Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15518 – 7 F

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Populisme à Washington

APRÈS la sévère défaite électorale subie en novembre par les démocrates, Bill Clinton se devait de jeter les fondations d'une véritable stratégie de reconquête politique. Lors de ces élections législatives à mi-mandat, M. Clinton n'avait pas retrouvé le soutien d'une classe moyenne à qui il devait en grande partie sa victoire de 1992. L'Amérique est désormais entrée dans la longue campagne électorale qui va précéder le scrutin présidentiel de 1996, et les républicains ont donc déjà pris un avantage peut-être décisif en transformant les deux Chambres du Congrès en bastions politiques.

Les « déçus du clintonisme » ont souffert des aléas d'une croissance économique qui, tout en agissant efficacement contre le chômage, n'a pas permis un redressement significatif du niveau de vie de la « middle class ». C'est elle que M. Clinton doit désormais courtiser pour combler son déficit de popularité. Or la réponse du président, qui a pris – jeudi soir 15 décembre à la télévision – la forme d'une « déclaration des droits de la classe moyenne », apparaît un peu brutale : le « cadeau », destiné à retrouver les faveurs d'un électorat délaissé, prend la forme de plusieurs allégements fiscaux qui ne s'inscrivent dans aucun plan d'ensemble, comme s'il s'agissait simplement de satisfaire une revendication pressante.

BILL CLINTON risque, d'autre part, de se heurter à la surenchère des responsables du Parti républicain. Newt Gingrich, qui prendra ses fonctions de « speaker » de la Chambre des représentants au début du mois de janvier, n'a de leçons à recevoir de personne en matière de... démagogie. Populiste truculent, il sait à merveille flatter cette « Amérique profonde » qui demande plus d'ordre, moins d'État et qui aspire à la restauration des « valeurs » traditionnelles. Face à lui, M. Clinton aura toujours une longueur de retard. C'est pour cela que le président américain s'est peut-être fourvoyé en faisant mine d'adopter certaines recettes républicaines. Il risque de brouiller un peu plus ses cartes et sa propre image, y compris aux yeux des classes moyennes.

DEPUIS deux ans, les Américains font les mêmes griefs à leur président : des convictions parfois chancelantes, une détermination irrégulière. Ce sont-là les marques d'un manque de « leadership ». Le procès est parfois injuste, surtout au vu du bilan économique et diplomatique de M. Clinton. Mais il reste que le président démocrate souffre toujours d'un problème d'image. Sans doute aurait-il plus de chances de résoudre celui-ci en retrouvant cette inspiration des « nouveaux démocrates » qui lui avait réussi en 1992, plutôt qu'en cherchant à devancer les républicains sur leur propre terrain. « Les cow-boys qui veulent se faire passer pour des Indiens », remarquait récemment le « New York Times », « sont rarement très convainquants. »

Lire page 6

M 0147 - 1217 - 7,00 F

Alors que la reprise se généralise dans le monde

La croissance en France serait plus forte que prévu en 1995

« Il n'est pas impossible que l'an prochain, comme en 1994, la croissance se révèle plus forte que prévu et approche les 3,5 % », a affirmé, vendredi 16 décembre, M. Alphandéry, ministre de l'économie. Selon lui, la France est le seul grand pays industriel à réunir « un triangle magique » avec à la fois un taux de croissance supérieur à 3 %, une inflation inférieure à 2 % et un excédent de la balance des paiements. Dans sa note de conjoncture, l'INSEE parle de « cercle vertueux », en soulignant que les bases de la reprise, qui se généralise au niveau mondial, sont plus fortes que prévu. L'INSEE s'attend à 230 000 créations d'emplois en 1994. Au premier semestre 1995, le nombre de sans-emploi diminuerait d'environ 60 000 personnes, le taux de chômage revenant à 12,1 % à l'été 1995.

Les « vingt merveilleuses »

Après les « trente glorieuses » (1945-1973) et les « vingt calamiteuses » (1973-1991), l'économie mondiale serait-elle entrée, enfin, dans une phase nouvelle, celle des « années heureuses », celle d'une croissance soutenue, sans inflation et créatrice d'emplois, celle surtout d'une expansion longue ? La durée de la croissance américaine et sa généralisation actuelle conduisent de très nombreux experts à affirmer que le monde est désormais au début d'une nouvelle période d'expansion, une période qui pourrait s'étendre sur dix, quinze ou vingt ans. Traumatisée par la chronique des affaires, par la crise de l'Etat-providence et par le développement de l'exclusion, la France n'a pas encore pris conscience du phénomène. S'il devait se confirmer, il serait pourtant dommage qu'elle n'en tire pas, elle aussi, quelque profit.

« Que l'on se place du point de vue de la croissance, de l'emploi ou de l'inflation... les perspectives de l'économie mondiale sont certainement parmi les plus favorables depuis le début des années 60. » Cet optimisme, affiché par les experts de la Direction de la prévision dans leur note de conjoncture internationale, rendue publique vendredi 16 décembre, reflète en réalité une analyse de plus en plus répandue parmi les « gourous » de l'économie mondiale. La reprise actuelle ne serait pas, pour ces spécialistes, un simple retournement conjoncturel, avant une prochaine rechute, mais bel et bien l'amorce d'une nouvelle phase d'expansion dans un cycle long. Une bonne nouvelle. Qu'en est-il ?

Que l'on écoute en effet Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Raymond Barre, l'ancien premier ministre français, ou Michel David-Weil, le numéro un de la banque d'affaires Lazard-Frères; tous font à peu de choses près le même constat que Paul Volcker, l'ex-patron de la Réserve fédérale américaine, constat que celui-ci exprimait récemment dans *le Nouvel Observateur* (daté 8-14 décembre) : *« Le monde offre, désormais*, expliquait-il, *d'énormes capacités d'expansion, comme nous n'en avons pas connu depuis la reconstruction d'après-guerre. »*

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite et nos informations page 23

Un entretien avec Jean-Claude Trichet

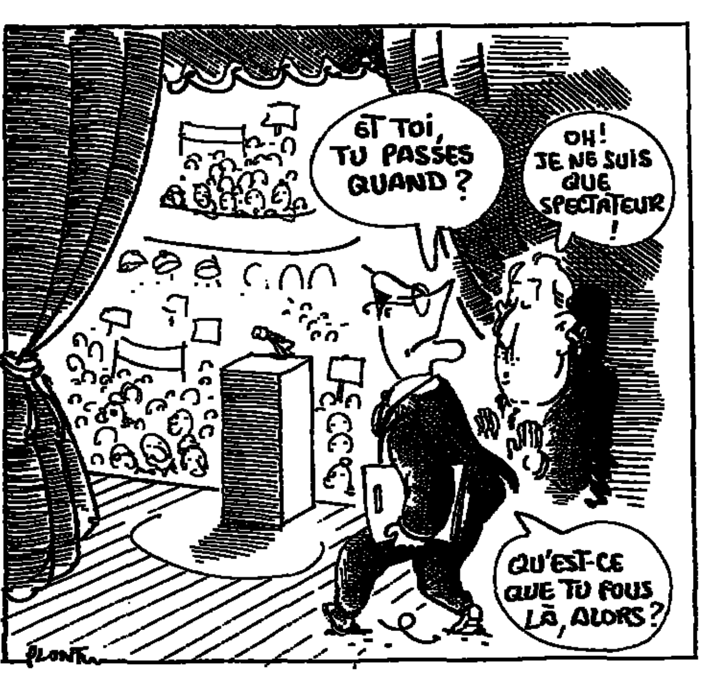
Dans un entretien au *Monde*, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, souligne que *« la création d'emplois requiert des réformes structurelles »*.

page 22

S'en prenant aux « candidats non déclarés »

M. Chirac durcit le ton contre M. Balladur

L'affrontement entre M. Chirac et M. Balladur, dans la campagne pour l'élection présidentielle, s'est manifesté publiquement pour la première fois vendredi 16 décembre. Le maire de Paris, dans un entretien au « Progrès », a reproché aux « candidats non déclarés », sans désigner nommément le premier ministre, d'entretenir un « climat de politique-fiction ». M. Balladur a répliqué, sur RTL, que les Français sont « bien moins anxieux que le personnel politique » de connaître les noms des candidats.



Lire nos informations page 9

S.G. Warburg et Morgan Stanley ne fusionneront pas

Une semaine à peine après avoir annoncé dans l'euphorie leur rapprochement, la banque d'affaires américaine Morgan Stanley et son homologue britannique, la prestigieuse S.G. Warburg, ont annoncé, jeudi 15 décembre, à la surprise générale, qu'elles renonçaient à leur projet de fusion.

page 24

Sang contaminé : les conséquences dramatiques des collectes à risque

Diffusé il y a quelques semaines, le rapport du Fonds d'indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus du sida n'était pas complet. Le rapport initial, interne et confidentiel, comporte une série de données chiffrées révélant l'existence de très fortes inégalités géographiques dans la transmission post-transfusionnelle du virus du sida. Dans ce document, dont nous révélons le contenu, apparaissent ainsi les conséquences dramatiques des collectes de sang effectuées, en milieu pénitentiaire ou dans certaines rues « chaudes », de 1983 à 1986, par plusieurs centres de transfusion sanguine, en particulier celui de Marseille.

page 13

Tchétchénie : Moscou reporte son ultimatum

Dans une déclaration écrite, lue jeudi 15 décembre à la télévision, Boris Eltsine, toujours invisible, a proposé l'ouverture de nouvelles négociations avec les indépendantistes tchétchènes. Il a aussi différé de deux jours l'ultimatum, qui devait expirer jeudi soir, lancé aux combattants tchétchènes pour qu'ils déposent leurs armes.

pages 3 et 7

La Turquie, l'Europe et les Kurdes

La politique répressive menée par Ankara à l'encontre des Kurdes pourrait faire obstacle au rapprochement de la Turquie avec l'Europe. Le Parlement de Strasbourg a demandé le report de la réunion prévue pour le 19 décembre sur l'établissement d'une union douanière entre ce pays et l'Union européenne.

page 4

Trois nouveaux projets de missiles

Matra construira le missile de croisière à la française dont les armées ont besoin au siècle prochain, avec la participation – à hauteur de 40 % – du groupe Aérospatiale qui se voit confier la conception d'un missile supersonique anti-navires. *François Léotard l'a* décidé, après avoir passé commande d'un missile anti-infrastructure « durcie » à Matra.

page 15

Chers Allemands

Après le retrait de M. Delors, MM. Balladur et Chirac courtisent M. Kohl, qui s'interroge sur leurs intentions

Le renoncement de Jacques Delors a eu l'effet d'une douche froide à Bonn, où la candidature du président de la Commission de Bruxelles paraissait la meilleure garantie pour une poursuite de l'intégration européenne. Avec la retraite dans quelques mois de François Mitterrand, Helmut Kohl, *privé de deux de ses compagnons* d'armes communautaires, va se sentir un peu seul. Mais le « travail de deuil » a été de courte durée ; la politique n'est pas affaire de sentiments. La nouvelle de la non-candidature de Jacques Delors n'était pas encore officielle que déjà des rendez-vous étaient pris entre le chancelier et les deux candidats (déclaré et potentiel) de droite à l'élection présidentielle française dont les chances de l'emporter ont brusquement cru dimanche soir 11 décembre.

Les dirigeants allemands sont mal à l'aise et avec Jacques Chirac et avec Edouard Balladur. Le premier les déconcerte par ses changements brusques d'opinion qui ne leur paraissent pas témoigner d'une foi européenne très ferme ; ils ne comprennent pas que l'ancien président du RPR, qui a appelé à voter « oui » au traité de Maastricht, propose un nouveau référendum sur la monnaie unique avant de faire machine arrière quelques jours plus tard ; ils craignent de le voir succomber aux pressions des eurosceptiques si sa victoire en dépend.

En Edouard Balladur, ils voient l'héritier d'un Georges Pompidou méfiant à l'égard des Allemands et sensible aux charmes britanniques ; ses idées sur l'Europe ont paru suffisamment floues pour plaire à tout le monde et la proposition d'un nouveau traité de l'Elysée a été perçue comme une arme à double tranchant.

DANIEL VERNET

Lire la suite page 8

Les gentlemen du « Financial Times »

Dans le dernier volet de notre voyage au « pays des quotidiens », Annick Cojean raconte sa découverte de la rédaction du *Financial Times*. Une communauté de journalistes *gentlemen, sceptiques* et tolérants. Très *british* mais paneuropéens.

page 16

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

COURRIER

L'AVIS DU MÉDIATEUR

S'il y a une leçon à retenir

Des lettres commentant la décision de Jacques Delors ont commencé à arriver au courrier des lecteurs. L'une d'entre elles interpelle, naïvement et sans nuances, les médias sur la manière dont ils ont traité le sujet. Les questions posées méritent d'être reprises et élargies, non pour faire un mea culpa, *qui ne serait pas de mise, mais pour prolonger cette interrogation sur le rôle des moyens d'informations.*

En gros, la presse sous toutes ses formes a accompagné la montée en puissance d'une, et même de deux candidatures virtuelles. Deux remarques s'imposent, de prime abord : les intéressés, Jacques Delors comme Edouard Balladur, n'ont pas lancé la machine ni poussé les feux, mais ils n'ont pas cherché à la stopper, alors qu'il suffisait d'un mot, et ils ont parfois donné l'impression de l'alimenter en carburant ; la feuille de route a été balisée de manière décisive, ou qui paraissait telle, par les sondages.

Il serait trop facile de jeter l'opprobre sur ces derniers. Ils existent, ils continueront d'exister et, au reste, ils sont déjà repartis dans d'autres directions. Le cas Delors invite surtout à s'interroger sur la manière dont ils sont reçus et sur leurs limites.

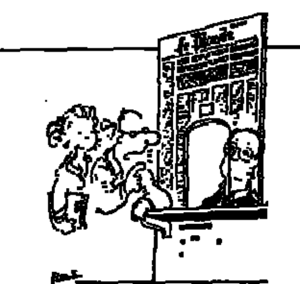
On savait que les résultats des sondages n'étaient pas à confondre avec ceux d'une élection. Il faut admettre, maintenant, qu'ils ne suffisent même pas à consacrer une candidature. Si révélatrices que soient les « photographies de l'opinion », *il se confirme, en grandeur nature, qu'elles peuvent aussi la façonner à partir de choix qui demeurent virtuels, c'est-à-dire hors de la réalité, et sur la base de critères qui ne sont pas vraiment probants.*

Pour s'en tenir au cas de M. Delors, c'est la popularité croissante du personnage qui, la fascination des chiffres et l'attrait d'un nouveau duel gauche-droite aidant, a retenu toute l'attention. Jacques Delors était celui qui, par son aura révélée dans l'opinion, son positionnement par rapport à d'autres acteurs usés de la scène française, la réputation qui lui était prêtée de tenir un autre discours, offrait une issue politique presque miraculeuse ; il était aussi celui qui relançait, pour tous, le grand spectacle de la compétition présidentielle.

Un champion venu d'ailleurs en passe de l'emporter : les sondages ont contribué à souligner la dimension de l'évènement et les médias ont suivi. Les premiers étaient dans leur rôle, du moins dans la logique de leur démarche, les seconds seront, peut-être, conduits à s'interroger sur la véritable portée, voire sur le degré de crédibilité, d'une dynamique médiatique débouchant sur un non-événement, un flop ! Ainsi posée, l'interrogation est délibérément provocatrice et occulte le fait que la dimension médiatique dopée par les sondages, si artificielle qu'elle puisse être parfois, agit comme une composante du débat politique et que l'hypothèse Delors en était réellement une autre. Il n'empêche : la question demeure de savoir si l'éventualité de la candidature du président de la Commission de Bruxelles a été convenablement évaluée, dans toutes ses prémices et conséquences.

A cet égard, M. Delors a fondé son refus sur des raisons qui, même si elles apparaissent discutables, ne sont pas vaines. Il s'est déterminé en constatant que la capacité à se faire élire ne suffisait pas et qu'il fallait, aussi, être assuré d'obtenir celle de gouverner vraiment, c'est-à-dire de pouvoir mettre en œuvre ses idées. Faute d'avoir cette dernière assurance, il n'a pas donné suite aux sollicitations dont il était l'objet. Belle leçon d'exigence politique et, accessoirement, de pratique journalistique ! La question ne se posait-elle pas à tous ?

Au-delà de la popularité du personnage, pourquoi les médias ne s'étaient-ils pas davantage interrogés sur son programme et son éventuelle audience dans le pays et dans la



classe politique ? En réalité, c'eût été ajouter un débat virtuel à une candidature en pointillé. C'est la raison pour laquelle le Monde *avait souhaité que l'entrée en lice des candidats attendus, M. Balladur et M. Delors, permette d'ouvrir enfin le vrai débat du prochain septennat (et il espère maintenant que la confrontation esquissée ne sera pas abandonnée).*

Cependant, les idées de Jacques Delors n'étaient pas méconnues, qu'il s'agisse de l'Europe, de son adhésion à la social-démocratie, de sa rigueur gestionnaire, de sa conception du lien social. Elles ont été rappelées, ici ou là, mais sans s'imposer comme l'élément majeur de la compétition, comme s'il était trop tôt pour s'en préoccuper, ou comme s'il était préférable de les occulter. Il aurait été possible de se référer à des précédents : le peu d'écoute rencontré par le « big bang » *de Michel Rocard, dont Jacques Delors est proche, par exemple ; les difficultés qu'affronte un président ne contrôlant pas le parti dominant de la majorité parlementaire (ce fut le cas de Valéry Giscard d'Estaing de 1974 à 1981 et cela peut aussi donner à réfléchir à Edouard Balladur).*

Ces problèmes de « cohabitation » *des idées et des hommes, qui sont à la base de tout contrat démocratique, ont été mis sous le boisseau au profit d'un mode de sélection fondé sur la notion du* « mieux placé pour l'emporter ». *Pour l'emporter, certes, mais pour quoi faire ? Le cas de M. Delors rappelle à tous, en particulier aux interpellateurs naturels que sont les journalistes, qu'à moins de s'en tenir à une compétition réductrice et faussée il faut aussi se poser cette question et, peut-être, se la poser en priorité.*

ANDRÉ LAURENS

JACQUES DELORS

Manipulation

Jamais en France un phénomène comme le suspense – créé de toutes pièces par les médias – du non-candidat Delors n'a montré, avec autant de force démonstrative, que les sondages sont essentiellement manipulatoires de l'opinion publique et antidémocratiques. L'intéressé lui-même n'a-t-il pas souligné qu'*« il n'était pour rien »* dans *« les trois sondages par semaine »* et *« tous les articles de presse »* publiés à son sujet ? Le but de la manipulation – c'est désormais tout à fait clair – a été de faire monter artificiellement une « cote de popularité » se rapportant à un homme de conscience n'ayant jamais donné seulement à entendre qu'il serait candidat et sur qui l'on voulait faire la plus forte pression. Le rôle activement trompeur des médies – de tous les médias (sondages, journaux, radios et télévisions) – a été entièrement mis à nu dans toute cette affaire. Puisse la leçon en être tirée !

J. GUERMONPREZ
(Paris)

Ouf !...

Ouf ! Monsieur Delors a dit non.

On a échappé à un président indécis, tergiversateur, encourageant les courants en sa faveur pour les assécher d'un coup sec par peur d'être emporté par eux.

On a échappé à un président en surchauffe de compétence, entretenant et niant en même temps le suspense, sans confiance en lui, en son pouvoir de ralliement, en la gauche.

On a échappé à un président « dégonflé » comme on dit à l'école.

Ouf ! pour la France.

YVES MICHEL
(Asnières)

C'est à nous de le faire

J'ai vingt ans et c'est un âge d'espoirs.

Je me réjouissais à l'avance d'une candidature de Jacques Delors à l'élection présidentielle. Je croyais sentir un vent de renouveau dans le paysage des idées vraies. J'y voyais un espoir pour la France, et l'espoir pour le PS de redevenir un vrai parti (...) Cette annonce place tous ceux de ma génération, qui croyaient et croient toujours en Delors et en ses valeurs, devant leurs responsabilités. Puisque lui – et sa décision est respectable – ne se battra pas sur ce terrain, c'est à nous de le faire. La France d'aujourd'hui attend quelque chose, et son sauveur ne la sauvera pas. Alors il faut faire revivre dans chaque rue, dans chaque café, l'agitation des idées, il faut faire revivre la croyance. Nous n'avons plus ni Clemenceau ni Mendès France, mais puisque nous sommes là c'est à nous de faire quelque chose.

On nous dit que nous sommes les gouvernants de demain : gouvernons aujourd'hui.

MATHIEU ARBOGAST
(Paris)

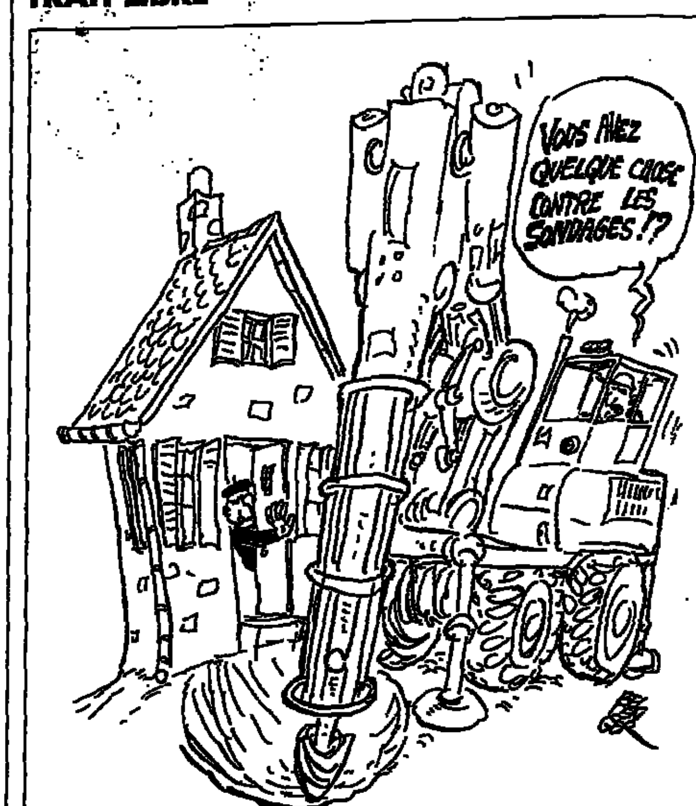
C'était une illusion

Si les idées que l'on défend ne sont pas d'avance victorieuses, est-ce une bonne raison pour refuser le combat qui les aiderait peut-être à le devenir ? Ce mouvement qui montait en faveur de Jacques Delors était-ce la meilleure façon de le servir que de dire, avant même d'avoir commencé le combat, qu'il n'avait aucune chance historique d'aboutir ? (...)

Ce refus d'engagement éclaire d'une lumière crue et cruelle les passions individuelles qui animent les autres candidats, mais il fait perdre aussi une belle occasion de relever le débat politique en France et peut-être de donner aux Français un autre sentiment d'eux-mêmes. Jacques Delors n'en était pas capable, ou ne s'est pas cru capable, ce qui est tout un. Il renvoie l'espoir qui avait été mis en lui au rang d'une simple illusion. Il n'y a pas de « docteur miracle » ni de « sauveur suprême », mais il y a des hommes que l'histoire met parfois en position d'aider les autres à s'unir et à se comprendre. On a voulu croire que Delors était de ceux-là. C'était une illusion.

E. P. MAILLOT
(Sceaux)

TRAIT LIBRE



MALADIE

La démission de l'Etat

La première question qui vient à l'esprit, à propos du rapport sur la gestion de l'ARC (*le Monde* du 2 décembre), est : pourquoi, depuis 1991 – date du rapport – les pouvoirs publics n'ont-ils pas réagi ? Mais la question la plus importante est plutôt celle-ci : si tant d'associations se créent – contre le cancer, le sida ou la mucoviscidose – avec les dangers de dilapidation des dons que l'on peut imaginer, n'est-ce pas parce que l'Etat ne fait pas son métier ? Pourquoi faut-il que les médecins chercheurs doivent se livrer à ces contorsions médiatiques pour pouvoir disposer des moyens que l'Etat devrait leur accorder ? Imaginerait-on que nos coûteux équipements militaires (sous-marins et porte-avions à charges nucléaires) soient financés pour partie par l'impôt, pour partie par des associations et des émissions de télévision ? Et pourtant, dans les deux cas, ne s'agit-il pas de notre « défense » ?

ROBERT BONNET
(Paris)

GÉNÉROSITÉ

Solidarité et transparence

Plusieurs lecteurs nous ont écrit, à la suite de l'article concernant la gestion de l'Association pour la recherche sur le cancer (*le Monde* du 2 décembre), pour nous signaler l'exemple des Restos du cœur, qui publient, dans la documentation les concernant, le compte d'emploi de leurs ressources. Claude Guévinon et P. Boudriot suggèrent que cette obligation soit imposée à toutes les associations et institutions faisant appel à la générosité publique.

PÉDAGOGIE

Actes Kleenex

Il y a vingt-cinq ans, élèves dans un lycée du centre de Nantes, nous n'avions pu obtenir qu'à la sauvette, de la main de « militants » refoulés sur les trottoirs à plus de cinquante mètres de la sortie surveillée, un tract demandant qu'une éducation sexuelle soit enfin organisée par l'éducation nationale. Aujourd'hui, « journée internationale du sida », notre fille, passant dans l'entrée, inchangée, du même lycée et toujours sous la surveillance du proviseur, est allée chercher auprès de l'infirmière des enveloppes contenant un préservatif et un dépliant explicatif destinés à chacun de ses camarades. Sans vouloir mettre en cause les administrateurs du lycée, qui durent faire face à l'urgence, il est difficile de penser ces deux journées vécues à une génération de distance.

Comprenne qui pourra la « signification pédagogique », voire le « sens moral » de ce genre de distribution automatique. Estime qui pourra ce que ce genre de répartition, sans débat ni réflexion va signifier pour tous et chacun des élèves. Les esprits chagrins, qui rêvent encore de donner du sens aux choses, pourront-ils se « consoler » (?) en pensant que les « campagnes anti-tabac » ont échoué totalement, et même plus ? Les esprits caustiques se rappelleront-ils qu'il y a eu ainsi des journées dédiées à des causes successives et successivement oubliées ? Sommes-nous donc à ce point désarmés devant la réalité que nous ne pouvons – même dans l'école – ni penser dans sa complexité, ni traiter dans ses difficultés précises, sauf à opérer des fuites dans des actes Kleenex, dans des relations jetables, dans des précautions rapides ?

FRANÇOISE
et JEAN-CLÉMENT MARTIN
(Nantes)

POIDS LOURDS

Le gros de la horde

Après les derniers accidents meurtriers de la route (Ah ! cette loi des séries !), les camionneurs vont en prendre pour leur grade. On va peut-être nous ressortir « Tarzan », les deux ou trois « tatoués » ou « grandes gueules » de la grève de 1992. Incroyable ce qu'on peut raconter (...). Nous avons une désastreuse impression du transport routier. Comment peut-il en être autrement ? Hélas ! des freins en mauvais état, et c'est le drame d'Andorre. Pauvres chauffeurs. Difficile d'expliquer en quelques mots, d'accorder des circonstances atténuantes. Il faudrait beaucoup de renseignements, examiner un jour cette horde de camions qui circulent (soit dans les deux cent mille conducteurs, la plupart non tatoués et non grandes gueules, qui souhaiteraient avoir des salaires normaux) : difficile après de tels drames. Réduire le transport routier au profit du rail ? Mais avec la SNCF tout n'est pas possible. Il faudrait expliquer les « flux tendus », les « stocks 0 », pourquoi les « cadences infernales », quels prix de revient, l'incroyable concurrence. Il faudrait dire pourquoi des ouvriers trichent pour travailler davantage et obtenir un salaire décent. Finalement, on reconnaîtrait, peut-être, que la horde occasionne peu d'accidents.

JACQUES BÉRARD
(Uchaux)

PRÉCISIONS : la Conférence de Seelisberg en 1947, que *le Monde* a évoquée à propos de la mort du grand rabbin Kaplan, dans son édition du 7 décembre, a été le premier dialogue après la guerre entre théologiens juifs et chrétiens. Paul Demann, ancien prêtre, qui dirigea un centre d'études et une revue vouées aux relations judéo-chrétiennes, nous écrit pour nous indiquer qu'il participa à cette conférence. La délégation française était composée de Jules Isaac, du grand rabbin Kaplan et de Marie-Madeleine Davy. Paul Demann, qui résidait alors en Belgique, fut l'un des principaux rédacteurs du texte appelé « Les douze points de Seelisberg » et se considère, à quatre-vingt-trois ans, comme le seul survivant des membres actifs de cette conférence.

L'intervention russe en Tchétchénie

Boris Eltsine, toujours absent, reporte l'ultimatum lancé aux indépendantistes de Grozny

MOSCOU

de notre correspondante

Un répit de quarante-huit heures, dû, apparemment, aux déboires des militaires, qui mènent le laborieux déploiement des chars russes en Tchétchénie, a été offert, jeudi 15 décembre, aux résistants de la petite République indépendantiste. Une *« adresse de Boris Eltsine aux habitants de Tchétchénie »*, lue dans la soirée à la télévision, reporte à la nuit de samedi à dimanche l'ultimatum qui devait expirer jeudi sans que les Tchétchènes n'aient, bien *évidemment*, songé un instant à rendre leurs armes.

Le texte, distribué aux médias par le service de presse de la présidence, alors que la Russie ignore toujours qui a accès à Boris Eltsine, officiellement hospitalisé pour une opération de la cloison nasale, contient également une proposition en trois points : un « cessez-le-feu » et des négociations *« sans conditions préalables »* ; l'envoi d'une délégation russe *« plénipotentiaire et de haut niveau »* si *« Djokhar Doudaev accepte de diriger personnellement la délégation tchétchène »* ; et des *« élections dont la date est à fixer »*. Pour la première fois, le dirigeant tchétchène n'est donc plus considéré comme le chef, illégitime, de *« bandes criminelles »*, même s'il n'a toujours pas droit au titre de président.

L'offre de négociations prévoit donc un cessez-le-feu. Les précédentes discussions à Vladikavkaz (Ossétie du Nord) se déroulaient, elles, en plein combat, au moment même où une des trois colonnes de chars russes entrées dimanche dernier en Tchétchénie se frayait un chemin vers la capitale, Grozny, à grand renfort de tirs d'artillerie et de bombardements aériens.

L'avancée des forces russes a marqué le pas face à la résistance d'une artillerie tchétchène qui a manifestement autant surpris Moscou que celle opposée par les populations ingouches, tchétchènes et daghestanaises, qui avaient bloqué la progression des deux autres colonnes.

Ce fut une des raisons qui amenèrent les représentants de Grozny à rompre, mercredi 14 décembre, les négociations de Vladikavkaz, l'autre étant l'insistance russe à les mener dans un cadre « constitutionnel » russe. La proposition d'une rencontre entre Djokhar Doudaev et un responsable russe *« de haut niveau »* reprend cette exigence, mais sous une forme atténuée.

Les premières réactions de Grozny à la déclaration de Boris Eltsine semblaient positives. Le président Doudaev avait, lui-même, deux heures plus tôt, déclaré qu'il restait prêt, *« comme toujours »*, à des *« négociations au plus niveau »* avec la Russie.

Appelant les Tchétchènes à se battre *« jusqu'au bout »* pour défendre leur pays, il a, toutefois, évité de confirmer que l'indépendance n'était pas négociable, et souligné que les prisonniers russes, dont six ont été montrés sur les écrans de la télévision russe privée NTV, seront bien traités et *« nourris de conserves »*. Sa réponse aux nouvelles propositions de Moscou était attendue vendredi.

Le « parti de la paix » se renforce

Les espoirs d'entrer dans un long processus de négociations restent, pourtant, fragiles. D'une part, le renforcement de l'armée russe aux portes de la Tchétchénie se poursuit. Le commandement militaire a indiqué, jeudi, que des unités *« bien formées »* étaient en cours d'acheminement vers les crêtes occupées par les chars russes autour de Grozny, à une distance qui varie de « 8 à 10 » kilomètres selon les Russes et de 10 à 40 selon les correspondants étrangers sur place.

D'autre part, l'offensive « idéologique » lancée par le Kremlin pour convaincre du bien-fondé de son opération se renforce aussi. Ainsi, le « centre d'information provisoire » du gouvernement russe a été critiqué et placé sous le contrôle direct du centre de presse du gouvernement, alors que des fonctionnaires de l'appareil présidentiel multiplient les conférences de presse pour expliquer que la *« démocratie russe »* est menacée par ceux qui critiquent le recours à l'armée en Tchétchénie.

Or, le « parti de la paix » se renforce, du moins dans l'opinion. Un sondage réalisé à Moscou par une équipe de sociologues montre que si, les 5 et 6 décembre, 58 % des habitants de la capitale réprouvaient l'*« action armée »*, ils étaient 70 % six jours plus tard. Entre-temps, la télévision et la presse ont pu diffuser des images de guerre, de destructions, de morts et de blessés, personne ne semblant prêter foi aux chiffres officiels des pertes russes (15 morts reconnus jeudi).

Dans les régions, certains dirigeants se montrent aussi réticents et soulignent qu'aucune unité locale n'a été envoyée de chez eux sur le front tchétchène. Quant aux déclarations officielles, elles se présentent de plus en plus sous forme de démentis. *« Le chef d'état-major russe, le général Kolesnikov, le vice-ministre de la défense Kondratiev et le général Mironov ne se sont pas opposés à l'opération »*, a affirmé ainsi le ministère de la défense. *« La Confédération des peuples du Caucase* [organisation non officielle] *n'a pas créé de centres de mobilisation pour aider les Tchétchènes »*, a déclaré, de son côté, le chef de l'administration présidentielle, Sergueï Filatov, réapparu jeudi 15 décembre, après un long silence qui inquiétait certains de ses administrés. Comme on s'inquiétait d'un subit départ en Suède, à la veille de l'invasion de la Tchétchénie, de l'adjoint de Boris Eltsine pour les affaires de sécurité, Iouri Batourine, qui, de notoriété publique, s'opposait au ministre de la défense et aux autres instigateurs anonymes de l'aventure russe en Tchétchénie. Le secrétariat de M. Batourine promettait que ce dernier *« serait à son poste vendredi »*.

SOPHIE SHIHAB

Les Européens divisés

Le Parlement européen et la Commission de Bruxelles ont exprimé des positions divergentes sur la crise en Tchétchénie. Les députés ont préconisé, jeudi 15 décembre, *« une solution pacifique »* et rappelé à la Russie qu'elle s'était engagée au sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), début décembre à Budapest, à ne *« pas utiliser son armée contre des minorités»*.

Peu avant, Hans van den Broek, le commissaire européen chargé des relations extérieures, s'était défendu, devant les eurodéputés, de critiquer l'usage de la force par la Russie. *« Nous ne pouvons pas refuser à la Russie le droit légal d'essayer de garantir l'intégrité de son territoire »*, a-t-il dit. Même son de cloche du côté de Willy Claes, le secrétaire général de l'OTAN, qui, à son tour, a déclaré, jeudi, que le conflit dans cette petite république indépendantiste du Caucase était une *« affaire interne »* à la Russie.

En revanche, la Suède a critiqué à demi-mots le déploiement des troupes russes en Tchétchénie, dont le nombre est évalué entre vingt et quarante quarante mille. Le gouvernement de Stockholm s'est dit *« très inquiet »* de *« l'escalade militaire »*, et le ministre des affaires étrangères, Mme Lena Hjelm-Wallen, a demandé que les mesures prises par Moscou *« soient raisonnablement proportionnées au problème que l'on veut résoudre »*.

Toutefois, le président de la république russe d'Ingouchie, voisine de la Tchétchénie, pense qu'il est trop tard pour éviter la contagion. *« La guerre du Caucase est là*, a indiqué Rouslan Aouchev. *Des représentants de tous les peuples du Caucase du nord font la guerre aux forces russes au nom de la solidarité montagnarde »*. En revanche, les Etats baltes, qui ont pris la tête des luttes d'indépendance contre l'URSS en 1991, se montrent très prudents. Même si les parlementaires de ces trois pays se mobilisent pour soutenir les Tchétchènes, les gouvernements de Lituanie, de Lettonie et d'Estonie, rechignent à reconnaître l'indépendance de Grozny pour ne pas envenimer leurs relations, toujours difficiles avec Moscou. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

M. Berlusconi estime qu'il peut encore sauver sa majorité

ROME

de notre correspondante

Après la déclaration de guerre, la mobilisation générale. Les sergents recruteurs travaillent déjà d'arrache-pied, même si la « bataille » décisive, n'a lieu que le mercredi 21 décembre à la Chambre des députés. Ce jour-là, Silvio Berlusconi demandera des comptes à ses alliés, notamment à la « traîtresse » Ligue du Nord d'Umberto Bossi, qui tente de jeter les bases d'une alliance « alternative » avec le PDS (ex-PCI) et le parti populaire (PPI), héritier de la Démocratie chrétienne. Alors, si vote de confiance il y a, autant ne pas partir en ordre dispersé !

Rien de tel, pourtant, qu'un peu d'arithmétique pour rafraîchir les humeurs belliqueuses. Umberto Bossi s'en est aperçu le premier. En faisant ses comptes, le chef de la Ligue du Nord a ainsi trouvé qu'une bonne cinquantaine de ses députés manquaient à l'appel et étaient peu disposés à se retrouver enrégimentés avec ceux qu'ils considèrent toujours comme des « communistes ».

Le reste relève du calcul mental : 105 députés de la Ligue moins 50 égalent 55. Si on ajoute les 167 députés progressistes, et les 33 du Parti populaire, bien que là aussi d'autres défections pour les mêmes motifs soient à craindre, on obtient 255 députés. C'est-à-dire pas beaucoup sur un total de 630, et, en tout cas, pas *une majorité*.

D'autant qu'en face, dans le camp de l'actuelle majorité, entre Forza Italia, le parti du président du Conseil, le Centre chrétien démocrate (CCD), l'extrême droite d'Alliance nationale et les « fidèles » de la Ligue, il y aurait encore 296 députés.

Résultat de ce nouveau jeu des chiffres et des lettres : c'est Umberto Bossi qui fait ses comptes, mais c'est un Silvio Berlusconi légèrement rasséréné qui tire les leçons de l'addition. *« Il est impossible de créer une nouvelle majorité sans Forza Italia*, dit le président du Conseil, *comme il est impensable que la Ligue puisse faire entrer au gouvernement des communistes qui ont perdu les élections. »*

Rien n'est donc joué ? Beaucoup dépendra de la force de résistance des éléments les plus modérés de *Forza Italia*, face aux sirènes de l'opposition. En attendant, optimiste inébranlable, M. Berlusconi a déjà fait savoir qu'il s'attendait à ce que les juges de Milan renvoient son cas devant les tribunaux. *« Cette inculpation*, ajoute-t-il, *n'étant pas étayée par la moindre preuve, je n'ai pas la moindre intention, non plus, de démissionner. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Après la réunion des ministres de la défense de l'OTAN

Les Américains confirment leur intention d'engager des troupes pour assister un éventuel retrait des « casques bleus » de Bosnie

BRUXELLES

de notre correspondant

Se préparer à un retrait de la FORPRONU, au cas où cela deviendrait inévitable, tout en étudiant les moyens de renforcer sa mission, telle est la double décision des ministres de la défense de l'OTAN à l'issue de leur réunion au siège de l'Alliance jeudi 15 décembre.

Chacun l'a dit : le retrait des vingt-trois mille « casques bleus » engagés en Bosnie est *« l'hypothèse du pire »*, mais les autorités militaires de l'Alliance continueront à l'étudier activement. Evoquant cette mesure envisagée par les ministres *« dans un contexte de grande frustration »*, William Perry, secrétaire américain à la défense, a confirmé que son pays était prêt à engager des hommes au sol pour l'opération : un tiers, voire la moitié des effectifs. Il faudra des forces d'origines multiples, *« beaucoup de brigades et peu de divisions »*. Elles devront être *« fortement blindées »*. Aux yeux de Washington, l'opération étudiée par le SACEUR (commandement suprême des forces alliées en Europe) n'a de sens que si la force engagée est *« très importante, inattaquable »*. Bien entendu, le retrait se ferait sous commandement exclusif de l'OTAN, sans le système de *« double clé »* avec l'ONU qui rend si complexe la mission de la FORPRONU.

Volonté commune

Mais les alliés ne veulent pas croire en cette seule éventualité. *« Politiquement, les ministres n'ont pas envie d'un retrait des troupes »*, a constaté Willy Claes, secrétaire général de l'Alliance, au cours de la conférence de presse finale. Des discussions ont eu lieu en marge de la conférence proprement dite, notamment au sujet des propositions faites par François Léotard à M. Perry. *« Je lui ai dit que j'en parlerai en même temps que des miennes »*, a raconté l'Américain, puisque la France ne participe pas aux réunions formelles des ministres de la défense de l'OTAN. La France a proposé trois types de mesures : la création d'un « itinéraire humanitaire protégé », le rétablissement du pont aérien sur l'aéroport de Sarajevo et un redéploiement de la FORPRONU pour mettre un terme à la trop grande dispersion des « casques bleus ». Existe-t-il des différences notables entre ces *propositions de Paris et les vues* de Washington ? M. Perry n'a pas répondu clairement, mais il s'est félicité de la volonté d'action commune manifestée par *« les nations clés de l'OTAN »*. Il a souligné que, si l'idée de corridor humanitaire entre le port croate de Split et Sarajevo avait été écartée, il y a un an, parce qu'on se battait alors dans la région traversée, la donne actuelle est différente.

Décidée à l'initiative des Pays-Bas, la réunion, lundi 19 décembre à La Haye, des chefs d'état-major des pays contributeurs de la FORPRONU aura lieu aussi avec les Etats-Unis et l'Italie dont le territoire sert de base aux opérations. Elle sort du cadre propre de l'OTAN. *« L'OTAN n'est pas responsable de la stratégie en Bosnie »*, a dit M. Claes, pour expliquer que le communiqué final ne fasse pas état de cette prochaine rencontre. Mais des observateurs de l'ONU et de l'Alliance seront invités et les rapports ensuite faits par les chefs militaires à leurs capitales respectives seront évidemment pris en compte dans les délibérations ultérieures du Conseil de l'Atlantique nord, organe de décision politique. La question cruciale des *« règles d'engagement »* des actions militaires, jusqu'à présent tributaires de la volonté de l'ONU, sera examinée, a dit M. Perry.

MM. Claes et *Perry* ont fait preuve d'une relative réserve à l'égard de la médiation de Jimmy Carter en Bosnie. Le plan en six points que Radovan Karadzic a présenté pour susciter le voyage de l'ancien président américain n'est pas un plan de paix mais simplement une offre de cessez-le-feu, a dit M. Claes. Selon lui, *« s'il faut un intermédiaire* (avec les Serbes de Bosnie), *il n'est pas nécessaire qu'il soit de si haut niveau »*. Le secrétaire général ne *voit pas de raison de s'écarter* du plan de paix élaboré par le groupe de contact que les participants à la réunion de jeudi *« continuent à soutenir »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Le « plan de paix » de M. Karadzic est accueilli avec scepticisme

Le « plan de paix » proposé par le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a suscité jeudi 15 décembre dans le monde occidental des réactions sceptiques, d'autant que les Serbes de Krajina ont encore bloqué pendant vingt-quatre heures un convoi humanitaire de l'ONU destiné à l'enclave de Bihac. D'autre part un hélicoptère de l'ONU a été touché par des tirs d'armes antiaériennes et d'armes légères à proximité de Sarajevo et a dû se poser d'urgence à Kiseljak. L'appareil allait chercher le général Michael Rose, commandant de la FORPRONU en Bosnie, pour le conduire en Italie où il devait rencontrer des responsables de l'OTAN.

Le convoi destiné à Bihac, bloqué depuis mercredi après-midi en dépit d'un laissez-passer écrit des dirigeants de la Krajina, enclave serbe en Croatie, a pu repartir jeudi après-midi après une fouille minutieuse. Les dix camions, chargés de 106 tonnes de vivres, se sont arrêtés pour la nuit à Glina, une localité de Krajina, et devaient repartir pour Bihac vendredi.

Plusieurs responsables occidentaux ont jugé insuffisantes les propositions faites par Radovan Karadzic, qui, prétendant favoriser la paix en Bosnie, s'était dit prêt à rétablir la liberté de circulation de tous les convois de l'ONU, à libérer tous les « casques bleus » bloqués par les forces serbes et à conclure un cessez-le-feu à Sarajevo et dans sa région. M. Karadzic avait en outre demandé la médiation de Jimmy Carter.

« Ce n'est pas un plan de paix », a déclaré à Bruxelles le secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes, en ajoutant qu'il ne voyait pas pourquoi *il fallait une* intervention de Jimmy Carter pour conclure un cessez-le-feu. A Paris, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a estimé que les propositions de M. Karadzic revêtaient *« un aspect de provocation qui n'est pas recevable »*. *« Nous avons dit sur quoi il faut discuter. Il faut accepter le plan de paix et, à partir de là, les discussions sont possibles »*, a dit le ministre. M. Juppé a rappelé que la FORPRONU *« ne peut pas rester dans la situation où elle est »*, même si la France ne souhaite pas son retrait. Après les informations sur le malaise des « casques bleus » français (*le Monde* du 13 décembre), des sources militaires françaises ont démenti jeudi que la visite en Bosnie de l'amiral Lanxade ait pour objet de rétablir le moral des troupes.

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher s'est entretenu jeudi avec ses homologues du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie, ainsi qu'avec le secrétaire général de l'ONU et avec l'ancien président Jimmy Carter. Il s'agissait de cadrer une éventuelle mission à Pale de M. Carter, dont le seul but devrait être de rapprocher les Serbes de Pale du plan de règlement international.

L'ambassadeur de Bosnie dans les pays du Maghreb, Nerkuz Arifhodzic, qui se trouvait à Casablanca pour le sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), a déclaré que les propositions de M. Karadzic ne lui semblaient *« pas sérieuses »* ; *« Mais même si c'est ainsi, il est heureux qu'ils veuillent faire preuve de bonne volonté »*, a-t-il toutefois ajouté. Les Etats membres de l'OCI ont menacé de boycotter les pays soutenant les Serbes en Bosnie. Dans une déclaration sur la Bosnie, ils s'engagent *« à revoir les relations économiques entre* [leurs] *pays et ceux qui soutiennent la position serbe »*. – *(AFP, Reuter.)*

Mis en cause à propos des droits de l'homme

Les dirigeants turcs tentent de sauver les négociations sur l'union douanière avec l'Europe

Les parlementaires européens ont demandé, jeudi 15 décembre, au Conseil des ministres des Douze de suspendre les pourparlers sur la création d'une union douanière avec la Turquie, et le report de la séance de négociations qui doit avoir lieu lundi 19 décembre à Bruxelles. Le premier ministre turc, Mme Ciller, s'efforce de son côté d'atténuer l'effet produit en Europe par la condamnation, la semaine dernière, de huit députés d'origine kurde et par la répression menée contre les Kurdes.

ISTANBUL

de notre correspondante

A quelques jours de la réunion du conseil d'association, prévue pour le 19 décembre, qui devrait déterminer les relations futures entre la Turquie et l'Europe, Ankara a lancé une ultime offensive diplomatique pour tenter de surmonter les effets négatifs du verdict prononcé le 8 décembre dernier contre huit députés kurdes et des violations répétées des droits de l'homme. Cette politique répressive a suscité la semaine dernière les protestations de diverses capitales européennes, dont Paris et Bonn.

En conversant par téléphone avec plusieurs dirigeants européens et au cours d'un repas offert le 14 décembre aux ambassadeurs des Douze à Ankara, le premier ministre, Tansu Ciller, a tenté de s'assurer que le processus entamé il y a plus de vingt ans, avec la signature en 1963 à Ankara de l'accord d'association, ne déraillera pas à la dernière minute sous la pression des opinions publiques occidentales. Elle a réitéré sa détermination à conclure une union douanière avec l'Union européenne.

Les enjeux, économiques et politiques, sont importants, pour Ankara comme pour l'Europe. *« Les impératifs géopolitiques et stratégiques continuent de l'emporter sur les préoccupations humanitaires »*, explique un diplomate européen, qui place le rapprochement avec la Turquie dans un contexte de politique régionale, post-Union soviétique. Si le calendrier prévu est maintenu, la Turquie entrera, le 1er janvier 1996, dans une relation de libre-échange avec les pays de l'Union européenne.

Une cible économique de choix

Depuis 1973, ce pays exporte librement la plupart de ses produits, à l'exception des textiles soumis à des quotas, vers l'Europe. Les importations européennes, en revanche, demeurent soumises à des tarifs qui ont été réduits graduellement au cours des dernières années, pour atteindre 12 % en 1994. Avec un volume d'échanges de 20 milliards de dollars par an, la Turquie se place au dixième rang des partenaires commerciaux des Douze et, malgré les difficultés économiques actuelles, ce marché de 60 millions d'habitants, loin d'être saturé, demeure une cible de choix pour les milieux d'affaires européens.

Les politiciens turcs, par leurs déclarations, donnent souvent l'impression de se cabrer sous les critiques des Européens, mais ils n'en demeurent pas moins convaincus que l'union douanière avec l'Europe est la voie du futur pour leur pays. Longtemps divisés et préoccupés par leurs intérêts immédiats, les cercles politiques et ceux des affaires semblent avoir atteint une convergence sur la question ; le parti de la prospérité (RP, islamiste) demeure un opposant isolé au rapprochement avec les Douze.

L'Union européenne, qui absorbe près de 50 % des exportations turques, est de loin le partenaire commercial principal d'Ankara, mais les retombées de l'accord, qui devraient confirmer l'ancrage de la Turquie en Europe, vont au-delà des chiffres. *« Les conséquences politiques de l'union douanière sont perçues en Turquie, à juste titre selon moi, comme une étape vers l'adhésion »*, déclarait dans un récent discours Michael Lake, le représentant à Ankara de la Commission européenne.

L'ex-ministre des affaires étrangères, Mümtaz Soysal, avait expliqué la position turque à un groupe de journalistes venus d'Europe en novembre, peu avant sa démission. *« Nous avons accepté le défi malgré les risques qu'il implique »*, avait-il déclaré, *« nous voulons nous prouver à nous-mêmes que nous pouvons surmonter les difficultés et faire face à la concurrence européenne. »* Les consommateurs turcs devraient bénéficier de l'arrivée de produits industriels étrangers qui forceront les compagnies locales à adopter des normes de qualité similaires. Mais il est certain que cette adaptation sera difficile pour certains secteurs de l'industrie turque, l'industrie automobile par exemple, longtemps protégés par les barrières douanières, qui seront durement touchés par la concurrence accrue de leurs rivaux européens.

Bien qu'une assistance financière n'ait pas été prévue dans le cadre de l'accord d'Ankara, ni dans le protocole additionnel signé en 1970, les Turcs insistent sur la nécessité d'un soutien financier. Ce sentiment semble partagé par plusieurs des Douze, qui se heurtent cependant à l'opposition d'Athènes. *« Si nous voulons que la Turquie surmonte avec succès le choc de l'union douanière, nous estimons qu'il sera nécessaire de débloquer des fonds importants »*, explique un représentant européen.

Les Turcs devront encore éliminer plusieurs obstacles avant d'accéder à l'union douanière. L'Assemblée nationale devra adopter dans le courant de 1995 plusieurs lois pour harmoniser sa législation avec celle de l'Union européenne, notamment sur la propriété intellectuelle et les brevets pharmaceutiques. *« Le monde des affaires turc a aussi besoin de ces lois »* explique Sedat Aloglu, président de la Fondation pour la développement économique (IKV), qui estime que la discipline économique devrait contribuer à un environnement plus stable susceptible d'attirer les investisseurs étrangers. *« Le gouvernement ne pourra plus agir à sa guise »*, dit-il.

Les efforts renouvelés de Mme Ciller

La question épineuse des droits de l'homme, et notamment le procès des députés d'origine kurde, qui *« a apporté du combustible à la locomotive des anti-turcs »* en Europe, remet cependant en question la possibilité d'une telle intégration et même d'une union douanière. *« Dans la mesure où on franchit une étape, on va devoir parler politique »*, affirme un diplomate occidental qui estime qu'un assainissement du climat politique est indispensable.

Les autorités turques, même si elles protestent en affirmant que la politique ne doit pas empiéter sur un territoire essentiellement économique, semblent avoir compris ce message, si l'on en juge par les efforts renouvelés de Mme Ciller. Si l'adoption de lois plus démocratiques est le prix à payer pour l'union douanière, il est possible qu'Ankara fasse quelques pas dans cette direction, notamment sous la pression des milieux d'affaires qui s'expriment de plus en plus fréquemment sur les questions de politique intérieure. Encore faut-il que le gouvernement de coalition, constamment sous pression et qui survit au jour le jour, puisse convaincre les « faucons » au sein de l'Assemblée nationale.

Les Européens sont conscients qu'une attitude intransigeante opposée à ce stade à la Turquie ne ferait que renforcer dans ce pays les cercles anti-occidentaux qui préféreraient qu'Ankara concentre ses efforts sur ses relations régionales. *« Nous voulons donner un horizon à la Turquie »* explique un diplomate européen, qui ajoute : *« L'union douanière devrait favoriser les mouvements réformateurs et libéraux. »*

NICOLE POPE

BULGARIE

Les anciens communistes sont bien placés pour remporter les élections législatives

Six millions deux cent mille Bulgares sont appelés à se rendre aux urnes, dimanche 18 décembre, pour des élections législatives.

SOFIA

de notre envoyée spéciale

Rivé toute la journée au volant de sa vieille Lada, Vassil interroge ses clients les uns après les autres. Les réponses varient si peu qu'il en vient à se demander si les élections législatives du dimanche 18 décembre, les troisièmes depuis la chute du régime communiste de Todor Jivkov en 1989, ne seront pas annulées faute d'électeurs. Cet employé d'une entreprise de transports d'Etat, proche de la retraite, n'est pas vraiment surpris du peu d'enthousiasme manifesté pour ce scrutin. Lui-même ne sait toujours pas pour qui il va voter dimanche.

Il y a trois ou quatre ans pourtant, Vassil et son épouse n'auraient manqué pour rien au monde une manifestation de l'Union des forces démocratiques (UFD), la coalition anticommuniste. Mais après l'euphorie des premiers jours et l'espoir suscité par les *« Bleus »*, la déception s'est emparée d'une bonne partie de la population. Et, à cette déception est venu se greffer un sentiment d'insécurité de plus en plus perceptible en ces temps difficiles de transition, où le pays s'enlise dans une crise politique et économique. Exaspérés par *« l'incompétence de l'ensemble de la classe politique »* et accablés par les problèmes de la vie quotidienne, les Bulgares se détournent peu à peu de la politique.

Rien d'étonnant à cela lorsque leur pouvoir d'achat s'est encore effondré de 30 % en 1994, que la montée de la criminalité a atteint un seuil critique et que de graves pénuries d'eau frappent l'ensemble du pays. A Sofia, où vivent 1,2 des 8,5 millions d'habitants du pays, l'eau chaude a été coupée pour l'hiver et l'eau froide ne coule qu'un jour sur trois.

Rattraper le retard

Trois ans après le lancement de la réforme économique, les résultats se font toujours attendre en Bulgarie. Les gouvernements se sont succédé laissant aux anticommunistes, comme aux ex-communistes, l'opportunité de faire leurs preuves. Mais les deux grands blocs, celui du parti vainqueur des dernières élections d'octobre 1991, l'UFD, et celui des anciens communistes, le Parti socialiste bulgare (PSB), se sont essentiellement invectivés pendant cette campagne. Et ces querelles ont contribué à renforcer la lassitude de la population qui, après deux ans de paralysie de l'exécutif, avoue avoir perdu confiance dans la classe politique.

« Les élections de dimanche sont les plus importantes de l'histoire du pays, affirme cependant le rédacteur en chef du jeune quotidien sofiote, *Standart Mahim Mehar. Jamais la Bulgarie n'a été aussi proche de l'Europe et pour ne pas laisser passer cette chance, il faut trouver dès maintenant les forces politiques qui seront capables d'achever les réformes d'ici à la fin du siècle. » Ainsi l'enjeu principal du scrutin est la formation d'une majorité parlementaire capable de soutenir un gouvernement et de poursuivre les réformes nécessaires à la transition vers l'économie de marché. En clair, de rattraper le retard dans un pays où l'initiative privée représente, certes, déjà 30 % du PIB, mais où moins de 10 % des entreprises d'Etat ont été privatisées.*

Les épargnes retirées des banques

En dépit du manque de vigueur de cette campagne électorale, accentué par l'apparition de coalitions de dernière minute, la victoire des ex-communistes en Bulgarie semble acquise d'avance. L'homme de la rue tient toujours l'UFD pour responsable de sa profonde insatisfaction. Certes, la coalition anticommuniste avait, en octobre 1991, devancé le PSB mais seulement de 1 % et ne disposait que de quatre sièges d'avance. Quoi qu'il en soit, la plupart des sondages prévoient une forte désaffection de l'électorat de l'UFD, en particulier chez les jeunes et les entrepreneurs privés, qui pourrait, cette fois-ci, conduire à un écart de 10 % par rapport au PSB.

Si, objectivement, l'UFD ne peut pas porter toute la responsabilité du retard dans les réformes annoncées, ses divisions et l'attitude « trop revancharde », selon nombre d'intellectuels, du gouvernement UFD de Filip Dimitrov ont certainement affaibli les forces anticommunistes. Conscient des faiblesses de son adversaire, le PSB a joué sur son image de parti stable et fort, capable de régler les problèmes qui préoccupent le plus les Bulgares. Et en se donnant l'image d'un parti réformé proche du socialisme ouest-européen, avec, à sa tête, une nouvelle élite suffisamment jeune pour ne pas avoir de lien avec le régime communiste antérieur, le PSB entend s'imposer dimanche comme le parti *« sauveur »* de la Bulgarie, le *« parti des changements »* qui ramènera l'ordre dans une économie en déconfiture, combattra la criminalité et créera des emplois en relançant la production.

L'UFD et ses fractions dissidentes affirment cependant que le retour des communistes – qui, comme le dit le démocrate Stefan Savov, *« n'ont rien de comparables avec les Hongrois ou les Polonais puisqu'ils n'ont pas fait leur* mea culpa *et sont toujours staliniens »* – remettrait en question le processus de démocratisation et sonnerait le glas de la *« décommunisation »*. Les économistes, comme Rumen Avramov du Centre libéral de stratégies (CLS), craignent que le PSB ne tente une politique de relance et parie sur le protectionnisme. Cependant, *« ils seront, tôt ou tard, obligés de revenir sur leurs principes et de s'aligner sur les exigences du FMI »*, dit-il.

Une revanche électorale des communistes ne surprendrait pas une population qui semble avoir déjà retiré une partie de son épargne en devises des banques. Il paraît toutefois difficile pour le PSB d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé : obtenir la majorité absolue. Certaines coalitions, issues des scissions au sein des deux principaux blocs, pourraient passer la barre des 4 % et créer une alternative de centre droit ou de centre gauche qui permettrait de sortir du système bipolaire UFD-PSB et d'éviter une nouvelle paralysie de l'exécutif.

FLORENCE HARTMANN

HONGRIE : fin de la visite du premier ministre à Paris. – A l'issue de son premier voyage officiel en France, le premier ministre hongrois, Gyula Horn, a proposé, mercredi 14 décembre, que les citoyens français puissent se rendre en Hongrie avec une simple carte d'identité, comme il est d'usage à l'intérieur de l'Union européenne (UE). M. Horn, qui s'est entretenu avec MM. Mitterrand, Balladur et Juppé au cours de sa visite de vingt-quatre heures, est venu exposer les attentes de la Hongrie à la veille de la présidence française de l'Union européenne.

ROUMANIE : débat sur une motion de censure le 23 décembre. – Le débat sur une motion de censure, déposée mardi contre le gouvernement, aura lieu le 23 décembre, a annoncé, jeudi 15 décembre, la radio roumaine. La motion a été déposée par le Parti démocrate de l'ancien premier ministre, Petre Roman, alors que le gouvernement fait l'objet d'un mouvement de contestation sociale depuis huit jours dans la ville de Resita (ouest). Les six précédentes motions de censure contre le gouvernement ont toutes été repoussées. – *(AFP.)*

RUSSIE : Annulation du sommet des chefs d'Etat de la CEI à Alma-Ata. – Le sommet des chefs d'Etat de la Communauté des Etats indépendants (CEI), qui devait se tenir dans la capitale du Kazakhstan, Alma-Ata, le 23 décembre, a été annulé, a indiqué, jeudi 15 décembre, le service de presse du président kazakh. Ce report a été décidé en raison des *« circonstances actuelles »*, a souligné la même source, faisant ainsi allusion au conflit en Tchétchénie. Ce sommet, initialement prévu le 20 décembre, avait déjà été repoussé au 23 décembre la semaine dernière. – *(AFP.)*

EUROPE

IRLANDE

John Bruton dirigera un gouvernement de centre gauche

DUBLIN

de notre correspondant

Un terme a finalement été mis à la crise politique irlandaise qui durait depuis plus d'un mois. Un accord est intervenu jeudi 15 décembre à Dublin sur un gouvernement de coalition de centre gauche regroupant le parti Fine Gael de John Bruton, le Parti travailliste de Dick Spring et le Parti de la gauche démocratique (socialiste) de M. Proinsias de Rossa. M. Bruton, quarante-sept ans, a été nommé premier ministre et M. Spring premier ministre adjoint.

La crise avait été déclenchée par le retrait du Parti travailliste du gouvernement de coalition d'Albert Reynolds, leader du parti conservateur Fianna Fail, en raison de la nomination contestée de l'attorney général, Harry Whelehan, au poste de président de la Haute Cour.

Le successeur de M. Reynolds à la tête du parti Fianna Fail, Bertie Ahern, avait alors tenté de former un nouveau gouvernement avec le Parti travailliste. Mais les répercussions de l'affaire Whelelan ont continué à se faire sentir et, en fin de compte, les travaillistes ont été obligés de chercher des partenaires ailleurs.

Pour la première fois, le pouvoir a été transféré d'une administration à l'autre sans élections législatives auxquelles toutes les formations politiques ainsi que la majorité de l'électorat étaient opposées. Il s'agit de savoir maintenant si le nouveau gouvernement de M. Bruton réussira à accomplir son mandat jusqu'en 1997.

La nouvelle coalition marque un changement important sur la scène politique irlandaise, dominée traditionnellement par les deux grandes formations issues de la lutte pour l'indépendance au début du siècle, le Fianna Fail, nationaliste et fortement influencé par le conservatisme de l'Eglise catholique irlandaise, et le Fine Gael, plus modéré. La montée du Parti travailliste, qui, au dernier scrutin de 1992, avait emporté plus de 20 % des voix et 32 des 166 sièges au Parlement, comme l'irruption de petites formations ont bouleversé ces dernières années le paysage politique.

Un référendum sur le divorce en 1995

Pour la première fois depuis la fondation de l'Eire, le portefeuille des finances est occupé aujourd'hui par un travailliste, Ruairi Quinn, leader adjoint du parti. C'est aussi la première fois que le Parti de la gauche démocratique participe à un gouvernement. Il y a dix ans, il se déclarait de tendance marxiste. Et il avait, au début des troubles en Irlande du Nord, il y a vingt-cinq ans, une aile paramilitaire, l'IRA « officielle ». M. de Rossa, aujourd'hui chargé du portefeuille de la Sécurité sociale, avait été incarcéré en République d'Irlande dans les années 50 pour des activités clandestines.

Les trois formations se sont mises d'accord sur une politique qui comprend notamment un référendum sur le divorce en 1995, l'introduction d'une législation sur l'avortement dès que cela sera possible et des réductions d'impôts pour les plus bas salaires. L'influence des deux partis de gauche se fera également sentir sur d'autres questions épineuses, comme la privatisation des compagnies du secteur public ; il n'est pas sûr que le Fine Gail saura contenir leurs demandes d'augmentation des dépenses sociales.

L'économie du pays se porte bien, avec un budget en excédent pour la première fois depuis 1967 et un taux de croissance en 1994 au-dessus de 5 %. Le nouveau gouvernement bénéficie donc d'une marge de souplesse plus large que celle qu'avait son prédécesseur. Mais les milieux financiers sont inquiets de la remise en question des efforts réalisés ces vingt dernières années pour assainir les finances publiques.

Quant au processus de paix en Irlande du Nord dont Albert Reynolds a été un des architectes principaux, M. Bruton, en dépit de son hostilité souvent exprimée par le passé à l'égard de l'IRA et du Sinn Fein, a déclaré que son gouvernement poursuivrait le travail engagé. MM. Bruton et Spring, qui détient de nouveau le portefeuille des affaires étrangères, devaient rencontrer vendredi le président du Sinn Fein, Gerry Adams, qui n'a pas caché sa déception devant la chute du gouvernement de M. Reynolds et le départ du gouvernement du parti Fianna Fail.

JOE MULHOLLAND

Le nouveau cabinet

Le nouveau cabinet irlandais :

Premier ministre : John Bruton (Fine Gael)

Affaires étrangères, vice-premier ministre : Dick Spring (travailliste)

Finances : Ruairi Quinn (travailliste)

Affaires sociales : Proinsias de Rossa (gauche démocratique)

Justice : Nora Owen (Fine Gael)

Travail, industrie, commerce : Richard Bruton (Fine Gael)Environnement : Brendan Howlin (travailliste)

Défense et marine : Hugh Coveney (Fine Gael)

Agriculture et forêts : Ivan Yates (Fine Gael)

Tourisme et commerce : Enda Kenny (Fine Gael)

Energie, communications, transports : Michael Lowry (Fine Gael) Egalité et réforme : Mervyn Taylor (travailliste)

Arts, culture, affaires gaéliques : Michael D. Higgins (travailliste)

Santé : Michael Noonan (Fine Gael)

Education : Niamh Bhreathnach (travailliste).

SUISSE

Arrestation d'un policier soupçonné de renseigner Alger sur les islamistes

LAUSANNE

de notre correspondant

Le ministère public a confirmé, jeudi 15 décembre, l'arrestation, en début de semaine, d'un inspecteur de la sûreté genevoise et d'un ressortissant algérien, soupçonnés d'avoir fourni à l'Algérie des documents confidentiels sur les activités, en Suisse, de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Selon un porte-parole de la police genevoise, ces arrestations s'inscrivent dans le cadre de l'enquête ouverte après les révélations faites par l'hebdomadaire zurichois *Sonntagzeitung* sur la découverte d'un réseau islamiste de trafic d'armes à destination de l'Algérie.

L'inspecteur genevois, qui participait à une enquête sur l'ex-FIS, a reconnu avoir transmis aux responsablesalgériens un rapport secret ainsi qu'une liste de « contacts », a indiqué le ministère public. Il aurait agi *« de sa propre autorité et pour des motifs personnels »* selon le procureur de la Confédération, Carla del Ponte. A en croire des sources officielles, l'agent aurait été poussé par *« un souci d'efficacité »*, jugeant que le gouvernement algérien était mieux placé pour contrer les activités de l'ex-FIS en Suisse que les autorités helvétiques.

Présenté comme un chômeur, son comparse algérien a été inculpé d'espionnage pour avoir servi d'intermédiaire dans la livraison des documents. A en croire le procureur de la Confédération,les indiscrétions de l'inspecteur genevois ne seraient pas à l'origine des révélations du *Sonntagzeitung*. Celui-ci avait affirmé que la Suisse servait de plaque tournante à un trafic d'armes, d'explosifs et de matériel de transmission au profit de l'ex-FIS (*Le Monde* du 8 décembre).

JEAN-CLAUDE BUHRER

AFRIQUE

RWANDA

Kigali réclame l'envoi de « casques bleus » dans les camps de réfugiés

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondante

Le vice-président rwandais Paul Kagame estime que l'aide humanitaire internationale ne devrait plus être distribuée aux forces de l'ancien gouvernement qui se trouvent dans les camps de réfugiés au Zaïre.

De passage à New York, le général Kagame, qui est également ministre de la défense, s'est adressé au Conseil de sécurité des Nations unies pour demander que la communauté internationale *« définisse différentes catégories »* de réfugiés : *« Je ne vois aucune justification à l'aide aux milices qui sont en ce moment même en train de tuer et de terroriser la population*, a-t-il dit. *Pour bénéficier de l'aide humanitaire, ces gens-là devrait préalablement accepter de rendre leurs armes et de retirer leurs uniformes »*.

M. Kagame aimerait aussi que la distinction soit faite entre *« les anciens réfugiés »* – les Tutsis qui ont quitté le Rwanda apres 1959 – et les nouveaux, qui sont partis vers les pays voisins après la reprise de la guerre civile en avril.

Pour Paul Kagame, le renforcement de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) n'est pas nécessaire. Il estime, en revanche, que quelques trois mille « casques bleus » supplémentaires devraient être déployés dans les camps afin de rétablir la sécurité. *« La force de ces groupes de criminels à l'intérieur des camps de réfugiés est largement surestimée*, a-t-il affirmé, *on peut définitivement les désarmer et les déplacer »*.

Les Etats-Unis se sont déjà prononcés contre le renforcement de la MINUAR. Washington a même proposé que le maintien de l'ordre dans les camps soit confié à des agences privées de sécurité. Dans son dernier rapport sur les camps de réfugiés, le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, avait demandé au Conseil de sécurité d'autoriser le déploiement de quelques milliers de « casques bleus » dans les camps. Le Conseil n'a pris aucune décision à ce sujet.

« Où va-t-on les mettre ? »

Le vice-président rwandais a également expliqué que son gouvernement ne souhaitait pas *« le retour des criminels responsables du génocide »* mais que *« les autres, réfugiés légitimes, devraient rentrer chez eux »*. Selon des diplomates accrédités à l'ONU, le gouvernement de Kigali reste *« très partagé sur le retour des réfugiés »*. Ils considèrent que depuis la prise de Kigali par le Front patriotique rwandais (FPR) le 4 juillet, les nouvelles autorités ont encouragé le retour des Tutsis qui avaient quitté le pays depuis plusieurs décennies. *« Des milliers de Tutsis sont rentrés et ils se sont approprié les terres et les maisons de ceux qui venaient de fuir le pays. Si les nouveaux réfugiés rentrent, où va-t-on les mettre ? »*, s'interrogent-ils.

AFSANÉ BASSIR POUR

EN BREF

PROCHE-ORIENT : projet de création d'un centre de prévention des conflits. – Quarante pays participant aux négociations multilatérales sur le contrôle des armements au Proche-Orient sont convenus, jeudi 15 décembre, de créer un centre de prévention des conflits, qui aura son siège à Amman. Au terme d'une session de travail de trois jours à Tunis, les participants ne sont pas parvenus à un accord sur une déclaration de principe sur le contrôle des armements et la sécurité régionale, les pays arabes ayant insisté pour mentionner l'arme nucléaire afin d'amener Israël à adhérer au traité de non-prolifération. – *(AFP.)*

CHINE : neuf opposants condamnés à des peines de prison. – La justice chinoise a condamné, vendredi 16 décembre, neuf activistes politiques à des peines allant jusqu'à vingt ans de prison pour crimes contre-révolutionnaires et a renoncé à en poursuivre cinq autres, a-t-on appris auprès des familles. Hu Shigen, un professeur d'université de trente-huit ans, a été condamné à la peine la plus lourde pour *« diffusion de propagande contre-révolutionnaire »*. La plupart des accusés avaient été arrêtés en mai et juin 1992 pour constitution de trois mouvements clandestins et impression de tracts politiques. – *(Reuter.)*

PAKISTAN : huit morts lors de nouvelles violences à Karachi. – Huit personnes ont été tuées, jeudi 15 décembre, à Karachi, lors d'échanges de coups de feu, ce qui porte le bilan des victimes de la violence dans la capitale financière et industrielle du Pakistan à 78 morts depuis le début décembre. Plus de 630 personnes ont été tuées à Karachi depuis le début de l'année, lors d'incidents opposant musulmans extrêmistes sunnites et chiites, ou lors d'affrontements entre migrants venus de l'Inde et autochtones du Sind, la province de Karachi. Le premier ministre, Benazir Bhutto, a accusé, jeudi, les services secrets indiens de fomenter les troubles. – *(AFP.)*

SINGAPOUR : trois étrangers exécutés pour trafic de drogue. – Une femme de Hongkong et deux Thaïlandais, condamnés pour trafic de drogue, ont été exécutés à Singapour, vendredi 16 décembre. Ces vingt dernières années, plus de 80 trafiquants ont été condamnés à mort et pendus à Singapour. Près de la moitié d'entre eux étaient d'origine étrangère. La dernière exécution d'un étranger, pour trafic d'héroïne, remonte au 23 septembre dernier : un homme d'affaires hollandais avait été pendu en dépit de nombreux appels internationaux à la clémence. – *(AFP.)*

AFRIQUE

LIBÉRIA

Des combats près de Monrovia ont fait une cinquantaine de morts

Une cinquantaine de personnes, dont des femmes et des enfants, ont été tuées dans les combats qui ont éclaté dans la nuit de mercredi 14 à jeudi 15 décembre, dans la banlieue de Monrovia. Les corps des victimes, dont beaucoup étaient brûlés et démembrés, ont été enterrés, jeudi en fin d'après-midi, dans une fosse commune creusée près du centre de la capitale.

Au cours d'une conférence de presse, le commandant en chef de la Force africaine d'interposition (ECOMOG), le général nigérian John Inienger, a accusé *« le Front national patriotique* [NPLF, de Charles Taylor] *et ses collaborateurs à Monrovia »* d'avoir lancé une attaque nocturne contre des quartiers de Paynesville, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Monrovia. Il a affirmé que les combats avaient cessé et que l'ECOMOG avait repris le contrôle de la situation.

Le commandant en chef de l'ECOMOG a mis en garde *« ceux qui veulent faire capoter la paix que tous les Libériens appellent de leurs vœux ». « Ils devront combattre l'ECOMOG, nous n'allons pas croiser les bras et regarder la situation se détériorer »*, a-t-il averti. Il a également affirmé qu'*« au cours des deux dernières semaines, les combattants du NPLF ont infiltré des zones contrôlées par l'ECOMOG »*. Les troupes de Charles Taylor ont notamment attaqué *« au mortier et à la roquette »* des positions de la Force interafricaine à 35 kilomètres au nord-est de Monrovia, a-t-il précisé.

Jeudi, Charles Taylor a reconnu sur les ondes de la BBC avoir lancé une opération militaire, dite *Grasshopper* (sauterelle), en riposte aux revers subis en septembre, notamment la perte de son quartier général de Gbarnga, tombé aux mains de factions rivales. Depuis son déclenchement en décembre 1989, la guerre a fait plus de 150 000 morts et contraint 80 % des 2,5 millions de Libériens à l'exil ou à l'exode vers Monrovia. – *(AFP.)*

TOGO

Le Parlement vote une amnistie politique

L'Assemblée nationale togolaise a adopté, jeudi 15 décembre, un projet de loi d'amnistie générale présenté par le gouvernement. Cette mesure, adoptée par les 43 députés de la mouvance présidentielle (les représentants de l'opposition boycottent les travaux du Parlement), concerne *« tous les actes d'assassinat, tentatives d'assassinat, groupements de malfaiteurs* [...] *perpétrés à l'occasion des agressions du 25 mars 1993 et des 5 et 6 janvier 1994 »*, référence aux attaques dont avait alors fait l'objet la résidence du président Gnassingbé Eyadéma. Sont également amnistiées *« toutes les infractions à caractère ou d'inspiration politique commises avant le 15 décembre 1994 »*.

Le vote de cette amnistie intervient après la visite au Togo du ministre français de la coopération, Bernard Debré. Celui-ci avait déclaré lors de son passage à Lomé, le 11 décembre, que cette mesure était nécessaire pour relancer l'aide de l'Union européenne, suspendue depuis février 1993. – *(AFP.)*

BURUNDI : Bernard Debré attendu à Bujumbura. – Le ministre français de la coopération se rendra au Burundi, le 19 décembre, pour une visite de deux jours. M. Debré devrait rencontrer le président Sylvestre Ntibantunganya et le premier ministre, Anatole Kanyenkiko. Cette visite intervient alors que les tensions entre Hutus et Tutsis, provoquées par l'élection du président de l'Assemblée nationale, restent très vives (*le Monde* du 15 décembre). – *(AFP.)*

CENTRAFRIQUE : référendum constitutionnel le 28 décembre. – La nouvelle Constitution, approuvée en octobre par les Assises nationales de la concertation, sera soumise à l'approbation de la population lors d'un référendum organisé le 28 décembre. Ce texte consacre *« les principes de la démocratie, du multipartisme, de l'Etat de droit, des droits de l'homme et de la laïcité »*. Les mesures de décentralisation introduites dans la Constitution à la demande du président Ange-Félix Patassé ont suscité l'inquiétude de l'opposition dirigée par l'ancien président André Kolingba. – *(AFP.)*

COTE D'IVOIRE : le président gracie trois journalistes emprisonnés. – Abou Dramane Sangaré et Souleymane Senn, directeur de la rédaction et journaliste au quotidien d'opposition *la Voie*, ainsi que David Deliwa Gogbé, directeur de l'hebdomadaire *le Changement*, devaient être libérés, vendredi 16 décembre, à la suite d'une grâce présidentielle concernant deux mille détenus. Les journalistes de *la Voie* avaient été condamnés en avril pour incitation à la violence et trouble de l'ordre public. David Deliwa Gogbé était emprisonné depuis mai pour diffamation. – *(AFP.)*

OUGANDA : les élections législatives sont reportées. – Initialement prévues en janvier 1995, les élections législatives ont été reportées à la fin de l'année, a annoncé jeudi 15 décembre le quotidien gouvernemental *New Vision*. *L'Assemblée constituante a prolongé de six mois son mandat et la promulgation de la nouvelle constitution est désormais prévue en juin 1995. Ce texte devrait prévoir l'instauration du multipartisme, un système auquel le président Yoweri Museveni reste fermement opposé (le Monde* du 16 décembre). – *(AFP.)*

SOMALIE : les combats à Mogadiscio ont fait cent morts et plus de trois cents blessés. – Les combats entre clans rivaux, qui ont eu lieu la semaine dernière dans les quartiers sud de Mogadiscio, ont fait cent morts et plus de 300 blessés, a indiqué, jeudi 15 décembre, le porte-parole des Nations unies en Somalie. Un « casque bleu » a été tué et neuf autres blessés (*le Monde* du 14 décembre). Le porte-parole a précisé que de nombreuses familles ont fui pour chercher refuge dans la région de Shabelle, au nord de Mogadiscio. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

M. Clinton veut regagner les faveurs des classes moyennes



Au cours d'une allocution télévisée d'une dizaine de minutes, prononcée dans le bureau ovale de la Maison Blanche, le président Clinton a cherché à séduire à nouveau les classes moyennes en proposant, notamment, un programme de réduction d'impôts.

WASHINGTON

de notre correspondant

A-t-il repris l'initiative, trouvé les mots pour remobiliser un électorat démocrate encore sous le choc du désastre des élections au Congrès, le 8 novembre dernier ? A-t-il fait passer un « message » politique qui corresponde à ses promesses de 1992, et tienne compte de la leçon de 1994, et qui pourrait remettre sur les rails une présidence sérieusement affaiblie ? Bref, Bill Clinton est-il apparu « consolidé » après un sérieux passage à vide et, surtout, déterminé à affirmer son leadership dans un environnement politique devenu hostile ?

Tels étaient, en tout cas, les défis que le président américain devait relever, jeudi soir 15 décembre, dans une allocution retransmise par toutes les chaînes de télévision, et que la presse américaine avait, par avance, qualifiée de *« décisive »*. Le risque était, sans doute, de trop attendre de ce premier discours politique présidentiel depuis le raz-de-marée républicain du 8 novembre.

La « mauvaise graisse » bureaucratique

D'autant que la stratégie de M. Clinton était connue et disséquée à l'avance. Elle se concentrait sur un objectif unique : courtiser les Américains appartenant aux classes moyennes. Ce sont eux qui avaient apporté leur soutien au candidat démocrate il y a deux ans et qui l'ont abandonné à mi-mandat. Ils sont aujourd'hui *« déçus, frustrés et même en colère »*, comme l'a reconnu M. Clinton, à cause de cette *« nouvelle économie »* qui réduit le chômage mais n'améliore pas le niveau de vie de tous. Le président se propose donc de regagner les faveurs de l'Amérique grâce à une *« déclaration des droits de la classe moyenne »* qui prendrait la forme d'allégements fiscaux, lesquels, a-t-il assuré, seront intégralement financés par des économies budgétaires.

Ce défi de l'équilibre des finances publiques, Bill Clinton le lance à un Parti républicain dont les propositions sont nettement plus dispendieuses que les siennes, et il demandera au nouveau Congrès d'approuver son programme. En même temps, le président s'engage à supprimer la « mauvaise graisse » de la lourde machine bureaucratique qu'est devenu le gouvernement fédéral, en rognant systématiquement les dépenses inutiles. D'un côté, une réduction d'impôts en faveur des laissés-pour-compte de la reprise américaine ; de l'autre, une offensive contre le *Big Government*, cette nébuleuse politico-administrative que les électeurs associent au « sérail washingtonien », et dont le rejet a entraîné la défaite des démocrates en novembre.

En choisissant cet axe politique comme stratégie de reconquête pour les deux années qui le séparent de l'élection présidentielle de 1996, M. Clinton s'est volontairement placé sur le même terrain électoral que les républicains. L'allégement de la pression fiscale et le transfert d'une partie des compétences du gouvernement fédéral au profit des Etats se placent, en effet, au premier rang des priorités du « Contrat avec l'Amérique », le nouveau programme du Grand Old Party.

Le plan de M. Clinton est articulé en quatre propositions : un crédit d'impôt de 500 dollars sera accordé pour chaque enfant de moins de treize ans dont la famille dispose d'un revenu annuel inférieur à 60 000 dollars ; en outre, les familles dont le revenu ne dépasse pas 100 000 dollars pourront déduire de leur revenu imposable jusqu'à 10 000 dollars par an pour frais d'études universitaires ; elles pourront également profiter d'une déduction fiscale de 2 000 dollars par personne, laquelle permettra d'alimenter un fonds individuel de retraite ; enfin, une réforme de la formation professionnelle devrait permettre de verser directement des « chèques-formation » aux bénéficiaires.

Ces mesures devraient coûter quelque 60 milliards de dollars sur cinq ans à l'Etat, et être financées à la fois par des économies budgétaires dans plusieurs ministères (notamment l'énergie, le transport et le logement) et par la privatisation de certains services, comme le contrôle aérien ou la gestion des réserves de pétrole.

A première vue, il semble difficile aux républicains de contester le bien-fondé de ces dispositions, d'autant que la nouvelle majorité envisage une baisse de la fiscalité dont le coût serait deux fois plus élevé. M. Clinton a assuré qu'il n'est pas question d'écorner le régime de retraite et celui de l'assurance médicale des personnes âgées, ni envisageable d'accroître le déficit budgétaire, comme le prévoit le programme républicain. Il a rappelé que le déficit budgétaire a été réduit de 700 milliards de dollars depuis deux ans, alors que son montant avait quadruplé au cours des douze années précédentes, sous administration républicaine.

Retrouver une virginité politique

Au passage, M. Clinton a souligné que 5 % seulement de l'impôt sur le revenu sert à financer l'aide sociale et l'aide étrangère (deux secteurs qui sont menacés par le programme républicain), alors que 28 % du produit de cet impôt finance la dette de l'Etat. Bref, d'un côté la rigueur budgétaire avec les démocrates, de l'autre des « dérapages » inéluctables si jamais les propositions du Grand Old Party étaient approuvées par le Congrès. Se défendant, avec une force de conviction toute relative, de nourrir la moindre arrière-pensée électoraliste, le président américain a semblé vouloir retrouver une sorte de virginité politique : cet allégement d'impôt en faveur de la middle class est en effet celui qu'il avait promis lors de sa campagne électorale de 1992, et auquel, par la suite, il avait préféré la lutte contre le déficit des finances publiques.

S'agissant de l'attitude qu'il adoptera face aux initiatives de la nouvelle majorité républicaine, le président a ainsi résumé les critères qui le détermineront : *« Cette idée accroît-elle les revenus et les chances de la classe moyenne ? Renforce-t-elle des valeurs comme la famille, le travail, la responsabilité et la communauté ? » « Ma règle pour les deux prochaines années sera « la Nation d'abord, la politique politicienne en dernier »*, a-t-il encore ajouté en espérant bénéficier d'une même ouverture d'esprit de la part des républicains.

Compte tenu de la détermination dont font preuve ces derniers pour reconquérir la Maison Blanche, il semble peu probable qu'un tel gentlemen's agreement puisse durer longtemps. Les Américains, pour leur part, se voient proposer un plan d'action limité, qui répond aux souhaits de la classe moyenne, mais qui emprunte beaucoup aux recettes du programme républicain. C'est en ce sens que le pari de M. Clinton reste aléatoire : le *Wall Street Journal* rappelait récemment un commentaire de l'ancien président Harry Truman, selon lequel entre un vrai et un faux républicain, les Américains choisiront toujours le premier...

LAURENT ZECCHINI

PÉROU : l'épouse du président Fujimori demande le divorce. – M Susana Higuchi, épouse du président Fujimori, a annoncé jeudi 15 décembre qu'elle avait engagé une procédure en divorce et demandé au Vatican d'annuler son mariage religieux. Il s'agit d'un nouvel épisode de la crise « politico-matrimoniale » qui a éclaté officiellement au mois d'août lorsque M Fujimori a dénoncé une loi l'empêchant de se présenter à une élection présidentielle. Elle avait quitté le domicile conjugal et accusé plusieurs ministres d'être corrompus. – *(AFP.)*

Affrontements meurtriers entre l'armée et le Sentier lumineux. – En moins de vingt-quatre heures, des combats entre l'armée péruvienne et l'organisation maoïste du Sentier lumineux ont fait plus d'une trentaine de morts, selon un bilan fourni par les forces armées jeudi 15 décembre. Quatorze soldats et six civils ont été tués dans une embuscade dans la région d'Aguaytia, au nord-est du pays. Quelques heures plus tard, onze guérilleros du Sentier étaient tués lors d'un combat avec une patrouille de l'armée dans la même région. – (AFP.)

ARGENTINE : vers l'armée de métier. – Le Sénat a adopté, mercredi 14 décembre, le projet de loi supprimant la conscription obligatoire et établissant le principe du volontariat. Le projet d'armée de métier avait été lancé par le président Carlos Menem pour endiguer une vague d'indignation populaire après l'assassinat d'un conscrit dans une garnison du sud du pays. – (AFP.))

COLOMBIE : enlèvement de deux ingénieurs suédois. – Deux ingénieurs suédois travaillant dans le nord de la Colombie ont été enlevés, mercredi 14 décembre, par des hommes armés. On ignore l'identité des ravisseurs et aucune revendication n'a pour l'instant été formulée. – *(AFP.)*

Les nouveaux tourments des petits peuples du Caucase

Cinquante ans après les déportations décidées par Staline, les Tchétchènes sont de nouveau face aux troupes russes

Une intervention russe effectuée au centre du Nord-Caucase est perçue autrement qu'elle le serait *ailleurs*. Quel que soit l'objectif de Moscou, l'« encerclement » de Grozny, avec l'entrée massive de troupes russes en Tchétchénie et, au passage, en Ingouchie, ne peut que bouleverser la situation des forces en présence. Auparavant, celle-ci était très claire. Une partie importante de la population tchétchène conteste de plus en plus violemment l'autoritarisme du président Doudaev. L'affrontement avec Khasboulatov, le chef de l'opposition, tourne à la guerre civile. La majorité se montre hostile à Doudaev ; pourtant, et c'est là un facteur décisif, rares sont les Tchétchènes qui remettent en cause le principe de l'indépendance, même parmi les partisans de Khasboulatov.

Les voisins ingouches, si proches des Tchétchènes linguistiquement (ils se comprennent) et culturellement, avaient choisi une tout autre voie. Détachés de la Tchétchénie, ils se sont proclamés autonomes et ont rejoint la Fédération russe. Jusqu'à maintenant, donc, ils se montraient farouchement opposés à Doudaev et à son régime. En somme, le président rebelle n'était entouré que de forces hostiles.

Mais, en quelques jours, la situation s'est renversée. En Tchétchénie même, d'abord. En présence des troupes russes, tous ont rejoint Doudaev, même les opposants déclarés : *il n'y a plus* qu'une seule force, dirigée contre les intrus. Au dehors, les Ingouches ont pris parti contre les troupes russes, sur le terrain, d'abord, en leur résistant, puis officiellement, leur président apportant son soutien public à Doudaev lui-même. Les voisins de l'Est, les peuples du Daghestan, qui relève pourtant de la Fédération russe, s'apprêtent eux aussi à résister et apportent leur aide. Et lorsque Doudaev lance un appel à tous les Caucasiens, y compris aux Circassiens, vers l'ouest, ce n'est nullement fanfaronnade : il a toutes les chances, au contraire, d'être entendu, pour peu que la pression russe s'accentue.

Que s'est-il passé ? Il faut se garder d'exagérer le rôle de l'islam, qui ne suffit pas, en ces régions précisément, à jeter les guerriers au combat. C'est même exactement l'inverse : comme le *montre le passé tout entier du* Nord-Caucase, c'est l'état de guerre qui relance la religion et lui donne un poids qu'elle n'a pas par elle-même.

Mieux vaut s'en remettre aux Tchétchènes eux-mêmes, qui ont prévenu la Russie à plusieurs reprises : si vous nous envahissez, vous vous trouverez engagés dans une nouvelle « guerre du Caucase », beaucoup plus longue et éprouvante que celle d'Afghanistan. On aurait tort de prendre cette mise en garde à la légère. Elle révèle le phénomène essentiel de la période en cours : à tort ou à raison, le Caucase vit présentement un véritable retour de l'histoire. Tel est du moins le sentiment profond des acteurs caucasiens du drame. C'est pourquoi la marche des troupes de Moscou sur la Tchétchénie est



SERGEI TITERIN/REUTER-MAXPPP

A Moscou, des communistes orthodoxes brûlent symboliquement le décret de Boris Eltsine ordonnant l'entrée des troupes russes en Tchétchénie.

interprétée par référence aux leçons du passé. Pour l'avoir éprouvé deux fois en cent cinquante ans, les Caucasiens savent maintenant qu'une invasion russe peut aboutir à leur propre anéantissement.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ces peuples étaient restés à l'abri de tout asservissement, avec un territoire pratiquement inviolé, gardant intactes leurs langues et leurs cultures. Mais ensuite, l'Empire russe les a peu à peu repoussés jusqu'à la chaîne du Caucase. A partir de 1829, la pression se transforme en une véritable guerre d'invasion : elle allait durer trente ans au Daghestan et en Tchétchénie, cinq ans de plus à l'ouest, où les Circassiens ont tenu seuls jusqu'en 1864. C'est à la faveur de cette guerre que la plupart de ces peuples se firent musulmans, les Tchétchènes à la fin du XVIIIe siècle, les Ingouches au milieu du XIXe siècle. A partir de 1850, tous combattaient non plus seulement pour leur liberté, mais simplement pour le maintien de leur culture et leur propre survie physique.

L'invasion russe

Car c'est alors que le Caucase fit l'expérience de la conquête russe par le vide : les Ingouches et *les Tchétchènes* se virent refoulés dans les hautes montagnes ; beaucoup périrent, beaucoup durent s'exiler en Turquie, par dizaines de milliers. Leurs terres, désertes, furent aussitôt livrées aux « colons » russes et cosaques. Pour les Circassiens, à l'ouest, l'occupation eut des conséquences terribles et sans retour : la moitié de la population, un million au moins, disparut de la carte, massacrée, déportée, expulsée. D'immenses espaces vides *s'ouvrirent* alors aux colons de toute origine, mais slaves pour la plupart.

Il faut garder à l'esprit ce grand bouleversement, ce ravage de la terre caucasienne : sinon, on ne saurait ni comprendre ni, surtout, évaluer ce qui se passe actuellement au Caucase. Car personne, jamais, n'a rien oublié, ni les Caucasiens, ni même, pour une part, les Russes. Les traditions des peuples autochtones restent tout imprégnées de la guerre passée et de ses hauts faits, de son désepoir, aussi. Les épopées qui les célèbrent vivent encore chez les Circassiens, les Ingouches et les Tchétchènes. Davantage que le souvenir, l'idée, le modèle d'une destruction complète de leur culture et de leur existence physique reste présente, liée, bien sûr, à l'image de l'invasion russe. Et ce modèle obsédant, toujours disponible, peut prendre corps à la première occasion : c'est le cas aujourd'hui.

Mais les Ingouches et les Tchétchènes ont connu pire encore, voilà cinquante ans tout juste, entre 1943 et 1945. Un destin cruel – mais est-ce seulement le destin – a voulu que ce soit précisément en cette année 1994 que les troupes russes reçoivent l'ordre de « prendre » Grozny, la capitale, c'est-à-dire, en fait, d'envahir la Tchétchénie et, au passage, la voisine Ingouchie, qui n'en peut mais. Car cette date, celle d'un tragique anniversaire, pèse lourd dans la mémoire nord-caucasienne.

Voilà un demi-siècle, en 1944, les forces militaires du KGB *« encerclaient » déjà Grozny*, et tout le pays tchétchène-ingouche, comme on disait alors. La suite est connue, maintenant tout au moins : les Ingouches, en totalité, les Tchétchènes, en grand nombre, *furent « déplacés » au Kazakhstan*. Il s'agissait bel et bien d'une déportation en masse : vieillards, femmes et enfants, nul n'y échappait. Certes, les survivants ont été depuis « réhabilités », en 1956, et beaucoup sont revenus dans leur pays. *Mais chacun en reste encore* marqué, profondément, à jamais.

On comprend dès lors que les Ingouches se soient ralliés soudain à la cause de Doudaev. Cela vaut aussi pour le reste des Caucasiens du nord : les Daghestanais ont déjà répondu, et, à l'ouest, les descendants des massacrés, des déportés, des expulsés de 1864 entendront très vite l'appel, non pas à la guerre sainte, qui n'est pas de mise dans leur culture, mais simplement à la résistance pour la survie.

Il n'entre sans doute pas dans les projets russes de détruire la Tchétchénie, mais aujourd'hui, c'est bien ainsi que les Caucasiens vivent l'intervention militaire.

Beaucoup de soldats russes, sur le terrain, l'ont déjà compris. Et il serait bon que les responsables, à Moscou, en fassent autant. Mais il est fort possible aussi que les dirigeants russes aient déjà tenu compte de tout cela dans leur calculs politiques et *stratégiques*.

L'intervention militaire brutale en Tchétchénie aurait alors le motif profond que voici : démontrer que la Russie d'Eltsine est elle aussi capable, comme celle des tsars, comme l'URSS stalinienne, de mener une guerre de destruction au Caucase. Si tel est le secret de l'opération, on comprend et le choix du lieu et celui de l'année : en Tchétchénie-Ingouchie, 1994, cinquante ans après les déportations de masse.

GEORGES CHARACHIDZÉ,
professeur à l'Ecole des langues orientales et à l'Ecole pratique des hautes études.

BIBLIOGRAPHIE

Vases communicants

« L'UNION EUROPÉENNE : OUVERTURE A L'EST ? »
de Françoise de La Serre, Christian Lequesne et Jacques Rupnik. Collection « Politique d'aujourd'hui », PUF, 190 p., 142 F.

Le livre de Françoise de La Serre, Christian Lequesne et Jacques Rupnik, consacré à l'ouverture de l'Union européenne vers l'Est, tombe à point après le Conseil européen d'Essen qui a tenté de dégager une stratégie de rapprochement *vis-à-vis des pays d'Europe cen*trale et orientale (PECO). *« Le défi de l'Est oblige en tout cas l'Union à repenser son mode de construction (économie-politique-sécurité) et à l'adapter à la nouvelle donne du continent (« différenciation », construction « à géométrie variable »). Etendre la démocratie à l'Autre Europe, voilà au moment où elle doute d'elle-même le défi et la raison d'être de l'Union. Même si on le voulait, on ne pourrait reconstruire un Mur de l'indifférence ou de la peur. L'Europe d'aujourd'hui est celle des vases communciants »*, écrivent ces chercheurs du Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

Les auteurs examinent point pas point les difficultés politiques, institutionnelles ou économiques qui s'amoncèlent sur la route de l'Union européenne dans son ouverture vers l'Est. Ils relèvent que, cinq ans après la chute du régime soviétique, *« c'est la désillusion alliée au pragmatisme qui l'emportent dans l'attitude des Européens du Centre-Est envers l'Union européenne »*. Du côté des puissances de l'Ouest, la *réponse aux espoirs de l'Est est « restée très en deçà des attentes de* [ses] *voisins de l'Est »*.

Pour sortir d'une certaine apathie, l'Union européenne a peu de chance de trouver le *salut dans une belle construc*tion institutionnelle qui « rationaliserait » son mode de fonctionnement. Plus que jamais pragmatisme et esprit d'adaptation devront être les « mamelles » de la future Union : *« La recherche de cohérence n'est-elle pas précisément une ambition européenne singulièrement dépassée dans le système international de l'après-guerre froide ? La réponse à cette question est assurément oui, si l'on considère que la disparition de la division Est-Ouest a sonné le glas des modèles institutionnels unidimensionels et en quête d'achèvement au profit d'une multiplicité de processus dont la principale fonction consiste désormais à surmonter les ambivalences et à accommoder les différences nées de la désorganisation du continent. En acceptant ce constat, on arrive à la conclusion que l'Union européenne est condamnée à demeurer une entreprise politique* sui generis *et inachevée, évoluant au gré d'un enchaînement de compromis pragmatiques. »*

P. S.

▶ ***Signalons également** la parution d'un très pédagogique ouvrage* ***l'Union européenne,*** *de Jean-Luc Mathieu, dans la collection « Que sais-je ? », PUF, 128 p.*

Un programme d'action linguistique et culturelle

Paris propose à ses partenaires de défendre la francophonie

L'idée est aujourd'hui généralement admise, au moins en France, selon laquelle le rôle international du français et l'avenir même de la francophonie vont se jouer en Europe autant sinon plus qu'à Abidjan, Casablanca, Port-au-Prince ou Montréal. Aussi, depuis plusieurs mois, en prévision de la présidence française à Bruxelles durant le premier semestre 1995, les services de MM. Lamassoure et Toubon travaillaient-ils à un programme d'action linguistique et culturelle que la France va s'efforcer de faire avaliser par ses partenaires. Le ministre des affaires européennes et son collègue de la culture l'ont présenté, mercredi 14 décembre, au cours d'une conférence de presse.

La première de ces mesures, qui n'a guère suscité que quelques piques britanniques sur *« l'activisme francophone »* de Paris, se réclame cependant de l'accord Pompidou-Heath de 1972 sur *« la formation au français des agents de nouveaux membres de la Communauté »*, à l'époque le Royaume-Uni. Aujourd'hui, il s'agit de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède, dont huit cents hauts fonctionnaires européens devraient, d'ici à 1999, sous la responsabilité française, chez eux ou en France, être initiés au français ou perfectionnés dans cette langue. Cette opération a d'ailleurs déjà été engagée ces derniers mois sans plus attendre et elle semble avoir reçu un accueil favorable de la part des trois premiers Etats intéressés.

Les deux autres principales propositions de Paris concernent les idiomes de travail au sein des institutions européennes et l'enseignement des langues étrangères dans les pays membres. Sur le premier point, les Français proposent que les neuf et bientôt onze langues des Etats participants restent *« officielles »* mais que les idiomes de travail soient réduits, comme par exemple à l'Office européen des marques, à quatre ou cinq langues qui pourraient être l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et l'italien.

Ce n'est pas tant le coût de la traduction que les complications techniques – la réunion de quinze ministres mobilise trente-trois interprètes susceptibles de satisfaire à cent dix combinaisons linguistiques – qui font sentir la nécessité d'une limitation des parlers utilisés.

L'apprentissage de deux idiomes

Le troisième domaine sur lequel la présidence française voudrait peser est l'apprentissage des langues à l'école. Actuellement, seules deux des quinze nations de l'Union européenne, le Danemark et le Luxembourg, dispensent obligatoirement deux idiomes *étrangers à leurs collégiens*. Se basant sur l'article 126 du traité de Maastricht, les Français ont l'intention de favoriser le plurilinguisme en proposant une convention par laquelle les gouvernements s'engageraient à faire apprendre deux langues aux enfants. Cette mesure devrait bénéficier en particulier au français.

A l'issue de la conférence de presse des deux ministres, le secrétaire général du Haut Conseil, Stelio Farandjis, a présenté *l'édition 1994-1995 de l'Etat de la francophonie dans le monde*, véritable bible en la matière avec une foule de données nouvelles sur la place du français en particulier en Europe (« La Documentation française », 570 p., 150 francs).

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

L'élection présidentielle en France et les relations avec Bonn

Chers Allemands

Suite de la première page

Pourtant le candidat et le premier ministre ont fait assaut de bonne volonté pour souligner le rôle essentiel de l'entente franco-allemande. Chacun, le jour même d'un déplacement à Bonn, a publié un article dans *le Monde* pour appeler au renforcement de cette coopération. Encore Jacques Chirac a-t-il eu le bon goût – qui avait échappé à Edouard Balladur – de donner aux Allemands communication de son texte avant qu'il soit dans les kiosques.

Quoi qu'il en soit, les milieux dirigeants de Bonn ont besoin d'être rassurés. Au-delà des plus ou moins grandes sympathies personnelles, les relations franco-allemandes traversent une période de doute liée à des facteurs conjoncturels (l'élection présidentielle), mais aussi à des interrogations plus profondes sur l'engagement européen des deux partenaires. Avec le texte Schäuble-Lamers –sur le « noyau dur » –, les Allemands ont lancé un appel à la France en faveur d'une Europe plus intégrée, d'une union politique allant au-delà de quelques aménagements institutionnels. Ils ont mis les pieds dans le plat en parlant d'Europe fédérale, d'abandons de souveraineté, de supranationalité accrue. La réponse française, qui s'est fait attendre, a été tiède, cacophonique.

Ces divergences ne sont pas nouvelles. Le mot « fédération » interprété différemment des deux côtés du Rhin est un chiffon rouge agité sous le nez des gaullistes. Quand les Allemands veulent une extension des pouvoirs du Parlement européen, les Français proposent un renforcement des contrôles par les parlements nationaux ; quand les premiers veulent transformer la Commission en véritable gouvernement de l'Union, les seconds mettent l'accent sur le rôle du Conseil européen et de la coopération intergouvernementale.

Les Allemands veulent jeter les bases d'une véritable Union politique à l'occasion de la conférence de 1996 ; les Français souhaitent une simple adaptation des institutions existantes aux contraintes d'un nouvel élargissement.

Un double risque

On pourrait citer d'autres exemples de conceptions divergentes avec lesquelles Paris et Bonn vivent depuis des décennies et qui n'ont pas empêché leur coopération de s'approfondir et l'intégration européenne d'avancer. La question est de savoir si l'heure de vérité n'approche pas ; si ces divergences, acceptables aussi longtemps que la construction européenne était adolescente et la menace soviétique contraignante, ne doivent pas être résolues pour que l'Union européenne devienne une véritable puissance parlant d'une même voix sur les affaires du monde.

La réponse ne va pas de soi. En voulant « remettre à plat » les relations franco-allemandes comme l'avait déjà proposé Alain Juppé avant même le retour de la droite au pouvoir en 1993, on risque de gratter des plaies mal fermées et d'insister sur des malentendus tacitement acceptés. En faisant comme si de rien n'était, comme si les bases du « contrat de mariage » de 1963 n'avaient pas fondamentalement changé depuis 1989, comme si l'Allemagne réunifiée était encore à la recherche d'une caution française, on risque de s'enfoncer dans une impasse, de mener l'UE à l'échec et de laisser croire aux uns et aux autres qu'il existe une solution de rechange à l'intégration européenne.

Dans son texte sur l'Europe, le groupe parlementaire CDU-CSU a évoqué, sous forme d'avertissement, l'existence de cette alternative : si la France ne répondait pas aux attentes de l'Allemagne, celle-ci n'aurait d'autre recours que de revenir à sa politique traditionelle à l'Est qui a contribué à deux catastrophes européennes en un siècle. *« Le danger*, précise Karl Lamers, porte-parole du groupe pour la politique étrangère et co auteur du document, *ce n'est pas l'alternative, c'est l'illusion qu'il en y a une »*.

Illusion, car l'Allemagne n'aurait rien à gagner d'une réorientation de sa politique et de son économie vers l'Est, de la recherche d'une alliance avec une Russie affaiblie et imprévisible. C'est pourquoi certains observateurs pensent que la véritable politique de rechange à l'entente avec la France et à l'intégration européenne ne réside pas seulement dans l'orientation vers l'Est, mais dans le couplage de ce redéploiement et d'un resserrement des liens avec les Etats-Unis.

Partenariat privilégié avec Washington ?

Ce partenariat privilégié, qui a été offert à plusieurs reprises aux Allemands par les présidents Bush et Clinton et auquel le chancelier Kohl a répondu avec une réserve digne d'être notée, permettrait à la RFA – selon cette analyse – de distendre ses liens avec l'UE, regarder à nouveau vers la Mitteleuropa, sans abandonner « l'ancrage à l'Ouest » dont les Américains seraient alors les garants. Si tant est que cette politique de rechange ait eu jamais une réalité, les initiatives américaines changeantes à propos de la Bosnie ou de l'élargissement de l'OTAN vers l'Est qui a conduit au fiasco de la CSCE à Budapest ne l'ont pas rendue très attrayante. Le grand partenariat avec les Russes souhaité par Bonn a été mis à mal par les propositions irréfléchies de Washington tandis que le refus d'être présent sur le terrain dans l'ex-Yougoslavie jetait un doute sur la crédibilité de l'engagement américain dans la sécurité de l'Europe. Sans doute les Allemands représentent-ils un enjeu autre que les Bosniaques, mais les tentations isolationnistes américaines rendent une défense européenne autonome d'autant plus impérative.

En proposant un nouveau contrat entre la France et l'Allemagne, M. Balladur a montré en tout cas qu'il n'était pas insensible à ces arguments ; en soutenant l'idée et en avançant des mesures concrètes, M. Chirac n'a pas voulu être en reste, ce qui témoigne au moins de l'importance symbolique de « l'axe franco-allemand ». Du côté français, il serait souhaitable que la pression des eurosceptiques présents dans la majorité ne renforce pas l'impression que Paris « veut une Europe forte avec des institutions faibles ».

Les Allemands de leur côté doivent démontrer par des gestes pratiques dans des domaines de coopération concrets que leur engagement européen ne s'arrête pas au seuil de leurs intérêts industriels. Sans doute n'en faudrait-il pas beaucoup pour que les doutes apparus récemment se dissipent. Le ballet Paris-Bonn de ces derniers jours est la preuve que les responsables deux des pays, malgré les excès inévitables d'une campagne électorale, sont au moins conscients des enjeux.

DANIEL VERNET

« Helmut Kohl sera présent »...

A l'occasion de la remise du prix des médias allemands à Baden-Baden (*le Monde* du 27 novembre), François Mitterrand a prononcé un discours dans lequel il faisait implicitement du chancelier Kohl son légataire universel pour la politique européenne. Nous publions ci-dessous quelques extraits de ce texte :

« L'amitié franco-allemande ne va pas de soi. Elle n'est ni naturelle ni automatique. L'Histoire de nos deux pays est très compliquée, et même parfois très dramatique. L'harmonie préétablie, chère à l'un de vos grands philosophes, ne règle pas le cours de l'Histoire. Surtout quand les histoires sont aussi anciennes, aussi complexes que les nôtres depuis des siècles, avec beaucoup plus d'occasions de s'affronter que de s'accorder. » (...)

« Alors, il a fallu transformer, transcender, les différences d'intérêt, de sensibilité, par la conscience que nous avions d'un intérêt supérieur dont nous étions comptable devant nos peuples et devant le monde. Alors nous avons pris des initiatives. Certaines ont paru audacieuses au moment où l'Histoire hésitait, car elle a hésité plusieurs fois. » (...)

« Je veux dire que nous n'avons jamais baissé les bras. C'est au nom de cet intérêt supérieur que j'ai cru devoir proclamer la solidarité de la France avec l'Allemagne devant le Bundestag en 1983 ; que Helmut Kohl a soutenu l'Union économique et monétaire à Maastricht ; que nous nous sommes recueillis sur les tombes de Verdun en 1984 ; que nous avons conduit nos pays sur la voie d'une coopération militaire toujours plus étroite. Certaines de ces initiatives ont naturellement suscité, dans un premier temps, des réactions négatives. Mais au bout du compte, elles ont fait progresser l'idée d'une communauté de destin entre l'Allemagne et la France qui s'impose, de plus en plus, avec la force de l'évidence. » (...)

« Quoi d'étonnant si, aujourd'hui, ce qu'on appelle le « couple franco-allemand » est devenu comme une sorte de baromètre de l'Europe. On nous épie, on nous ausculte. La moindre de nos brouilles supposées met en alarme rédactions et chancelleries. L'affirmation de notre bonne entente suscite la jalousie ou le soupçon. Et pourtant, tous nos partenaires le savent, et s'ils ne le savaient pas, je leur répéterais ce soir : l'entente franco-allemande ne prend tout son sens que parce qu'elle est au service de l'unité européenne. » (...)

« Les Douze, nous étions douze, se sont collectivement engagés, dans cette voie. Nous allons juger, à l'œuvre maintenant, les résultats de Maastricht. N'oublions jamais, sous prétexte de relance ou de nouveauté, le programme que nous nous sommes fixé. Il est déjà très ambitieux. On peut ouvrir des chantiers nouveaux, achevons les chantiers ouverts. » (...)

« Enfin, en même temps qu'elle renforce ses structures, l'Europe est appelée à s'élargir. C'est déjà quasiment fait pour l'Autriche, la Finlande et la Suède. La Norvège en discute. D'autres pays sont demandeurs. Cela pose le problème des institutions qui sera au cœur de la conférence intergouvernementale de 1996 et qui suscite déjà beaucoup de débats. » (...)

« Helmut Kohl sera présent. Moi, je regarderai cela d'un peu plus loin mais je vous accompagnerai de mes vœux. » (...)

La décision de Jacques Delors de ne pas être candidat à l'élection présidentielle permet à Jacques Chirac de relancer sa propre campagne. Après avoir précisé, dans *le Monde* du 16 décembre, sa position sur les relations franco-allemandes, le maire de Paris met directement en cause Edouard Balladur, dans un entretien publié vendredi par le quotidien *le Progrès*. Il reproche au premier ministre, sans le nommer, d'entretenir un *« climat de politique-fiction »*.

■ RÉFORMES. Interrogé vendredi matin sur RTL, M. Balladur a déclaré que les Français sont *« bien moins anxieux que le personnel politique »* de connaître les noms des candidats à l'élection présidentielle. Il a affirmé que *« l'enjeu »* de cette élection sera de savoir si les Français veulent *« accroître et approfondir les réformes »* engagées depuis son arrivée à Matignon.

La relance de la campagne présidentielle du maire de Paris

M. Chirac dénonce le « climat de politique-fiction » entretenu par les « candidats non déclarés »

LYON

de notre bureau régional

Jacques Chirac devait se rendre, vendredi 16 et samedi 17 décembre, dans l'agglomération lyonnaise, afin de rencontrer des acteurs sociaux et économiques qui travaillent dans les banlieues. Vendredi soir, il devait prendre la parole au cours d'un *meeting* régional à Eurexpo, où quatre mille militants et sympathisants RPR étaient attendus. Il y sera reçu par Charles Millon (UDF-PR), président de la région Rhône-Alpes et candidat potentiel à l'élection présidentielle, qui a annoncé dans un communiqué, vendredi 16 décembre, qu'il recevra *« de la même manière »* tout autre candidat de la majorité.

Dans un entretien publié vendredi par *le Progrès*, M. Chirac dénonce l'attitude des candidats à l'élection présidentielle *« qui le sont sans le dire »*.

« Reconversion sociale »

« On navigue entre les candidats supposés, non déclarés, qui entretiennent, qu'ils le veuillent ou non, un climat de politique-fiction », explique le maire de Paris, sans jamais désigner Edouard Balladur. *« Tout se passe*, ajoute-t-il, *comme si l'on voulait esquiver les vraies questions, dicter aux électeurs un choix sous hypnose. Nos élites se délectent d'un débat largement irréel, qui porte surtout sur les intentions supposées de tel ou tel, sous les yeux des Français ordinaires, qui sont plutôt consternés. Ce n'est pas cela l'élection présidentielle »*, continue le maire de Paris.

« Proposer, dialoguer, convaincre que le changement est nécessaire, un changement qui doit être équitable, concerté, compris et appuyé par le peuple. Voilà ce que l'échéance de mai prochain doit permettre », déclare M. Chirac, qui place sa candidature sous le signe du *« réveil »* et du *« débat permanent entre l'immobilisme et le changement »*. *« Le futur président de la République aura pour mission de donner des impulsions nécessaires aux changements que les Français avaient plébiscités en 1993, mais qui n'ont pas pu être mis en œuvre dans la période de transition que constitue la cohabitation »*, explique-t-il. M. Chirac souhaite que les hommes politiques *« reprennent le pouvoir »* sur la technocratie, *« par définition conservatrice »* et qui *« répugne à engager les profondes réformes qui s'imposent »*.

Ainsi, à propos de la politique des banlieues, thème de son déplacement à Lyon, M. Chirac soutient que la ville *« doit redevenir le creuset où se forgent nos valeurs, nos libertés »*. Il estime positive la création des ZEP (zones d'éducation prioritaires), mais, *« si l'on ne fait pas en sorte d'avoir dans des ZEP des classes moins nombreuses, un enseignement différencié, des professeurs motivés, tant par les avantages financiers que par un meilleur déroulement de carrière, cela ne sert à rien »*, estime M. Chirac.

« Le service public, explique-t-il, *pour être plus efficace, ne doit pas être le même partout : il faut un service public aux moyens renforcés dans les endroits qui en ont le plus besoin. »* Selon M. Chirac, *« la reconversion sociale »* doit être menée à la manière de la reconversion industrielle, avec les avantages fiscaux accordés, en 1987, quand il était premier ministre, aux zones en difficulté économique. *« Il faut se donner les moyens d'intégrer, à terme, ceux qui sont nés chez nous et souhaitent devenir français »*, souligne-t-il, tout en prônant une politique de *« sécurité »* face au développement d'une économie *« mafieuse »* dans ces zones qui *« échappent à la loi »*.

BRUNO CAUSSÉ

M. Delors encourage M. Barre à se présenter

Intervenant, vendredi 16 décembre sur France-Inter, en direct de Bruxelles, Jacques Delors a clairement souhaité que Raymond Barre s'engage dans le combat présidentiel et s'en est pris, une nouvelle fois, aux contradictions de Jacques Chirac concernant l'Europe. A propos de M. Barre, le président de la commission européenne a rappelé qu'il a *« beaucoup d'estime »* pour lui et déclaré qu'*« serait content pour la France »* si l'ancien premier ministre se portait candidat.

Faisant notamment référence au « point de vue » de M. Chirac publié dans *le Monde* du 16 décembre, au sujet de l'Europe et des relations franco-allemandes, M. Delors a relevé *« avec assez d'intérêt positif et d'amusement que l'on peut passer de l'appel de Cochin à une attitude pro-européenne. » « Parfait ! Mais c'est après qu'il faudra voir ce que cela donne »*, a-t-il ajouté, en considérant que tout cela relève de *« la tactique électorale »*.

M. Delors a indiqué que, si les socialistes lui demandent son avis sur le choix d'un candidat, il le leur donnera et qu'il soutiendra *« le candidat socialiste en tout état de cause, s'il veut bien de* [lui] *comme soutien. »*

M. Bayrou récuse « le code de bonne conduite » proposé par M. Juppé

L'UDF, dans sa grande diversité, n'a pas accordé beaucoup d'attention à l'appel volontariste lancé par Jacques Chirac dans *le Monde* du 16 décembre en faveur de l'entente franco-allemande. Les députés de Paris mis à part, pour des raisons que l'on imagine, très rares sont les parlementaires de la confédération libérale qui ont accueilli avec bienveillance la candidature à l'élection présidentielle de l'ancien président du RPR.

Alain Madelin, ministre des entreprises et vice-président du PR, est le seul à vanter *« l'élan réformateur »* qu'il prête au maire de Paris. La décision du ministre d'accompagner M. Chirac dans un déplacement ostensible en Corrèze, à la fin du mois de novembre (*le Monde* du 29 novembre), a suscité de nombreuses critiques au sein du Parti républicain.

Celui-ci a plutôt été accaparé par l'appel à la candidature d'Edouard Balladur lancé par deux députés auprès de leurs collègues. Stoppée par Gérard Longuet, président du PR, qui estime que la décision de Jacques Delors de ne pas se porter candidat permet au PR d'attendre la réunion du conseil national prévu le 28 janvier pour s'engager définitivement aux côtés du premier ministre, l'initiative de Jean-Yves Haby (Hauts-de-Seine) et de Hubert Bassot (Orne), soutenue par Pascal Clément, ministre chargé des relations avec le Parlement, a recueilli quarante-huit signatures.

« Il y aura des croche-pattes »

Elle a été accueillie avec circonspection par le CDS, qui rivalise avec le PR dans son soutien au premier ministre. Jacques Barrot (UDF-CDS), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a déclaré sur RTL que l'appel des députés PR ne peut pas *« faire beaucoup avancer les choses »*. François Bayrou, nouveau président du CDS, a ajouté au « Forum RMC-*l'Express* » qu'il ne croit pas que le premier ministre soit *« en attente de signes »*. *« Au demeurant, je ne serais pas surpris que sa décision fût déjà prise »*, a ajouté M. Bayrou.

Le ministre de l'éducation nationale a assuré que la majorité se dirige *« dans la direction »* d'une double candidature au sein du RPR, en précisant toutefois que M. Balladur peut *« être proche de l'idéal »* du CDS, même s'il faut que le CDS *« en parle »* avec le premier ministre.

M. Bayrou a enfin définitivement répondu « non » au « code de bonne conduite » proposé par Alain Juppé, président par intérim du RPR (*le Monde* du 6 décembre). *« Ce sont des trucs que l'on affiche et que l'on ne respecte jamais. Tout cela fera bien quarante-huit heures, et, le troisième jour, vous verrez que de nouveau il y aura des croche-pattes »*, a dit le ministre, qui estime qu'il n'y a pas de *« campagnes élégantes, idéales »* et que *« la compétition est forcément et par nature, quel que soit le parti, dure, sauvage »*.

G. P.

M. Balladur : les Français sont « moins anxieux que le personnel politique » de connaître le nom des candidats

« Les affaires de séparation en partis politiques, cela a un intérêt électoral, mais ce n'est pas ce qui mobilise et peut entraîner les Français », a assuré Edouard Balladur, vendredi 16 décembre, au cours d'une émission spéciale de RTL. Le premier ministre a ajouté que la *« nouvelle ère »* qui s'ouvrirait au lendemain de l'élection présidentielle devait être caractérisée *« par la volonté de rassemblement le plus large possible des Français »*, car *« la France aura besoin de tout le monde, toutes catégories sociales et opinions politiques confondues »*.

Interrogé sur les critiques formulées par Jacques Chirac contre les *« candidats supposés »*, M. Balladur a répondu que *« les préoccupations des Français »* portaient d'abord sur leur situation et celle de leurs enfants, et qu'ils étaient *« bien moins anxieux que le personnel politique »* de connaître le nom des candidats. Pour lui, *« l'enjeu de l'élection présidentielle »* sera de *« savoir si les Français vont décider que la France doit entrer dans une nouvelle ère »* afin *« d'accroître et d'approfondir les réformes »* engagées depuis son arrivée à Matignon.

Le chef du gouvernement a, enfin, estimé possible de maintenir la protection sociale à son niveau actuel pour tous *« à condition de prendre les mesures nécessaires pour que la gestion* [de la Sécurité sociale] *soit plus économique et les responsabilités plus clairement définies »*. Il a ajouté : *« Il faut que tous les Français se convainquent qu'on ne peut pas augmenter tous les deux ans de 50 milliards les recettes de la Sécurité sociale en instaurant un nouvel impôt ». « Il faut qu'on prenne les mesures en respectant les droits acquis pour mieux contrôler les dépenses »*, a-t-il dit, en précisant que l'*« on peut discuter »* de mesures telles qu'une hausse de la CSG, de la TVA ou une modification de l'assiette des cotisations, mais *« à une condition : que ce ne soit pas des recettes supplémentaires mais qu'elles viennent remplacer des recettes actuelles »* que l'on diminuerait.

M. Joxe en conciliabule à l'Elysée

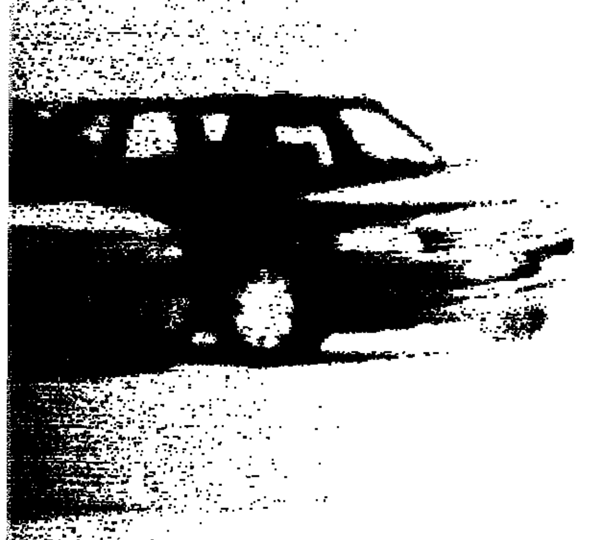
Placé, désormais, dans la liste des candidats possibles du PS à l'élection présidentielle, le président de la Cour des comptes, Pierre Joxe, a eu deux apartés remarqués, jeudi 15 décembre, à l'Elysée.

Au terme d'une cérémonie de remise de décorations, François Mitterrand s'est entretenu d'abord, brièvement, à l'écart de la centaine d'invités, avec Pierre Joxe, Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, Michel Vauzelle, ancien garde des sceaux et ancien porte-parole de l'Elysée, et Claude Bartolone, proche lieutenant de Laurent Fabius. M. Bartolone a participé, quelques minutes plus tard, à un autre conciliabule, dans un salon particulier, avec le chef de l'Etat, M. Joxe et M. Emmanuelli.

Selon l'un des participants à ces conversations, la possibilité de la candidature de M. Joxe a été évoquée. « La situation du PS est suffisamment grave, nous a-t-on rapporté, *pour qu'on y réfléchisse, mais il est, aussi, de l'intérêt de quelqu'un de sérieux comme Pierre Joxe de ne pas trop s'agiter actuellement.* »

Le proche entourage du premier président de la Cour des comptes *ne démentait pas*, vendredi matin, cette réflexion, en précisant qu'il n'y a, de la part de M. Joxe, *« aucune excitation »* et que son intention n'est pas de *« rentrer dans un combat d'appareil »*, qui ressemblerait par trop *« à un congrès de Rennes à froid »*.

D. C.



Au terme d'un débat marqué par plusieurs affrontements entre la majorité et le gouvernement

Les députés approuvent les mesures relatives aux marchés publics et à la transparence du patrimoine des fonctionnaires

Après avoir adopté, mardi 13 décembre, le principe de l'interdiction du financement de la vie politique par les entreprises, les députés ont voté, jeudi 15 décembre, les mesures relatives à la transparence du patrimoine et aux incompatibilités, ainsi que celles sur les marchés publics et les délégations de service public. Ces deux textes ont donné lieu à des affrontements entre la majorité et le gouvernement. L'ensemble de ce dispositif devrait être examiné au Sénat, à partir du mercredi 21 décembre.

Pascal Clément, ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale, se frottait les yeux. Appartenait-il bien à la même majorité que ces députés prêts à réglementer, encadrer, contrôler, évaluer, surveiller ? Visiblement, il en doutait. *« Nous sommes en plein délire (...). J'ai le sentiment, devant cet article, de redevenir un député de l'opposition face à la majorité d'hier et de devoir lutter contre l'étatisme rampant ! Reprenez donc vos esprits ! »* s'est-il exclamé, à bout d'arguments, après qu'une nouvelle fois, un des amendements qu'il défendait au nom du gouvernement, fut rejeté par l'Assemblée.

Le débat sur le troisième volet des mesures anticorruption, relatif aux marchés publics et aux délégations de service public, laisse, en effet, un curieux sentiment. Comme si la majorité, qui avait tant renâclé devant ces textes et l'*« autoflagellation »* que, selon elle, ils lui imposaient, était soudainement saisie d'une frénésie réformatrice pour prouver sa bonne foi. On a même vu un député UDF de Paris, Laurent Dominati (PR), proposer *« d'aller jusqu'au bout de la logique purificatrice »* en déposant un amendement interdisant aux entreprises passant des marchés publics avec l'État ou les collectivités locales de détenir une participation dans une entreprise d'information. *« Le problème de l'accès, plus ou moins privilégié, des uns ou des autres, aux médias se pose avec d'autant plus d'acuité que nous avons limité les dépenses de campagne. Or la plupart des organes d'information, que ce soit dans la presse écrite ou dans l'audiovisuel, dépendent de grands groupes qui passent des marchés publics »*, a remarqué M. Dominati.

M. Clément n'a pas pu cacher son désarroi : *« Je ne suis pas sûr*, a-t-il observé, *que M. Dominati a bien mesuré les conséquences de son amendement. S'il était adopté, il nous faudrait désormais acheter tous nos missiles à l'étranger, et non à Matra. Est-ce bien ce que vous voulez ? Peut-être visiez-vous un autre groupe ? »*. Le ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale n'était pas au bout de ses peines. Pour la plus grande satisfaction des députés socialistes et communistes, une majorité s'est dessinée pour adopter cet amendement, contraignant le gouvernement à demander une seconde délibération. Cette fois, la sérénité était revenue, et après que M. Dominati eut reconnu que son amendement était *« un peu radical »*, et que Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, eut souligné son caractère anticonstitutionnel, l'amendement soumis à nouveau au vote, a finalement été rejeté.

« Nationalisation rampante »

Le radicalisme de la majorité sur le texte relatif aux marchés publics et aux délégations de service public a d'autant plus heurté le gouvernement qu'il en a été la première victime. Relativement discret sur les autres mesures anti-corruption, il avait, dans ce domaine précis, déposé un grand nombre d'amendements. Sur les dispositions relatives à la loi Sapin, il en allait même de sa crédibilité. Après avoir obtenu, à l'occasion d'un projet de loi déposé au printemps 1994, la suppression de certaines d'entre elles relatives au renouvellement des délégations de service public, le gouvernement ne pouvait admettre d'être déjugé par leur rétablissement prôné dans le rapport du groupe de travail présidé par Philippe Séguin.

Les appels à la *« raison »* de M. Clément n'ont, cette fois, pas été entendus. *« Vous avez adopté une loi réformant la loi Sapin et voilà que six mois après, à peine, vous vous contrediriez ? Cette volte-face me semble un peu ridicule »*, a t-il indiqué. Quelques instants plus tard, une autre mauvaise surprise attendait le ministre, à propos du renforcement du contrôle exercé par les chambres régionales des comptes sur les délégataires de service public. *« A force de faire une fixation sur certaines entreprises que je n'ai pas besoin de citer, vous vous orientez vers une nationalisation rampante ! »*.

Mince satisfaction pour M. Clément, il s'est tout de même trouvé un député RPR pour voler à son secours : *« Cette nuit du 4 août est digne d'un café-concert ! »*, s'est indigné Jacques Limouzy (RPR), avant que l'Assemblée ne se prononce sur l'ensemble du texte. Les députés RPR et UDF ont voté pour, les socialistes et les communistes ont voté contre, jugeant sans doute, en dépit des avertissements de M. Clément, ces mesures insuffisamment *« révolutionnaires »*.

PASCALE ROBERT-DIARD

Comme les élus...

« Nous nous autoflagellons depuis des jours et nous serions les seuls à être désignés du doigt par l'opinion ! » Trois jours de potion amère avaient fini par rendre les députés chagrins. Nombre d'entre eux avaient abordé la discussion des propositions de loi sur la lutte contre la corruption avec le sentiment de tendre les verges pour se faire battre, en accréditant l'idée qu'eux seuls étaient concernés par la corruption. La rancœur accumulée a rejailli, jeudi 15 décembre, à l'occasion de la discussion d'amendements proposant d'étendre à certains fonctionnaires d'autorité l'obligation de déclaration de patrimoine auprès de la commission pour la transparence financière de la vie politique.

André Rossinot, ministre de la fonction publique, s'est fermement opposé à toute mesure en ce sens, au motif, notamment, *« qu'il serait très fâcheux de suspecter par avance les fonctionnaires d'indélicatesses »*. *« Et les parlementaires, alors ? »*, ont répliqué, piqués au vif, les députés de la majorité, bientôt rejoints par l'opposition. Suspectant M. Rossinot de se faire le porte-parole du *« groupe de pression de la fonction publique »*, André Fanton (RPR, Calvados) l'a accusé de *« reprendre à son compte la formule : responsable mais pas coupable »*, et a proposé d'étendre l'obligation de déclaration aux dirigeants d'entreprise publique. François d'Aubert (UDF, Mayenne) a abondé dans son sens, en assurant que *« dans certains secteurs, comme les directions de l'équipement ou de l'industrie, les choses vont mal »*.

En dépit de l'opposition de M. Rossinot, les députés ont adopté le contrôle du patrimoine pour les fonctionnaires *« qui exercent des fonctions d'autorité comportant notamment des prérogatives de puissance publique ou des pouvoirs en matière de passation des marchés publics et de conclusion des conventions de délégation de service public »*. Ils ont ajouté à la liste les dirigeants d'entreprise publique et d'établissements public industriel et commercial, ainsi que les dirigeants d'offices publics HLM de plus de 1 000 logements et de sociétés d'économie mixte de plus de 5 millions de francs de chiffre d'affaire annuel.

Par ailleurs, les députés ont décidé de soumettre à l'obligation de déclaration de patrimoine les députés européens, les présidents de conseils régionaux, les présidents de conseil général, les conseillers régionaux et généraux qui bénéficient de délégations, les présidents des groupements de communes à fiscalité propre de plus de 30 000 habitants, les maires des communes de plus de 30 000 habitants, les adjoints aux maires des communes de plus de 100 000 habitants disposant de délégations. Enfin, ils ont augmenté la hauteur du plafond des indemnités des élus en précisant qu'il s'entendait *« déduction faite des cotisations sociales obligatoires »*.

Les principales dispositions votées

■ **Prolongation des délégations de service public** : la proposition de loi reprenait la rédaction initiale de la loi Sapin, autorisant la prolongation d'une délégation de service public, lorsque le délégant avait été contraint de réaliser des *« travaux »* non prévus dans le contrat initial. Au printemps 1994, Edmond Alphandéry avait justifié la substitution de la notion de *« travaux »*, à celle, beaucoup plus large, *« d'investissements matériels ou immatériels »*.

Le gouvernement, soucieux de ne pas se dédire, a proposé, jeudi 15 décembre, un amendement remplaçant *« travaux »* par *« investissements »*. Mais cette notion a encore été jugée trop *« souple »* par les députés, et notamment par François d'Aubert (UDF), qui a estimé que *« cette souplesse est justement à l'origine de nombreux abus »*. Ils ont finalement adopté un amendement de Pierre Mazeaud (RPR), qui ne prévoit que les *« investissements matériels »*. Les députés ont en revanche adopté un autre amendement du gouvernement, assouplissant les conditions d'appel d'offres lorsque les délégations concernées sont inférieures à 450 000 francs hors taxes par an, et dont la durée n'excède pas trois ans.

■ **Transparence et contrôle des comptes de l'entreprise délégataire** : cette disposition oblige l'entreprise délégataire à présenter, chaque année, un compte retraçant la totalité de ses opérations afférant à l'exécution de la délégation de service public. Un contrôle de ces comptes est assuré par la Cour des comptes. Un autre amendement, déposé par le gouvernement et adopté, réserve la saisine de la mission interministérielle d'enquête sur les marchés publics à la Cour des comptes, et non plus aux chambres régionales des comptes.

■ **Renforcement du contrôle des avenants aux contrats de marchés publics** : les députés ont adopté un amendement précisant que *« tout projet d'avenant à un marché de travaux, de fournitures ou de services, ou à une délégation de service public, est soumis pour avis à la commission d'appel d'offres »*.

■ **Pouvoirs d'enquête des magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes** : cette disposition, qui reconnaît à la juridiction financière les mêmes pouvoirs d'enquête que ceux dont disposent les agents des impôts sur les entreprises délégataires, a été qualifiée de *« révolutionnaire »* par M. Clément. Le gouvernement a accepté de retirer son amendement de suppression d'une mesure qui mettait, selon lui, *« les entreprises sous tutelle »* en contrepartie d'un adoucissement, précisant que le contrôle ne pouvait s'effectuer que sur les contrats et non sur les entreprises.

■ **Sanction du délit de favoritisme** : les députés ont adopté la proposition de loi, établissant une peine de deux ans de prison et de 200 000 francs d'amende pour sanctionner le délit de favoritisme dans les délégations de service public.

■ **Publicité des cessions de terrain par les collectivités locales** : cette mesure, contenue dans la loi Sapin contre la corruption, avait elle aussi été abrogée par la loi du 9 février 1994, à la faveur d'un amendement parlementaire. A la demande du gouvernement, les députés ont renoncé à rétablir le texte initial, et ont accepté une nouvelle rédaction, précisant que toute cession, par une commune de plus de 3 500 habitants, un département ou une région, doit être soumise à *« une délibération motivée »*, puis inscrite sur un tableau annexé au compte administratif de la collectivité et incluse dans le bilan annuel.

La commission des lois du Sénat adopte le projet de loi sur le financement de la vie politique. – La commission des lois du Sénat a adopté, jeudi 15 décembre, la proposition de loi qui interdit le financement de la vie politique par les entreprises. Les sénateurs ont également maintenu le principe de l'entrée en application de la loi dès sa promulgation. En revanche, les sénateurs ont exclu l'incompatibilité entre les fonctions de membre du Conseil constitutionnel et la détention d'un mandat local.

BUDGET : l'Assemblée nationale adopte le texte de la commission mixte. – L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 16 décembre, le projet de loi de finances pour 1995, tel qu'il ressortait de la commission mixte paritaire Assemblée-Sénat, avec un déficit budgétaire prévisionnel de 275,107 milliards de francs. La majorité RPR-UDF a voté « pour ». Le PS et le PCF se sont prononcés « contre ». Le projet de budget sera définitivement adopté par le Parlement après le vote du Sénat, qui doit intervenir lundi 19 décembre.

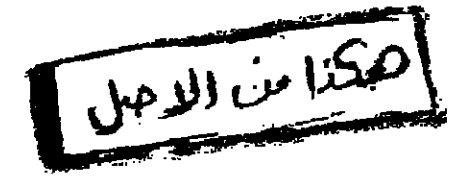
L'Assemblée nationale adopte le projet de loi contre le « photocopillage »

L'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 décembre, le projet de loi contre le « photocopillage », déjà voté le 18 novembre par le Sénat (*le Monde* daté des 20-21 novembre). Tout en approuvant un des objectifs de la loi, qui est de *« mettre fin à l'idée trop répandue que la photocopie est un mode normal de transmission des connaissances »*, Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) s'est inquiétée des conséquences de ce texte sur les budgets des établissements scolaires et universitaires. Elle a été appuyée, en cela, par Michel Mercier (UDF, Rhône).

Ces établissements, gros consommateurs de photocopies, devront, comme toutes les institutions concernées, acquitter des droits de reproduction, contrôlés et redistribués par des sociétés de gestion collective. *« La note sera répercutée tantôt sur les collectivités locales, tantôt sur l'Etat, qui ne semble pas disposé à la payer »*, a souligné Mᵉ Neiertz, qualifiant la loi d'*« inapplicable »*. Selon le ministre de la culture, Jacques Toubon, cette dépense ne représenterait que 50 millions de francs, soit *« 1/6 000ᵉ du budget de l'éducation nationale »*, *« ce qui*, a-t-il précisé, *n'est pas insurmontable » !*

Les députés ont restreint le champ de la loi à la copie papier, en excluant la reproduction numérisée des banques de données, des micro fiches ou des disquettes. Pas plus que les sénateurs, ils n'ont précisé de manière détaillée le mode de répartition des droits de reproduction entre les ayants droit.

BÉATRICE GURREY



La route de la mairie lui étant barrée du fait de son inéligibilité

M. Tapie n'exclut pas de parrainer une liste municipale à Marseille

A six mois des élections municipales, la mise en liquidation judiciaire personnelle de Bernard Tapie, entraînant son inéligibilité pour cinq ans (*le Monde* du 16 décembre), bouleverse la donne politique à Marseille. S'il ne peut plus être candidat à la mairie, M. Tapie, selon ses proches, pourrait accorder son parrainage à une liste.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Après ses succès électoraux successifs, aux législatives de 1993, puis aux cantonales et aux européennes de 1994, M. Tapie paraissait en mesure de conquérir la mairie de la cité phocéenne, objectif dont il avait proclamé, à plusieurs reprises, ces derniers mois, qu'il était sa *« priorité des priorités »*. Son retrait forcé de la compétition avantage, objectivement, le sénateur des Bouches-du-Rhône et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côtes d'Azur (PACA), Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), candidat potentiel de la majorité face au sénateur et maire sortant de Marseille, Robert Vigouroux (non inscrit). Cependant, dans l'entourage de M. Tapie, on n'exclut pas que l'ancien président de l'Olympique de Marseille (OM) soit candidat « par *procuration* », en patronnant une liste de rassemblement à gauche.

Après avoir repris les rênes de l'OM, en 1986, M. Tapie avait fait son entrée, impromptu, sur la scène politique marseillaise, en 1988, comme candidat d'« ouverture », imposé par l'Elysée, aux élections législatives dans la 6e circonscription des Bouches-du-Rhône (9e, 10e et 11e arrondissements de Marseille). D'abord battu de 84 voix par le député sortant, Guy Teissier (UDF-PR), il avait pris sa revanche, sept mois plus tard, après l'annulation du scrutin, en l'emportant à l'arraché, avec 50,85 % des suffrages exprimés.

M. Tapie avait, alors, caressé l'espoir de participer aux élections municipales de mars 1989 sur les listes du maire socialiste dissident, M. Vigouroux, auquel il avait, publiquement, apporté son soutien, mais celui-ci, méfiant et prudent, s'était contenté de lui offrir, sans jamais concrétiser ses intentions, un vague poste d'*« ambassadeur économique »* de la ville pour démarcher les entreprises. Cette période avait été la seule au cours de laquelle les intérêts des deux hommes – que *tout, par ailleurs, oppose* – s'étaient, plus ou moins, confondus.

A la tête des listes Energie-Sud, comprenant des socialistes et des membres de la société civile, M. Tapie avait obtenu un succès inespéré aux élections régionales de mars 1992, avec trente élus sur cent vingt-trois. Cependant, un peu plus d'un an plus tard, la quasi-totalité des élus socialistes avaient divorcé avec leur chef de file, promu, entre-temps, ministre de la ville, en formant un groupe distinct au sein de l'assemblée régionale. Cette brouille et ses premiers démêlés avec la justice n'avaient pas empêché M. Tapie de réussir son enracinement politique dans les Bouches-du-Rhône, où il s'était fait réélire, en mars 1993, dans la circonscription de Gardanne.

Un avantage pour M. Gandin

Coup sur coup, aux élections cantonales de mars, puis aux européennes de juin, l'homme d'affaires a fait la démonstration de son audience auprès de l'électorat marseillais. Elu, haut la main, dans un fief du PCF, aux cantonales, il obtenait 28.60 % des suffrages exprimés dans la *ville, lors du scrutin européen.* Ses chances paraissaient alors fortes de s'emparer de la mairie de Marseille, après qu'il eut annoncé un *« projet de gouvernement commun »* pour la cité phocéenne et qu'il se fut, officiellement, déclaré candidat pour *« prendre la relève »* de M. Vigouroux.

Dès la fin de l'été, l'homme d'affaires s'était ostensiblement installé à Marseille, dans une villa de location du huitième arrondissement. Même s'il ne devait prendre sa décision que lors d'une convention extraordinaire, prévue en janvier prochain, le PS, littéralement « cannibalisé » par M. Tapie (6 % des voix sur Marseille, aux Européennes), paraissait contraint et forcé de faire alliance avec le député Radical aux municipales. De son côté, le PC, tout en annonçant qu'il présenterait une liste de « rassemblement » au premier tour de scrutin, n'avait pas fermé la porte à un accord, soit entre les deux tours, soit au moment de la constitution d'une majorité municipale.

L'impossibilité pour M. Tapie de se présenter, personnellement aux élections municipales avantage objectivement M. Gaudin, candidat potentiel, bien que non officiellement déclaré, de la majorité. Le président de la région a été crédité d'un score honorable dans deux sondages d'opinion, en janvier et juin 1994, loin devant M. Vigouroux, entré pourtant, d'une manière très active, dans la campagne.

Véritable « cadeau de Noël »

M. Gaudin, tout comme Lucien Weygand, président (PS) du conseil général et Guy Hermier, député communiste refondateur, se sont pourtant refusés à commenter la décision du tribunal de commerce de Paris en invoquant, unanimement, un devoir de *« décence »*. Seul le député et secrétaire départemental du RPR *des Bouches-du-Rhône, Renaud* Muselier, s'est, ouvertement, félicité, de l'élimination de M. Tapie. *« C'est un véritable cadeau de Noël !* s'est-il exclamé. *Après le forfait de Delors, c'est une voie royale* [sous-entendu, à l'élection présidentielle comme aux municipales, [ndlr] *qui s'ouvre pour la droite. »*

M. Tapie est-il, pour autant, écarté du débat des municipales ? Selon son fidèle confident, Charles-Emile Loo, maire (PS) du cinquième secteur, l'hypothèse de l'inéligilibité de l'homme d'affaires aurait déjà été prise en compte par les dirigeants socialistes, de Radical et de l'association tapiste Marseille d'abord, dont il est le délégué général. *« Bernard Tapie*, nous a-t-il expliqué, *peut encore jouer un rôle important dans la vie politique marseillaise, car son influence est plus forte que jamais. Il pourrait patronner une liste de rassemblement à gauche, conduite par une personnalité à désigner et qui serait susceptible de gagner. »*

En quelque sorte, M. Tapie pourrait être candidat par procuration et faire profiter ses amis politiques de son aura électorale. L'accord concernant un chef de file de remplacement ne s'annonce cependant pas aisé. Marius Masse, seul député socialiste de Marseille et chaud partisan du député Radical, s'est déjà mis sur les rangs, mais ses relations avec le PS, indépendamment de sa représentativité, sont, toutefois, exécrables.

GUY PORTE

M. Bayrou : « le château de cartes » devait tomber

Après la mise en liquidation judiciaire de Bernard Tapie, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, s'est réjoui que cette décision vienne *« mettre un terme, au moins provisoire, à une carrière politique emblématique des mœurs de la Ve République finissante »*. Pour Philippe de Villiers, fondateur du Mouvement pour la France, *« Bernard Tapie est le symptôme du malaise de notre société, d'une société qui a perdu ses références ». « On est toujours rattrapé par son ombre »*, a commenté pour sa part le ministre de la fonction publique, André Rossinot. *« Bernard Tapie était un château de cartes, il fallait que le château de cartes finisse par tomber »*, a déclaré François Bayrou, le nouveau président du CDS,.

En revanche, Noël Mamère, porte-parole de Convergences-écologie-solidarité et député européen, membre du groupe Alliance Radicale européenne dans lequel siégeait Bernard Tapie, a souligné l'*« extrême dureté »* de la sanction. Dans une déclaration, l'ensemble des membres de ce groupe ont réaffirmé leur *« admiration pour le dynamisme, l'énergie, la générosité et le courage politique »* de Bernard Tapie. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, sénateur socialiste, a estimé qu'on ne peut pas *« se réjouir quand quelqu'un connaît de graves difficultés »*. Dominique Strauss-Kahn, ancine ministre, a rappelé les convictions partagées entre les socialistes et M. Tapie mais aussi les *« répulsions »* que celui-ci pouvait inspirer. Jean-Louis Bianco, ancien secrétaire général de l'Elysée, élu conseiller régional de Provence-Alpes-Côtes-d'Azur sur une liste patronnée par M. Tapie en 1992, a préféré évoquer *« l'homme qui a terrassé Le Pen lors d'un débat télévisé »*.

Avant la campagne présidentielle

L'épiscopat appelle à élever la qualité du débat politique

Le Conseil permanent de l'épiscopat français a rendu publique, jeudi 15 décembre, à six mois de l'élection présidentielle, une déclaration appelant à élever la qualité du débat politique.

La hiérarchie catholique se refuse, dit-elle dès le début de sa déclaration, à *« intervenir dans les préférences électorales des Français »*, plus encore à présenter *« un catalogue de mesures pratiques »*. Son rôle se borne à défendre quelques grands principes : *« démocratie »*, *« solidarité »*, *« justice »*, *« devoir d'assistance »*, *« cohésion sociale »*.

Conformément à sa définition de la politique, qui est la recherche du *« bien commun général »*, elle en appelle à un arbitrage plus constant de l'Etat, notamment pour réduire les disparités entre les Français, et à une élévation de la qualité du débat politique : *« L'Eglise met l'accent sur ce qui fonde et dépasse le combat politique (...). Elle invite à ordonner toute compétition politique à la recherche du bien commun et au respect des principes de cohésion sociale (...). L'Eglise ne cesse de réaffirmer la noblesse de la fonction politique et l'extrême importance des institutions qui en permettent l'exercice (...)* [Celles-ci] *sont au service de l'homme et de ses communautés naturelles, dont la plus fondamentale est la famille. »* La déclaration de l'épiscopat fixe, ensuite, quelques points à l'attention des électeurs.

• **Le chômage :** *« Notre pays a besoin de croissance économique*, soulignent les évêques. *Cependant, une économie qui serait laissée à la seule loi du profit, abandonnée à la violence de la concurrence ou de la surenchère, créerait des servitudes et des situations de précarité dans lesquelles les plus faibles sont toujours perdants. Le chômage, surtout celui des jeunes, constitue un des facteurs de déséquilibre social les plus graves pour l'avenir de notre société. Dans ce domaine, l'arbitrage de l'Etat est indispensable. »*

• **La bioéthique :** *« Une loi récente sur la bioéthique*, relève la déclaration des évêques, *est venue fixer pour cinq ans des règles qui permettent de contenir le développement de certains excès graves, voire scandaleux (...). Elle n'en méconnaît pas moins le principe du respect de la vie dès la conception. L'Eglise ne cessera jamais d'interroger les Etats sur la nécessité de retrouver les voies de la sagesse auxquelles font obstacle les développements d'une science sans conscience, toute auréolée de ses découvertes et de ses succès techniques. »*

• **L'Europe :** *« La France est engagée toujours plus avant*, poursuit la déclaration épiscopale, *dans l'entreprise qui vise à bâtir l'Europe, une Europe qui sera d'autant plus unie, sans être uniforme, qu'elle sera fidèle aux sources de son unité véritable qui est spirituelle. Comment concevoir que le surcroît de moyens et d'influence conféré à l'Union européenne, la conduise à se désengager là où, à ses frontières, la violence débridée a repris le visage terrifiant de l'élimination spirituelle et physique de l'autre parce qu'il est différent ? »*

La déclaration préélectorale du Conseil permanent de l'épiscopat évoque plus brièvement la défense de la famille et des droits des immigrés.

H. T.

COMMENTAIRE

Un programme « deloriste »

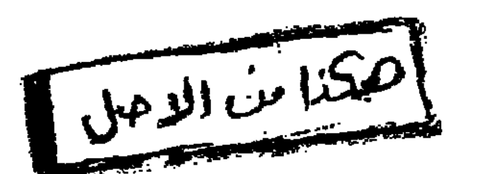
A *défaut de pouvoir soutenir* (au moins implicitement) un homme comme Jacques Delors – qui avait eu l'insigne honneur, en 1989, de s'exprimer devant leur assemblée plénière à Lourdes –, les évêques français reprennent à leur compte quelques-unes des idées du président de la Commission européenne : la nécessaire restauration du lien social et de l'arbitrage de l'Etat, la réhabilitation du débat politique, la poursuite de la dynamique européenne engagée à Maastricht, etc.

Mais là s'arrête l'engagement de la hiérarchie catholique dans la campagne à venir. A six mois de l'échéance présidentielle et avant même que les noms de tous les candidats soient connus, l'épiscopat se garde de donner des consignes plus précises. Il s'en tient à une déclaration de ton plutôt réformiste – ce qui ne surprendra pas – mais exprimée en des termes suffisamment prudents et généraux pour que soient évités toute récupération ou tout amalgame avec des candidats ou des formations tentés de se servir de l'Eglise ou du pape comme d'une caution.

A l'époque des consignes de vote aux électeurs catholiques pour les « bons » candidats ou partis « chrétiens » – défenseurs *de la nation, de la famille et des* écoles – avait succédé, au début des années 70, la reconnaissance officielle du pluralisme des options politiques à l'intérieur du catholicisme. Aujourd'hui, l'épiscopat se situe tellement au-dessus des candidats et des partis *qu'il paraît se désengager et* pécher par excès de discrétion, alors même que l'opinion attend non pas de nouvelles formes d'encadrement des consciences, mais des repères sociaux et moraux fermes pour affronter une période de grand désarroi.

On ne peut méconnaître le travail récent de ses commissions sur les immigrés, sur la justice, sur la solidarité, sur la famille ou sur la bioéthique. Certains regretteront d'autant plus que, malgré l'importance des enjeux à venir en 1995, l'épiscopat français s'en tienne à une déclaration aussi prématurée, vague, voire un peu bâclée.

HENRI TINCQ



Un rapport confidentiel des responsables du Fonds d'indemnisation

La transmission post-transfusionnelle du sida est marquée par de très fortes inégalités géographiques

Diffusé il y a quelques semaines auprès de l'ensemble des parlementaires par le ministère des affaire sociales et de la santé, le bilan annuel du dispositif d'indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus du sida n'était pas complet. Le rapport initial, interne et confidentiel, *rédigé par les responsables du* Fonds d'indemnisation, comporte en effet une série de données chiffrées qui révèlent l'existence de très fortes inégalités géographiques dans la transmission post-transfusionnelle du virus du sida. Ces inégalités apparaissent aujourd'hui être la conséquence des pratiques – collectes de sang en milieu pénitentiaire ou dans certaines rues « chaudes » de la capitale – mises en œuvre de 1983 à 1986 par certains établissements de transfusion sanguine.

Il y a quelques semaines, le gouvernement remettait à l'ensemble des parlementaires – sans pour autant le rendre officiellement public – le « rapport annuel du dispositif d'indemnisation des hémophiles et des transfusés » *victimes de la contamination* par le virus du sida. Ce document fournissait, en une quarantaine de pages accompagnées d'annexes, une synthèse des informations concernant l'indemnisation des victimes de ces contaminations ainsi que de leurs proches. On apprenait alors que près de *5 milliards de francs avaient été* versés, au total, à environ 11 000 personnes depuis 1992 (*le Monde* du 5 novembre). La rédaction et la diffusion de ce document auprès des parlementaires étaient prévues par la loi du 31 décembre 1991. Cette loi, qui a instauré l'indemnisation par la solidarité nationale des transfusés et des hémophiles victimes d'une contamination par le VIH – et ce, quelle que soit la date de cette contamination – prévoit en effet que le gouvernement doit déposer chaque année sur les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat un rapport sur l'activité du dispositif national d'indemnisation.



Le cas particulier des Bouches-du-Rhône

Le rapport de novembre dernier couvrait la période allant de mars 1993 à février 1994. Il fournissait une vision large et détaillée de l'activité du Fonds d'indemnisation et éclairait sur certaines conséquences socio-économiques de l'affaire du sang contaminé. Il restait toutefois, curieusement, muet sur la dimension épidémiologique de cette affaire alors même que l'activité du fonds d'indemnisation permettait, en théorie, de fournir une cartographie détaillée, dans l'espace et dans le temps, des contaminations post-transfusionnelles par le VIH.

On découvre aujourd'hui que le rapport diffusé par le gouvernement ne correspond pas, *stricto sensu*, au rapport initial et interne du fonds d'indemnisation, document qui a été diffusé à différents cabinets ministériels et magistrats.

Le rapport « officiel » a notamment expurgé le paragraphe intitulé : « Une meilleure connaissance statistique des circonstances de la contamination post-transfusion ». « *Le Fonds a pour seule mission l'indemnisation, mais de son activité découlent certaines informations dont l'analyse peut avoir son intérêt sous l'angle épidémiologique. Aussi la commission croit-elle utile de les mentionner dans le présent rapport* », peut-on lire dans le document initial.

Il est rappelé tout d'abord : « *Les hémophiles ont reçu de façon continue, entre 1980 et 1985, des produits dérivés du sang hautement contaminants, et ce dans des centres spécialisés mais parfois, pour une même personne, différents dans le temps. L'étude chronologique aussi bien que géographique de leur contamination, dès lors, se heurte à des obstacles.* »

« *Pour les transfusés, en revanche*, peut-on lire dans ce document, *une approche plus précise est possible puisque sont connus la date et le lieu de leur transfusion, lesquels correspondent – ou sont présumés correspondre – à ceux de leur infection par le virus.* » L'évolution dans le temps du nombre des contaminés montre « *relativement peu de contaminations dans les années 80 et 81 qui apparaissent* a posteriori *comme n'ayant été qu'à faible risque* : [une] *hausse importante et constante du nombre des contaminés entre 1982 et le début 1984* ; [une] *stabilisation à nouveau élevée de mi-84 à mi-85* ; *puis* [une] *décrue spectaculaire, dès le second trimestre 1985, après les mesures adoptées par les pouvoirs publics, mesures que paraissent au demeurant avoir anticipées certains centres de transfusion* ».

« *Il a été également possible*, précise le rapport, *toujours pour les transfusés, de mieux cerner la dimension géographique de la contamination. Paris, avec en particulier les postes de transfusion de l'hôpital Saint-Louis et surtout de la Pitié-Salpêtrière, arrive en tête, suivie par la Gironde, ce qui peut étonner de premier abord, mais paraît dû à l'utilisation massive de plasma lyophilisé du CRTS de Bordeaux, produit obtenu à partir de groupes de donneurs (de 10 à 1 000 personnes) dont les effets semblent avoir été comparables à ceux qu'ont eus pour les hémophiles les concentrés de facteur coagulant. La situation du Val-de-Marne semble découler en partie de la pratique, reconnue par le CTS de ce département, de collectes en milieu pénitentiaire qu'ont pratiquée aussi il est vrai les centres de transfusion de l'Essonne et de la Seine-Maritime, ainsi sans doute que d'autres centres plus discrets à cet égard.* »

Paris arrive en tête

« *Une place particulière doit être faite aux Bouches-du-Rhône, qui viennent au troisième rang quant au nombre des transfusés indemnisables*, estime le Fonds d'indemnisation. *Mais il est à vrai dire difficile de savoir si les personnes recensées dans ce département ont toutes été réellement contaminées par le sang qui leur a été transfusé. En effet, le centre de transfusion de Marseille est le seul à s'être dit dans l'incapacité d'identifier le moindre donneur de sang de la période 1980 à 1985. Des raisons diverses ont été données à cette carence : il a d'abord été fait état de la destruction des données informatisées relatives à la période d'août 1984 à mai 1986, puis de toutes les données antérieures à 1987, sans que puissent, non plus, être retrouvées les archives papier qui avaient permis la saisie en informatique. C'est donc essentiellement en fonction de la présomption instituée par la loi comme à la faveur de cette carence, privant le Fonds de toute possibilité de preuve contraire, qu'ont été réglées toutes les indemnités allouées à des demandeurs transfusés dans les Bouches-du-Rhône pendant la période à risque* » (lire d'autre part).

Ce document fournit un tableau de la répartition géographique des contaminations post transfusionnelles hors hémophiles. Paris arrive en tête, avec 561 contaminations (correspondant à 548 millions d'indemnités effectivement versées) devant les départements de la Gironde (172 contaminations, 186 millions de francs), du Val-de-Marne (136 contaminations, 123 millions), des Bouches-du-Rhône (135 contaminations, 125 millions), des Alpes-Maritimes (102 contaminations, 76 millions), des Hauts-de-Seine, de l'Essonne, et de la Seine-Saint-Denis. Les fréquences rapportées à 100 000 habitants varient ainsi de 0,9 dans le Nord à 14,3 en Gironde.

Ce document constitue une nouvelle pièce dans l'affaire du sang contaminé. Après les révélations du *Monde* sur l'ampleur et la persistance des pratiques de collectes auprès de donneurs à très haut risque, notamment en milieu carcéral (*le Monde* du 11 et daté 12-13 avril 1992), une analyse détaillée de ce phénomène avait été fournie par une importante enquête menée à la demande du gouvernement par l'inspection générale des affaires sociales et par l'inspection générale des services judiciaires (*le Monde* daté 8-9 et du 11 novembre 1992) (1).

Au travers des informations épidémiologiques qu'il a pu établir – et qui seront à l'avenir actualisées –, le rapport interne du fonds d'indemnisation fournit *a posteriori* la dramatique démonstration des conséquences sanitaires de ces pratiques. Dans l'entourage de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, on précise que la loi d'indemnisation n'obligeait pas à transmettre ce document aux parlementaires. Mais on ajoute qu'il a été transmis récemment à la justice. En l'occurrence, à Marie-Odile Bertella-Geffroy, magistrat parisien en charge d'une nouvelle instruction dans l'affaire du sang contaminé.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

(1) « Rapport d'enquête sur les collectes de sang en milieu pnétentiaire » (novembre 1992) : Ce document établissait que les collectes de sang en prison avaient été « *en 1985, à l'origine de 25,4 % des unités contaminés* ». Et ce, alors qu'elles n'ont représenté en onze ans, de 1980 à 1991, « *que 0,22 % des prélèvements effectués en France* ». On peut estimer qu'environ six à huit mille personnes ont été contaminées en France, par le virus du sida, à la suite d'une transfusion sanguine.

La mémoire perdue du centre de transfusion de Marseille

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Toute personne aujourd'hui séropositive vis-à-vis du virus du sida et ayant été transfusée entre 1984 et 1986 dans les Bouches-du-Rhône peut obtenir une indemnisation substantielle sans que l'on puisse faire la preuve d'un lien entre le geste transfusionnel et la séropositivité. Cette situation sans équivalent en France est la conséquence d'une série d'événements que l'on qualifie à Paris de « *troublants* » et qui font l'objet d'investigations judiciaires à la suite d'une plainte déposée par les parents d'un enfant contaminé après une transfusion effectuée avec du sang délivré à Marseille.

« *Il s'agit là d'une affaire simple et complexe*, plaide le professeur Gérard Cotte qui, avec son épouse, dirige le CRTS (Centre régional de transfusion sanguine) de Marseille. *Une affaire dont les détails viennent d'être exposés au professeur Didier Sicard qui, à la demande du fonds d'indemnisation, est venu à trois reprises à Marseille enquêter sur ce thème.* » Comment comprendre, comme le souligne dans son *rapport* interne le fonds d'indemnisation, que « *le centre de transfusion de Marseille est le seul à s'être dit dans l'incapacité d'identifier le moindre donneur de sang dans la période 1980 à 1985* » ?

La destruction des archives

Officiellement, *il y a eu* d'abord, en 1987, un jour « *de fortes pluies et de grand mistral* » au cours duquel s'envola la toiture d'un très vieux bâtiment que l'assistance publique de Marseille louait au centre de transfusion et où ce dernier stockait l'ensemble de ses archives en papier sur lesquelles étaient identifiées la provenance des dons et l'*utilisation* des poches de sang. « *Cette inondation a détruit la totalité des archives de 1985*, nous a déclaré le professeur Cotte. *Ce n'est plus aujourd'hui que de la pâte à papier, les archives de 1984 sont très agressées, celles de 1983 un peu moins et il y a de nombreux trous pour l'année 1986.* »

Le directeur du CRTS de Marseille dit ne pas s'être inquiété dans la mesure où la mémoire de l'activité du centre était stockée et sauvegardée sur des disques informatiques durs. Las, cette mémoire est, elle aussi, selon le professeur Cotte, aujourd'hui perdue. « *Lorsque j'ai été nommé par Mme Veil en 1979 à la tête de ce centre, j'ai trouvé une informatique dont l'Inspection générale des affaire sociales elle-même avait dit qu'elle était totalement inadaptée*, explique le professeur Cotte. *Malheureusement, pour des raisons financières, je n'ai pu remplacer ce système qu'en 1987. Au début des années 80, notre système a commencé à tomber régulièrement et de plus en plus fréquemment en panne, jusqu'à un arrêt quasi-total en 1986. Ces pannes ont eu pour conséquence d'entraîner une véritable destruction des archives. J'ai en effet découvert en 1990, avec les premières demandes d'indemnisation de personnes contaminées, que nos disques n'étaient pas lisibles, ce qui a été confirmé par la société Bull.* »

Une instruction judiciaire

La destruction de l'ensemble de ces pièces d'archives soulève d'autant plus de problèmes que l'on compte dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur une proportion particulièrement élevée de personnes contaminées *par le virus du sida*. Le CRTS de Marseille a, d'autre part, une très forte activité de distribution de produits sanguins. *Ainsi, cet* établissement important (employant 340 personnes pour un chiffre d'affaires de 170dans les Bouches-du-Rhône, les Alpes de Haute-Provence ainsi que, parfois, dans les Hautes-Alpes, le Var ou en Corse. La situation est d'autant plus compliquée que, face à une pénurie chronique, cet établissement transfusionnel s'approvisionnait – s'approvisionne toujours – pour près du tiers de son sang à Lille, Valence ou Annemasse.| Il faut également compter, selon le professeur Cotte, avec la pratique à Marseille de transfusions *«officiel, les familles des malades étant sollicitées pour donner directement leur sang à un proche. Tout se conjugue donc pour interdire la réalisation d'enquêtes rétrospectives sur les chaînes de contamination post-transfusionnelles. Du coup, le fonds d'indemnisation a énormément de difficultés à établir un lien de causalité entre le geste transfusionnel et la découverte d'une séropositivité. Conséquence supplémentairede contamination (par le virus du sida mais aussi par les virus des hépatites B ou C) des collectes de sang pratiquées à la prison des Baumettes.|Le professeur Cotte, qui dément formellement les rumeurs parisiennes concernant l'importation, par son centre, de produits sanguins, estime «des Baumettes. «avions mis en place depuis 1983 un système de «adresser les détenus qui leur semblaient à risque, notamment en fonction de la nature de leur peine.longtemps, et contre toutes les règles de santé publique, à s'approvisionner en milieu carcéral. Selon le rapport officiel réalisé sur ce thème à la demande du gouvernement, la dernière collecte a été pratiquée aux Baumettes en mars 1986 (1), soit à une période où l'on connaissait depuis plusieurs mois l'extrême dangerosité de telles pratiques.* Une instruction judiciaire est en cours, à Marseille, après la plainte déposée par les parents d'un enfant transfusé début 1986 avec du sang délivré par le CRTS marseillais et contaminé par différents virus dont celui du sida. L'établissement que dirige le professeur Cotte retrouvera-t-il à cette occasion, avec l'aide de la justice, une partie de sa mémoire et les traces du prélèvement *contaminant* ?

J.-Y.N.

I (1) Rapport d'enquête sur les collectes de sang en milieu pénitentiaire réalisé conjointement par l'Inspection générale des affaires judiciaires et l'Inspection générales des affaires sociales (novembre 1992).I

SPORTS

VOILE : le BOC Challenge

Isabelle Autissier à nouveau en course vers Sydney

Moins de trois jours après avoir fait escale aux îles Kerguelen pour changer le mât de son *Ecureuil-Poitou-Charentes*, Isabelle Autissier est repartie à l'aube, vendredi 16 décembre, en direction de Sydney. La navigatrice française espère mettre entre quinze et vingt jours pour rallier l'arrivée de la deuxième étape du BOC Challenge, la course autour du monde en solitaire. En tête de la flotte, Christophe Auguin (Sceta Calberson) est attendu en Australie vers le 21 décembre.

La solidarité des gens de mer n'est pas un vain mot. Si Isabelle Autissier conserve l'espoir *d'être en bonne place à l'arrivée* du BOC Challenge, elle le doit à la chaîne de secours mise en place dès l'annonce de son démâtage, vendredi 2 décembre, à 4 500 milles de Sydney, mais à moins de 1 300 milles des îles Kerguelen. Par chance, le *Marion-Dufresne*, qui ravitaille tous les trois mois les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) de l'océan Indien, était sur le point d'appareiller à la Réunion. *L'administration des TAAF* proposait aussitôt de lui faire transporter un mât de treize mètres (le mât en carbone d'*Ecureuil-Poitou-Charentes* mesurait vingt-six mètres) ainsi qu'une bôme, et de l'accastillage récupérés sur un voilier naufragé à la Réunion.

En métropole, Philippe Poupon et le Rochelais Pierre Follenfant fournissaient *un jeu de* voiles adaptables au nouveau mât. Convoyées en avion à la *Réunion, elles étaient embarquées* quelques heures plus tard avec des barres de flèche sur *le chalutier Kerguelen de Trémarec*, qui partait en campagne de pêche. A Port-aux-Français, *la base scientifique* des Kerguelen qui abrite près de quatre-vingts chercheurs, *ingénieurs et techniciens*, ces derniers commençaient à usiner deux pieds de mât et des *chandeliers. A son arrivée aux* Kerguelen, mardi 13 décembre, Isabelle Autissier avait été précédée par le *Marion-Dufresne*. Le temps de prendre un repas et un court repos à terre, puis de démâter le gréement de fortune, et le *Kerguelen-de-Trémarec* pénétrait à son tour dans le golfe du Morbihan.

Faute de pouvoir accoster à cause d'un tirant d'eau trop important, les opérations de remâtage ont dû être réalisées à *l'abri d'un fjord avec le secours* de *la Curieuse*, la vedette de l'Institut français de recherches et de technologies polaires. Une dizaine de personnes ont passé une nuit blanche *et la journée* de jeudi pour adapter les éléments très disparates du nouveau gréement. Isabelle Autissier, qui disposait de 310 m² de surface de voilure avant son *démâtage, doit désormais se* contenter de la moitié. Elle ne devrait toutefois pas être trop *pénalisée jusqu'à* la Tasmanie, avant la remontée vers Sydney, car la succession des dépressions qui balaient les « quarantièmes rugissants » obligent les solitaires à progresser sous voilure réduite.

L'élan de solidarité déclenché par son démâtage a permis à la *navigatrice française* de retrouver toute sa motivation. Grâce à son avance de près d'une *semaine à l'arrivée de la* première étape au Cap, elle conserve un petit espoir. « *Je ne veux faire aucun pronostic*, dit-elle. *Je compterai les jours en arrivant à Sydney. Pour le classement général ce sera très difficile, mais je suis resté dans l'état d'esprit que tout reste jouable et faisable avant l'arrivée de la quatrième et dernière étape à Charleston* [Caroline du Sud]. *Je ne souhaite de misère à aucun de mes petits camarades, mais tout peut encore arriver. J'en suis la meilleure preuve.* »

GÉRARD ALBOUY

JUSTICE

Le procès des cliniques aux assises des Bouches-du-Rhône

La défense à l'assaut d'une « affaire tordue »

Devant les assises des Bouches-du-Rhône, jeudi 15 décembre, Mᵉ Bettina Gérard et Henri Leclerc, avocats de Jean Chouraqui, puis Mᵉ Madeleine Vincenti et Jean-Louis Pelletier, défenseurs d'Armand Gallo, ont plaidé l'acquittement de leurs clients, soupçonnés d'être les commanditaires des assassinats de Léonce Mout, directeur de la Polyclinique de Marseille-Nord en 1988, et du docteur Peschard, maire du septième secteur municipal de Marseille, en 1990. Contre les deux hommes, l'avocat général a requis des peines de quinze à vingt ans de réclusion criminelle (*le Monde* du 15 décembre).

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

Elle n'a jamais plaidé en cour d'assises et elle prévient d'emblée : elle défend un ami. Mᵉ Bettina Gérard, civiliste plus habituée aux dossiers de loyers impayés qu'à l'arène du pénal, se jette à l'eau, comme on se jette d'un pont, pour ramener à la surface Jean Chouraqui, ce directeur de cliniques que, depuis cinq ans, la justice présume être le commanditaire de l'assassinat de Léonce Mout, le patron de la Polyclinique de Marseille-Nord, assassiné le 18 mai 1988.

En apnée deux heures et demie durant, Mᵉ Gérard reconstruit dix-huit mois d'âpres négociations entre un vendeur acariâtre et un acheteur opiniâtre. Le cheminement est important. L'avocat général, la partie civile et la défense de Marc Galeazzi (l'ancien directeur administratif de la PMN, qui dit avoir reçu de Jean Chouraqui l'ordre de *« faire intimider Mout »*) fondent leurs accusations sur le fait que les relations auraient été exécrables entre les deux hommes : Mout ne voulait vendre à aucun prix à Jean Chouraqui et c'est pour cela, donc, que le second aurait eu l'idée de faire tuer le premier, pour s'emparer de la clinique.

Reconstituant un puzzle essentiel, Mᵉ Gérard s'appuie sur des lettres, ainsi que sur une dizaine de témoignages convergents, qui accréditent l'idée que Léonce Mout allait bien vendre à Jean Chouraqui (au prix fort) au moment de son assassinat. Dès lors, le mobile ne tiendrait plus. L'avocate démonte ensuite les huit versions successives tenues par Marc Galeazzi, l'ancien numéro deux de la PMN, qui demeure le seul accusateur de Jean Chouraqui et d'Armand Gallo. Marc Galeazzi, explique-t-elle, avait un intérêt à la disparition de Léonce Mout. Présenté la veille par son avocat, Mᵉ Gilbert Collard, comme un *« pion »*, un *« dindon »*, un *« pauvre mec »*, ne savait-il pas qu'il allait être licencié, n'ignorait-il pas que Roger Memoli, le tueur, était *« un voyou au plein sens du terme »* et n'a-t-il pas avoué lui avoir donné, à la fin février 1988, un fusil ?

« Une étrange intuition policière »

Galeazzi, selon plusieurs témoins, voulait devenir le patron. Mᵉ Gérard cite un contrat léonin, proposé aux héritières douze jours après le meurtre, pour qu'il soit prioritaire sur le rachat de l'un des établissements de la victime. L'assassinat de Mout, dit-elle, c'est une *« explosion chimique de haine qui s'est auto-enflammée »* entre Galeazzi et Memoli, et s'est fixée sur Mout. Face aux simples convictions, Mᵉ Henri Leclerc a, à son tour, imploré le jury de s'en tenir au dossier et à lui seul. De s'interroger sur cette *« étrange et fabuleuse intuition policière »* toute entière tournée vers Jean Chouraqui (*le Monde* du 8 décembre). Et de rejeter ces images de *« la toute-puissance de Jean Chouraqui »*, de *« la maladie du fric, qui a pollué les années 80 »*, pour s'en tenir aux seuls faits. *« Vous pouvez ne pas aimer les riches,* a-t-il lancé avec force aux jurés. *Mais l'innocent est totalement innocent ! Je vous demande de rendre la justice. »*

Et puis ce fut, pour Armand Gallo, la plaidoirie *« cœur au ventre »* de Mᵉ Jean-Louis Pelletier. Cent cinquante minutes pour soulever une montagne et faire du doute un levier. Car une fois balayée l'implication d'Armand Gallo dans l'affaire Mout, apparaissait, incontournable, le dossier Peschard. Or comment expliquer qu'Armand Gallo, embarqué depuis plus de dix ans dans plusieurs actions caritatives et humanitaires, soutenu aujourd'hui par 1 500 patients des quartiers nord de Marseille, ait pu, un soir de janvier 1990, commanditer pour un motif politique le meurtre du maire du septième secteur ?

Dans cette *« affaire tordue »*, selon le mot de Mᵉ Pelletier, apparaît alors une nouvelle contradiction. Roger Memoli, qui s'était immiscé dans la vie d'Armand Gallo comme un arapède s'accroche à son rocher, est le seul à avoir parlé de *« contrat »*. Mais il assure avoir *« chargé »* Gallo parce que celui-ci l'avait *« donné »* aux policiers. Or Gallo n'a jamais varié dans ses déclarations. Depuis sa garde à vue, en janvier 1990, il a toujours parlé d'une bousculade commanditée à Memoli. *« Et quand bien même aurait-il d'ailleurs voulu la mort de Peschard,* interroge Mᵉ Pelletier, *aurait-il choisi de le faire au vu et au su de tout le monde à la sortie d'un repas organisé par lui, alors qu'il e^ut été facile de le supprimer dans un endroit plus secret ? » « Je ne veux pas vous dire que Gallo est un saint,* concluait son défenseur. *Il a fait une bêtise. Celle de vouloir une bousculade. Depuis cinq ans, il se sent responsable. Il ne cesse de culpabiliser. Il est puni à jamais. Mais juridiquement, il n'est pas complice de ce meurtre. Je souhaite de toutes mes forces qu'il sorte. »*

JEAN-MICHEL DUMAY

Condamné à quarante ans de détention aux Etats-Unis

« Frenchy » est transféré dans un établissement pour détenus dépressifs

Pierryck Castellazzi, un Français de trente-sept ans incarcéré aux Etats-Unis pour un crime qu'il nie avoir commis (*le Monde* du 11 août), a quitté le pénitencier Michael Unit, à Tennessee Colony (Texas). Selon nos informations, ce Toulousain que les autres détenus surnomment « Frenchy » a été transféré dans le courant du mois de novembre à Sky View Unit, un établissement réservé aux prisonniers dépressifs nécessitant des soins. Son avocat texan, Mike De Guerin, s'est entretenu avec lui au téléphone : *« Il ne s'agit pas d'une mesure punitive. Il a été placé à Sky View pour son bien. Il va mieux maintenant. Ensuite, il devrait retourner à Michael Unit. »*

La mère et le frère du « Frenchy » cherchent toujours à obtenir son transfert en France en vertu d'une convention signée le 25 janvier 1983 entre la France et les Etats-Unis. Mais les autorités texanes refusent d'accorder le transfert en France sans l'aval de la famille américaine de la victime. A Toulouse, la mère de Pierryck Castellazzi fait savoir qu'en tant que veuve de la victime, elle peut également être considérée comme un membre de sa famille.

Ph. Br.

L'accident d'août 1993 sur l'A 6

Un transporteur routier condamné à dix-huit mois de prison ferme

AUXERRE

de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Sens (Yonne) a condamné, jeudi 15 décembre, à une peine de dix-huit mois de prison ferme Jacques Van Eetvelde, quarante-sept ans, le directeur général de l'entreprise dont l'un des poids lourds avait provoqué un accident en août 1993 sur l'A 6 à Savigny-sur-Clairis (Yonne), faisant six morts et treize blessés. Hervé Niveau, le chauffeur, qui s'était assoupi au volant et n'avait pu éviter une file de voitures immobilisées, a été quant à lui condamné à dix-huit mois de prison, dont seize avec sursis.

Incarcéré dès sa sortie du palais de justice, le patron de l'entreprise de transport, située à Pannes (Loiret), devra payer dix-huit amendes de 2 000 francs chacune, une amende de 15 000 francs au titre des délits commis et une autre de 3 000 francs au titre des blessures occasionnées aux victimes. Sa belle-sœur Danièle Van Eetvelde, quarante-sept ans, PDG de la société, mais qui n'exerçait plus de responsabilités importantes au moment des faits, a été condamnée à dix-huit mois de prison avec sursis et à une amende de 5 000 francs. En outre, le permis de conduire du chauffeur, Hervé Niveau, vingt-six ans, a été annulé et il ne pourra pas se représenter aux épreuves avant trois ans. Trois amendes de 3 000 francs lui ont également été infligées.

Alors qu'une série d'accidents provoqués par des poids lourds se sont produits ces derniers jours, les juges de Sens sont allés au-delà des réquisitions du ministère public. Il est vrai que les conclusions de l'enquête sur le drame étaient sans équivoque. L'entreprise Van Eetvelde ignorait délibérément les règlements et imposait à ses salariés des cadences infernales. Le 28 août 1993, après avoir travaillé quatre-vingts heures dans la semaine, Hervé Niveau s'était endormi au volant...

Selon la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), ces condamnations *« sont à la mesure des conséquences du drame »*, et *« entament un processus de mise en jeu des responsabilités de tous les acteurs de la chaine transport »*.

VINCENT ROUSSOT

FONDATION VASARELY : l'ex-doyen Debbasch maintenu en prison. – La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a rejeté, vendredi 16 décembre, la demande de remise en liberté de Charles Debbasch, écroué depuis le 27 novembre pour abus de confiance. Un « référé liberté » en faveur du doyen honoraire de la faculté de droit d'Aix-en-Provence avait déjà été rejeté, le 6 décembre.

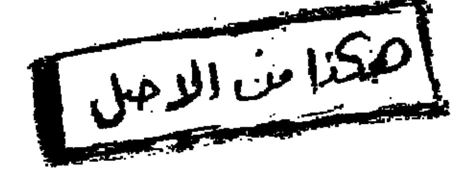
INGERENCE : le maire de Val-d'Isère dispensé de peine. – André Degouey (DVD), le maire de Val-d'Isère (Savoie), a été reconnu coupable d'ingérence mais dispensé de peine, jeudi 15 décembre, par la cour d'appel de Chambéry.

Condamnation confirmée en appel pour l'ancien maire de Crozon. – La cour d'appel de Rennes a confirmé, jeudi 15 décembre, la condamnation à treize mois de prison avec sursis de l'ancien maire RPR de Crozon (Finistère), Jean-Jacques Fabien, qui était poursuivi pour ingérence. En 1984, les élus avaient voté la création d'une société civile particulière (SCP) dont M. Fabien était le censeur et à laquelle avaient été confiées les études d'un centre de thalassothérapie. Le projet n'avait pas abouti mais la SCP avait dépensé 3,4 millions de francs, notamment en indemnités accordées aux associés.

BANDITISME : Francis « le Belge » remis en liberté. – L'une des figures de proue du milieu marseillais, Francis Vanverberghe, surnommé *« le Belge »* et âgé de quarante-huit ans, est sorti mercredi 14 décembre de la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille où il était détenu pour association de malfaiteurs. Un arrêt de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence a décidé de le remettre en liberté sans contrôle judiciaire.

PRISONS. Poursuite du mouvement des personnels pénitentiaires. – Selon l'Entente syndicale pénitentiaire, qui réunit les syndicats engagés depuis le 7 novembre dans un mouvement de protestation, la journée nationale d'action du 15 décembre a été bien suivie. La chancellerie a ajouté, lundi 12 décembre, 40 emplois socio-éducatifs en surnombre aux 310 emplois déjà obtenus depuis le début du conflit (230 en surnombre et 80 en dégel). Le ministère a – en outre – proposé d'augmenter l'indemnité pour charges de détention et de l'étendre à tous les personnels ainsi que d'instaurer une indemnité spécifique dans douze établissements difficiles.

FRANCE PLUS : Arezki Dahmani condamné pour faux et usage de faux. – La douzième chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné, mercredi 14 décembre, Arezki Dahmani, président de l'association France Plus, à 15 000 francs d'amende pour faux et usage de faux. M. Dahmani devra, en outre payer 20 000 francs de dommages et intérêts à Lounes Oumouchi pour avoir diffamé cet ancien militant qu'il avait limogé, en 1988 de son poste de chargé des relations publiques.



DÉFENSE

Suivant les orientations du Livre blanc

La France lance trois nouveaux programmes de missiles de précision à longue portée

Le ministre de la défense a décidé, jeudi 15 décembre, de lancer sans attendre les études dites de *« « faisabilité »* d'un missile anti-infrastructure Apache (produit par le groupe Matra-Défense) et d'un missile antinavire supersonique ANNG (conçu par le groupe Aérospatiale). François Léotard a demandé que ces deux programmes puissent être menés en coopération par les deux sociétés, avec ou sans la collaboration de groupes européens intéressés par le projet retenu par les Français. Cette double décision, à laquelle ont été associés le chef d'état-major des armées, le délégué général pour l'armement et les chefs d'état-major de l'armée de l'air et de la marine, ne préjuge pas la solution qui interviendra, en janvier prochain, sur le programme d'un missile de croisière à la française, à l'image du missile Tomahawk déjà en service aux Etats-Unis.

Il y a quelque temps, la France a commandé à Matra-Défense une arme dite de neutralisation, l'Apache-A, qui est destinée à détruire des pistes d'envol. Ce missile air-sol, qui emporte des sous-munitions faisant éclater le bitume des aérodromes, n'a pas besoin d'être très précis et il est à courte portée (environ 150 kilomètres). Il est cofinancé et cofabriqué à égalité par Matra-Défense et par Aérospatiale.

A partir de cet armement, Matra-Défense a conçu le projet d'*un missile air-sol Apache* anti-infrastructure, qui devrait armer des avions Mirage-2000 ou des Rafale et dont la portée est de 400 kilomètres environ, une fois tiré par un appareil. Ce devrait être un missile beaucoup plus précis (de l'ordre de quelques mètres à l'impact) et voué à la destruction de points névralgiques, chez un adversaire, avant toute décision de « frappe aérienne » ultérieure de plus grande ampleur. Ce missile Apache anti-infrastructure est une arme dont la France pourra user au sein d'une coalition internationale, voire régionale. Ce qui signifie qu'il recevra le système américain dit GPS *(global positioning system)*, qui lui permet d'avoir une navigation précise par recalage et qu'il devra être économique pour être déployé en grand nombre selon les cas. C'est cet armement que M. Léotard vient, dès à présent, de retenir et de confier la réalisation à Matra-Défense. Cet Apache anti-infrastructure est un missile subsonique, qui fait appel à la technologie « furtive » (moindre détection-radar). Après avoir choisi Matra-Défense, le ministre de la défense a retenu la candidature du groupe Aérospatiale pour le second programme, à savoir le missile antinavire supersonique ANNG – dit de nouvelle génération par rapport au premier projet ANS.

Le successeur de l'Exocet

Il s'agit d'un missile surface-surface – destiné à couler des navires adverses – qui pourrait être considéré comme le successeur de l'Exocet. Cet armement équipera les bateaux de surface et les sous-marins. Le programme ANNG est largement supersonique et privilégie la vitesse au ras des flots (à quelques dizaines de mètres de la surface) pour échappper à toute interception depuis les radars embarqués de la cible. Pour sa propulsion, le missile ANNG utilise le statoréacteur qui est une spécialité mondialement reconnue à Aérospatiale.

Lors de sa réunion avec ses principaux collaborateurs, le ministre de la défense a, d'autre part, demandé que lui soit remis, en janvier prochain, *« un document de lancement »* qui exposera les conséquences du choix français en matière de missile de croisière. On sait que les états-majors sont en faveur de la construction d'un missile qui soit inspiré de la technologie du *Tomahawk* américain – largement utilisé pendant la guerre contre l'Irak en 1991 – et qui a été baptisé APTGD (arme précise tirée à grande distance) par la France. C'est un nouveau programme, totalement différent des deux autres.

Pour l'instant, le choix de M. Léotard s'est porté, en principe, sur un missile APTGD subsonique, dérivé de l'Apache de Matra-Défense, contre un missile supersonique (dénommé *Asura* et dérivé du missile ASMP à tête nucléaire qui arme les Mirage 2000 et les Super-Etendard) du groupe Aérospatiale.

Ce missile APTGD est complémentaire du missile *Apache* anti-infrastructure et il équipera des avions de l'armée de l'air ou de l'aéronavale, autant que des navires de surface. Il aura une capacité autonome d'acquisition de ses objectifs avec une extrême précision et à des portées supérieures à 400 kilomètres. « Furtif », volant à très basse altitude et à vitesse subsonique, l'APTGD aura un guidage bi-mode (radar et imageur infrarouge) qui, en final, imprime au missile une trajectoire – au mètre près – par mauvaises circonstances atmophériques. Sa mission sera de garantir des « frappes » sélectives en période délicate de gestion d'une crise.

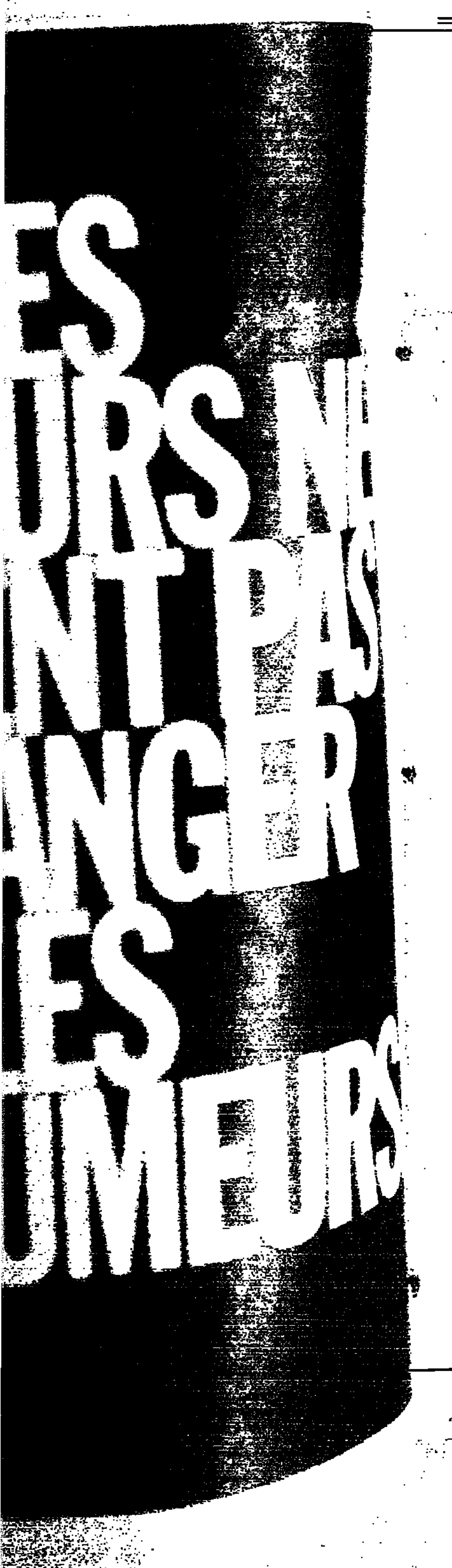
Ainsi, à la différence de l'*Apache* anti-infrastructure qui aura un effet de saturation, le missile APTGD permettra, si l'on en croit les ingénieurs de Matra-Défense, de remplir la mission avec un seul engin, en minimisant le plus possible les dégâts dits *« collatéraux »* sur les populations civiles. Il devrait emporter une forte charge explosive non nucléaire.

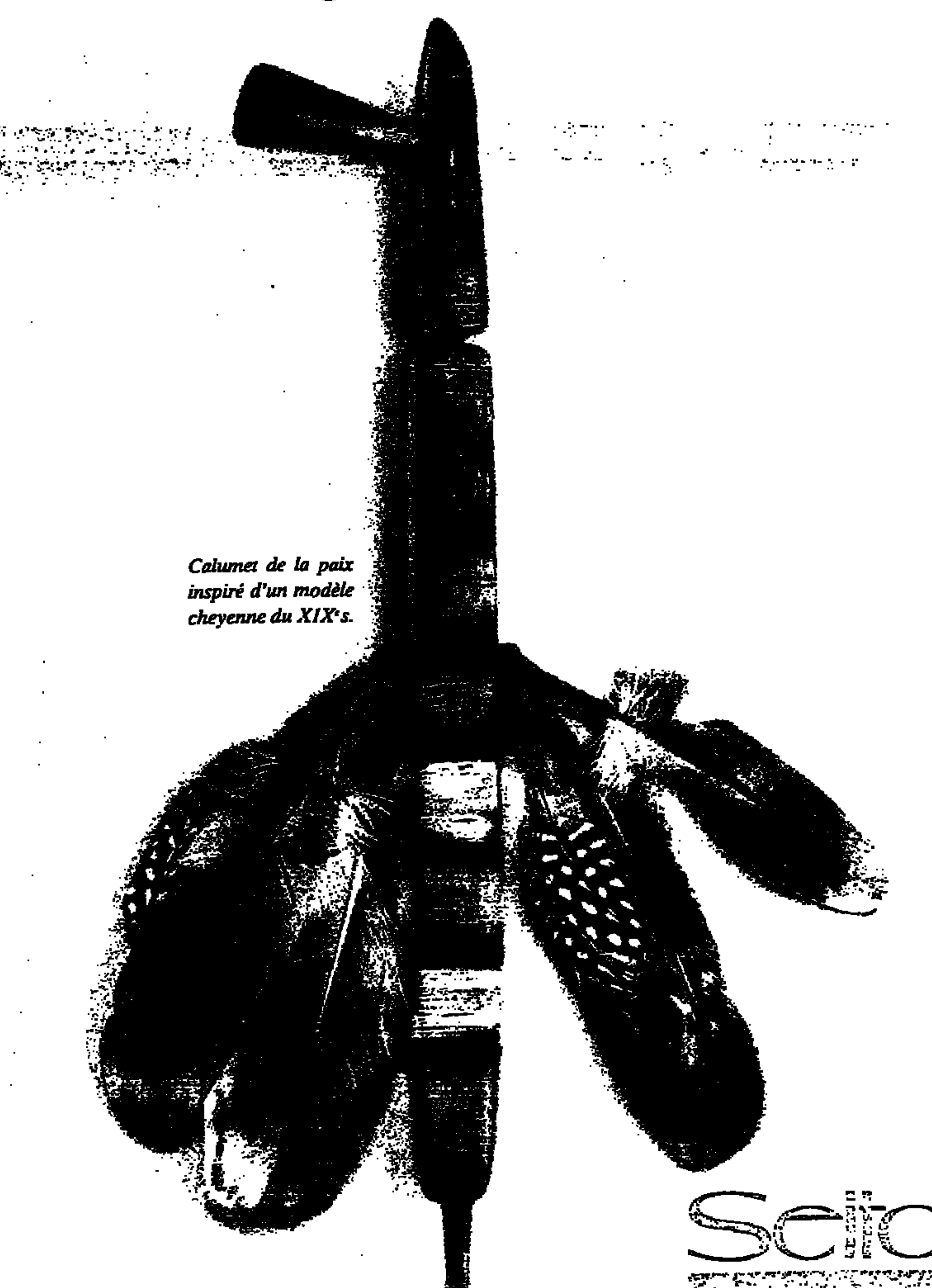
En présentant ses décisions, M. Léotard a estimé que *« c'est la première application importante du concept d'emploi des forces classiques dans le cadre d'une stratégie d'action, à partir des hypothèses d'engagement des forces retenues par le Livre blanc »* présenté en avril dernier par le gouvernement.

Pour l'état-major des armées, en effet, le missile APTGD entre dans le cadre d'une stratégie qui vise à détruire un objectif dans la profondeur du dispositif adverse. Il devrait donc se voir confier deux missions principales : d'une part, donner un signal fort et sélectif à un perturbateur, en lui révélant ses vulnérabilités avant que la crise ne dégénère, et, d'autre part, s'en prendre à ses installations vitales, dans l'intention de préparer ou d'accompagner une opération offensive plus vigoureuse. C'est la raison pour laquelle il n'est pas prévu de construire des APTGD en grand nombre. On évoque l'hypothèse de quelques deux cents armes au total.

M. Léotard s'est donné jusqu'à janvier 1995 pour confirmer son choix d'un APTGD subsonique dérivé de l'Apache *« au vu des résultats d'une négociation financière avec l'industrie »*.

JACQUES ISNARD





Calumet de la paix inspiré d'un modèle cheyenne du XIXe s.

ENVIRONNEMENT

La clôture du débat national Energie et Environnement

M. Balladur envisage une loi d'orientation sur la politique énergétique

Edouard Balladur a clos, jeudi 15 décembre, le débat national Energie et Environnement, lancé il y a près d'un an à la demande du ministre de l'environnement, Michel Barnier. Le premier ministre envisage une loi d'orientation pour fixer les priorités du gouvernement en matière de choix énergétiques.

Le rapport de Jean-Pierre Souviron, désigné par le gouvernement pour faire la synthèse du débat national Energie et Environnement, était déjà un beau pavé dans la mare à l'encontre d'EDF et de la politique de l'Etat (*le Monde* du 6 décembre). Le colloque réuni le 15 décembre à l'Assemblée nationale a encore enfoncé le clou, avec la complicité de plusieurs députés (Claude Birraux, Jean-Pierre Brard, Michel Destot et Jacques Vernier), d'un ministre (Michel Barnier), et du premier ministre, tous décidés à reprendre les choses en main après vingt années de laisser-faire.

« Trop longtemps, le gouvernement a fait la politique d'EDF alors que ce devait être le contraire, a lancé Michel Barnier. *Encore faut-il que le gouvernement ait une politique ! »*. Pour sa part, M. Balladur a reconnu que, *« dans le domaine de l'énergie, l'Etat doit veiller à recueillir le plus grand nombre possible d'avis avant toute décision, sans craindre de remettre en cause les certitudes les mieux établies et les erreurs trop longtemps cultivées »*. Le premier ministre a retenu du débat trois grandes orientations qu'il fait siennes : la relance de la maîtrise de l'énergie, la décentralisation des choix et la définition d'une politique énergétique en cohérence avec les politiques publiques. *« Nous manquons aujourd'hui de vision globale »*, a-t-il reconnu.

M. Balladur a proposé aux parlementaires de passer en revue tous les cinq ans la politique énergétique du gouvernement, comme cette année. Rendez-vous a donc été pris pour 1995. Sans renier le choix nucléaire *« fait par le général de Gaulle et confirmé par le président Pompidou »*, le premier ministre s'est déclaré pour la promotion des énergies renouvelables, pour des économies d'énergie, à commencer par le chauffage des bâtiments publics, pour une fiscalité qui incite au meilleur choix énergétique (*« l'énergie la moins polluante est celle qu'on ne consomme pas »*) et il juge *« préférable d'éviter toute forme de publicité sur l'énergie »*. Accédant au souhait de M. Souviron, il envisage de préparer une loi d'orientation qui fixera les grands choix en matière de politique énergétique.



Un discours qui tranchait avec les interventions du matin, où pétroliers, gaziers, électriciens et atomistes avaient tous défendu leur production et protesté contre une réglementation *« trop lourde »*, une fiscalité *« déséquilibrée »* et des *« arbitrages en dents de scie »*. Le seul réconfort pour EDF est venu de son ministre de tutelle, José Rossi, lorsque celui-ci a annoncé qu'il avait signé la veille le décret levant l'obligation pour l'entreprise publique de racheter l'électricité produite par les industriels privés. Le PDG, Gilles Ménage, assis au premier rang, avait enfin un motif de satisfaction, le seul d'une journée où son entreprise a été souvent prise à partie et se voit aujourd'hui menacée d'une ferme reprise en main.

ROGER CANS

RELIGIONS

Une « mini-encyclique » de Jean-Paul II pour les enfants

Jean-Paul II, qui écrit beaucoup, s'est adressé pour la première fois dans une « lettre », publiée à Rome jeudi 15 décembre, aux enfants. Dans ce texte d'une quinzaine de feuillets, rédigé sur un ton intimiste et paternel, le pape évoque ses propres souvenirs d'enfance, ses Noël et sa première communion à Wadowice, sa ville natale de Pologne. Retraçant aussi les premières années de Jésus, il écrit : *« L'Evangile est traversé en profondeur par la vérité sur l'enfant. On pourrait aller jusqu'à le lire dans son ensemble comme l'Evangile de l'enfant »*. Cette « mini-encyclique » souligne enfin les souffrances des enfants qui *« endurent la faim et la misère, meurent de maladie et de malnutrition, sont victimes des guerres, abandonnés par leurs parents et condamnés à rester sans toit, privés de la chaleur de leur famille ou encore subissent de nombreuses formes de violence et d'oppression »*. *« Comment est-il possible*, s'exclame Jean Paul II, *de rester indifférent face à la souffrance de tant d'enfants, surtout quand, d'une manière ou d'une autre, elle est provoquée par les adultes ? »*.

ENQUÊTE

Les gentlemen du « Financial Times »

Bien que très « british », la rédaction du quotidien de Londres s'affiche avant tout pan-européenne

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Ce fut longtemps, au *Financial Times*, un scénario traditionnel. Lorsqu'un journaliste se précipitait dans le bureau de son patron et lui criait : *« J'ai un scoop ! »*, il n'y avait que deux possibilités. Soit le rédacteur en chef, horrifié, se prenait la tête entre les mains en s'écriant : *« Oh ! my God... »* (« Oh ! mon Dieu... »), soit il arborait son plus grand sourire et répondait : *« Un scoop ? Magnifique James ! Nous le sortirons demain ! »*

L'histoire est rapportée par Robert Peston, l'auteur – entre autres – des révélations sur la BERD qui ont conduit Jacques Attali à démissionner. Une histoire crédible si le jeune homme n'avouait en riant qu'il *« force légèrement l'image »* et que ses employeurs, malgré leur grande prudence, ont non seulement toujours bien accueilli ses informations inédites mais qu'ils en redemandent.

Mais que cela soit clair : pour un scoop, il ne se damnerait pas. La règle reste la même, immuable, inscrite dans les gènes du journal : mieux vaut tard qu'inexact. Et le reporter, qui se dit volontiers *« obsessionnel sur l'exactitude des faits »*, trouve au *Financial Times* la culture qui lui sied.

« Cet espèce d'effroi instinctif devant des informations qui vont forcément provoquer quelques vagues est bigrement salutaire, dit-il. *Il n'y a pas de risque d'emballement ni d'auto-excitation ! Tout est pesé avec un scepticisme exigeant et une prudence à la mesure du risque. »* Le risque ? Ruiner en quelques lignes une réputation de rigueur acquise en cent six ans ! *« Briser la porcelaine dont aucune glue au monde ne pourrait effacer la fêlure. »*

Bref, si précieux est ce patrimoine que les héritiers souhaitent ardemment le sauvegarder, voire le faire prospérer, toujours le transmettre. *« Le* Financial Times *dépasse ceux qui le fabriquent. Aucune signature n'équivaut à la sienne. Il faut garder en tête l'idée de le servir »*, répète-t-on à l'envi.

Quelle rédaction ! Déployée sur deux plateaux spacieux d'un immeuble fabuleusement moderne, au ras de la Tamise, face à la City. Calme, si calme malgré le nombre (près de trois cents journalistes, en incluant les correspondants), malgré les téléphones (souvent reliés à un casque), malgré les réunions (au moins trois par jour dans les bureaux vitrés de la direction). *« Le premier jour*, se souvient Robert Peston, *je me suis cru dans une bibliothèque. »* Oui, c'est exactement cela.

Une salle d'étude. Avec de grands étudiants, les cheveux dans les yeux ou en bataille (on les porte assez longs mais sans coquetterie ni discipline, on oublie juste le coiffeur) ; la barbe parfois, dans le genre écossais ; le pantalon taille basse et tuyau de poêle (comme ceux des uniformes de *public schools*) ; un morceau de chemise à l'air. Des manchettes pourtant, avec de très jolis boutons et des cravates parfois extravagantes. Une décontraction charmante et sans façon. Y compris chez les femmes, peu nombreuses, plutôt drôles.

Mais le plus étonnant ne vient pas de ce décalage entre l'image d'autérité extrême que donne le quotidien et cette allure bon enfant. Le plus étonnant vient de l'harmonie. On a pesé le mot. Les journalistes du *Financial Times* sont en complicité. Cela transcende les différences d'âges, de sexe, de milieu, même si, à l'évidence, la bourgeoisie y est bien représentée. Cela s'entend, cela se voit, cela se ressent. Un mélange d'attention aux autres, de tolérance et de respect. Une politesse de bon aloi, empreinte de discrétion. Un humour feignant l'insouciance ou la disponibilité quand la pendule amorce pourtant un compte à rebours impitoyable. Les journalistes du *Financial Times* ont entre eux plein d'égards.

En voici deux, jusqu'alors silencieux, tapotant vers l'heure de midi sur leur ordinateur. Timbre distingué, sans affectation : *« Herbert ?*

– Oui ?

– Puis-je te déranger ?

– Avec plaisir !

– Sais-tu que le patron des télécoms allemandes vient de démissionner ?

– Oh ! Vraiment ?

– C'est une sacrée surprise, à quelque temps de la privatisation...

– Joli sujet ! Puis-je quelque chose ?... »

Et puis voici le directeur, Richard Lambert, cinquante ans, tignasse blanche, *« si British et si gentleman »* (selon une jeune éditorialiste), derrière son bureau, le menton dans les deux mains pour questionner les chefs de service réunis autour de lui pour la première conférence du matin : *« Qu'en pensez-vous Martin ?... » « Ne croyez-vous pas Andrew ?... » « Julia, j'aimerais bien votre avis sur cette idée de papier... »*

Intégrité et sens du devoir

On discute beaucoup au FT. On se concerte et on s'écoute. En fait, *« on s'intéresse mutuellement »*. Et ce n'est pas une question de style. *« Nous avons beaucoup en commun »*, affirme Peter Martin, responsable de l'édition internationale.

D'abord, cette manière de penser que leur cas particulier est atypique et qu'en aucune façon ils ne peuvent être pris en exemple. Les parcours, c'est vrai, paraissent multiples. On aime recruter de très jeunes gens que l'on forme intensément pendant plusieurs semaines. On aime aussi, selon l'expression d'un ancien directeur, *« ceux qui sont allés voir au-delà de la montagne »*.

Martin Wolf, rédacteur en chef, responsable des éditoriaux économiques, a travaillé dix ans à Washington, à la Banque mondiale, et six ans comme directeur de recherche dans une société internationale avant d'entrer au *FT*. Edouard Mortimer a été journaliste au *Times* (aucun lien avec le *Financial Times*) puis a écrit un livre sur le Parti communiste français, et réalisé un documentaire pour la BBC sur le monde de l'après-guerre. Paul Abrahams, trente-deux ans, rédacteur à la rubrique *Lex* (chronique des mouvements boursiers), ancien professeur d'histoire, a présenté un doctorat sur la Résistance. Stéphanie Flanders, éditorialiste de vingt-six ans, revenait de Harvard après avoir travaillé dans un institut londonien de recherches économiques...

On pourrait continuer. Mieux vaudrait pourtant mentionner que, avant, ils ont tous (ou presque) « fait » Oxford ou Cambridge, les deux plus célèbres universités anglaises, avec une préférence pour la première. Tous partagent également, outre *« ce sens d'appartenance au FT »* dont parle Martin Wolf, une certaine idée du journalisme de qualité : exactitude des faits rapportés, profondeur et originalité de leur analyse, clarté de l'écritude, regard dépassionné sur le monde. Et une condition sous-jacente : indépendance totale. *« Tout repose sur elle : qu'on se prenne à douter d'elle et le* FT *n'a plus lieu d'être. »*

Le journal n'a pas jugé bon d'éditer de code éthique –, les règles sont réputées évidentes – mais le journal soutient officiellement les principes édictés par la commission chargée d'examiner les plaintes d'usagers concernant la presse. Ainsi l'interdiction faite aux journalistes financiers d'utiliser à leur profit des informations confidentielles et de détenir des actions de sociétés sur lesquelles il pourrait écrire paraît-elle évidente. *« Personne n'aurait l'idée de jouer en Bourse !* dit Martin Wolf. *Il y a ici un très haut niveau d'intégrité et un sens du devoir. »*

Mais le propriétaire ? Ce groupe Pearson si puissant, présent aussi bien dans la porcelaine, la télévision, la banque, le vignoble, les musées de cire de Madame Tussaud, l'édition de livres de poche, que dans *The Economist*, *les Echos* et des quotidiens régionaux ? *« Respectueux ! »*, affirment sans hésiter tous les journalistes. *« Et totalement absent ! »* Celui qui peut le mieux en parler est Raymond Snoddy, l'Irlandais à tâches de rousseur spécialiste des médias. *« Jamais un mot*, confirme-t-il. *Pas le moindre coup de fil ! Je les irrite régulièrement mais ils m'ignorent superbement. »*

Et tournent les rotatives !

Lord Blakenham, président de Pearson, n'intervient pas. L'image et la belle rentabilité de son *Financial Times* en dépendent. Quand, dans le plus grand secret, Pearson se met sur les rangs pour acquérir la société Thames Television, Raymond Snoddy, sans même lui passer un coup de fil, sort le premier l'information. Catastrophique, évidemment. Quand l'action du satellite de télévision BSB (dans lequel Pearson a 17,5 % de parts) est introduite en Bourse, Snoddy publie l'opinion d'analystes la jugeant très surréValuée. Coûteux, cela va sans dire. Et quand Pearson organise une de ces magistrales conférences de presse, il arrive que Snoddy figure parmi les derniers avertis... *« Quand même, ils exagèrent ! »* Raymond Snoddy est l'un des journalistes médias les plus respectés d'Angleterre.

L'élégant Lord Blakenham ne se rend qu'à de très rares occasions dans les locaux du *Financial Times*. A quoi bon, en effet, puisque son seul droit est d'en nommer le directeur, toujours un journaliste (cinq depuis 1945), souvent l'adjoint du précédent ? Il était pourtant là, il y a quelques jours, venu très discrètement honorer la petite fête que le journal offre en fin d'année aux pigistes du service culturel. Lord Blakenham aime les arts. Les couloirs aux murs blancs du *FT* sont couverts de tableaux. Et la peinture est, d'une certaine façon, un terrain neutre.

La politique, c'est autre chose. En avril 1992, Lord Blakenham, membre de la très conservatrice Chambre des lords, eut de quoi renverser son thé matinal en découvrant un samedi veille de scrutin que son *FT*, après mainte réflexion, prenait clairement position pour le Parti travailliste. Ciel ! Il n'en dit, bien sûr, pas un mot. Mais il en fut autrement des lecteurs !

Appels, lettres, fax. Se pouvait-il que le journal de la City vire à gauche ? Qu'il affiche une couleur rose à l'image de son papier d'impression qui est aujourd'hui sa marque ? Quelle ironie ! Les journalistes en rient. Ni gauche ni droite ! *« Ce journal défend l'économie de marché et le libre-échange. Ce n'est tout de même pas le privilège exclusif du Parti conservateur ! »*, s'exclame Andrew Gowers, directeur adjoint de la rédaction.

A l'évidence, de l'incartade, personne ne tient rigueur. Le vrai engagement du *FT* est européen. Sur ce terrain, la rédaction a en son sein de vrais et beaux débats. Mais là, surtout, est l'avenir du journal. Sujet d'une concurrence sauvage, le marché britannique, où le *FT* vend 172 000 exemplaires, est saturé. L'étranger (120 000 exemplaires) permet en revanche toutes les ambitions. Une nouvelle édition internationale sera lancée, au cours du mois de janvier 1995, les centres d'impression seront doublés sur deux ans. Et tournent les rotatives !

Le *FT* entend être le premier journal paneuropéen des businessmen. Avant le *Herald Tribune* *« non spécialisé »* et le *Wall Street Journal*, *« tellement américain ! »*. *« Notre regard sur le monde n'est d'ailleurs pas britannique ! »*, dit avec conviction Peter Martin, pourtant fier de l'héritage de la BBC et de l'école du journalisme anglais, qui, contrairement à l'américaine, refuse d'*« émasculer »* les articles en les privant d'opinion.

« En tout cas, nous ne sommes pas chauvins ! », nuance Martin Wolf. Car, contrairement aux Français, aux Japonais et aux Américains, *« il est inacceptable*, dit-il, *pour des intellectuels britanniques d'émettre une opinion qui pourrait passer pour patriote. C'est plus fort que nous : on ne peut pas. Admettre que la Grande-Bretagne a raison contre les autres nous étrangle la gorge ! »*

Reste à traquer dans le journal les allusion à l'Angleterre, à *« ce pays »* ou bien à *« ici »* ; à mettre un zéro pointé au rédacteur qui aurait la maladresse d'évoquer *« le continent »* ou une Europe excluant le Royaume-Uni ; et à chasser impitoyablement toutes les expressions empreintées au criquet ! A part cela et le recrutement d'une douzaine de journalistes *« comme on les aime »* – brillants, originaux, indépendants, ayant des opinions, la connaissance d'une langue étrangère, infiniment de courtoisie et un certain humour (la procédure peut prendre des mois) –, à part cela, oui, tout est prêt.

Le soir, la rédaction du *FT* est trop concentrée pour admirer les lumières de la City au-delà de la Tamise. Hugo Dixon finit la chronique *Lex* qui influencera bien des opérations monétaires et des stratégies d'investissement. Stephanie Flanders propose à Martin Wolf l'éditorial non signé qui enseignera au monde des affaires ce qu'il faut penser de l'économie japonaise. On sentira croître un léger stress. Et un plaisir intense. Celui de construire un raisonnement, polir une formule, analyser une stratégie, repérer des connexions... *« C'est intellectuel ! Et tout cela à la fois ! »*, s'enthousiasme le jeune Paul Abrahams en rajustant sa liquette. *« C'est pas formidable ? »*

ANNICK COJEAN

FIN

▶ Notre voyage au « pays des quotidiens » prend fin avec cet article consacré au *Financial Times*. Celui-ci clôt une série de huit articles : *Le « New York Times » ou l'obsession de l'excellence* (*le Monde* du 9 décembre), *Le courage d'« El Espectador »* (*le Monde* du 10 décembre), *L'univers sans repos de l'« Asahi Shimbun »* (*le Monde* daté 11-12 décembre), *Les mystères du « Quotidien du peuple »* (*le Monde* du 13 décembre), *L'indépendance ambiguë d'« Al Ahram »* (*le Monde* du 14 décembre), *Le « Times of India » saisi par la fièvre du marketing* (*le Monde* du 15 décembre), *La révolution des « Izvestia »* (*le Monde* du 16 décembre) et *Les gentlemen du « Financial Times »*.

A la une

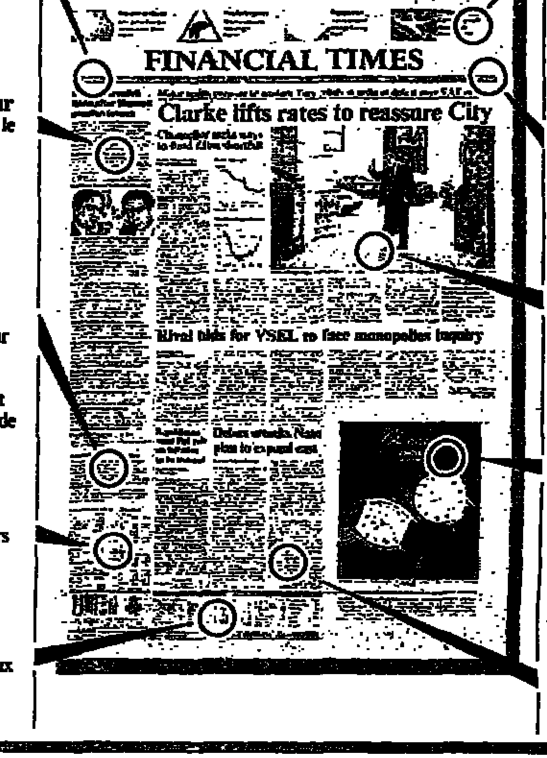
"Journal économique d'Europe", précise le sous-titre du *Financial Times* qui, lancé en 1888, affichait autrefois la mention "Sans peur et sans préjugé".

Titres de nouvelles du jour importantes développées dans le corps du journal.

Un jury composé de représentants de la presse mondiale vient de décerner au "FT", pour la deuxième fois consécutive, le prix du meilleur journal de l'année. Le cahier économique qu'il publie à Moscou avec les *Izvestia* reçoit le prix du meilleur partenariat de presse.

Principaux indices boursiers et devises.

Index. Le "FT" est habituellement composé de deux cahiers saumon de 26 pages chacun.



Un supplément broché, demi-format, inséré dans le journal est aujourd'hui consacré au Vietnam. Le "FT" publie près de 250 suppléments thématiques par an consacrés à un pays, une industrie, ou un événement économique.

65 pence (6 F): c'est le prix le plus élevé parmi les quotidiens britanniques, dont beaucoup ont baissé de moitié.

"Clarke, le chancelier de l'Echiquier (sur la photo couleur), augmente les taux pour rassurer la City." Reportages, commentaires, réactions, éditorial à l'intérieur du journal.

Publicité. Elle fournit 80% des recettes du journal. Le prix d'une page varie entre 300 000 et 450 000 F selon l'emplacement et l'utilisation de la quadrichromie.

Reportages en provenance de Washington et de Bruxelles. Le quotidien dispose à l'étranger de 34 correspondants à temps plein et de 70 collaborateurs occasionnels.

QUI MENACE LA LIBERTÉ D'ÉCRIRE ?

« Le gouvernement »

répond Richard Lambert, le directeur

« Je crains que le gouvernement légifère pour restreindre la liberté de la presse devenue profondément impopulaire dans ce pays. Les sondages montrent que, à la différence des autres pays européens, la confiance du public dans les journalistes a en effet totalement chuté ces dernières années. Evidemment, les raisons sont multiples : concentration accrue des titres et changements de propriétaires ; compétitivité du marché sur lequel les tabloïds prennent un maximum de risques et attentent à la vie privée, notamment de la famille royale.

» La perspective d'une nouvelle législation est inquiétante. Elle serait à la fois inutile et dangereuse. La technologie qui permet un flux instantané des informations a depuis longtemps rendu vaine toute tentative d'en restreindre la circulation. Et où s'arrêterait la censure ? Aux articles ? Aux photos ? Que ferait-on des livres ? Il serait en tout cas impossible d'établir une distinction entre la presse sérieuse et ces journaux racoleurs. Or il est vital que, dans le domaine de la vie des affaires, nous continuions d'avoir une totale liberté d'investigation. Les journalistes ont le droit d'être traités comme des citoyens, ni au-dessus ni au-dessous de la loi. Il s'agit en Grande-Bretagne d'un vrai sujet de débat ».

* * *

Chaleureux, décontracté, passionné par l'économie et par son travail, Richard Lambert, cinquante ans, est un enfant du *Financial Times*, où il est entré à vingt-deux ans (après Oxford). Parcours rapide : rubriques Finances et *Lex*, correspondance à New-York, retour à Londres pour assister son prédécesseur qui s'est retiré, en 1990, après dix ans de bons services. Il relit chaque jour les éditoriaux et signe à l'occasion de petits articles glissés dans le corps du journal, sans mention de sa fonction.

La presse en Grande-Bretagne

• 15 quotidiens nationaux (dont 2 quotidiens sportifs), 540 régionaux, 9 journaux du dimanche.

• Le marché est divisé en deux catégories distinctes de journaux : les tabloïds populaires et la presse dite « de qualité ». Il est aussi très concentré. Parmi les principaux groupes, citons Mirror, Daily Mail, News Corporation (Rupert Murdoch), Hollinger (Conrad Black), Pearson et United Newspapers.

• Entre les mois d'avril et de septembre, la diffusion moyenne des quotidiens dits « de qualité » – outre le *Financial Times* – s'établissait ainsi : le *Daily Telegraph* (1 039 266 exemplaires) ; le *Times* (549 770 ex.) ; le *Guardian* (398 566 ex.) ; *The Independant* (276 259 ex.). La diffusion des principaux quotidiens populaires, pour sa part, était la suivante : *Sun* (4 160 338 exemplaires) ; le *Daily Mirror* (2 512 278 ex.) ; le *Daily Mail* (1 789 744 ex.) ; le *Daily Express* (1 338 933 ex.) ; le *Daily Star* (743 501 ex.) ; le *Daily Record* (752 584 ex.) ; le *Today* (612 820 ex.). Notons l'existence sur ces marché de deux quotidiens sportifs.

• Les principaux quotidiens régionaux sont : le *Wolverhampton Express* (217 000 exemplaires), le *Manchester Evening News* (214 042 ex.) ; le *Birmingham Evening Mail* (200 475 ex.) ; le *Liverpool Echo* (172 989 ex.) et le *Belfast Telegraph* (136 670 ex.).

• Lancée en juillet 1993 par Rupert Murdoch, une guerre des prix a bousculé le marché des quotidiens au profit des deux journaux initiateurs de la démarche. Le *Sun* qui est passé de 25 à 20 pence puis 22 pence (2 F) a vu ses ventes augmenter de 14,5 % en un an ; le *Times* les a augmenté de 46,41 % en baissant son prix de 45 à 30 pence (2,70 F).

MUSIQUES

« Les Noces de Figaro » de Lyon partent en tournée

Mozart, double jeu

LYON
de notre bureau régional

Au moment où la Bastille reprend à Paris l'opéra de Mozart dans l'antique mise en scène de Strehler (elle date du tout début de l'ère Liebermann), on a pu voir à Lyon une nouvelle version des *Noces de Figaro*. Après deux *Don Giovanni* au Festival d'Aix-en-Provence, Jean-Pierre Vincent aborde pour la troisième fois un ouvrage lyrique. Pour monter le spectacle, il a bénéficié d'un mois et demi de répétitions, avec deux distributions qui alternent suivant les soirées. Le résultat est d'une intelligence et d'une émotion rares.

C'est vraiment une « folle journée » qu'a réglée le directeur du Théâtre des Amandiers de Nanterre. Un de ces moments où les cœurs et les corps se déglinguent, où tout est permis. Ce sentiment d'urgence habite le spectacle dès l'ouverture, jouée très vite, et se prolonge, presque sans faiblesses, tout au long des quatres actes. Il se traduit sur scène par une exaltation des sentiments, poussée jusqu'au paroxysme physique : vapeurs, évanouissements, caresses, gifles. Un zeste de Greuze pour l'émotion, un peu de Crébillon fils pour l'érotisme, et beaucoup de comédie, comme chez Beaumarchais, le librettiste. On est en plein préromantisme.

La scénographie de Jean-Paul Chambas, les costumes de Patrick Cauchetier situent l'action dans une Espagne stylisée. L'acte le plus réussi est le deuxième, dans la chambre de la comtesse, un magnifique espace superbement éclairé par le soleil qui jaillit à travers les volets, où trône un vaste lit plein de draps et d'oreillers moelleux. Paolo Olmi dirige l'orchestre avec beaucoup de nerf, mais ilsait prendre son temps (dans les airs de la Comtesse par exemple). Il privilégie plutôt la vision d'ensemble que les détails et a tendance à couvrir un peu les voix (ou serait-ce dû à la fosse modulable, placée un peu trop haut ?). La direction est cependant en adéquation complète avec la mise en scène.

Le metteur en scène de théâtre qu'est Jean-Pierre Vincent a tranformé les chanteurs en habiles comédiens, capables de se déplacer avec naturel, de s'engager dans leurs rôles. Et il y a dans les détails du jeu beaucoup de richesses qui éclairent d'un jour nouveau les rapports entre les protagonistes : fraternels entre Figaro et Chérubin, amers entre le Comte et la Comtesse, tendres entre Marcelline et Bartolo.

L'Opéra de Lyon a réuni pour la circonstance deux distributions. l'une composée de vétérans l'autre plus expérimentée. Giovanni Furlanetto est, dans la première, un Figaro impérial, Elzbieta Szmytka est une Suzanne presque idéale, tantôt superficielle tantôt profonde, Janice Watson une Comtesse dans la tradition, Francesca Provvisionato un Chérubin épatant. Dans l'autre distribution. Christophe Lacassagne (Figaro), Veronica Cangemi (Suzanne), Virginie Pochon (Chérubin), Jean Delescluse (Basile) sont de jeunes chanteurs en troupe à l'Opéra de Lyon et pour la plupart sortis de l'Atelier lyrique de cet établissement. Comme Didier Henry (le Comte), ils n'ont pas encore le métier ni la carrière internationale de leurs aînés, mais Jean-Pierre Vincent a apporté des retouches à sa mise en scène pour mieux l'adapter à leur physique et à leur personnalité. Et il y a des révélations : Véronique Gens, Comtesse brune et espiègle à la voix droite bien qu'un peu courte ; Ludovic Tézier est un Comte à la rage contenue. La voix est encore un peu légère, mais le chanteur a de la classe.

PIERRE MOULINIER

▶ **« Les Noces de Figaro », à Saint-Etienne les 17 et 18 décembre, à Grenoble le 21. Reprise au Théâtre des Amandiers de Nanterre, du 7 au 15 janvier 1995. Tél. : 46-14-70-00.**

Projections avec orchestre des « Lumières de la ville »

Cinéma sonore en concert

CinéMémoire présente le film de Charlie Chaplin, pourtant doté d'une bande son originale, avec un accompagnement musical.

La projection de films muets accompagnés d'une musique exécutée *in situ* est un des chevaux de bataille des organisateurs du festival CinéMémoire (*le Monde* du 6 décembre). Mais cette manifestation propose trois projections du film de Charlie Chaplin *les Lumières de la ville* (1930), avec la participation de l'Orchestre symphonique de RTL. Il s'agit pourtant d'un film sonore, dont la musique, composée par Chaplin lui-même, fut en son temps dûment enregistrée sur une bande synchronisée. Pourquoi accompagner musicalement un film déjà doté d'une bande-son ?

Commencé au début de l'année 1928, le tournage des *Lumières de la ville* s'était prolongé jusqu'à la fin de 1930. Entre-temps, le cinéma sonore avait commencé de supplanter les films muets. Avec le soutien du producteur, Joe Schenck, qui affirmait qu'il était le seul à pouvoir réaliser un film sans paroles capable d'intéresser le public, Chaplin alla jusqu'au bout de son projet de *« film muet idéal »*. Il remarqua cependant que les acteurs avait déjà *« tout oublié de la pantomime, que tout leur rythme était passé dans la parole et non plus dans l'action »*.

Sans dialogue ni musique enregistrée

Mais il avait compris également qu'*« un des avantages du cinéma sonore était qu'on pouvait contrôler la musique. »*

Chaplin composa donc la musique qu'il destinait à son film et en confia l'orchestration à Arthur Johnson. Peu satisfait des arrangements proposés par celui-ci, le cinéaste corrigea lui-même la partition, éliminant notamment tous les effets prétendument comiques : la musique ne devait pas concurrencer le film, mais constituer un contrepoint *« de grâce et de charme »*

Dès sa présentation, *les Lumières de la ville* connut un succès considérable, bien que Chaplin ait décidé, contre l'avis des distributeurs, de majorer légèrement le prix des places, justifiant cette augmentation par le fait que l'on ne pouvait désormais plus voir de films muets. La qualité de l'enregistrement ne répondait pas entièrement à ses exigences. Cette déception a motivé l'accord donné en 1989 par la famille Chaplin au compositeur Carl Davis.

Travaillant à partir des partitions originales, des annotations de Chaplin et de l'enregistrement de 1930, il mit donc au point un nouvel accompagnement. Pour l'exécuter, il fallait encore « nettoyer » la bande-son, en effacer la musique enregistrée... avant d'y reporter certains effets sonores, comme le discours incompréhensible de la première scène. *Les Lumières de la ville* est ainsi devenu un film sonore sans dialogues ni musique enregistrée, présenté comme tel pour la première fois le 16 avril 1989 à Londres (Chaplin, décédé le 25 décembre 1977, aurait eu cent ans ce jour-là).

PASCAL MÉRIGEAU

▶ **« Les Lumières de la ville », Orchestre symphonique de RTL, sous la direction de Carl Davis, les vendredi 16 et samedi 17 décembre à 20 heures, le dimanche 18 à 15 heures, au Théâtre national de la Colline (20e). Tél. : 44-62-52-52.**

▶ **Christian Belaygue, directeur artistique de CinéMémoire, et Emmanuelle Toulet viennent de faire paraître un remarquable livre, « Musique d'écran ». Editions de la Réunion des musées nationaux, 240 pages, 150 F.**

ARCHITECTURE

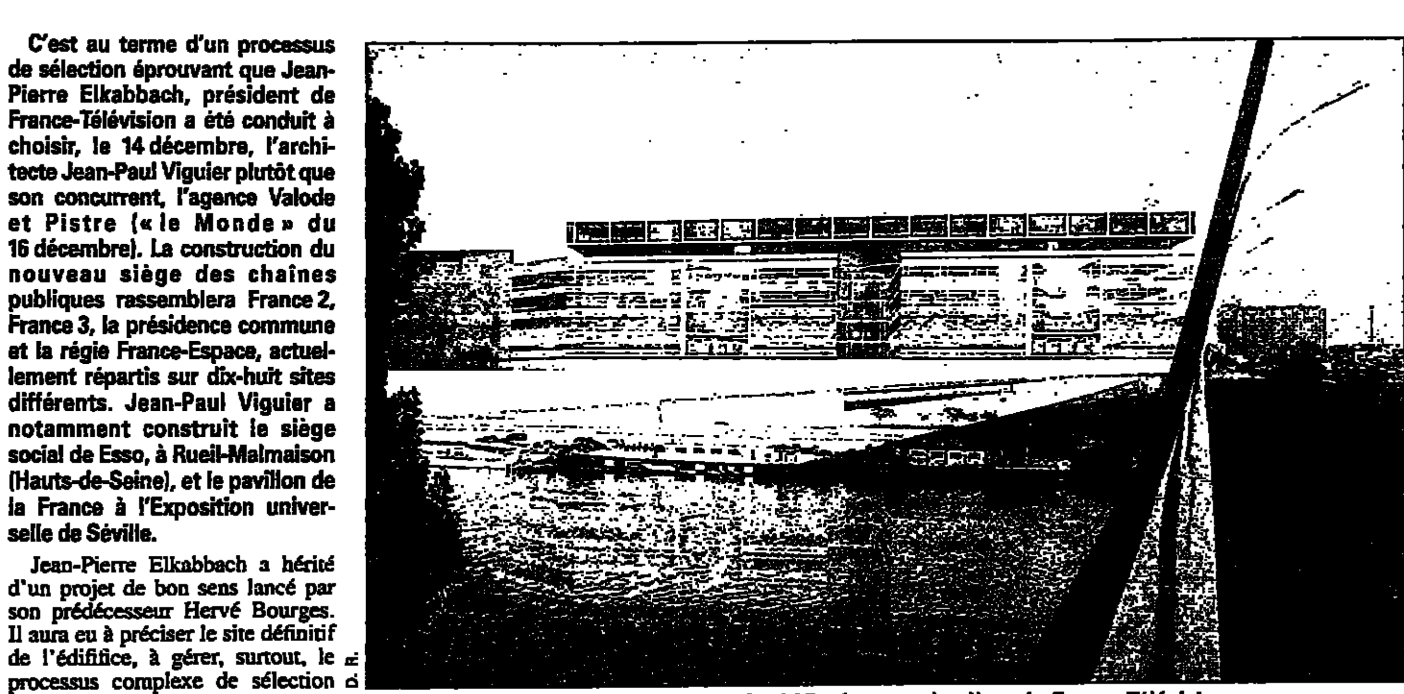
Le choix du projet Viguier pour le siège de France-Télévision

La tentation du sandwich

C'est au terme d'un processus de sélection éprouvant que Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision a été conduit à choisir, le 14 décembre, l'architecte Jean-Paul Viguier plutôt que son concurrent, l'agence Valode et Pistre (« le Monde » du 16 décembre). La construction du nouveau siège des chaînes publiques rassemblera France 2, France 3, la présidence commune et la régie France-Espace, actuellement répartis sur dix-huit sites différents. Jean-Paul Viguier a notamment construit le siège social de Esso, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), et le pavillon de la France à l'Exposition universelle de Séville.

Jean-Pierre Elkabbach a hérité d'un projet de bon sens lancé par son prédécesseur Hervé Bourges. Il aura eu à préciser le site définitif de l'édifiice, à gérer, surtout, le processus complexe de sélection de l'architecte. Ce processus va bien au-delà des enjeux financiers puisqu'il engage, à long terme, le fonctionnement même de l'entreprise et l'image des chaînes publiques France 2 et France 3.

Or le quartier finalement choisi pour le nouveau bâtiment est déjà riche en exemples et contre-exemples de ce que peut produire une architecture d'entreprise maîtrisée ou non. Cette zone réunit déjà, de part et d'autre de la Seine et du boulevard périphérique, les sièges diversement réussis de Canal Plus, TF 1, La SEPT/ARTE, la Maison de Radio-France, RFO et la nouvelle Cinquième, c'est-à-dire la majeure partie de l'audiovisuel français. Le terrain lui-même est situé dans le XVe arrondissement de Paris, sur la ZAC Citroën-Cévennes. Il a la forme d'un triangle, dont le plus petit côté est en bordure de Seine, qui longe au sud-ouest le boulevard Victor, et au nord-est le futur hôpital Georges-Pompidou dont il sera séparé par la rue du Professeur-Delbarre. Un site exceptionnel en terme de circulation, mais aussi par le potentiel de monumentalité qu'il offrait – le débouché du pont Garigliano –, aux huit concurrents initiaux.


D. R.
Le projet de Jean-Paul Viguier pour le siège de France-Télévision

Jean-Pierre Elkabbach, compte tenu de la structure juridique de France Télévision, n'avait pas formellement à se plier aux exigences de la loi sur la maîtrise des ouvrages publics. S'entourant de deux commissions, l'une technique, l'autre architecturale et urbaine, à laquelle le personnel a été associé, le président s'est trouvé devant un choix final difficile : deux projets de haut niveau qui se rejoignaient, en outre, par certains aspects. Il a alors fait appel à Ieoh Ming Peï (l'architecte du Grand Louvre) et à Christian de Portzamparc (la Cité de la musique) pour l'aider à se faire une opinion. Pendant près d'un mois, la double chaîne a alors vécu au rythme des certitudes et des incertitudes successives face à deux projets et deux équipes, elles-mêmes mises en état de transe par ce duel, plus élégant que celui du Grand Stade, mais guère plus confortable. Notamment pour Valode et Pistre, donnés un moment favoris du Grand Stade.

En apparence, les deux projets étaient relativement ressemblants. Le terrain et les réglementations de la Ville laissaient certes peu de place à des gabarits fantaisistes. L'un et l'autre projetaient, en façade, la double identité de la chaîne : deux blocs reliés par une zone d'échange et de circulation pour l'un (Valode et Pistre), par un vaste espace de représentation pour l'autre (Viguier).

Viguier offrait, en revanche, deux éléments fortement signifiants et structurants qui ne pouvaient que satisfaire un maître d'ouvrage inquiet de son image. Quelque chose comme la pyramide du Grand Louvre, mais sans risque de polémique. D'abord, une sorte de lame transparente vouée aux circulations et jouant la tranche de jambon prise en sandwich entre la façade sur Seine et la déclinaison des structures occupant la pointe du terrain triangulaire. Autre sujet de satisfaction, sans doute, une seconde tranche posée, pour le coup, sur le mode de la tartine, à l'horizontale sur toute la longueur de la façade et rassemblant les éléments les plus prestigieux.

Selon une habitude qui les pénalise parfois lorsque le maître d'ouvrage principal se laisse tarauder par l'inquiétude de l'image. Valode et Pistre ont présenté un projet qu'aucun ingrédient de ce type ne venait soutenir et qui sacrifiait d'avantage à l'ingénierie : de grandes masses laissant peut-être trop de latitude à l'imagination, trop de liberté pour un maître d'ouvrage qui cherche précisément à imposer la contrainte d'un choix. Un côté crème fouettée, une assiette composée de purées nouvelle cuisine qui n'aura finalement pas résisté devant la séduction plus imédiatement nutritive du sandwich au jambon.

FRÉDÉRIC EDELMANN

CINÉMA : le prix Louis-Delluc à André Téchiné. – Le dernier film d'André Téchiné a obtenu, jeudi 15 décembre, le prix Louis-Delluc 1994 du meilleur film de production française, décerné par un jury de critiques et de personnalités de cinéma. Présenté au Festival de Cannes dans la section « Un certain regard », *les Roseaux sauvages* a été sélectionné pour représenter la France aux Oscars 1995.

Kieslowski et Godard primés à New York. – *Trois couleurs : Rouge* de Krzysztof Kieslowski, troisième volet de sa trilogie « Bleu-blanc-rouge », a obtenu, jeudi 15 décembre, le prix du meilleur film étranger décerné par le Cercle des critiques de cinéma de New-York. L'attribution des prix du Cercle des critiques est souvent considérée comme l'antichambre de la cérémonie des Oscars, qui aura lieu en mars. D'autre part, Jean-Luc Godard a obtenu un prix spécial pour l'ensemble de son œuvre.



Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel,
Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DANSE

MERCE CUNNINGHAM, à Marseille

La liberté dans les têtes

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyée spécial

En décembre, l'événement chorégraphique est en province. Après Nîmes et Aix-en-Provence, le Théâtre du Merlan à Marseille accueille la Merce Cunningham Company. En total renouvellement de ses danseurs, elle s'offre une tournée éblouissante dont les échos sont parvenus jusqu'à Paris. Aucun programmateur de la capitale n'a cependant trouvé opportun d'y inviter l'Américain.

A coup sûr, Cunningham est l'un des plus grands inventeurs de formes du XXe siècle, toutes disciplines confondues. Son absence à Paris inquiète, quand on note que cet « oubli » vient s'ajouter à la non-programmation, en France, d'*Ocean*, indicible hommage rendu, en mai 1994, au musicien John Cage au Cirque royal de Bruxelles. On parle de la venue de ce spectacle au Cirque d'hiver l'été prochain. Cela éviterait bien des ridicules.

Le programme de la tournée actuelle de Merce Cunningham présente non seulement des pièces inédites en France, mais réservait aussi la surprise d'un *event* auquel est associé le peintre Robert Rauschenberg, qui signe décors et costumes. Qu'est-ce qu'un *event* ? Le chorégraphe écrit : *« Présenté sans entracte, un* event *consiste en un assemblage d'extraits du répertoire et de pièces complètes, auxquels viennent souvent se combiner des séquences spécialement conçues pour un lieu et une représentation qui ne se donnera qu'une fois. Il s'agit de créer davantage une expérience de danse qu'une soirée de danse »*, dit Cunningham. Une rupture qui vient troubler l'ordre du spectacle conçu comme un produit de consommation. Quelque chose qui, forcément, fait du bien.

A Aix-en-Provence, le 13 décembre, l'expérience a eu pour cadre le petit Théâtre du Jeu de paume, superbement délabré, sis dans la rue de l'Opéra, à deux pas de la maison natale de Paul Cézanne. Béziers, Montpellier, Gap, Marseille : toute la Provence est là. Des fans absolus sont venus de bien plus loin. Le public a le nez collé à la fosse d'orchestre. David Tudor, Takehisa Kosugi, rejoints par Johnd.s. Adams et D'Arcy Philip Gray, y règlent leurs ordinateurs musicaux.

Lumières. Les rouges, les oranges, transparents de la toile de Rauschenberg éclatent, voilant des morceaux de paysages, des statues boticelliennes. Avec en bas, à gauche, deux silhouettes de danseur. Merce Cunningham ? La toile a été peinte, en septembre dernier, pour la série d'*events* montés pour le Joyce Theater de New-York, un des meilleurs lieux au monde pour la danse. La peinture couvre tout le fond du plateau. Douze mètres. Initialement, elle devait se déployer de quelques mètres à chaque représentation, dévoilant l'ensemble de ses secrets uniquement dans les cinq dernières minutes. Mais le spectateur des années 90 ne sait plus jouer. La frustration l'angoisse. Deux danseurs en justaucorps mandarine, éclairés comme des soleils, se meuvent à la manière de statues animées. Pendant une heure et demie, « juste le temps d'une séance de cinoche », autre définition possible de l'*event*, quatorze interprètes, bâtis avec une force inouïe dans les jambes, les cuisses, avec des fessiers si musclés que l'effort les soulèvent à angle droit au creux des lombaires, déplient une danse où les torses innervent le mouvement. On admire les grands pliés alors que les talons sont joints, les mains tenues avec simplicité aux épaules, les équilibres improbables et parfaits, les rencontres des corps, duos, trios, jamais forcées, naturelles. Danse de postures où l'arrêt est traité comme une figure majeure. Silence du corps qui donne son sens au mouvement. La musique pétarade à souhaits. Tournez manège !

On n'est pas sérieux quand on a soixante-quinze ans. Merce Cunningham arrive sur scène, avec cette arthrose émouvante qui, si elle l'empêche de marcher dans la vie, n'arrive pas à l'arrêter de danser sur scène. Ses danseurs ne le quittent pas des yeux. Il montre quelques façons de se tenir assis. Gestes vifs, changements d'angles imperceptibles, une virevolte de gosse, d'un humour imperturbable. Il prend même de vitesse une jeune danseuse venue le rejoindre, obligée de se retourner pour savoir ce qu'il manigance dans son dos.

Joyeux et gai

Au cours d'une autre apparition, Cunningham danse avec ses mains et ses bras. Rien à voir avec *la mort du cygne*. Aucun chichi, juste une envolée d'étourneaux vue au tromboscope. L'homme se transforme en shiva moderne.

C'est joyeux et gai comme cent mille diables. On ne saurait se lasser du duo Cunningham/Rauschenberg qui commença sa collaboration en 1958, avec *Antic Meet, Travelogue, Winterbranch*... Tant d'autres depuis ! Avec eux, la danse devient une récréation intense. Aux antipodes du catastrophisme qui sévit dans la danse européenne. Cet *event*, l'un des plus sophistiqué auquel on ait assisté, égrène, mine de rien, toutes les gammes du corps cunninghamien. Spectre infini d'inventions trouvées par un homme qui a amené la danse à un sommet, tout simplement parce qu'il n'aurait pu concevoir sa vie sans elle. Cunningham, c'est excellent pour le moral.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Merce Cunningham Dance Company, à Marseille, Théâtre du Merlan, le 16 décembre, à 20 h 30 : « Inlets II, Change of Adress, Trackers ». Le 17, à 20 h 30, le dimanche 18, à 17 heures : « Cargo X, Beach Birds, CRWDSPCR ». Tél. : 91-11-19-20. 100 F et 120 F. A Marseille, la toile de Rauschenberg est présentée au Musée de la Vieille Charité.

Les lauréats des Grands Prix Nationaux

Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, a remis, jeudi 15 décembre, les diplômes des Grands Prix nationaux pour l'année 1994. Voici la liste des dix-neuf lauréats :

Lettres : Dominique Rolin

Née en 1913 à Bruxelles, Dominique Rolin publie son premier roman, *les Marais*, en 1942. Dix ans plus tard, le prix Femina lui est attribué pour *le Souffle*. En 1958, elle est élue membre du jury de ce prix ; se montrant trop indépendante et frondeuse, elle en sera exclue en 1965. Dans son œuvre romanesque – plus de trente titres –, la fiction et le rêve sont les instruments d'une étude poussée des caractères et comportements, d'une introspection menée sans complaisance.

Théâtre : Michel Bouquet

Interprète du rôle-titre du *Roi se meurt*, d'Eugène Ionesco, à l'affiche du Théâtre de l'Atelier à Paris, Michel Bouquet est un acteur ombrageux, fier, exceptionnel. Né le 6 novembre 1925 à Paris, il aura participé à l'aventure du TNP de Jean Vilar, servi Jean Anouilh, son ami, et défendu le répertoire classique (Molière, Strindberg...) et le répertoire du siècle (Ionesco, Obaldia, Beckett, Pinter...) Au cinéma, ses collaborations avec Claude Chabrol et François Truffaut sont les plus marquantes. Il a également été un professeur recherché du Conservatoire national d'art dramatique de 1977 à 1988.

Poésie : Lorand Gaspar

Né en 1925 en Transylvanie dans une famille hongroise, grand voyageur, Lorand Gaspar exerce la chirurgie à Tunis (après Jérusalem et Bethléem). Sa poésie – *Sol absolu* (1972) *Égée*, suivi de *Judée* (1980), *Patmos* (1990)... – témoigne d'une grande ouverture sur le monde et d'un souci pour la destinée humaine ; le désert, les espaces minéraux sont les lieux privilégiés de son œuvre. Lorand Gaspar est également le traducteur de Rilke, Séféris, Pilinski...

Histoire : Jacques Thuillier

Né en 1928, Jacques Thuillier est titulaire, au Collège de France, de la chaire d'histoire de la création artistique en France, depuis 1977. Outre ses nombreuses activités institutionnelles, il est l'auteur de plusieurs ouvrages et monographies sur l'art français du Grand Siècle. Il est notamment l'un des grands spécialistes de Nicolas Poussin.

Traduction : Erika Abrams

Née en 1952 aux États-Unis, Erika Abrams a publié à La Différence plusieurs recueils de poèmes et de prose. Elle a traduit de nombreux écrivains tchèques comme Vladimir Holan, Jan Patocka, Ladislav Klima.

Musique contemporaine : Ahmed Essyad

Marocain d'origine terrienne, élève à Paris de Max Deutsch, un disciple d'Arnold Schoenberg, ce compositeur de 56 ans, à cheval sur deux cultures, a consacré l'essentiel de son œuvre à la voix. Reconnu dans les années 70 par les festivals de Royan et d'Avignon, Ahmed Essyad est revenu sous les projecteurs de l'actualité cet automne, grâce au Festival des musiques d'aujourd'hui de Strasbourg, dont il fut l'invité d'honneur et qui a remonté sa pièce de théâtre chanté *le Collier des ruses*.

Cinéma : Jean-Paul Rappeneau

Coscénariste de Jacques Becker et de Louis Malle à la fin des années 50, cet Auxerrois né en 1932 passe à la réalisation avec la comédie *la Vie de château* en 1965. Il tourne peu (six titres en trente ans), mais se révèle l'un des meilleurs spécialistes de la comédie à grand spectacle et au rythme enlevé, avec *les Mariés de l'an II* (1970), *le Sauvage* (1975), *Tout feu tout flamme* (1981). En 1989, c'est le triomphe de *Cyrano de Bergerac*. Jean-Paul Rappeneau termine en ce moment la superproduction *le Hussard sur le toit*, d'après Giono.

Création audiovisuelle : Frédéric Fougea

Cet infatigable voyageur né en 1961 produit, réalise et distribue depuis cinq ans une collection de documentaires nommée « Les Seigneurs des animaux », dont chaque épisode décrit les relations entre des personnages hors du commun et le monde animal. Cette collection a été traduite en trente langues et diffusée dans une centaine de pays.

Photographie : Sebastiao Salgado

Né en 1944 au Brésil, économiste de formation, Sebastiao Salgado est le chef de file d'une photographie de reportage, humaniste et traitée en profondeur, aux noirs et blancs picturaux et aux cadrages classiques. On doit à cet ancien membre de l'agence Magnum des essais sur la sécheresse au Sahel puis la disparition des industries manuelles dans le monde.

Métiers d'art : René Ben Lisa

Né en 1926, le céramiste René Ben Lisa ouvre son premier atelier à vingt et un ans, à Aix-en-Provence. Il collabore avec l'architecte Fernand Pouillon puis devient professeur aux Beaux-Arts de Marseille. Il produit peu mais des pièces réputées pour leur couleur, le dépouillement des formes et leur prouesse technique.

Arts graphiques : Jean Widmer

Initié au design, à la typographie et au dessin de publicité au sein de la grande école suisse, suisse lui-même, ce sexagénaire s'était orienté vers la création graphique après son arrivée à Paris et ses contacts avec le Centre de création industrielle du Centre Pompidou. Il crée ensuite son propre atelier, Visuel Design, collabore avec de nombreuses institutions (théâtres, publications) et se distingue par la création de signalétiques inventives pour plusieurs musées et pour les autoroutes du sud de la France.

Création industrielle : Jean-Michel Wilmotte

Architecte et designer, Jean-Michel Wilmotte voue son travail à l'amélioration de l'environnement humain et urbain, public ou privé. Agé de 46 ans, il s'est fait spécialiste du réaménagement des musées (les salles d'expositions temporaires du Grand Louvre) restaurants, hôtels (Le Cheval Blanc, à Nîmes), grandes surfaces, aéroports (le module 2 de Roissy-Charles-de-Gaulle) où s'exprime son style sobre et soigné qui transgresse les modes et les frontières.

Sculpture : Bertrand Lavier

Bertrand Lavier (né en 1948 à Châtillon-sur-Seine) est un artiste conceptuel parmi les plus intelligents qui soient. Parmi les plus subtils aussi, qui s'emploie, avec humour, à perturber nos habitudes de voir aussi bien l'art contemporain que les objets courants, par exemple un Frigidaire, qu'il recouvre de peinture sans pour autant lui enlever sa valeur d'usage. Il est bien connu en France, où il expose souvent depuis vingt ans, en Europe et aux Etats-Unis.

Peinture : Aurélie Nemours

Née en 1910 (à Paris), Aurélie Nemours a fait des études d'archéologie, puis elle est passée par les ateliers d'André Lhote et de Fernand Léger avant de se consacrer à la peinture. Une peinture d'emblée abstraite, exigeante, fondée sur un nombre limité de formes géométriques dont l'artiste, au fil d'une longue carrière silencieuse, a exploré les possibilités avec autant de rigueur que de sensibilité. Pour aboutir à de grandes toiles monochromes. Une juste consécration.

Musées : François Bergot

Historien d'art, conservateur des musées nationaux depuis 1965, François Bergot (né à Vitré en 1931) a été conservateur du Musée de Bretagne à Rennes, puis conservateur du Musée des beaux-arts de cette même ville, avant de prendre la tête en 1979, du Musée des beaux-arts de Rouen, dont il a mené de 1989 à 1994 la rénovation complète, alors qu'il était nommé inspecteur général des musées de France en 1988, puis conservateur général du patrimoine en 1990. A Rennes comme à Rouen il a organisé d'importantes expositions, dont celle consacrée aux *Cathédrales* de Monet.

Danse : Daniel Larrieu

Daniel Larrieu, né en 1957, à Marseille, avait commencé une brillante carrière de jardinier quand il décida de devenir danseur, puis chorégraphe. Commencée en 1982, son œuvre est celle d'un dandy attentif à ses contemporains. Le chorégraphe dirige, depuis 1993, le Centre chorégraphique de Tours.

Cirque : le Cirque Paradi

Jean-Christophe Herveet et Régine Hamelin, fondateurs du Cirque Paradi, font partie de ces « rénovateurs » qui ont su mêler aux disciplines traditionnelles l'art du théâtre, de la danse, du cinéma. Quand ce cirque nouveau n'est pas sur les routes, il plante son chapiteau à Saint-Lô.

Chanson : Francis Cabrel

Francis Cabrel confirme le succès commercial de *Sarbacane*, l'album qui avait redressé l'image du plus décontracté des chanteurs à succès en 1989. Son dernier disque, *Un jour autour de la terre*, bat tous les records de vente. Cabrel vient de donner une série de concerts au Théâtre des Champs-Élysées, à l'Olympia et au Zénith, promeneur tranquille et décontracté, teinté d'un provincialisme occitan de bon aloi. En 1974, *Petite Marie* avait séduit, vingt ans plus tard, *la Cabane du pêcheur* réunit : acoustique, tendre, consensuel et tranquille.

Patrimoine : Isac Chiva

La carrière de cet ethnologue est tout entière est consacrée au monde rural, à la recension et à la défense de son patrimoine. D'origine roumaine, Isac Chiva est né à Jassy en 1925. Dès la fin de ses études en France, il travaille au Laboratoire d'Ethnologie française du CNRS. En 1960, il entre à l'Ecole pratique des hautes études. A l'instigation de Fernand Braudel, il y crée une revue, *Etudes rurales*. Directeur d'études, dix ans plus tard, sa chaire s'intitule « Ethnologie des sociétés paysannes ». En 1993, il est chargé par le ministre de la culture de proposer un programme global en faveur du patrimoine rural.

Face à la progression du trafic des poids lourds

Le conseil économique et social régional préconise le partage de la voirie entre les voitures et les camions

Comment enrayer la dégradation des conditions de circulation dans la région Ile-de-France, due, notamment, à l'augmentation continue du trafic de poids lourds ? La Chambre de commerce et d'industrie de Paris préconise des solutions de transport des marchandises complémentaires à la route. A l'inverse, le conseil économique et social d'Ile-de-France ne croit guère à l'« intermodalité » du transport des marchandises à l'échelon régional, mais envisage le partage de la voirie entre véhicules légers et poids lourds.

La circulation des poids lourds français et étrangers a augmenté, en France, de près de 30 % entre 1985 et 1990, alors que la circulation totale ne s'accroissait que de 23 %. En Ile-de-France, pendant la même période, la circulation a crû de 20 % pour l'ensemble des véhicules mais de 27 % pour les poids lourds. Sur une quinzaine d'axes, ils représentent plus de 20 % du trafic (55 % sur la RN 4, à l'est de Paris). Régulièrement, les pouvoirs publics et les élus évoquent le développement des autres modes de transport.

L'accident qui a causé neuf morts à Andorre, le 6 décembre, relance le débat en mettant sur le devant de la scène l'exemple suisse du transport combiné entre la route et le train, mais ce système a ses limites, et il se révèle actuellement inapplicable pour les transports intrarégionaux et l'approvisionnement des villes.

« Tant qu'il y aura des transports, il y aura des accidents, » déclarait le président de l'Union routière de France aux membres du conseil économique et social régional (CESR) qui, le 1er décembre, a rendu public un rapport consacré aux transports de marchandises, en Ile-de-France.

Parce qu'ils sont plus lourds et qu'ils roulent plus, les camions font plus de dégâts que les autres véhicules : impliqués dans 6 % des accidents corporels (ce qui ne signifie pas qu'ils en sont à chaque fois responsables), ils participent à près de 15 % des accidents mortels (*le Monde* du 31 mars 1992). Le rapport du CESR signale qu'au cours des quatre dernières années, les accidents mortels dans lesquels étaient impliqués les poids lourds ont été réduits de 25 %, soit deux fois plus rapidement que l'ensemble des accidents mortels.

Spirale des coûts

« Si la circulation des personnes dans la capitale est une question essentielle, celles des marchandises l'est tout autant », affirme le rapport du CESR. Depuis 1991, une réglementation restrictive – essentiellement sur le plan des horaires – est appliquée à Paris *intra muros*. Elle est le fruit d'une collaboration entre les pouvoirs publics et les représentants de la profession, qui évaluent à 16 % la hausse du coût moyen des transports engendrée par ces mesures. La solution résiderait dans *« un nécessaire et juste partage de la voirie pour éviter des conséquences économiques désastreuses »*.

Interrogé au lendemain de l'accident d'Andorre sur l'éventuelle interdiction de circulation des camions en ville et les jours de grands départs en vacances, Bernard Bosson, ministre de l'équipement et des transports, s'est montré réservé. *« Nous travaillons avec le monde des routiers à des discussions dans ce domaine*, a-t-il indiqué. *C'est loin d'être simple, il y a déjà beaucoup d'interdictions. »* Quant aux acteurs économiques d'Ile-de-France, ils sont catégoriques : *« Tout prélèvement nouveau, toute réglementation nouvelle, toute mesure restrictive, toute charge supplémentaire se traduirait par un accroissement soit des coûts de production, soit des coûts de distribution... »* qui, finalement, incomberait au seul consommateur.

La part du trafic routier de marchandises dans les encombrements, au demeurant, n'a jamais été mesurée. En région parisienne, les phénomènes de congestion sont réels à certaines heures, mais, à l'échelon national, ils sont limités aux jours de grands départs et de week-ends, *« c'est-à-dire les jours où les poids lourds français n'ont pas le droit de circuler »*, insistent les transporteurs. Le CESR suggère de *« réfléchir à des autoroutes spécialisées pour les poids lourds »*.

Le « bouclage » souterrain de l'A 86, à l'ouest de Paris, avec un tunnel réservé aux véhicules légers et un autre aux camions, préfigure ce partage de la voirie. Puisque plus de la moitié des poids lourds ne font que traverser la région, pourquoi ne pas leur imposer des itinéraires autoroutiers évitant certaines agglomérations, comme le fait le Luxembourg depuis mai ? Cette mesure rendrait plus supportable la circulation des camions dans la région (80 % des marchandises déplacées le sont sur des distances inférieures à 150 kilomètres).

Précisant les suggestions de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris *(voir ci-contre)*, le CESR ne semble pas croire à *l'« intermodalité »* du transport des marchandises à l'échelon régional, pour des raisons de rentabilité. Le projet d'« autoroute ferroviaire » entre le nord et le sud de la France, étudié par la SNCF, risque de ne pas être rentable, à moins d'imposer un transfert autoritaire de certains trafics. Le CESR forme le vœu d'*« un arbitrage européen pour les transports terrestres »*, rendu après une évaluation, pour chaque mode, des coûts de fonctionnement mais aussi des nuisances, pollution, consommation énergétique, bruit, etc.

Compte tenu de l'internationalisation des économies, cette *« Europe des transports »* devrait englober l'Union européenne, la Suisse mais aussi les pays scandinaves et l'Europe de l'Est. *« L'allongement des distances de transport pourrait favoriser un partage (...) plus équilibré »*, à l'exemple des Etats-Unis, un Etat-continent où le fer, la route et l'eau assurent, respectivement, 43 %, 35 % et 22 % de l'acheminement des marchandises.

PASCALE SAUVAGE

Les milieux économiques tentent d'éviter des mesures autoritaires

« La défense de l'environnement et la pression des automobilistes [risquent de se conjuguer] *pour demander des mesures autoritaires restrictives dans le transport des marchandises. »* Dans un rapport intitulé : « Le défi logistique de l'Ile-de-France », qui devrait être publié prochainement, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) exprime l'inquiétude des milieux économiques de la capitale et des trois départements de petite couronne (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis). Ce document souligne, en effet, la *« dégradation sensible »* du système de transport des marchandises dans la région.

La CCIP estime que *« l'accroissement des trafics va générer une pression difficilement supportable »*. Elle rappelle que le nombre de bouchons a augmenté de 400 % en dix ans sur les autoroutes d'Ile-de-France. Le boulevard périphérique de Paris concentre à lui seul près de 40 % des encombrements enregistrés en France. La CCIP demande donc que soit rapidement mise en place sur les grands axes de circulation une *« intermodalité »*, c'est-à-dire la possibilité de passer d'un mode transport à un autre.

Elle regrette le peu d'intérêt porté au transport fluvial et rappelle que l'Oise et la Seine pourraient être utilisées rapidement pour l'acheminement de conteneurs vers les lieux de consommation. Le rapport souligne la rentabilité énergétique et la moindre pollution du transport fluvial.

Les résultats du transport combiné rail-route font l'objet d'un constat sévère : le rapport souligne que ce mode de transport stagne en France depuis 1989, alors qu'il se développe en Europe à un rythme supérieur à celui des autres. La CCIP met en cause les contraintes d'exploitations qui *entraînent un surcoût du « ferroutage »*. La SNCF est également interpellée pour son abandon de plates-formes logistiques de fret en zone urbanisée, car *« dans un souci de rentabilité, la SNCF cède à la pression foncière en déclassant des gares de marchandises dans Paris* intra-muros *»* La Chambre de commerce regrette les réticences des collectivités locales pour accueillir ce type d'équipement *(lire par ailleurs)*.

Après avoir regretté les retards pris dans le « bouclage » des deux rocades routières régionales (A 86 et Francilienne), la CCIP se prononce pour un maillage autoroutier souterrain – y compris dans Paris –, qui permettrait de détourner 15 % à 30 % de la circulation de la surface, solution prônée de longue date par les milieux économiques et notamment les entreprises du BTP, attirées par l'importance exceptionnelle du marché.

Plusieurs mesures sont proposées pour améliorer la circulation des marchandises dans la capitale : généralisation du stationnement payant sur les aires de livraison, report vers la nuit des horaires, avec, éventuellement, recours aux lignes de métro.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Accompagnant une transformation du quartier

Les travaux de la gare du Nord s'achèveront en 1998

Après quatre années de travaux, la gare du Nord a été en partie rénovée, mais les passagers d'Eurostar et des trains de banlieue s'y croisent dans deux univers différents. Les travaux devraient se poursuivre au moins jusqu'à l'inauguration d'Eole en 1998 (1). Porte de la liaison à grande vitesse vers l'Europe, la gare est aussi au centre d'un quartier « difficile » de Paris, qui nuit à sa réputation.

Le constraste est saisissant. D'un côté, tout n'est que lumière – celle de la vaste verrière renvoyée par un pavement de couleur claire – et protection : celle du sas *d'embarquement d'Eurostar qui* donne aux passagers l'impression d'être dans un aéroport. Plus loin, après quelques pas et un passage biscornu, on pénètre dans le hall des départs banlieue : plafond bas, sol noir et lumières jaunâtres. Seuls les quais 34 et 35 sont un peu moins sinistres : c'est là que *sont testés les éclairages qui* seront installés lors de la modernisation de cette zone.

Après quatre années de travaux, dont les usagers ont gardé un souvenir cauchemardesque, la gare du Nord a achevé une partie de la mutation qui devrait lui permettre de faire voisiner dans de bonnes conditions les hommes d'affaires pressés et les « traîne-lattes » de la banlieue nord. En 1996, en effet, les quatre cent vingt mille banlieusards qui passent chaque jour dans cette gare devraient, à leur tour, bénéficier d'un décor rénové comparable à celui qui vient d'être installé pour les quatre-vingt mille passagers des grandes lignes. Sans compter ceux qui, à partir de 1998, arriveront par la ligne Eole, dont d'énormes engins sont en train de creuser la station.

La première place au « hit-parade »

La *gare du Nord*, *construite* entre 1842 et 1865 par la famille Rothschild, exploitante des chemins de fer du Nord, est devenue un invraisemblable nœud de communication, avec cinq cent mille voyageurs et mille trois cents départs de train chaque jour, trois lignes de métro, trois lignes de RER et une demi-douzaine de lignes d'autobus qui s'y croisent, au point de revendiquer la première place au « hit-parade » des gares de France et même d'Europe. Au printemps 1993, elle a accédé au rang des gares prestigieuses avec le TGV Nord-Europe et Eurostar, le train qui emprunte désormais le tunnel sous la Manche, cet automne. Une telle activité lui donne des allures de grande entreprise : près de mille cinq cents personnes (employés de la SNCF, des commerces, des sociétés de nettoyage, etc.) travaillent en permanence dans cette gare, qui réalise un chiffre d'affaires de 600 millions de francs, comparable à celui des stylos Waterman.

Indéniablement, l'architecture d'origine ne pouvait pas intégrer un tel trafic. Conçue par l'architecte Jacques Ignace Hittorff, qui *imagina aussi les colonnes de la* place de la Concorde, elle occupait 36 000 mètres carrés. Sa verrière métallique et sa façade, surmontée de neuf statues symbolisant les villes du nord de la France, sont classées monuments historiques, mais pour les admirer, le promeneur est contraint de lever la tête, par la faute... du baron Haussmann qui, fâché avec Hittorff, avait refusé de tracer une grande voie en face de l'entrée principale. La façade se retrouve donc longée par la rue de Dunkerque, maintenant débarrassée de ses taxis et dont les responsables de la SNCF et les riverains attendent que la Ville de Paris y entreprenne des travaux de réaménagement.

Trois sortes de délinquance

Les transformations de la gare devraient s'accompagner d'une évolution de ce quartier du dixième arrondissement, qui n'est certes pas le plus huppé de la capitale. Le boulevard de Magenta est toujours affublé d'enseignes d'entreprises de travail temporaire ou de boutiques vieillotes, la montée de la rue du Faubourg-Saint-Denis est encombrée par le chantier d'Eole et, du côté de l'hôpital Lariboisière, la rue de Maubeuge a hérité d'un des premiers distributeurs de seringues installés par la mairie de Paris dans sa lutte *contre le sida*.

Peu à peu, les choses changent : en face de la gare, l'hôtel Terminus, un beau bâtiment construit en même temps que la gare, a été totalement rénové par son nouveau propriétaire, le groupe Libertel ; peu à peu les cafés-brasseries aux décors en formica un peu délabrés sont remplacés par des enseignes qui essaiment dans tous les quartiers de Paris, tels le groupe Flo, Batifol ou Quick, sans compter l'inévitable MacDonald. *« Même les vendeurs de chiche-kebabs sont en train de refaire leurs devantures »*, note un commerçant. Un hôtel Frantour devrait être construit et la destruction du hideux parking en béton qui jouxte la gare contribuera à améliorer son environnement.

Autant de projets qui devraient *changer l'image de ce quartier*, un des lieux de Paris dont on disait jadis qu'ils étaient « mal famés ». Fantasme ou réalité ? Un peu les deux. Un meurtre dans le métro il y a quelques semaines, des mendiants, des jeunes qui déambulent ou boivent en petits groupes, quelques vendeurs de colifichets et des pickpockets créent une ambiance d'insécurité qui n'est pas nouvelle. La facilité d'accès de la gare du Nord (elle n'est fermée qu'entre 1 h 30 et 4 h 30) ainsi que celle des bars alentour, en font un lieu de prédilection pour les noctambules en tous genres. A tout cela, cette gare ajoute la proximité de la banlieue nord, une des plus difficiles de l'Ile-de-France ; elle est aussi le point d'arrivée des pays du Nord, Belgique et Pays-Bas *qui sont des lieux de transit de* la drogue.

Les responsables de la police distinguent trois lieux de délinquance. Entre la partie banlieue et les grandes lignes, la mezzanine est le domaine des jeunes souvent désœuvrés, quelquefois agressifs ; le long de la grande façade, le trottoir *a été annexé par les mendiants*, souvent d'origine roumaine, et quelques SDF qui viennent se réchauffer dans le hall des grandes lignes ; enfin la gare routière est le repaire des petits trafiquants de drogue.

Depuis dix-huit mois, les responsables de la police et de la SNCF ont créé une coordination de leurs services. Du fait de son trafic international, la gare du Nord bénéficie de la présence d'une centaine de policiers de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (DCCILEC) ainsi que d'agents de la douane. Par ailleurs, le troisième district de la préfecture de police assure la présence de quatre îlotiers de 7 h 30 à 23 heures, avec huit agents de la sécurité de la SNCF et vigiles d'une société de sécurité.

En novembre, sur la centaine d'interpellations qu'ils ont effectuées, les policiers ont réalisé cinquante mises à disposition pour bagarre, vols, port d'arme blanche ou trafic de stupéfiants. La SNCF *s'efforce aussi de mener des* actions de réinsertion des sans-logis. Pour cela, elle travaille en collaboration avec deux associations, Arc 75 et Ares, auxquelles elle confie l'exécution de petits travaux de peinture ou de déménagement, permettant de faire travailler certains des exclus qui traînaient dans la gare.

FRANÇOISE CHIROT

(1) Eole est une nouvelle ligne du RER, qui reliera la gare Saint-Lazare à la gare du Nord.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

AU NOM DU CHRIST. Film ivoirien de Roger Gnoan M'Bala, v.o. : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

AUX BONS SOINS DU DOCTEUR *KELLOGG*. *Film américain d'Alan Parker*, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; *rés.* 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

CONSENTEMENT MUTUEL. Film français de Bernard Stora : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

GETTYSBURG. Film américain de Ronald F. Maxwell, v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

L'ILE ÉTOILÉE. Film coréen de Kwang-Su Park, v.o. : Le Quartier Latin (ex-Utopia), 5e (43-26-84-65).

LITTLE NEMO. Film américain de Masami Hata et William Hurtz, v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Refiet Républic, 11e (48-05-51-33).

PETIT PAPA BASTON. Film américain de Terence Hill, v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

UN INDIEN DANS LA VILLE. Film français d'Hervé Palud : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

Le homard avait un casier

Une vieille affaire au large d'Hoedic. Le homard doit-il être mis en examen ?

Homard, de l'ancien scandinave *humarr* : crustacé décapode (dix pattes) macroure, de la famille de l'écrevisse et de la langouste. Le homard aime les eaux assez froides. On trouve des homard de plusieurs origines : homards du Cap, de petite taille, très rare et délicieux ; homard européen (de Bretagne, d'Angleterre ou de Norvège), le plus goûteux, mais qui ne satisfait, en France, qu'environ 40 % de la consommation... Le gros de la troupe, c'est le homard américain, du Maine, et surtout du Canada.

Le voyage en avion est son premier calvaire, qui ajoute à son moindre intérêt gustatif. « *Les homards habitent des côtes rocheuses et rentrent toujours dans leur cavité après leurs excursions nocturnes au cours desquelles ils se nourrissent de mollusques et d'animaux morts* (1). » Ce nécrophage aime les fonds vaseux, de 40 mètres à 200 mètres, près des côtes atlantiques, et moins fréquemment en Méditerranée. Le homard possède quatre antennes, une paire de puissantes pinces, la pince gauche – arme redoutable – servant à casser la coquille des bivalves. Le homard peut mesurer – pour les plus grands homards américains – plus de 60 cm et peser près de 20 kg. Il atteint sa taille adulte à cinq ou six ans (de 20 à 25 cm pour 300 à 900 g). Il vit en moyenne une trentaine d'années ; exceptionnellement cinquante ans.

Le casier du homard est la nasse dans laquelle il est capturé, avec du menu poisson comme appât. Son lieu de détention est une « homarderie », vivier de homards. Signes particuliers : de couleur bleu-violet, parfois verdâtre, pour l'européen, brun-marron, pour l'américain, mais toujours écarlate à la cuisson. Le homard est batailleur, souvent mutilé. Ses membres repoussent. Le homard décapode est dit « marcheur », et peut suivre des migrations saisonnières.

Quelques années après le naufrage du *Saint-Philibert*, bateau de croisière qui coula avec cinq cents passagers nantais dans la baie de Bourgneuf, au large de l'île d'Hoedic, en 1931, on trouva dans la « poche caillouteuse » des homards pêchés alentour – c'est le terme par lequel les cuisiniers désignent l'estomac du crustacé – des cailloux bien particuliers : perles, diamants, bagues et autres bijoux ! Devant l'émoi des familles, le homard cannibale d'Hoedic fut proscrit et la pêche interdite. Les pêcheurs eux-mêmes durent quitter l'île ! Cet événement ne contribua guère à améliorer la réputation du homard, qui n'était déjà pas fameuse.

Aujourd'hui mets d'exception, il n'a pas toujours joui d'un tel honneur. Il était même – quoique peu abondant sur les marchés – jugé comme une denrée plutôt médiocre au XIXe siècle. Dans les banquets, il était servi après les viandes et avant les entremets, sous le nom de « rôtis froids », au même titre que d'autres crustacés moins nobles. « *Saffré n'a pas la moindre imagination culinaire. Il en est encore à la salade de homard* » (*la Curée*, d'Emile Zola). En 1839, aux Halles, le homard vaut à peu près le prix du rouget, de 5 francs à 18 francs, souligne Jean-Paul Aron. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, surtout à l'époque des fêtes, où son prix peut être le double et même le triple de celui de la période d'été, haute saison de la pêche.

Le plus prisé des crustacés s'accommode de multiples préparations : dans un court-bouillon aromatisé « à la nage », le mieux adapté à la finesse du produit pour certains puristes, « *thermidor* », « *à la sybarite* », « *à l'américaine* »... (2). L'art culinaire requiert ici une certaine cruauté : le homard vivant coupé en morceaux pour être cardinalisé dans un peu de matières grasses, ou jeté frétillant dans l'eau bouillante. Mort peu enviable, mais torture nécessaire pour une bonne cuisson.

Jean-Claude Chen (*Le Soleil d'Est*, 15, rue du Théâtre, 75015 Paris ; tél. : 45-79-34-34) découpe le homard ou la langouste vivants, plonge un instant les morceaux dans la friture pour raffermir les chairs et procède à une cuisson rapide dans la sauteuse – le *wok* – avec sel, poivre et gingembre. C'est un apprêt des plus délicats, et un véritable supplice chinois ! Parmi les grandes tables parisiennes du homard, citons Paul Minchelli, de *La Marée* – qui mentionne toujours sa provenance –, *L'Arpège*, où le Breton Alain Passard le prépare en aigre-doux, et bien d'autres. Jean-Louis Decout, l'excellent cuisinier du *Vancouver* (4, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris ; tél. : 42-56-77-77. Fermé samedi et dimanche), présente le homard breton en cassolette aux champignons des bois (140 F), délicieux mariage pour célébrer l'harmonie de la mer et de la terre.

Le homard a ses adeptes, ceux pour lesquels il appartient à la mémoire culinaire : « *Comment aurais-je pu rêver de la salle à manger comme d'un lieu inconcevable, quand je ne pouvais pas faire un mouvement dans mon esprit sans y rencontrer les rayons infrangibles qu'émettait à l'infini derrière lui, jusque dans mon passé le plus ancien, le homard à l'américaine que je venais de manger* », écrit Marcel Proust dans *A l'ombre des jeunes filles en fleur* (« Pléiade », p. 538).

Selon Thierry Saussez, expert en gastronomie politique, seule Simone Veil affiche son penchant pour le « homard à la nage » de *L'Espadon* (3). Le homard a aussi ses adversaires, voire ses victimes. C'est le cas de Jean-Paul Sartre, dont Michel Onfray nous rapporte les aventures homardières : « Sartre ou la vengeance du crustacé » (4). Le philosophe exécrant la chair blanche du homard « *arraché à un autre monde* » se crut un jour poursuivi par le crustacé à la suite d'une expérience de potion hallucinogène. Mise en garde de l'auteur : « *Méfiez-vous d'un homme qui manque d'égards au homard.* »

Notre enquête, appuyée par le témoignage du poète gourmand Monselet, révèle certains pouvoirs insoupçonnés du homard. Le « cardinal des mers », malgré sa faible teneur calorique (environ 89 calories pour 100 g) serait, paraît-il, capable de « *damner un saint* » ! Diable ! Monselet accorde même des vertus séductrices au homard préparé à l'américaine : « *Car plus d'une beauté rigide/ Au tête à tête familier/ Succomba après ce plat perfide/ En cabinet particulier.* » Mesdames, ne rougissez pas tant – comme le homard – devant le plat enjôleur !

Jean-Claude Ribaut



(1) *Le Monde animal*. Ed. Stauffacher.

(2) Lire « Le homard était à l'américaine » (*le Monde* du 21 août 1993).

(3) *A la table des politiques*, de Thierry Saussez, Plon, 1994.

(4) *Le Ventre des philosophes*, Grasset, 1989. Lire aussi *Crustacés et fruits de mer*, Editions Erti.

Toques en Pointe

La Timonerie

Un simple – mais vrai – bouillon de volaille, pas un succédané en poudre, quelques moules de bouchot ouvertes à l'instant, aromatisées de ciboulette, de menthe, et quelques cheveux d'ange (le rare vermicelle Supralta), voilà qui annonce un aimable et joyeux repas chez Philippe de Givenchy, chef précis, exigeant, un peu fantasque, mais si attentif aux saveurs ! Le pied de porc « piquillos », désossé, est farci de piment doux, de dés de jambon serrano rôtis à l'huile d'olive, de basilic et de persil pour la note de fraîcheur. Le chou farci ? Tout le talent du chef est dans la farce : un mélange de cochon de lait et de tête de veau, viandes onctueuses destinées à fixer les arômes et accompagner les saveurs de l'ail, de l'oignon et de l'estragon en quantité harmonieuse. Le vin est un gevrey-chambertin 1992 « *vieilles vignes* » de Geantet-Pansiot. Sobre décor de bardeaux de bois neutre. Service sous haute surveillance. Menu-carte à midi : 210 F Le soir, comptez environ 350 F.

▶ Paris, 35, quai de la Tournelle (5e). Tél. : 45-25-44-42. Fermé dimanche et lundi midi.

La Baracane

Solide cuisine du Sud-Ouest pour amateurs de rugby, dans ce bistrot-couloir d'où essaima *L'Oulette*. La tartine de moelle au vin rouge et la salade quercynoise aux gésiers confits sont « à l'ouverture ». En « *première ligne* », on trouve naturellement la fricassée de joue de cochon au madiran avec un accompagnement de petits légumes ; en position de « *demi d'ouverture* », le confit de canard aux pommes sarladaises. A « *l'arrière* » : croustillant aux pommes à la vieille prune. Un vin régional des confins du Quercy, à prix modeste, arbitrera le repas. Entrée et plat ou bien plat et dessert : 75 F. Deux menus vin compris à 120 F et 180 F ; ce dernier avec apéritif et café offerts. Une aubaine, mais il faut réserver. A la carte, comptez environ 200 F. Accueil et service agréables.

▶ Paris, 38, rue des Tournelles (4e) Tél. : 42-71-43-33. Fermé samedi midi et dimanche.

Echos Gourmands

● **Poularde.** L'« Almanach des gourmands » recommandait d'ordonner le repas du réveillon autour d'une poularde au riz « *à laquelle il est permis cependant d'être un chapon* ». C'est aussi le conseil de Joël Louis à La Poularde Saint-Honoré (9, rue du Marché-Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 42-61-00-30), toujours fidèle à la Bresse après une tentative du côté de Houdan. Prix élevé, mais stable : 260 F le kg.

● **Foie gras.** La guerre du foie gras n'aura pas lieu. Offensive vendéenne, dit-on, sur le marché des foies frais. Le vendéen serait-il inférieur au landais, ou inversement ? Le terroir, en l'occurrence, est secondaire. La seule vraie question est celle de l'espèce (pour l'oie et le canard), de la qualité de la nourriture, et de la durée du gavage (minimum vingt jours). On fera, cette année encore, confiance à Michel Dubernet, de Saint-Sever. Boutiques en région et à Paris (2, rue Augereau, 75007 Paris. Tél. : 45-55-50-71) : oie et canard, frais, ou bien en terrine et au torchon (920 F le kg).

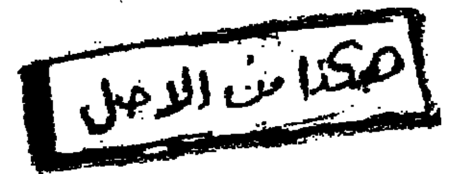
● **Eau.** Trouver huit (jolies) bouteilles d'eau minérale des pays d'Europe pour 78 francs. C'est une des raisons, mais pas la seule, de visiter la Grande Epicerie (5, rue de Babylone, 75007 Paris. Tél. : 44-39-80-00).

● **Champagne.** Après l'excellente, et inimitable, cuvée 1985 de Krug, il ne sera pas aisé de choisir mieux. Moins cher sans doute : cuvée des Princes 1985 chez de Venoge, pour les amateurs de bouteilles insolites. Difficile, dans ce domaine, de faire plus étonnant que la série limitée du château-gautoul d'Alain Senderens, créée par un verrier inspiré (960 F). Les amateurs de la côte des Blancs verront avec plaisir le retour du champagne Salon, commercialisé uniquement dans les années fastes (en vente actuellement, le millésime 1982).

● **Chocolat.** La référence reste la Maison du Chocolat. Signalons donc les efforts de J.-P. Hevin (3, rue Vavin, 75006 Paris. Tél. : 43-54-09-85) dont les ganaches aux épices et les bûches pâtissières ou glacées sortent des sentiers battus. La « Cerise sur le gâteau » de Pierre Hermé, chez Fauchon, sera un cadeau apprécié.

● **Restaurant.** Réveillon ne rime pas toujours avec cotillons. Plusieurs restaurants, ce jour là, maintiennent leur carte aux prix habituels. C'est le cas de Morot-Gaudry à Noël (8, rue de la Cavalerie, 75015 Paris. Tél. : 45-67-06-85) et du Vivarois, à Noël et à la Saint-Sylvestre (192, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris. Tél. : 45-04-04-31). Le restaurant de Claude Peyrot sera même ouvert pour les déjeuners du 25 décembre et du 1er janvier. Un civisme culinaire qu'il faut saluer !

● **Livre.** A un gourmet curieux, offrez le plus utile des manuels gourmands : « Le guide de la France gourmande à domicile 1995 », d'Elisabeth de Meurville et Michel Creignou. Hachette. 125 F.



PHILATÉLIE

Pour « le Monde »

L'Office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie (1) mettra en vente générale, samedi 17 décembre, un timbre d'une valeur de 90 FCFP (2) consacré au cinquantième anniversaire du *Monde*, après une vente « premier jour » à Nouméa, le 16 décembre. Exceptionnellement, un bureau de poste temporaire sera ouvert à Paris, à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (3), dimanche 18, où il sera possible d'acheter ce timbre anniversaire et d'expédier du courrier oblitéré avec le cachet « premier jour » de Nouméa.



Ce timbre, dessiné par Jean-Paul Véret-Lemarinier, représente un globe terrestre emballé dans la page une du premier numéro du *Monde*. L'imprimerie Cartor, installée à L'Aigle (Orne), qui imprime des timbres pour près de soixante-dix pays, l'a tiré à 150 000 exemplaires, en planches de dix encadrant cinq vignettes sans valeur à l'effigie d'Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, dessinée par Raymond Moretti.

La Nouvelle-Calédonie réalise une première : c'est en effet la première fois qu'un quotidien français en activité bénéficie d'un timbre sur le territoire de la République.

A l'instar de la communauté territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et des autres territoires d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie possède sa propre politique d'émission philatélique. Et son histoire postale, plus que centenaire, comporte plus d'un millier de timbres. Le premier remonte à 1859 : représentant Napoléon III, il fut gravé par le sergent Triquérat. En 1881-1883, le modèle commun aux colonies françaises y fut progressivement mis en service, remplacé, en 1892, par des timbres légendés « Nouvelle-Calédonie et dépendances », la mention « et dépendances » étant abandonnée en 1988.

Les timbres de Nouvelle-Calédonie sont diffusés en France aux guichets de l'ATPOM et; par correspondance, à partir de l'an prochain, par le Service philatélique de La Poste (4).

Pierre Jullien

(1) OPT, Nouméa-Magenta, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

(2) 100 FCFP = 5,50 F.

(3) 14, rue Bonaparte, 75006 Paris, dans le cadre de l'exposition « L'ancien et le nouveau Monde».

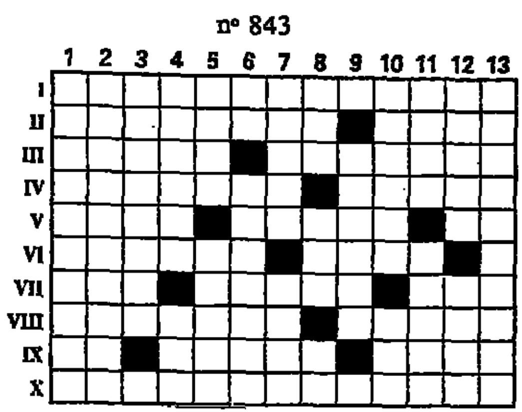
(4) ATPOM, 85, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris, et Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

▶ **Souvenir :** la Numismatique française édite un souvenir philatélique « timbre et médaille » composé d'une enveloppe illustrée par J.-P. Véret-Lemarinier, revêtue du timbre du cinquantenaire, et d'une médaille, réalisée d'après le dessin de Raymond Moretti et frappée par les ateliers J. Balme. Un certificat numéroté accompagne chaque enveloppe (tirage total 7 500). *Souvenirs disponibles* en trois versions, médailles en bronze (125 F), argent (245 F) ou vermeil (340 F). Commandes et *règlements* (ajouter 16,95 F de frais d'envoi) : Numismatique française, 35, avenue Aumont, 60501 Chantilly Cedex).

▶ *Dédicaces :* Jean-Paul Véret-Lemarinier sera sur place, dimanche 18 décembre, de 14 heures à 17 heures, *pour signer* timbres et souvenirs.

Mots croisés

nº 843



HORIZONTALEMENT

I. Absolue pour Maurice Thorez. – II. Mettent dans le coup. Agreste sur la pomme de terre, théâtrale pour le maître. – III. Amateur de miel. Difficile de les rattraper. – IV. Fonde une opinion. Tient éloigné. – V. Désigne l'homme. Ecarte. Deux sur quatre. – VI. Stades. Lac mystérieux. – VII. Sur le chantier. Tient les bêtes séparées. Popularisa la pomme. – VIII. Pour dominer le spectateur. Personnifie le jaloux. – IX. *Note. Dessin grandeur* nature. Modèle réduit. – X. Il y a ceux du peuple ou ceux du commerce.

VERTICALEMENT

1. Peu populaire mais nécessaire. – 2. Déteste le précédent, comme toute autre autorité. – 3. Donne des boutons. – 4. Plus près du 2 que du 1. Circule en ville. – 5. *Pronom. Stade.* – 6. Note. Peuvent encore faire du compost. – 7. Pour un boycott. Originelle. – 8. Pour une association. Lac. Préposition. – 9. Evident pour celui qui a du nez. – 10. Dessins de travail. Garde des trésors. – 11. Grecque. A sa petite musique. – 12. Sa dette le handicape. Emmena. – 13. Vieux hérétiques.

SOLUTION DU Nº 842

Horizontalement

I. Contre-exemple. – II. Odorant. Rares. – III. Rimaye. Orions. – IV. Demie. Fief. Tu. – V. Ouen. *Diluas.* – VI. NS. Troc. Rince. – VII. Névrites. Siam. – VIII. Ravalera. Ça. – IX. Etaie. Etonnai. – X. Réins*cription.*

Verticalement

1. Cordonnier. – 2. Odieuse. Te. – 3. Nomme. Vrai. – 4. Train-train. – 5. Raye. Rives. – 6. ENE. Dota. – 7. Et. Ficeler. – 8. Oil. Seti. – *9.* Erreur. Rop. – *10.* Malfaisant. – 11. Pro. SNI. Ni. – 12. Lent. Cacao. – 13. Essuie-main.

François Dorlet

Scrabble (R)

nº 461

L'ABIME APPELLE L'ABYME

Suite de notre chronique « *Les cousins grecs* » du 29 octobre. La saison étant festive, nous vous offrons, en guise de cadeau, des « jumeaux », c'est-à-dire des mots indifféremment écrits avec un I ou un Y ; l'exemple le plus frappant est OIE ou OYE (cf. *les Contes de ma mère l'oye*, de Perrault) – ABIME et ABYME, celui-ci étant invariable car il n'apparaît que dans l'expression « en abyme » (œuvre incluse dans une œuvre de même nature). Dans notre titre, emprunté à la Bible (Psaumes de David, 42, 8) : *Abyssus abyssum invocat, une faute en entraîne une autre*, la double graphie est tout à fait injustifiée – ÉOLIPILE ou ÉOLIPYLE, *appareil inventé au Ier siècle et pouvant tourner, une fois rempli d'eau chauffée, comme un arroseur à tourniquet* – GIRATION ou GYRATION, *rotation* – JERRICAN ou JERRYCAN (ou JERRICANE) – KÉPHIR ou KÉPHYR (ou KÉFIR), mot caucasien, *boisson formée de petit-lait fermenté* – KOUMIS ou KOUMYS, mot tartare, *lait de jument fermenté*. Voici maintenant des « faux *jumeaux* », les mots appairés n'étant nullement liés l'un à l'autre : EMPIRÉE (oui, c'est transitif : « Pour vouloir fuir le mal, quelquefois on l'empire », Thomas Corneille) et EMPYRÉE, *la plus élevée des sphères célestes, qui contenait les feux éternels, c'est-à-dire les astres* – LICHÉE, *bue*, et LYCHÉE (ou LITCHI), *arbre ou fruit tropical.*

A vous de jouer maintenant. Voici des mots avec I ; à vous de trouver les anagrammes correspondantes en transformant le I en Y. Exemple : HÉMINÉE, *étendue de terrain dont l'ensemencement nécessitait une hémine de grain ;* il faut trouver HYMÉNÉE, LEMPIRA, *unité monétaire du Honduras,* MIGNOTE, SIPHOIDE, *en forme de siphon,* STÉRILE, PICOLE, PICOTÉE, SCOLIE, *note grammaticale, critique ou historique,* ENHARDIT, FOURBIS, GOURBIS, ALIGNER, ANGLICHE, COLLIGER, *rassembler des textes*, PHONIES, OPHIDIEN, *serpent,* CODÉINES, PIÈGEAT, RIPIENOS, *jeux de l'ensemble de l'orchestre, dans un concerto grosso.*

Michel Charlemagne

Solutions et glossaire : LAMPYRE, *ver luisant* – GYMNOTE, *anguille* – HYPOIDES, *se dit d'engrenages* – ÉLYTRES, LYCOPE, *plante (patte-de-loup)* – ÉCOTYPE, *forme que prend une espèce dans un milieu donné* – LYCOSE, *tarentule* – HYDRANT(E), *borne d'incendie (helv.)* – FOSBURY, *saut* – GYROBUS, *autobus* – LARYNGE, LYNCHAGE, GLYCÉROL, HYPNOSE, HYPNOIDE, *qui a l'apparence du sommeil* – ECDYSONE, *hormone des insectes* – GYPAÉTE – (A)EPYORNIS, *oiseau fossile.*

Club Elysées, 7, rue Le Sueur, Paris-16e. Tournois mercredi et samedi, 20 h 45. Mercredi, vendredi et samedi, 14 h 30 et 16 h 30. – 9 novembre 1994.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. *Lorsque la référence d'un mot commence* par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	ABCELOT			
2	AEEIIPX	CLABOTE (a)	H 4	78
3	AEEGHNO	EPITAXIE	9 E	71
4	ADEIORT	HEXAGONE (b)	J 7	75
5	FLNRRUU	IDOLATRE (c)	5 E	86
6	NU+EGNOO	REFLUER	L 4	22
7	UNO+EIRT	GONE	11 E	22
8	ACDEISS	TURONIEN (d)	13 C	70
9	DI+EEINV	ASSEC	15 H	52
10	EI+ELQUW	DEVIN	8 A	32
11	EIW+EEST	QUEL	12 A	44
12	IE+AJNPT	TWEEDS	F 1	38
13	NP+ILSSU	JETAIT	I D	63
14	ELRUY??	SPINULES	B 2	74
15	ABHMNSU	LaYEURs (e)	2 H	121
16	BMNU+AOV	ASSECHAS	15 H	39
17	BMN+AKRZ	VOUA	1 L	45
18	–DIMMMRZ	KA	14 N	46
		PRIMEZ	3 B	56
				1034

(a) Ou cotable ; (b) halogène, 5 F, 74 ; (c) adroite, 11 B, 78 ; (d) ou l'anagramme neutrino : routinée, 14 D, perd 10 points ; (e) ur(a)(n)yle, 2 L, 84.

1. Blin Soan, 908 ; 2. Glenadel Josette, 889 ; 3. Fradet Huguette, 888.

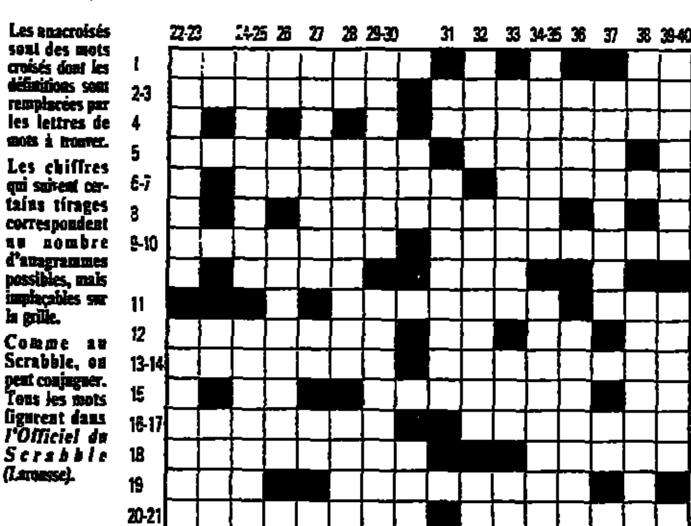
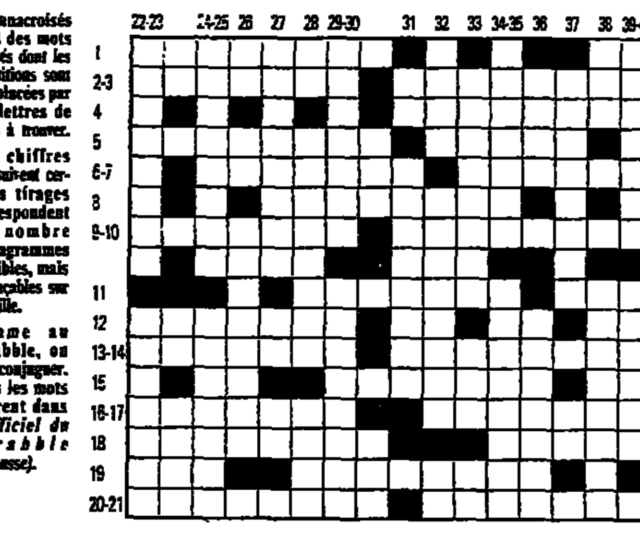
Anacroisés (R)

nº 844

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AEIMQSUU. – 2. AERRTUV. – 3. CCDEEHOR (+ 1). – 4. ACEEHRTU. – 5. AADDENRT. – 6. AEHLRST. – 7. ACESUV. – 8. CILLNOOU. – 9. CEEHUVX. – 10. EEILLOTU (+ 1). – 11. AEGINTZ (+ 1). – 12. AEEFGRT. – 13. AEELRRY. – 14. AEIIIRRS. – 15. BDEEORS (+ 3). – *16.* AINORRT. – 17. EEERSSV (+ 2). – 18. AEIILMPR (+ 3). – 19. AEGILLOS (+ 1). – 20. EEEISTUZ. – 21. AAFINSS (+ 1).

VERTICALEMENT

22. CDEEEINV. – 23. EFIIRRZ. – 24. AEIQRRTU (+ 2). – 25. EEILLPS (+ 2). – 26. AEGILRUV. – 27. ACDEEIIR. – 28. AEELOTTU. – 29. AEENRUX. – 30. AEEGORTZ. – 31. GHILOSSU. – 32. AEILNRSU (+ 2). – 33. CCHIINOT. – 34. EIMNPRU. – 35. EEEILNSV (+ 1). – 36. AAEERRS. – 37. CEEELRTV. – 38. AAEINNNV. – 39. AAEERSS (+ 1). 40.CEISSU (+ 1).

SOLUTION DU Nº 843

1. TURINOIS. – 2. ABATAGE. – 3. *PURINAT*, répandit du purin (PATURIN). – 4. NEONAZIE. – 5. CAHOTEE. – 6. TIERCENT (CITERENT RECITENT *RETICENT RINCETTE*). – 7. *AMARINEE* (AMENERAI ANEMIERA EMANERAI). – 8. USANTE (NUATES SUANTE). – 9. ENGAMEE (MANEGEE MENAGEE). – 10. ECSTASY. – 11. MOABITE (EMBOITA). – 12. DOULEURS. – 13. LAVARET (RELAVAT). – 14. OSSIFIES. – 15. MAIGRE (IMAGER...). – 16. NAUSEE (AUNEES). – 17. EONISME, travestisme (cf. le ch. d'Eon). – 18. SENSEUR. – 19. LIARDA (LARDAI RADIAL). – 20. ENQUILLE. – 21. SETACE (ASCETE ACTEES). – 22. TONITRUE. – 23. ODONATE. – 24. *STENOSA (NOTASSE* SONATES). – 25. RIOTERA (ROTERAI). – 26. NASALISE (ENLIASSA LAINASSE). – *27. NUANCAT. – 28. EFENDI.* – 29. ONZIEME. – 30. AMUIES (AMUSIE). – 31. SPECTRE (RESPECT SCEPTRE). – 32. YASSEUSE, joueuse de yass, jeu de cartes suisse. – 33. ARCHANGE (CHANGERA). – 34. TAMILES (LIMATES LITAMES). – 35. ANATHEME. – 36. EVASIVE. – 37. AIMAIT. – 38. ATTENUE. – 39. MARGER. – 40. ENSUQUA ou ENUQUAS. – 41. DETELAGE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

nº 1616

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE BINZ, 1994
Blancs : P. Enders.
Noirs : H. Pröhl.
Partie française.
Variante Steinitz.

1. é4	é6	14. Th3	Da5
2. d4	d5	15. Tf-b1! (j)	Fé7 (k)
3. Cç3	Cf6	16. Fxd7+	Fxd7
4. é5	Cf-d7 (a)	17. Txb7 (l)	Tç8
5. f4 (b)	ç5	18. Dé3	Fç5
6. Cf3 (ç)	Cç6 (d)	19. Cé2	Fxd4
7. Fé3 (é)	çxd4	20. Cxd4	Dç5 (m)
8. Cxd4	Db6 (f)	21. f5! (n)	éxf5
9. Dd2	Dxb2 (g)	22. é6!! (o)	fxé6 (p)
10. Tb1	Da3	23. Txd7!!	é5 (q)
11. Fb5 (h)	Cxd4	24. Dxé5+	Rxd7
12. Fxd4	Fb4	25. Dxg7+	Rd6
13. 0-0	a6! (i)	26. Tb7!	ab. (r)

NOTES

a) Après 4..., Cé4 ; 5. Cxé4, dé4 ; 6. Fé3, l'avantage des Blancs est déjà sensible.

b) Ou 5. Cf3 ou 5. Cç-é2.

ç) 6. dxç5 est également jouable : 6..., *Cç6 (si 6...,* Fxç5 ; 7. *Dg4!, 0-0 ;* 8. Cf3) ; 7. Cf3, Fxç5 ; 8. Fd3, f6 avec égalité.

d) La variante 6..., çxd4 ; 7. Cxd4, Db6 ; 8. Fé3!, Dxb2 est à déconseiller à cause de la suite 9. Cd-b5, Db4 ; 10. Cç7+, Rd8 ; 11. Fd2!! une pointe surprenante.

é) Une idée de Boleslavsky. Les Blancs renforcent la défense de la case d4 tout en préparant le grand roque.

f) 8..., Cxd4 est favorable aux Blancs : 9. Fxd4, Cb8 (si 9..., Fç5 ; 10. Fxç5, Cxç5 ; 11. Dd4, Db6 ; 12. 0-0-0, Fd7 ; 13. f5!) ; 10. Fd3, Cç6 ; 11. Ff2, Fé7 ; 13. Dh5!, Da5 ; 13. 0-0, g6 ; 14. Dh6!

g) Les Noirs ont-ils gagné un pion empoisonné ?

h) 11. Cç-b5 n'est pas satisfaisant : 11..., Dxa2 ; 12. Tb3, Cç5 ; 13. Cç7+, Rd8 ; 14. Cxa8, Cxb3 ; 15. Cxb3, Fb4.

i) Et non 13..., 0-0 à cause de 14. Tb3, Da5 ; 15. Df2!, f5 ; 16. Tf-b1!

j) Une idée trouvée par Georgiev dans sa partie contre Dolmatov, à Moscou, en 1990.

k) Si 15..., axb5 ; 16. Txb4. *La seule* défense consiste dans la suite 15..., Dxb5 ; 16. Txb4, Dç6 ; 17. f5!, h6! ; 18. f6, gxf6 ; *19.* éxf6, *Dd6* ; 20. g4! qui donne, cependant, aux Blancs une position supérieure.

l) Regagnant le pion avec une position nettement avantageuse.

m) Les Noirs ont échangé le maximum de pièces mais restent toujours avec leur « mauvais » F.

n) L'attaque commence par ce sacrifice de pion.

o) Soudainement, la position des Noirs s'effondre.

p) Sur 22..., Fxé6 les Blancs ont prévu la jolie continuation 23. Txf7!!, Rxf7 ; 24. Tb7+, Rg6 (si 24..., Tç7 ; 25. Dxé6+, Rf8 ; 26. Tb8+) ; 25. Txg7+!, Rxg7 ; 26. Cxé6+ et 27. Cxç5.

q) Que faire ? Si 23..., Rxd7 ; 24. Tb7+, Tç7 ; 25. Txç7+, Dxç7 (25..., Rxç7 ; 26. Cxé6+ et 27. Cxç5) ; 26. Dxé6+, Rd8 ; 27. Cç6+.

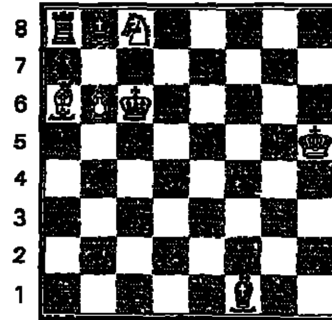
r) 26..., Tç7, *seule parade au triple* mat 27. Td7-Df6 et Dé7, ne sauve rien après 27. Txç7, Dxç7 ; 28. Dxh8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1615 A.S. GURVITCH (1959)

(Blancs : Rf5, Tg7, Fg4, Pa4, ç7 et h3. Noirs : Ré7, Té8, Fg3, Pa5, f7 et h6.)

1. Fh5, Fxç7 ; Txf7+, Rd8 ; 3. Txç7 !, Tg8! ; 4. Tç4!!, Tg5+ ; 5. Ré6!, Txh5 ; 6. h4! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1616 E. POGOSSIANTS (1967)



Blancs (4) : Rh5, Fa6, Cç8, Pb6.

Noirs (5) : Rç6, Ta8, Fb8 et f1, Pa7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Bridge

nº 1612

UN PONT INVISIBLE

Si les enchères sont conformes à celles qui ont été indiquées, un expert doit pouvoir réussir 6 SA même avec les mains d'Est-Ouest cachées. Efforcez-vous, au début, de gagner ce chelem en *cachant les mains adverses.*

Nord : ♠ – ♡ A R 8 7 5 3 2 ♢ A R D 9 ♣ A R

Ouest : ♠ 10 9 8 7 6 ♡ D V 10 9 ♢ – ♣ V 10 9 8

Est : ♠ 5 4 2 ♡ – ♢ V 8 7 6 4 3 2 ♣ 7 6 4

Sud : ♠ A R D V 3 ♡ 6 4 ♢ 10 5 ♣ D 5 3 2

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	2 ♣	passe	2 ♠
passe	3 ♡	passe	3 ♠
passe	4 ♢	contre	5 ♣
passe	5 ♡	passe	6 ♡
contre	passe	passe	6 SA
contre	passe	passe	

(2 ♣ forcing de manche avec réponse à l'As.)

Ouest ayant entamé le 10 de Pique, *comment Sud doit-il jouer* pour réussir ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT quelle que soit la défense ?

Réponse

Même en regardant les quatre jeux, il paraît difficile de faire douze levées. La longueur à Cœur est en effet inutilisable, et les communications entre Nord et Sud semblent à peu près coupées. Pas tout à fait cependant, car, grâce au pont invisible du... *10 de Carreau*, Sud pourra revenir chez lui au moment opportun !

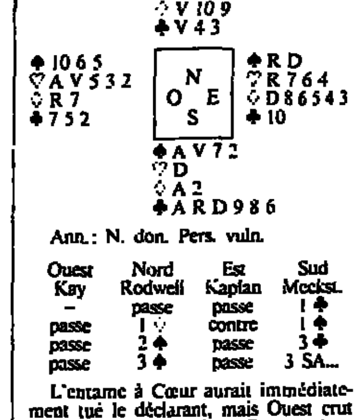
Pour que ce 10 de Carreau soit utilisable, il faudra toutefois prendre soin, dès la première levée, de débloquer les Carreaux du mort en défaussant *As, Roi, Dame de Carreau* ! Puis le déclarant tirera As Roi de Trèfle et jouera le 9 de Carreau.

1er cas. – *Si Est laisse passer.* Sud prend avec le 10 de Carreau, et Ouest, qui avait gardé ♠ 10 9 ♡ D V 10 9 ♣ V 10, est squeezé. Il ne peut défausser un Cœur, car un coup à blanc libérerait *toute la couleur. Il jette donc un Pique* (ou un Trèfle), mais le 3 de Pique (ou le 5 de Trèfle) devenu maître le squeeze une deuxième fois !

2e cas. – *Si Est prend* avec le Valet de Carreau, il est obligé de continuer Carreau, et sur le 10 de Carreau Ouest est *deux fois squeezé...*

UN AUDACIEUX STRATAGÈME

Quand un adversaire tombe dans un piège, on a tendance à croire que ce n'était pas un bon joueur. Or même des champions peuvent être victimes d'une ruse audacieuse, comme le montre cette donne de la finale de la sélection américaine de 1992, qui opposait quatre des meilleurs joueurs mondiaux.



Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest Kay	Nord Rodwell	Est Kaplan	Sud Meckst.
–	passe	passe	1 ♣
passe	1 ♢	contre	1 ♠
passe	2 ♠	passe	3 ♣
passe	3 ♠	passe	3 SA...

L'entame à Cœur aurait immédiatement tué le déclarant, mais Ouest crut bon d'attaquer le Roi de Carreau dans la couleur contrée par Est. La situation restant désespérée, *grâce à quel stratagème* Jeff *Meckstroth* a-t-il gagné ce contrat de TROIS SANS ATOUT qui était théoriquement infaisable ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 Trèfle » de Meckstroth était artificielle et forte. « 1 Carreau » était négatif et la redemande de *« 1 Pique » était encore forcing*, ainsi que celle de « 3 Trèfles ». Finalement, Sud décida d'essayer « 3 SA », et Nord fut tout heureux d'avoir le droit enfin de se... taire !

GERBER, QUE DE CRIMES...

« Toutes mes amies utilisent le blackwood à 4 Trèfles. Qu'en pensez-vous ? » demande Mme H. G.

Quand le BW à 4 Trèfles a été inventé il y a cinquante ans en Amérique par Gerber et en France par Gueneau, il a fait le bonheur de tous les joueurs moyens, mais il a été très vite rejeté par les champions parce que l'enchère de 4 Trèfles dans son sens naturel était beaucoup *plus utile que la* demande du nombre d'As. Toutefois, *sur l'ouverture de 1 SA*, le blackwood direct à 4 Trèfles *n'est pas un crime*, même s'il est regrettable de perdre ainsi plusieurs tours d'enchères.

Philippe Brugnon

La politique monétaire

« La création d'emplois requiert des réformes structurelles »

nous déclare Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France

Dans un entretien au « Monde », Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, souligne, au lendemain de la réunion du conseil de la politique monétaire, que « la création d'emplois requiert des réformes structurelles ». M. Trichet se déclare convaincu que le niveau actuel des déficits publics constitue « un handicap pour la croissance ».

■ TRIANGLE MAGIQUE. Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a souligné, vendredi 16 décembre que la France est le seul grand pays industriel à réunir « un triangle magique » avec à la fois un taux de croissance supérieur à 3 %, une inflation inférieure à 2 % et un excédent de la balance des paiements. Le ministre a estimé qu'« il n'est pas impossible que l'an prochain, comme en 1994, la croissance se révèle plus forte que prévue et approche les 3,5 % ».

■ CONJONCTURE. Dans sa note de conjoncture, l'Insee s'attend à 230 000 créations d'emplois en 1994, le taux de chômage revenant à 12,1 % à l'été 1995. Pour l'institut, un « cercle vertueux » est en train de se mettre en place

« Quelle appréciation porte la Banque de France sur la situation économique de la France et quels sont les problèmes qui la préoccupent plus particulièrement ?

– Un mot d'abord sur l'institution au nom de laquelle je parle. La Banque de France est indépendante, apolitique et transpartisane. Une modification de la Constitution et de la loi ont confié au Conseil de la politique monétaire la responsabilité de la définition de la politique monétaire et la garde de la stabilité des prix pour le compte de la nation. La Banque de France n'est pas dans le champ des polémiques politiques. Elle ne polémique avec personne. Elle s'exprime sereinement mais, s'il le faut, fermement, pour souligner ses préoccupations, lorsque la stabilité des prix est en cause.

» C'est ainsi que le Conseil de la politique monétaire juge opportun de lancer quatre messages simples.

» Le premier s'adresse au pouvoir exécutif, au gouvernement d'aujourd'hui et aux gouvernements de demain, nous demandons de réduire les déficits publics. Leur niveau est trop élevé, c'est la position du gouvernement lui-même. Et je crois, je m'en réjouis, qu'il y a un consensus politique sur ce point. Ce que nous pensons être le mieux pour le pays est de réduire le déficit au rythme et dans les conditions prévues par le programme européen de convergence. C'est-à-dire abaisser les déficits publics au sens de Maastricht (déficit de l'Etat, déficit des collectivités décentralisées, déficit de la Sécurité sociale) à 4,2 % du produit intérieur brut pour 1995 et 3 % pour 1996. Il est très important qu'en tout état de cause, en 1996, la France, deuxième économie de la communauté et pilier évident de la construction européenne, puisse satisfaire au critère des 3 % pour le déficit public.

» Le deuxième message s'adresse aux partenaires sociaux en ce qui concerne les évolutions des salaires. Le Conseil de la politique monétaire s'est vu confier la garde de la valeur de la monnaie. Au nom de cette responsabilité, nous veillons à ce qu'on ne reprenne pas aux salariés d'une main ce qu'on leur donne de l'autre. Cela nous conduit à dire aux partenaires sociaux : veillez à ne pas perdre de vue, au cours des négociations qui s'engagent, combien il est important que les évolutions de revenus soient en ligne avec une inflation de moins de 2 %. Sinon, on s'engagerait dans une spirale prix-salaires dans laquelle tout le monde perdrait : les salariés eux-même bien sûr, mais aussi toute l'économie qui perdrait sa compétitivité et les chômeurs auxquels ne seraient pas offerts d'emplois du fait de cette perte de compétitivité.

Aux entreprises d'investir

» Le troisième message s'adresse aux chefs d'entreprises et aux responsables économiques. Nous veillons à établir le socle le plus solide possible pour une croissance robuste et durable parce que non inflationniste. A vous, entreprises, d'en tirer les conséquences et de préparer l'avenir en investissant. Ce faisant, vous apporterez une contribution substantielle pour que la croissance se déploie sans tension sur les capacités de production donc sans inflation, et par conséquent soit durable.

» Le quatrième message s'adresse aux responsables en général. La France n'a pas eu dans le passé et n'aura pas à rougir dans l'avenir de son taux de croissance par rapport aux autres économies comparables, au contraire. Mais avec un même taux de croissance, on peut créer plus ou moins d'emplois. Le paradoxe de notre pays est qu'il possède une économie productive de grande qualité – la quatrième du monde – efficace, compétitive. Mais elle n'est pas suffisamment créatrice d'emplois. Il faut enrichir le contenu en emplois de notre croissance. Cela requiert des réformes structurelles dans le domaine de l'éducation et de la formation, de la fiscalité, de la gestion de la protection sociale, du fonctionnement du marché du travail. Le Conseil de la politique monétaire n'entend naturellement pas dire ce qu'il faut faire aux responsables politiques, syndicaux et professionnels. Mais, c'est dans ces réformes que se trouve le plus grand gisement d'emplois français, au-delà même de la croissance durable, parce que sans inflation, à laquelle la Banque de France apportera sa pierre.

– Peut-on prôner une réduction rapide des déficits publics compte tenu de l'importance du chômage et des problèmes sociaux ?

– Je suis convaincu qu'au niveau actuel de déficits, ceux-ci constituent un handicap pour la croissance et pas un atout. Parce qu'il y a nécessairement un phénomène d'éviction entre les déficits publics, d'une part, et les investissements dans le secteur productif, d'autre part. L'épargne étant limitée, il faut bien qu'elle finance soit ceux-ci, soit ceux-là. C'est pourquoi la croissance sans inflation demande que l'on réduise les déficits publics pour faire la place qu'il convient à l'investissement productif.

» Une remarque complémentaire. Réduire les déficits, cela veut dire avant tout réduire les dépenses publiques improductives. Il y a des dépenses publiques avisées et d'autres qui le sont moins. Il faut s'interroger en permanence sur toutes les dépenses pour savoir si elles sont opportunes du point de vue économique. Ensuite, il faut regarder ce qui se passe dans l'ensemble des budgets concernés, Etat, Sécurité sociale, collectivités décentralisées.

– Le message de modération salariale adressé aux partenaires sociaux peut-il être accepté alors que ces derniers ont le sentiment de faire des sacrifices ininterrompus ? Ne peut-on pas considérer que le niveau historiquement élevé des taux d'intérêt réels (hors inflation) privilégie les rentiers et le capital au détriment des salariés et du travail ?

– Je crois qu'il n'y a que des avantages du point de vue des partenaires sociaux à ce que le Conseil de politique monétaire mène une politique de monnaie stable, conformément à la loi. Je me souviens que ce sont les syndicats autrichiens eux-mêmes qui ont demandé aux autorités monétaires de leur pays d'assurer la force et la stabilité de leur monnaie.

» Les sacrifices ininterrompus dont vous parlez sont gâchés lorsque l'inflation reprend une partie des augmentations salariales nominales et illusoires, lorsque la compétitivité du pays est mise en cause et lorsque la création d'emplois est bloquée par l'inflation.

» Quant aux taux d'intérêt nominaux et réels de long terme, ils sont peut-être en effet trop élevés au niveau mondial. Mais je ferais deux observations. La première est que ceux qui tirent le mieux leur épingle du jeu sont ceux qui ont les plus bas taux d'inflation. Nous avons nous-mêmes fait de très grands progrès, il en reste à faire naturellement. La seconde observation est que si le prix du capital est élevé dans le monde, c'est qu'il est insuffisant. Ce qui est rare est cher. j'en reviens à notre premier message qui peut se dire aussi de la manière suivante : augmentons le niveau d'épargne, chez nous et chez nos voisins, en réduisant le montant des déficits, c'est-à-dire la désépargne publique.

Les marchés dérivés

– La Banque de France en particulier et les banques centrales en général semblent de plus en plus impuissantes face à la dictature des marchés. Avez-vous un sentiment d'impuissance ?

– De tout temps, les banques centrales ont eu en face d'elles les marchés. Ceux-ci se sont beaucoup transformés notamment sous l'influence des marchés dérivés. Nous les avons beaucoup étudiés, ces nouveaux marchés, notamment dans le cadre du comité de la Banque des règlements internationaux, qui réunit les gouverneurs des principales banques centrales du monde. Hervé Hannoun, sous-gouverneur de la Banque de France, a présidé un groupe de travail sur ces questions. Au point où nous en sommes dans la méditation collective qui continue, je dirai que les marchés dérivés ne sont pas la cause de la volatilité que l'on observe parfois mais le fruit de cette volatilité. Je dirai aussi que ces marchés n'affaiblissent pas la portée des actions de politique monétaire des Banques centrales et que parfois, même, ils la renforcent.

– Les instruments financiers dérivés en général recèlent des risques importants, parfois masqués derrière leur appareil technique et mathématique. C'est pourquoi le contrôle interne permanent, les techniques d'analyses des risques doivent être généralisés dans toutes les banques, institutions financières et entreprises qui les utilisent. Enfin, plus que jamais dans un monde caractérisé par la volatilité des marchés, les banques centrales doivent être des môles de stabilité, des points d'ancrage. C'est ce que nous nous efforçons d'être.

Une même politique depuis onze ans

– Tout débat en France remettant en cause la ligne de Maastricht provoquerait-il un accident monétaire ? Est-ce que cela veut dire que nous n'avons pas d'alternative ?

– Il y a aujourd'hui un consensus en France pour mener une stratégie de monnaie solide et de réduction des déficits. Je m'en réjouis. La Banque de France indépendante est d'ailleurs née de ce consensus sur la politique monétaire. On a toujours tendance en France à accréditer l'idée que tout est fugitif. La France mène une politique monétaire de solidité du franc depuis onze ans sous l'autorité de sept premiers ministres successifs à travers trois alternances et la succession de quatre sensibilités politiques au gouvernement. Le fait que le Conseil de politique monétaire soit devenu un sanctuaire apolitique, transpartisan, démontre que notre pays a voulu en effet que la stabilité de sa monnaie ne fasse pas l'objet de débats partisans. La France est une démocratie politique et donc une démocratie d'opinion. Je pense que le consensus progressivement acquis sur le franc, comme il l'a été s'agissant de plusieurs autres monnaies européennes, est un formidable atout pour notre économie, pour nos entreprises, pour la croissance et pour la création d'emplois durables. Au-delà, toute idée en démocratie doit pouvoir naturellement être discutée.

– Est-ce que le dilemme est alors moins de protection sociale pour plus d'emplois ?

– Il faut probablement avoir la même qualité réelle de protection sociale mais la gérer de façon à ce qu'elle coûte moins cher aux Français. On pourra alors créer plus d'emplois. Des exemples étrangers montrent que l'on peut toujours gérer mieux. Nous ne pouvons pas nous substituer à l'exécutif, au Parlement et aux partenaires sociaux. Mais on peut et doit faire de grands efforts.

– Est-ce que franc stable veut dire accrochage au mark et est-ce qu'il ne s'agit pas alors d'un acte délibéré de politique étrangère ?

– Franc solide, franc stable, franc fort, le Conseil de la politique monétaire revendique tous ces adjectifs. Cela veut dire un franc qui tient sa place parmi les monnaies les plus solides et les plus crédibles d'Europe. Cela ne veut pas dire que la Banque de France et le Conseil de la politique monétaire soient sous une quelconque influence. A partir du moment où nous poursuivons une stratégie de monnaie stable et ou d'autres en Europe le font, il est normal que vous observiez des convergences entre les décisions des différentes banques centrales européennes. Le contraire serait étonnant.

– Jugez-vous possible une reprise du mouvement de baisse des taux directeurs à l'image de ce qui s'est produit pendant la première partie de l'année ? Pensez-vous que le différentiel de taux sur l'ensemble de la courbe entre la France et l'Allemagne puisse se réduire dans le courant de l'année 1995 ?

– La politique monétaire définie par le Conseil est marquée au sceau de la continuité, de la stabilité et de la crédibilité. Nous venons de décider de la politique monétaire pour 1995 et les années suivantes. Un objectif final : moins de 2 % d'inflation. Deux objectifs intermédiaires : d'une part, nous nous référons à la stabilité externe du franc au sein du groupe des monnaies les plus solides participant au mécanisme de change du SME ; d'autre part, nous avons fixé à 5 % le taux de croissance de référence à moyen terme de la masse monétaire M3, en ligne avec une inflation inférieure à 2 % et une croissance à moyen terme en volume de l'ordre de 3 %, comprenant un élément de rattrapage de l'écart de production.

» Voilà le dispositif. A partir de là, le Conseil prendra les décisions de taux appropriées en tenant compte de l'ensemble des éléments dont il disposera : absence ou présence de tensions inflationnistes, évolution de l'économie réelle, signaux donnés pour les marchés domestiques et pour les marchés étrangers. Il s'attachera sereinement à renforcer encore la crédibilité interne et externe de notre monnaie et donc à permettre la réduction des différences résiduelles entre les taux d'intérêt de marchés des monnaies les plus crédibles d'Europe dans l'intérêt de notre économie, de sa croissance et de la création d'emplois durables. »

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE LABARDE, ERIC LE BOUCHER et ERIC LESER

Edmond Alphandéry : « Personne ne remet en cause la priorité accordée à la réduction des déficits »

Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a répondu, vendredi 16 décembre, à Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, en assurant que la France respecterait les deux critères de convergences budgétaires prévus dans le traité de Maastricht : un niveau de dette consolidée des administrations publiques inférieur ou égal à 60 % du PIB et un niveau de déficit public inférieur ou égal à 3 % du PIB. *« Personne ne remet en cause la priorité accordée à la réduction des déficits, les incertitudes ne doivent être en aucun cas un prétexte à inquiétude »*, a assuré M. Alphandéry lors d'un colloque organisé à Bercy. Il a annoncé que la dette des administrations publiques, rapportée au PIB, se situerait aux alentours de 49 % en 1994, contre 45,8 % en 1993. Selon lui, cette dette publique sera stabilisée *« à un niveau sensiblement inférieur à 55 % du PIB en 1997 »*.

UNION EUROPÉENNE

Conséquence de l'élargissement

Le budget communautaire augmentera de 12 % en 1995

STRASBOURG (Union européenne)

de notre correspondant

Le Parlement européen a arrêté à une large majorité, jeudi 15 décembre, un budget 1995 pour l'Union en hausse de 12 % par rapport à celui de l'exercice en cours. Cette forte augmentation tient aux dépenses supplémentaires découlant des adhésions de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède. Elle s'explique également par des dépenses exceptionnelles, dont les aides à l'Irlande du Nord et aux producteurs de textile au Portugal, ces derniers bénéficiant de fonds communautaires pour résister à l'ouverture des marchés consécutive aux accords du GATT.

Les élus français de la liste de Philippe de Villiers, du Front national, du RPR et du Centre des démocrates sociaux (CDS) ont voté contre le plan de dépenses pour l'année prochaine, alors que les représentants du PS se sont abstenus. Le soutien des marchés agricoles est, une fois encore, la cause de l'isolement des Français au sein de l'hémicycle européen. Même si les fonds agricoles atteignent toujours la moitié du budget général (38 milliards d'écus (1) pour 76,5 millards), les eurodéputés de l'Hexagone craignent une dérive préjudiciable à l'agriculture française.

L'assemblée des Douze a décidé de classer certains crédits agricoles dans la catégorie des dépenses non obligatoires (DNO), considérant que dans plusieurs secteurs, comme celui de la viande bovine, il est difficile d'arrêter définitivement les fonds, compte tenu du caractère aléatoire des prévisions de marché. Pour les Français, cette nouvelle classification relève de la volonté de la majorité du Parlement, depuis qu'il est élu au suffrage universel (1979), de peser sur les dépenses agricoles avec l'objectif de les réduire.

« Je regrette vivement, a déclaré Christian Jacob (RPR), président de la commission de l'agriculture, *que le vote du budget serve de galop d'essai* [à un] *accroissement de pouvoirs du Parlement. »* L'ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) souhaite que le conseil des ministres de l'Union porte l'affaire devant la Cour européenne de justice. Cette initiative doit être prise à l'unanimité par les gouvernements membres qui, pour l'heure, sont loin d'avoir une position commune.

MARCEL SCOTTO

(1) 1 écu = 6,6 francs.

La fin de la concertation à Matignon

FO et la CGT sont réservés sur l'opportunité d'un sommet social européen

Le patronat est *« résolument en faveur de la construction européenne »* à condition que *« tous les membres de l'UE tendent vers le même but et fassent les mêmes efforts »*, a affirmé, jeudi 15 décembre, Jean Gandois, le nouveau président du CNPF, au terme de son premier entretien avec Edouard Balladur. Organisée à l'initiative du premier ministre afin de préparer la présidence française de l'Union européenne, cette rencontre a donné l'occasion au nouveau président de protester contre les membres de l'Union qui *« bénéficient des avantages du libre-échange (...) et utilisent la dévaluation de leur monnaie pour être compétitifs »*. M. Gandois a indiqué que son organisation *« encourageait fortement »* la tenue d'un conseil des ministres européen consacré aux questions sociales. A condition, toutefois, que ce conseil, souhaité par M. Balladur, se tienne *« non pas pour légiférer, mais pour échanger des expériences »*.

Lors de son entretien, mardi, avec le premier ministre, Louis Viannet, avait, au nom de la CGT, demandé que *« le problème de la réduction du temps de travail soit mis en débat au niveau du conseil des ministres »* et que *« des dispositions soient prises contre les délocalisations »*. Réagissant à la proposition du premier ministre d'organiser un *« colloque à quinze »* qui évoquerait les méthodes de négociation collective, la CGT a rappelé qu'elle *« ne tolérait pas que ces questions-là soient encadrées de l'extérieur »*. *« Ce grand forum est une fausse bonne idée*, avait affirmé auparavant, Marc Blondel secrétaire général de FO, *car le dialogue social passe avant tout par la volonté des partenaires sociaux. »*

et la reprise de l'activité

La croissance devrait atteindre 3,4 % au premier semestre 1995

Le ralentissement de la croissance enregistré à partir de la rentrée n'est pas inquiétant, selon l'INSEE qui présentait, jeudi 15 *décembre*, sa note de conjoncture. Non seulement la reprise n'a cessé tout au long de l'année de s'élargir, touchant les ménages après les entreprises, mais les bases de cette reprise se révèlent plus solides *qu'on* ne le prévoyait.

L'INSEE parle de *« cercle vertueux »* en train de se mettre en place faisant allusion aux nombreuses créations d'emplois enregistrées au cours des trois premiers trimestres (175 000) et qui pourraient atteindre 230 000 au total en 1994. Cercle vertueux parce que la consommation des ménages ne sera pas stimulée par des augmentations de salaires, qui nuiraient à la compétitivité de nos exportations, mais bel et bien par un gonflement continu de la masse des revenus distribués. Ainsi au premier semestre 1995, la population active continuant de progresser *plus rapidement qu'à l'habitude*, le nombre de sans-emploi diminuerait d'environ 60 000 personnes, le taux de chômage revenant à 12,1 % de la population active à l'été 1995, soit un demi-point de moins qu'à l'été dernier.

L'investissement repartira

L'INSEE, *qui fonde son optimisme* sur les importantes créations d'emplois enregistrées cette année, observe que *« le revenu réel des ménages est désormais soutenu »*, en même temps que se réduit *« l'incertitude que le risque de chômage fait peser sur les revenus futurs. »* La production nationale tirée par une consommation des ménages qui augmenterait de 3 % l'an devrait donc croître à un rythme assez élevé que l'INSEE chiffre à 1,7 % au cours du premier semestre, ce qui correspond à un rythme annuel de 3,4 %.

Comme les avis restent partagés parmi les conjoncturistes sur la *vigueur et la solidité de la reprise*, l'INSEE revient sur ce qui s'est passé au troisième trimestre : *« Le ralentissement, qui touche l'industrie plutôt que les services, tient davantage à des facteurs techniques qu'à un tassement de la demande »*. Une demande globale toujours en hausse selon les enquête de conjoncture de l'Institut. Comment pourrait-il en aller autrement alors que *« la reprise continue à se développer chez nos partenaires du continent européen tandis que la croissance ne donne pas de signe d'essoufflement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni »*.

Malgré le freinage du troisième trimestre, la production manufacturière *aura fait un bond impressionnant en un an*, d'environ 8 % fin 1994, *« effaçant la récession industrielle de 1992-1993 après seulement quatre trimestres de reprise »*.

Il n'est rien dit d'une possible augmentation l'année prochaine des cotisations sociales ou de la CSG pour combler le déficit de la Sécurité sociale. Aussi l'INSEE prévoit-il que la consommation des ménages jusque-là erratique va se régulariser à la hausse. Aux *questions qui leur ont été posées* à ce sujet, les experts de l'Institut ont répondu que, si les prélèvements sociaux étaient alourdis, les ménages pourraient tout de même augmenter leurs achats en tirant sur leur épargne. Mais la note de conjoncture table sur un mainien de ce taux d'épargne à environ 13 % du revenu disponible, niveau moyen où il s'est situé au second semestre 1994.

Une autre interrogation porte sur l'investissement. Que vont bien pouvoir faire les entreprises dans ce domaine après trois années de baisse, et alors que les profits ont nettement augmenté cette année ? *« La hausse des taux d'intérêt à long terme et la baisse des marchés boursiers ont réduit la profitabilité anticipée, mais la réduction de l'incertitude sur la demande future l'ont améliorée »*.

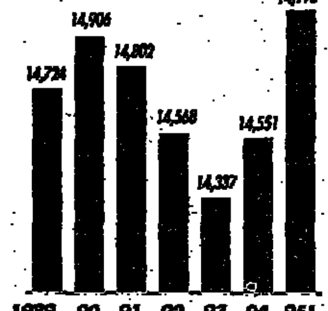
Bonnes surprises

Ceci compensant cela, l'INSEE est là encore optimiste : *« L'investissement des entreprises, en légère reprise au second semestre de 1994, devrait s'accélérer plus sensiblement au premier semestre de 1995. »* Comme la production devrait augmenter fortement, le revenu des entreprises qui a augmenté de 10 % cette année, *« pourrait encore s'accélérer en 1995 »*.

L'INSEE estime que des surprises, si elles devaient se produire, ne pourraient qu'aller dans le bon sens. La prévision d'une croissance des investissements de 7,4 % *en rythme annuel au premier semestre prochain repose sur* une hypothèse prudente, rappelle l'INSEE. Elle prend en compte les résultats de l'enquête investissement d'octobre qui indiquait dans l'industrie concurrentielle une croissance des dépenses d'environ 10 % en valeur. Au total, pour l'INSEE, il ne fait pas de doute que la reprise va se consolider et qu'elle pourrait être forte l'année prochaine.

ALAIN VERNHOLES

Évolution de l'emploi salarié des secteurs marchands non-agricoles (en millions)



Les « vingt merveilleuses »

Suite de la première page

Le magazine américain *Business Week* consacre d'ailleurs ses deux derniers numéros (datés 12 et 19 décembre) à une présentation euphorique du *« capitalisme du XXIe siècle »*.

Les signes d'un retour de la croissance sont, il est vrai, de plus en plus flagrants. Jeudi, les services du GATT de Genève publiaient une étude prévoyant *« une très nette reprise de la croissance économique mondiale »*. La note de la direction de la prévision souligne le nouvel envol, en 1994, du commerce mondial (une progression de 8,2 % en volume cette année, et à nouveau de 7,4 % en 1995). Les experts du ministère des finances montrent en outre comment la croissance est en train de se généraliser dans le monde. Elle est toujours *« vive »* dans les économies anglo-saxonnes (les Etats-Unis et le Royaume-Uni notamment), où elle tourne autour de 4 % l'an. Elle est maintenant *« bien installée »* en Europe continentale. La reprise *« touche (aussi) la plupart des pays en développement et gagne progressivement l'Europe orientale »*. Même l'Afrique subsaharienne *« devrait renouer avec la croissance »*.

Technologies nouvelles

Pour affirmer que cette croissance revenue est le début d'une nouvelle phase d'expansion longue pour l'économie mondiale, ces experts invoquent trois grandes séries de facteurs : l'adoption, dans un nombre croissant de pays, de nouvelles règles du jeu économiques, l'introduction de technologies nouvelles dans la production et les échanges et, enfin, liée à ces deux éléments, la globalisation de l'économie. Ils reconnaissent cependant que leurs prévisions, optimistes – « vingt ans de croissance ». – pourraient être remises en cause par des perturbations de nature financière, sociale ou politique.

La victoire de l'économie de marché – et sa généralisation dans le monde – est le premier moteur de cette croissance retrouvée. Comme après 1945, le monde est, d'une certaine manière, engagé dans un gigantesque effort de reconstruction, à l'Est et au Sud. Les uns après les autres, les grands pays de la planète finissent par adopter l'essentiel des règles du jeu de l'économie libérale. Les économies nationales s'en trouvent dopées. Des réformes structurelles libèrent et solvabilisent de nouvelles demandes. Des marchés, gigantesques, émergent. Le constat vaut tout autant pour l'Inde que pour le Mexique et le Brésil, pour la Pologne que pour la Chine. L'Asie, l'Amérique latine et l'Europe centrale et orientale deviennent ainsi de nouveaux pôles de la croissance dans le monde.

L'introduction de technologies nouvelles – toutes celles liées à l'information notamment – est le second facteur de la croissance mondiale. Elle contribue en effet à l'émergence de nouveaux produits, de nouveaux processus de production et de nouveaux métiers. Ce moteur est plus actif, naturellement, dans les pays industrialisés. Il y permet des gains de productivité importants. Il est aussi sans doute celui qui explique le mieux les caractéristiques, inattendues pour les économistes *« traditionnels »*, de l'actuelle croissance américaine : une croissance longue, sans inflation et créatrice d'emplois.

Trois grandes menaces

Conséquence à la fois des politiques de libéralisation engagées dans un nombre croissant d'Etats et de la mise en œuvre de ces nouvelles technologies, la globalisation de l'économie mondiale est le troisième facteur de cette croissance retrouvée. La suppression des barrières douanières entre les pays – à l'occasion de la création *de zones régionales de libre-échange* ou avec la signature des accords du cycle de l'Uruguay – a dopé les échanges mondiaux. Le boom actuel de l'Asie et de l'Amérique latine profite aux Etats-Unis. La reprise américaine contribue largement à celle des économies européennes. Comme le relève Eric Cheney, de l'INSEE, la demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France a connu, en 1994, une *« accélération comme jamais l'INSEE n'en avait mesurée jusqu'à présent »*.

Sur cette expansion retrouvée pèsent cependant aujourd'hui, de l'avis même de ces experts, trois grandes menaces. La première se situe à Wall Street : c'est celle liée aux déséquilibres financiers. L'insuffisance d'épargne mondiale ou un accident sur les marchés financiers pourraient en effet affecter gravement la croissance mondiale. Seconde menace : elle a été illustrée par le soulèvement des paysans pauvres du Mexique au début de cette année. L'adoption de l'économie de marché *conduit souvent à de graves déséquilibres sociaux*, à une progression insupportable des inégalités. Elle peut provoquer des réactions de rejet. Troisième menace enfin : elle se situe, par exemple, à Moscou. Certains grands pays – comme la Russie, – voire certains continents – comme l'Afrique –, ne participent pas encore à cette expansion mondiale. Ils sont de *fait un facteur d'instabilité politique*, une menace pour la croissance des autres.

Englués dans une sortie de récession difficile, les Français n'ont, semble-t-il, pas encore vraiment compris que le monde était entré, peut-être, dans une nouvelle phase de son cycle économique, celle d'une expansion longue. De nombreux dirigeants politiques continuent de parler de *« la crise économique »*. L'après-crise est pourtant déjà largement commencée. Elle ne ressemblera pas aux « trente glorieuses ». *Mais comme* ces années d'après-guerre, elle devrait être marquée par une croissance forte, saine et durable.

ERIK IZRAELEWICZ

DANS LA PRESSE

Libération (Gérard Dupuy) : « Force est de constater que la France vient de traverser la plus sévère récession de son après-guerre pratiquement sans réactions sociales. (...) Mais cette apathie n'est pas due seulement à une meilleure connaissance générale des mécanismes économiques, à une plus juste appréciation des limites du volontarisme. Elle tient pour beaucoup à la forte dose d'anesthésiants employée par le premier ministre et dont témoigne le gonflement de la dette nationale. »

Le Figaro (Jean-Pierre Robin) : « Il peut paraître paradoxal que les autorités monétaires tiennent un discours aussi dur [sur la nécessité de la réduction des déficits publics] dans les domaines qui ne relèvent pas directement de leur compétence. Mais ce rôle de gendarme fait aussi implicitement partie des attributions d'une banque centrale. Faute d'être suivie, celle-ci n'aurait d'autre recours que de relever ses taux directeurs le moment venu. »

Les Échos (Philippe Mabille et Dominique Seux) : « Le rôle revendiqué par la banque centrale dans la défense de la monnaie apparaît plus ambigu, au moins sur le plan juridique. (...) En s'attribuant de façon aussi explicite la *« garde du franc »*, la Banque de France cherche par avance à rassurer les marchés qu'un changement de gouvernement ou de priorité économique peut inquiéter. »

France-Inter (Jean-Marc Sylvestre) : « Ce type d'avertissement doit ce matin agacer un peu Édouard Balladur, d'autant qu'il vient d'un de ses anciens directeurs de cabinet nommé gouverneur de la Banque de France. Un contre-pouvoir qui agit contre le pouvoir de la politique. La Banque de France critique, c'est son droit. Le gouvernement peut très bien lui aussi critiquer la Banque de France. (...) Si la Banque de France est le gardien de la monnaie, le gouvernement, lui, est responsable devant les électeurs de ce qu'il fait en matière budgétaire. »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « Faut-il privilégier la maîtrise du déficit (...) ? Faut-il plier notre économie aux impératifs d'une marche forcée vers la monnaie unique européenne (...) ? L'État doit-il se soumettre aux oukazes de la Banque de France (...) ? C'est dans la manière de répondre à ces questions que se jugera la vraie différence entre les candidats, s'il existe une différence. »

SOCIAL

Sanctionnant l'échec de la négociation

La CFDT refuse de signer l'accord sur le temps de travail dans les banques

C'est à 80 % que les sections CFDT-banque se sont prononcées *contre l'accord sur l'aménagement* du temps de travail dans le secteur bancaire. Ce résultat définitif, rendu public jeudi 15 décembre, ruine définitivement les chances de l'Association française des banques (AFB) de voir son texte dérogatoire au statut de 1937 adopter. La Fédération CFDT des banques était la seule organisation encore susceptible de signer l'accord, toutes les autres (SNB-CGC, CFTC, CGT, FO) ayant déjà fait savoir qu'elles étaient contre le projet.

Les établissements bancaires devront encore patienter pour avoir l'autorisation d'ouvrir leurs guichets de 7 h 45 à 19 h 30, en semaine et pour l'ouverture le samedi. Le travail par relais de 6 h 30 à 22 heures pour une catégorie *limitée d'opérations*, notamment le recouvrement des créances, reste prohibé. Les contreparties prévues dans l'accord sous forme de réduction du temps de travail, et de création d'emplois n'ont pas été jugées suffisantes par les syndicats. Michel Freyche, président de l'AFB, a pris acte de ce refus et a estimé que *« cet échec nuit aux intérêts des entreprises bancaires mais aussi de leur personnel, qui ont un besoin urgent d'une plus grande flexibilité »*. Toutefois, la CFDT a tenu à préciser que son refus de signer *« ne remet aucunement en cause sa volonté d'obtenir un accord sur le temps de travail au niveau des branches »*.

COMMUNICATION

L'audiovisuel européen après le GATT

Les producteurs de cinéma et de télévision mènent une double bataille contre l'hégémonie hollywoodienne

Les professionnels du cinéma et de *l'audiovisuel* se mobilisent pour préserver le droit de l'Europe à réglementer son secteur audiovisuel *et à défendre* la définition française du droit d'auteur.

La bataille du GATT se poursuit : un an après *que les Américains* ont accepté d'exclure l'audiovisuel du champ des règles qui régissent le commerce international, les professionnels français et européens de la télévision et du cinéma poursuivent la bataille sur deux fronts. Le premier est juridique, avec la directive « Télévision sans frontières », le second touche aux finances, avec la répartition de la taxe sur la copie privée.

Décidés à profiter du droit que l'accord du GATT leur a laissé de réglementer en toute liberté l'audiovisuel européen, les professionnels du cinéma ont violemment réagi aux propos récemment tenus par le commissaire européen à l'industrie et aux télécommunications, Martin Bangemann. Mardi 13 décembre, à Bruxelles, il a insisté sur la nécessité de mener une politique audiovisuelle séparant les *« aspects économiques et technologiques des aspects culturels »*. C'est dire que seuls les investissements sur les infrastructures *sont importants*, et non ce qui circule sur les canaux. M. Bangemann, auteur d'un rapport sur les autoroutes de l'information, avait déjà refusé d'intégrer à son groupe de travail des représentants de l'industrie des programmes audiovisuels. En s'immisçant publiquement dans le champ de compétence du commissaire à la culture, Joao de Deus Pinheiro, et en réduisant l'importance de la directive « Télévision sans frontières », il a donc commis un faux pas. Certains hauts fonctionnaires européens ont enfoncé le clou, estimant que ses propos constituaient *« une faute grave, contraire aux traditions de la commission »*. Jacques Toubon, ministre de la culture, n'a pas laissé passer l'occasion d'indiquer que *« le gouvernement français ne partageait pas du tout l'opinion »* de M. Bangemann. Il a estimé que l'Union européenne *« doit construire une politique de soutien à l'économie culturelle comportant à la fois des mesures réglementaires et des mesures financières »*.

Bref, la mobilisation a sonné contre Martin Bangemann. Les parlementaires européens, plutôt favorables à une directive qui protège les professions de l'audiovisuel, vont auditionner tous les membres de la commission en janvier. Nul doute qu'ils passeront M. Bangemann sur le grill.

Un deuxième front post-GATT s'est ouvert à Paris, au Parlement. Fin novembre, les sénateurs adoptaient un amendement à la loi destinée *à réglementer le photocopillage (le Monde* du 21 novembre) qui mettait fin aux accords liant la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) aux producteurs d'Hollywood pour leur reverser la part de la *copie privée qui revient* normalement aux auteurs et scénaristes américains. En clair, chaque fois qu'une cassette vidéo vierge est vendue en France, un prélèvement est opéré au profit des auteurs des œuvres (principalement des films) qui seront copiées sur cette cassette. Près de 300 millions de francs sont ainsi récupérés chaque année. Comme beaucoup de films américains sont copiés par les téléspectateurs français, les sociétés chargées de répartir la manne ristournent des sommes importantes (51 millions de francs en 1993) aux ayants droit américains, qui ne sont pas les auteurs (réalisateurs, musiciens, scénaristes) mais les producteurs, titulaires des droits d'exploitation des œuvres selon la loi américaine. L'amendement voté par les sénateurs, lundi 21 novembre, et adopté par les députés, jeudi 15 décembre, ne bloque pas le transfert des *sommes outre-Atlantique, mais* les affecte aux guildes d'auteurs et non aux producteurs.

Le législateur français défend ainsi la conception hexagonale du droit d'auteur (contre le copyright américain) et fait comprendre aux Américains que toute tentative d'empêcher l'Europe de protéger son secteur audiovisuel fera l'objet de mesures de rétorsion.

YVES MAMOU

RADIO-FRANCE : fin de la grève des animateurs des « locales ». – Les 400 animateurs de 32 des 39 radios « décentralisées » de Radio-France, en grève depuis *jeudi 1er décembre*, ont cessé leur mouvement mercredi 14 décembre à minuit et les programmes ont repris. Le mouvement visait à obtenir une modification de leur statut, une revalorisation des cachets et une meilleure couverture sociale (*le Monde* du 2 décembre). Une augmentation des cachets de 3 millions de francs au 1er janvier 1995 a été consentie par la direction de Radio-France, tandis que sont prévues des négociations sur la situation juridique et sociale des cachetiers et une harmonisation des budgets des « locales ».

Compte tenu de conditions « inacceptables »

S. G. Warburg et Morgan Stanley renoncent à leur rapprochement

Nouveau coup de théâtre dans la City, la banque d'affaires américaine Morgan Stanley a annoncé, jeudi 15 décembre, qu'elle renonçait à son projet de fusion avec son homologue britannique, la prestigieuse S. G. Warburg. Principale raison invoquée : la très puissante filiale de S. G. Warburg, Mercury Asset Management (MAM), aurait posé des conditions « inacceptables ».

Annoncé pour couper court aux rumeurs et à la spéculation boursière grandissante, le rapprochement entre la plus prestigieuse des banques d'affaires britannique S. G. Warburg et la quatrième banque américaine, Morgan Stanley, avait fait l'effet d'une bombe à la City (*le Monde* du 10 décembre). La principale place financière d'Europe, en pleine effervescence, s'attendait à voir ces institutions financières devenir, l'une après l'autre, une proie facile des grandes banques américaines ou européennes.

Un scénario remis en cause par la rupture soudaine des négociations entre S. G. Warburg et Morgan Stanley. La banque américaine a annoncé laconiquement, jeudi 15 décembre à New-York, qu'elle ne pouvait accepter les conditions et le prix fixés par le gestionnaire de fonds MAM, filiale à 75 % de Warburg. Cotée séparément à la bourse de Londres, MAM dispose d'une grande indépendance. « *Les discussions entre Morgan Stanley et S. G. Warburg ont été conduites sur la base de la valeur des titres sur le marché. Mais le prix et les conditions auxquels Mercury Asset Management PLC aurait souhaité participer à cette transaction étaient inacceptables* », explique le communiqué de Morgan Stanley.

« *Les discussions sont terminées* », a confirmé Warburg à Londres, voyant disparaître ses espoirs de passer dans le giron de Morgan Stanley, qui aurait possédé les deux tiers du nouvel ensemble, devenu l'une des toute premières banques mondiales d'investissement et le numéro un des opérations de fusion et acquisition. « *Il n'a pas été possible d'atteindre un accord* », regrette la banque britannique, qui affirme « *comprendre* » le conseil d'administration de MAM. Warburg entend désormais reprendre « *sa stratégie mondiale sur une base indépendante* ».

En fin de semaine dernière, MAM avait clairement affiché son hostilité au rapprochement avec la quatrième banque américaine en prenant les conseils de la banque d'affaires Lazard, qui s'est fait une spécialité de la défense des entreprises contre les OPA hostiles. MAM souhaitait garder son indépendance et ne pas fusionner avec son homologue de Morgan Stanley. Le britannique, qui gère plus de 83 milliards de dollars (450 milliards de francs), grâce notamment aux énormes fonds de retraite anglais, ne voulait pas passer sous la coupe de Morgan Stanley Asset Management, dont le portefeuille est de seulement... quelque 47 milliards de dollars. MAM avait fait évaluer ses actifs par Lazard au meilleur prix.

Mais MAM n'a sans doute pas été le seul obstacle au rapprochement. De nombreux analystes de la City estimaient que la transaction au prix du marché boursier faisait la part belle à Morgan Stanley. Warburg passant de fait sous contrôle américain, ses actionnaires auraient dû toucher une prime de compensation. « *La valeur de Warburg étant de l'ordre de 1,75 milliard de livres et celle de Mercury de 1,36 milliard, c'est comme si Morgan Stanley avait acheté Mercury et avait eu en plus Warburg pour rien* », conclut un analyste.

Après un moment de stupeur, la Bourse de Londres a retrouvé très vite le moral et les rumeurs ont repris bon train. Les noms de J. P. Morgan et de la Hong-Kong and Shanghaï ont été avancés comme ceux de possibles repreneurs de Warburg. La City surveille aussi attentivement la maison de courtage Smith New Court et la banque d'affaires Kleinwort Benson, considérées comme des proies tentantes.

E. L.

Le groupe prévoit de supprimer 12 000 emplois

Siemens compte sur la productivité pour améliorer son résultat de 20 %

Siemens est décidément confiant. Après un exercice 1993-1994 (clos le 30 septembre) notoirement difficile –, le bénéfice net a progressé de 1 % à 1,9 milliard de marks, mais uniquement grâce aux produits de cession tirés de la vente de son activité simulateurs cardiaques –, le géant allemand de l'électrotechnique s'est fixé des objectifs résolument optimistes pour 1994-1995. Le groupe table sur une progression de 20 % de son bénéfice net, le résultat net après impôt et hors profits exceptionnels devant avoisiner les 2 milliards de marks (6,8 milliards de francs). Il prévoit aussi une hausse de son chiffre d'affaires à 88 milliards de marks (environ 300 milliards de francs) et estime pouvoir dégager une rentabilité nette sur capitaux propres de 15 % d'ici deux ans. Elle devrait atteindre 10 % en 1994-1995 contre 9,4 % au cours de l'exercice précédent.

Siemens, qui a constaté des chutes de prix sur ses principaux métiers en 1993-1994, tablerait-il sur une reprise forte, notamment en Allemagne ? Pas vraiment, si l'on en croit Henrich Von Pierer, le président du directoire du groupe, qui commentait ses perspectives devant la presse, jeudi 15 décembre. « *La reprise est amorcée* », a expliqué M. Pierer, mais ses effets bénéfiques sur les carnets de commande du groupe ne se sont pas encore fait vraiment sentir. Ils sont attendus « *pour l'exercice en cours, ou même plus tard* », a ajouté M. Pierer. Par ailleurs, la pression, forte, sur les prix devrait se maintenir, a-t-il confirmé.

Dès lors, le groupe table avant tout sur des efforts considérables de productivité – de 20 à 30 % d'ici trois ans – et sur un redéploiement vers de nouveaux marchés, en Asie du Sud-Est notamment, pour sortir de la grisaille. Corollaire logique, « *les tensions au niveau de l'emploi vont subsister* ». Le groupe, dont les effectifs ont diminué de 9 000 personnes en 1993-1994, a en fait supprimé 21 000 postes, dont 17 000 en Allemagne, à périmètre égal. Siemens, qui compte aujourd'hui 382 000 salariés, prévoit de réduire encore ses effectifs de 12 000 en 1994-1995. Ces suppressions d'emplois toucheront, comme en 1993-1994, la filiale informatique Siemens-Nixdorf et les réseaux de télécommunications. « *Les suppressions d'emplois sont inévitables*, a indiqué M. Pierer, *mais leur ampleur va dépendre de la vigueur de la relance conjoncturelle en Allemagne.* »

C. M

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

GAN : l'Etat va recapitaliser à hauteur d'un milliard de francs. – Le gouvernement a décidé, jeudi 15 décembre, de venir en aide au GAN, compagnie d'assurance publique inscrite sur la liste des privatisables, en lui apportant 1 milliard de francs, correspondant à la cession des titres CIC encore détenus par l'Etat. Dans un communiqué diffusé jeudi, le ministère de l'économie souligne que cette recapitalisation en titres témoigne de la volonté de l'Etat de soutenir « *les efforts de redressement* ». Sur le premier semestre de 1994, le GAN a enregistré de lourdes pertes de 846 millions de francs. En octobre, la direction du GAN avait indiqué que le résultat 1994 resterait dans le rouge et que le retour à la rentabilité n'était pas prévu avant la fin de 1996, repoussant de fait à cette date l'introduction en Bourse de l'assureur.

SWISSAIR souhaite prendre « une participation significative » dans Sabena. – La compagnie aérienne Swissair a l'intention de prendre « *une participation significative* » dans le capital de la compagnie aérienne belge Sabena, a indiqué, jeudi 15 décembre, son président, Pierre Godfroid. Dans une lettre adressée au personnel de Sabena, M. Godfroid précise que la démarche suisse suppose « *un arrangement préalable avec la compagnie aérienne française Air France* », qui détient 37,5 % de la compagnie belge. Le président de Sabena souhaite une recapitalisation importante de son entreprise.

LA SCI ET LA BANQUE VERNES recapitalisent Eurobail et Pyramides Bail. – Les conseils d'administration de la Société centrale d'investissements (SCI) et de la Banque Vernes ont décidé de recapitaliser les sociétés de crédit bail immobilier Eurobail et Pyramides Bail pour respectivement 1,34 milliard de francs et 300 millions de francs. Eurobail sera recapitalisé au cours du premier trimestre 1995 par l'intermédiaire de Monceau Immobilier 29, son actionnaire de référence, et Pyramides Bail avant la fin de cette année par la société holding Vernes Invest, actionnaire majoritaire de la Banque Vernes. Le montant de cette recapitalisation permet de couvrir les provisions pour créances douteuses (à hauteur de 87 %), la dépréciation des actifs immobiliers, et les pertes résiduelles qu'il n'est pas possible d'éliminer complètement avant deux ou trois ans.

PARIS, 16 décembre ▼ Hésitante

La Bourse de Paris, qui a ouvert sur un léger gain, restait hésitante, vendredi 16 décembre, oscillant autour de l'équilibre dans un marché très calme. En hausse de 0,28 % au début des transactions, l'indice CAC 40 virait dans le rouge après une heure d'échanges et s'inscrivait à 11 h 15 en recul de 0,16 %. Une heure plus tard, les valeurs françaises étaient toujours orientées à la baisse et s'inscrivaient en recul de 0,31 % à 1 925,16 points. Le volume des transactions restait peu étoffé avec environ 1,14 milliard de francs échangé sur le marcché à règlement mensuel.

Selon un boursier, « *le marché subissait toujours la petite pression baissière de la veille, notamment sur les valeurs financières, alors que les opérateurs redoutaient que la forte croissance allemande n'entraîne un relèvement des taux courts par la Bundesbank au début de l'année prochaine* ».

Sur le marché obligataire, le MATIF profitait de l'accalmie constatée sur le franc français, le contrat décembre gagnant 0,24 % à 111,34. Le Bund allemand progressait de 0,28 % à 89,99. Le franc français s'établissait à 3,4456 francs pour un mark contre 3,4485 la veille au soir.

Parmi les hausses, Eurotunnel profitait de l'annonce du feu vert pour l'ouverture au grand public du tunnel sous la Manche, mais surtout de l'annonce de tarifs inférieurs aux prévisions. Le titre gagne 2,25 %. En hausse également, Lagardère (+ 1,78 %) après la décision du ministère de la défense de choisir Matra pour le futur missile de croisière français.

Les valeurs de l'automobile souffraient de l'annonce faite la veille selon laquelle le marché français ne progresserait pas dans ce secteur en 1995. Valeo reculait de 2,33 %, Peugeot de 1,87 %.

NEW-YORK, 15 décembre ▲ Poursuite de la reprise

Wall Street a terminé en hausse, jeudi 15 décembre, poursuivant ainsi sa reprise. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 19,18 points, soit 0,51 %, à 3 765,47 points. Quelque 332 millions d'actions ont été échangées.

La hausse du Dow Jones peut être attribuée à une tendance haussière traditionnelle à l'approche des fêtes de fin d'année, a indiqué Robert Walbearg, analyste chez MMS International. Les achats sur programme informatique avant l'expiration des échéances vendredi (« *journée des trois sorcières* ») ont accentué la hausse, a noté M. Walbearg.

Wall Street est en outre devenue plus intéressante pour les investisseurs qui se dégagent du marché obligataire, où les taux à court terme se rapprochent des taux à long terme. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a clôturé inchangé par rapport à mercredi, à 7,86 %.

VALEURS	Cours du 14 déc.	Cours du 15 déc.
Alcoa	79 7/8	81 5/8
Allied Signal Inc.	32 5/8	33
American Express	29 1/4	29 1/8
ATT	51	51
Bethlehem Steel	18 1/8	19
Boeing	47 3/8	47 7/8
Caterpillar Inc.	52 1/2	53 1/8
Chevron	43 3/4	43 7/8
Coca-Cola	50 7/8	51
Disney Corp.	43 7/8	43 7/8
Du Pont de Nemours	54 1/2	54 7/8
Eastman Kodak	45 1/2	45 5/8
Exxon	61	60 5/8
General Electric	48 3/4	49
General Motors	37 7/8	37 5/8
Goodyear Tire	32 7/8	33 1/4
IBM	70 1/4	70 1/2
International Paper	75 1/2	74 3/4
Morgan (J.P.)	58	57 3/8
McDonnell Douglas	140 5/8	141 1/4
Merck and Co.	37 3/4	37 7/8
Minnesota Mining	51 3/4	51 7/8
Philip Morris	58	58 3/8
Procter & Gamble	62 3/4	61 3/4
Sears Roeb. and Co.	45 1/2	45
Texaco	61 1/8	61
Union Carbide	30 1/8	30 1/8
United Tech.	59 3/8	61
Westinghouse El.	12 1/8	12
Woolworth	14 3/8	14 1/8

LONDRES, 15 décembre ▼ Faiblesse en clôture

Les valeurs sont tombées dans le rouge, jeudi 15 décembre en fin de séance, à la Bourse de Londres, affectées par la baisse du marché à terme et par l'échec du projet d'alliance des banques d'affaires britannique S. G. Warburg et américaine Morgan Stanley. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 7,2 points, soit 0,2 %, à 2 973,4 points.

Les chiffres plus faibles que prévu des ventes de détail en novembre (inchangé contre + 0,2 % attendu), publiés en début de séance, avaient été bien accueillis, car ils semblaient éloigner la perspective d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt. Quelque 606,1 millions de titres ont été échangés contre 584,2 millions la veille.

Du côté des valeurs, Warburg a chuté de 96 pence à 702. Kleinwort Benson a perdu 22 pence à 519 dans leur sillage, mais Standard Chartered a gagné 13 pence à 275 alors que les spéculations sur des regroupements dans le secteur continuaient.

VALEURS	Cours du 14 déc.	Cours du 15 déc.
Allied Lyons	5,35	5,38
BP	4,13	4,14
BTR	2,73	2,77
Cadbury	4,03	3,93
Glaxo	6,33	6,28
GUS	5,19	5,58
ICI	7,36	7,36
Reuters	4,59	4,58
RTZ	8,17	8,11
Shell	6,87	6,81
Unilever	11,12	11,12

TOKYO, 16 décembre ▲ Irrégulière

Les valeurs ont terminé sur une note irrégulière, vendredi 16 décembre à la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a fini en très légère hausse, grâce à des achats d'arbitrage opérés juste avant la clôture, tandis que les autres indices se sont repliés. A l'issue des transactions, l'indice Nikkei a gagné 42,31 points, soit 0,22 %, à 19 163,43 points. 230 millions de titres seulement ont été échangés, contre 287 millions jeudi.

Des ventes liées à des ajustements de positions avant le week-end ont pesé sur la cote. Des achats réalisés par Dai-Ichi Mutual Life Insurance Co ayant joué un rôle important dans le soutien de la cote en début de semaine, des boursiers se demandent si d'autres assureurs-vie achèteront la semaine prochaine.

VALEURS	Cours du 15 déc.	Cours du 16 déc.
Bridgestone	1 570	1 570
Canon	1 710	1 700
Fuji Bank	2 090	2 120
Honda Motors	1 710	1 690
Matsushita Electric	1 570	1 570
Mitsubishi Heavy	723	726
Sony Corp.	5 380	5 380
Toyota Motors	2 070	2 060

CHANGES

Dollar : 5,4185 ▼

Vendredi 16 décembre, le dollar reculait à 5,4185 francs en millieu de journée sur le marché des changes parisien contre 5,4205 francs la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark s'échangeait à 3,4463 francs, contre 3,4482 francs jeudi soir (cours BdF).

FRANCFORT	15 déc.	16 déc.
Dollar (en DM)	1,5698	1,5707

TOKYO	15 déc.	16 déc.
Dollar (en yens)	100,26	100,31

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (16 déc.) ....5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (15 déc.) ....5 5/8 %

BOURSES

PARIS

	14 déc.	15 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 930,02	1 931,10
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 313,77	1 313,21
Indice SBF 250	1 270,93	1 270,11

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	14 déc.	15 déc.
Industrielles	3 746,29	3 770,85

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	14 déc.	15 déc.
100 valeurs	2 980,60	2 973,40
30 valeurs	2 293,40	2 291,80

FRANCFORT

	14 déc.	15 déc.
Dax	2 024,77	2 052,70

TOKYO

	15 déc.	16 déc.
Nikkei Dow Jones	19 121,12	19 163,43
Indice général	1 588,79	1 588,60

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

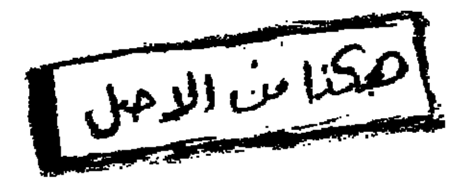
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4140	5,4170	5,4082	5,4127
Yen (100)	5,3956	5,4014	5,4432	5,4510
Ecu	6,5666	6,5730	6,5587	6,5678
Deutschemark	3,4440	3,4482	3,4471	3,4526
Franc suisse	4,0694	4,0736	4,0846	4,0907
Lire italienne (1000)	3,3179	3,3208	3,2916	3,2963
Livre sterling	8,4572	8,4646	8,4467	8,4571
Peseta (100)	4,1033	4,1088	4,0784	4,0857

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	6	6 1/8	6 3/16	6 5/16	6 11/16	6 13/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	6 1/8	6 1/4	6 1/4	6 3/8	6 7/16	6 9/16
Deutschemark	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	8 5/8	8 7/8	8 15/16	9 3/16	9 1/2	9 3/4
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	6 1/4	6 3/8	6 13/16	6 15/16
Peseta (100)	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 9/16	8 13/16
Franc français	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16	6 1/8	6 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

صكنا من الأهل



BOURSE DE PARIS DU 16 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 0,34 % (1924,49)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
5	EDF-GDF 3%	6240	6230	–0,16
10	B.N.P. (T.P)	1015	1010	–0,49
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	960	960	—
10	Renault (T.P.)	1850	1845	–0,27
10	Rhone Poulenc(T.P)	2010	2020	+0,50
10	Saint Gobain(T.P.)	1160	1160	—
10	Thomson S.A (T.P)	1089	1070	–1,74
25	Accor 1	579	570	–1,55
10	Air Liquide 1	727	721	–0,83
10	Alcatel Alsthom 1	476,80	473,50	–0,69
10	Alcatel Cable 1	435,90	430,20	–1,31
50	Alspi 1	370,20	370,20	—
10	AGF-Ass.Gen.France	220	220	—
5	Axa 1	251,80	250,80	–0,40
1	Bail Invest. 1	915	917	+0,22
25	Bancaire (Cie) 1	550	548	–0,36
25	Bque Colbert C2#	113	113,50	+0,44
50	Bazar Hot. Ville 2	540	541	+0,19
1	Berger (M) 2	1270	1248	–1,73
25	BIC 1	677	679	+0,30
25	BIS 1	337,50	330,10	–2,19
10	B.N.P. 1	258,50	261,80	+1,28
25	Bollore Techno.1	459	455	–0,87
1	Bongrain 1	2760	2763	+0,11
1	Bon Marche (Au) 1	870	879	+1,03
25	Bouygues 1	541	535	–1,11
5	Canal + 1	871	874	+0,34
10	Cap Gemini Sogeti 1	173,50	172	–0,86
50	Carnaudmetalbox 1	178	176,10	–1,07
5	Carrefour 1	2245	2224	–0,94
50	Casino Guichard 1	155,50	156,40	+0,58
50	Casino Guich.ADP 1	125,10	125,50	+0,32
10	Castorama Dl (Li)1	661	667	+0,91
10	Caumartin Part(M)2	435	435	—
10	C.C.F. 1	224	221,80	–0,98
100	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	61	62,75	+2,87
10	Cegid (Ly) 1	433	434	+0,23
50	CEP Communication1	473	475	+0,42
5	Cerus Europ.Reun 1	90	88,80	–1,33
10	Cetelem 1	976	953	–2,36
25	CGIP 1	1207	1187	–1,66
25	Chargeurs 1	1210	1212	+0,17
5	Christian Dior 1	416,50	416,50	—
25	Ciments Fr.Priv.B1	228,10	226	–0,92
10	Clarins 1	467	458,10	–1,91
50	Club Mediterranee1	442,20	443,10	+0,20
1	Coflexip	234	232,30	–0,73
25	Colas 1	902	900	–0,22
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1310	1315	+0,38
25	CPR Paris.Reesc. 1	359,60	362	+0,67
10	Cred.Fon.France 1	795	786	–1,13
10	Credit Local Fce 1	408,10	409,80	+0,42
25	Credit Lyonn.CIP 1	447,50	435	–2,79
10	Credit National 1	402,90	402	–0,22
25	CS(ex.CSEE)1	375	371	–1,07
1	Damart 1	5630	5640	+0,18
10	Danone (ex BSN) 1	768	768	+0,26
10	Dassault-Aviation1	415,50	415,10	–0,10
10	Dassault Electro 1	368	366	–0,54

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
1	De Dietrich 1	2850	2845	–0,18
10	Degremont 1	432	431,60	–0,09
50	Dev.R.N-P.Cal/Li 2	66,05	66	–0,08
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	51,50	51,50	—
50	DMC (Dollfus Mi)1	311	311	—
25	Docks France 1	662	660	–0,30
25	Dynaction 1	144,10	143,10	–0,69
10	Eaux (Gle Des) 1	516	514	–0,39
5	E.B.F 1	888	876	–1,35
25	Ecco 1	640	635	–0,78
10	Eiffage 1	773	781	+1,03
1	Elf Aquitaine 1	380,90	381,60	+0,18
50	Eridania Beghin 1	713	726	+1,82
25	Essilor Intl 1	758	752	–0,79
25	Essilor Intl ADP 1	482	480	–0,41
50	Esso 1	722	714	–1,11
5	Eurafrance 1	1724	1686	–2,20
100	Euro Disney 1	9,75	9,75	—
10	Euro RSCG W.W 1	561	560	–0,18
1	Europe 1-1	1530	1538	+0,52
50	Eurotunnel 1	22,20	22,75	+2,48
10	Filipacchi Medias1	976	970	–0,61
100	Finextel 1	108,90	109	+0,09
50	Fives-Lille 1	460	451,40	–1,87
1	Fromageries Bel 1	4832	4830	–0,04
1	Galeries Lafayet.1	2200	2210	+0,45
10	GAN 1	269	278,20	+3,42
50	Gascogne (B) 1	499	494	–1
1	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1762	1705	–3,23
50	Geophysique 1	307	308	+0,33
10	G.F.C. 1	397	400	+0,76
10	Groupe Andre S.A.1	539	530	–1,67
10	Groupe De La Cite1	770	770	—
50	GTM-Entrepose 1	375,50	374,90	–0,16
5	Guilbert 1	450	451	+0,22
5	Guyenne Gascogne 1	1390	1380	–0,72
25	Havas 1	426,30	425,10	–0,28
50	I.D.I.A 1	155,50	155,50	—
25	Imetal 1	518	516	–0,39
10	Immeubl.France 2	420	416	–0,95
100	Immob.Phenix 1	51,50	50	–2,91
25	Ingenico 1	90,60	91	+0,44
25	Interbail 1	370	365,30	–1,27
10	Intertechnique 1	590	591	+0,20
10	Jean Lefebvre 1	324	325	+0,31
25	Klepierre 1	570	572	+0,35
25	Labinal 1	706	704	–0,28
10	Lafarge Coppee 1	385	379,40	–1,45
25	Lagardere (MMB) 1	129	129,40	+0,31
25	Lapeyre C1	287	283,50	–1,22
25	Lebon 2	296	297	+0,34
5	Legrand 1	6580	6620	+0,61
5	Legrand ADP 1	4390	4380	–0,23
50	Legris indust. 1	336,60	334	–0,77
25	Locindus 1	868	868	—
10	LVMH Moet Vuitton1	875	879	+0,46
5	Lyonnaise Eaux 1	483,20	483,10	–0,02

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
50	Marine Wendel 1	360	353,60	–1,78
50	Matra-Hachette 1	119,20	121	+1,51
100	Metaleurop 1	76,50	76,20	–0,39
1	Metrologie Inter.1	13,65	14,20	+4,03
50	Michelin 1	194,20	192,90	–0,67
100	Moulinex 1	104,50	101,60	–2,78
25	Navigation Mixte 1	965	960	–0,52
100	Nord-Est 1	131,80	132,30	+0,38
25	Nordon (Ny) 2	448	—	—
10	NRJ # 1	525	515	–1,90
100	Olipar 1	10,40	10,35	–0,48
10	Oreal 1	1125	1120	–0,44
5	Paribas 1	375	372,30	–0,72
50	Pechiney CIP 1	363	367	+1,10
100	Pechiney Intl 1	161,80	160,50	–0,80
5	Pernod-Ricard 1	323	321	–0,62
25	Peugeot 1	747	728	–2,54
5	Pinault-Prin.Red.1	934	935	+0,11
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	565	566	+0,18
25	Poliet	367,60	367	–0,16
25	Primagaz 1	865	855	–1,16
10	Promodes 1	1013	1002	–1,09
10	Publicis 1	426	421	–1,17
25	Radiotechnique 1	504	504	—
25	Remy Cointreau 1	198,50	198,40	+0,97
1	Renault 1	179,80	178,80	–0,56
25	Rexel 1	726	722	–0,55
10	Rhone Poulenc A 1	125,90	125,90	—
100	Rochette (La) 1	57,30	57,50	+0,35
25	Roussel Uclaf 1	627	631	+0,64
1	Rue Imperiale(Ly)1	3540	3540	—
50	Sade (Ny) 1	170,50	169	–0,88
1	Sagem 1	2625	2624	–0,04
10	Saint-Gobain 1	613	608	–0,82
25	Saint-Louis 1	1435	1420	–1,05
10	Salomon (Ly) 1	2125	2090	–1,65
25	Salvepar (Ny) 2	398	397	–0,25
5	Sanofi 1	250,40	249,10	–0,52
1	Sat 2	1978	1970	–0,40
25	Saupiquet (Ns) 1	1200	1210	+0,83
25	Schneider 1	363,60	367,30	+1,02
10	SCOR S.A 1	119	119	—
10	S.E.B. 1	539	530	–1,67
5	Sefimeg 1	383,80	382	–0,47
100	Selectibanque 1	156,50	156,50	—
1	SFIM 2	840	845	+0,60
100	SGE 1	196	193	–1,53
5	Sidel 1	1088	1075	–1,19
25	Simco 1	452	444	–1,77
10	S.I.T.A 1	690	700	+1,45
10	Skis Rossignol 1	2000	1960	–2
25	Sligos 1	355	342,60	–3,49
10	Societe Gale A 1	583	579	–0,69
50	Sodecco (B) 2	39,60	38	–4,52
50	Sodero (Ns) 2	28	26,15	–6,61
10	Sodexho 1	868	868	+0,23
1	Sogenal (Ny) 2	185	185	—

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
1	Sommer-Allibert 1	1680	1677	–0,18
25	Sophia 1	409	410	+0,24
10	Sovac 1	405	393,50	–2,84
25	Spie Batignolles 1	267	268	+0,37
10	Strafor Facom 1	620	612	–1,29
25	Suez 1	251,20	252	+0,32
25	Synthelabo 1	209,50	210,60	+0,53
1	Technip S.A 1	254,90	255,10	+0,08
100	Thomson-CSF 1	161	161	—
1	Total 1	322,60	321,50	–0,34
10	UAP 1	147,40	146,60	–0,54
10	UFB Locabail 1	421	420	–0,24
25	UGC DA (M) 1	181,50	190	+4,68
5	Ugine S.A 1	365	365	—
10	UIC 1	300	295	–1,67
25	UIF 1	440,20	439,50	–0,16
10	UIS 2	220	219	–0,45
25	Unibail 1	430	431,50	+0,31
1	Union Assur.Fdal 1	573	566	–1,22
10	Valeo 1	257	250	–2,72
100	Vallourec 1	256	250	–2,34
25	Via Banque 1	382	386	+1,05
10	Worms & Cie 1	254	255	+0,33
10	Z Er Zannier (Ly) 1	141,60	135,10	–4,59
1	Zodiac 1	2508	2350	–6,30
25	El Gabon 1	1006	997	–0,89
50	ABN AMRO Holding 1	188,90	185,10	–2,01
100	American Barrick 1	118,80	116,50	–1,94
50	American Express 1	159,90	156,20	–1,78
50	Anglo American 1	296,10	296,50	+0,14
50	Amgold 1	531	525	–1,13
100	A.T.T. 1	273,10	276	+1,06
50	Banco Santander 1	218,10	215,10	–1,38
25	B.A.S.F. 1	1060	1065	+0,47
25	Bayer 1	1200	1210	+0,83
100	Blenheim Group 1	21,20	21,20	—
100	Buffelsfontein 1	49,40	49,20	–0,40
50	Chase Manhattan 1	195	188	–3,59
10	Daimler Benz 1	2596	2595	–0,04
100	De Beers 1	121	121,50	+0,41
10	Deutsche Bank 1	2485	2471	–0,56
10	Dresdner Bank 1	1400	1415	+1,07
100	Driefontein 1	75,10	75,05	–0,07
50	Du Pont Nemours 1	295,20	295	–0,07
50	Eastman Kodak 1	243	246,40	+1,40
500	East Rand 1	6,90	6,80	–1,45
100	Echo Bay Mines 1	58,45	57	–2,48
100	Electrolux 1	263	266	+1,14
100	Ericsson 1	298	297,30	–0,23
100	Exxon Corp. 1	329,10	326	–0,94
100	Ford Motor 1	140,10	140,50	+0,29
100	Freegold 1	76	75,50	–0,66
500	Gencor Limited 1	18	17,90	–0,56
50	General Electric 1	264	265	+0,38
50	General Motors 1	293,40	293	–0,20
50	Generale Belgique1	353,50	359,50	+1,70
100	Grd Metropolitan 1	32,20	33	+2,48

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
100	Guinness Plc 1	36	37	+2,78
500	Hanson Plc 1	20	19,95	–0,25
100	Harmony Gold 1	47,60	47,10	–1,05
50	Hewlett-Packard 1	520	518	–0,38
500	Hitachi 1	52,50	51,45	–2
25	Hoechst 1	1103	1115	+1,09
25	I.B.M 1	382	380,50	–0,39
100	I.C.I 1	62,15	61,75	–0,64
50	I.T.T. 1	439	438	–0,23
100	Ito Yokado 1	277,30	279,10	+0,65
500	Matsushita 1	84,15	85,35	+1,43
100	Mc Donald's 1	152,60	154	+0,92
25	Merck and Co 1	204,50	204,20	–0,15
50	Minnesota Mining 1	278,60	—	—
100	Mitsubishi Corp. 1	69	—	—
100	Mobil Corporat. 1	454,60	—	—
25	Morgan J.P. 1	310	—	—
5	Nestle SA Nom.1	5110	5090	–0,39
100	Nippon MeatPacker1	72	71,30	–0,97
100	Norsk Hydro 1	204,50	204	–0,24
25	Petrofina 1	1546	1559	+0,84
50	Philip Morris 1	311,20	313,90	+0,87
100	Philips N.V 1	157,10	156,30	–0,51
100	Placer Dome Inc 1	110,20	110	–0,18
25	Procter Gamble 1	337,70	336,80	–0,27
50	Quilmes 1	261	253	–3,07
100	Randfontein 1	55,20	54,35	–1,54
50	Rhone Poul.Rorer 1	202,20	203	+0,40
25	Royal Dutch 1	574	572	–0,35
100	R T Z 1	68,60	69,90	+1,90
100	Saatchi & Saatchi1	12,90	12,85	–0,39
10	Sega Enterprises 1	301	298	–1
100	Saint-Helena 1	48,20	49	+1,66
100	Schlumberger 1	276,30	275,80	–0,18
1	SGS Thomson Micro.	118,30	118,80	+0,42
500	Shell Transport 1	57,10	58	+1,58
10	Siemens 1	2146	2200	+2,52
100	Sony Corporation 1	290	289	–0,34
100	Sumitomo Bank 1	97,30	99	+1,75
100	T.D.K 1	247	247	—
100	Telefonica 1	67,80	67,60	–0,29
500	Toshiba 1	37,30	38	+1,88
50	Unilever 1	613	613	—
50	Unit.Technologie 1	320,10	327,90	+2,44
50	Vaal Reefs 1	462,80	459,90	–0,63
10	Volkswagen A.G 1	1412	1450	+2,69
50	Volvo (act.B) 1	99	98	–1,01
100	Western Deep 1	216,50	215	–0,69
100	Yamanouchi 1	108,10	108,90	+0,74
500	Zambia Copper 1	4,13	4,16	+0,73

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,20	1,036
CEPME 8,5% 88 CB	101,70	3,912
CEPME 9% 89 CA#	104,15	2,834
CEPME 9% 92-06 TSR	103,17	4,340
CFD 9,7% 90 CB	108,06	8,345
CFD 8,6% 92 CB	102,16	7,201
CFF 10% 88-98 CA#	106,69	1,507
CFF 9% 88-97 CA#	103,25	1,825
CFF 10,25% 90 CA#	108,83	7,751
CLF 8,9% 88 CA#	103,67	4,925
CLF 9%88-93/98 CA#	103,38	7,841
CNA 9% 4/92 CB	105	5,573
CRH 8,6% 92-93 CB	101,88	4,005
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,20	6,860
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,44	7,163
EDF 8,6% 92 CA#	102,58	5,914
Em.Etat10,26%86 CA	103,60	7,843
Emp.Etat 6%7/93 CA	95,86	2,515
Finansder 9%91CB#	104,91	8,493
Finansd.8,6%92 #CB	102,85	7,810
Floral9,75% 90 CA#	106	3,873
OAT 8,70%5/95 CA#	101,02	4,886
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,18	8,592
OAT 8,50% 8/97CA #	102,56	4,052
OAT 9,90%12/97 CA#	106,46	0,081
OAT 88-98 TME CA	100,20	5,845
OAT 5/1998 TRA	—	1,482
OAT 9,50%88-98 CA#	105,57	4,529
OAT TMB 01/99 CA	99,38	5,171
OAT 8,125% 99 CA#	101,76	4,563
OAT 8,50%90/00 CA#	103	6,125
OAT 9/00 TRA CA	102,85	1,944
OAT 10% 5/00 CA#	109,21	5,562
OAT 01 TME CA	99,90	5,845
OAT 8,5%11/02 CA #	103,27	0,489
OAT 8,50% 19 CA #	101,39	1,211
OAT.8,50%92-23 CA#	101,35	5,473
PTT 11,2% 85 CB#	109,85	8,580
SNCF 8,8% 87-94CA	102,30	7,643
Lyon.Eaux 6,5%90CV	865	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	447	450
Bains C.Monaco 2	662	675
B.N.P.Intercont.2	268,70	273,10
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	19	19
Cambodge	944	931
Carbone Lorraine 2	590	570
CBC 1	240	239,50
Centenaire Blanzy	309	288
Ceragen Holding	29	29
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	311	330
C.I.T.R.A.M. (B)	4650	—
Cpt Lyon Alem.2	375,50	376
Concorde-Ass Risq2	980	965
Gpe Valfond ex.CMP	18	—
Credit Gen.Ind.	28,50	28,50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	425	425
Didot Bottin	680	662
Eaux Bassin Vichy	2500	—
Ecia 1	700	700
Ent.Mag. Paris	3732	3760
Eridania Beghin CI	665	670
Fidei(exImmofice)2	140	136,10
Finalens	312	—
F.I.P.P.	125	—
FNAC 2	3035	—
Fonciere (Cie)	516	510
Fonciere Euris	202	210,80
Foncina	466	466
France I.A.R.D	465	—
France S.A 1	820	835
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	308,90	305
Genefim	185	181
Gevelot	1090	1092
G.T.I (Transport)2	433	433
Immobail 2	313	315
Immobanque 2	840	856
Im.Marseillaise 2	5710	5720
Invest.(Ste Cle.)	1450	1480
Lille Bonnieres	1530	1530
Locafinanciere	450	450
Louvre 1	214	203
Lucia	58,20	57
Machines Bull	22,10	—
Monoprix ex.Uniprix	180	—
Metal Deploye	404,90	409,90
Mors 2 #	16,10	16,30
Navigation (Nle)	91,90	88
Origny-Desvroise	1277	—
Monoprix e echang.	1482	1450
Paluel-Marmont	370	—
Pap.Clairefont(Ny)	780	889
Parfinance 2	190,10	193
Paris Orleans	250	250
Piper Heidsieck	739	750
Porcher	238	240
Promodes (CI)	675	675
Rochefortaise Com.	193,50	195
Rosario 2	195	190
Rougier #	807	805
S.A.F.I.C Alcan	299,30	308
Saga	492	489,70
Salins du Midi 2	438	440,10
Savoisienne M.	157,50	157
Sils 2	709	720
S.I.P.H.	191	192
Sofal	390	—
Sofio	283	285
Sofiom act.a reg.	68,05	71
Sofragi	3700	3750
Soudure Autogene	1050	1050
Sovabail	404	—
Taittinger 1	2405	2405
Tour Eiffel	282	—
Elyo(ex.Ufiner) 2	287	285
Vicat 2	510	515
Virax	121	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	718	—
Akzo Nobel Nv	595	598
Alcan Aluminium	127,50	129
Arbed	615	—
Asturienne Mines	135,80	—
Banco Pop. Espanol	666	659
Banque Regl.Inter.	37320	37600
Chrysler Corp	254,30	258,10
C.I.R SPA	4,94	—
Commerzbank AG	1117	1127
Dow Chemical Co.1	355	365
Fiat Ord	17,65	18,05
G.B.L.(Brux.Lamb.)	620	620
Gevaert	228,10	—
Glaxo Holdings Plc	52,50	52,60
Goodyear T.& R.Cy	181,30	176,60
Honeywell Inc.	168,90	—
Johannesburg Cons.	132	—
Kubota Corp.	38,80	—
Noranda Mines	91,30	95,10
Pfizer Inc.	415	417,40
Ricoh Cy	45,10	—
Robeco	338,60	338,70
Rodamco N.V.	144,20	142,10
Rolinco	345,20	343,30
Saipem SPA	8,40	—
Sema Group Plc	33	34,50
SKF Aktiebolaget	92,20	—
Tenneco Inc.	217,40	—
Toray Ind.	37	—
West Rand Cons.	9,15	9,20

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	182,50	—
Bque Hydro Energie	343	—
BIE	60	—
Benedictine* nom.	4125	—
Blanzy-Ouest*	999	—
Brasseries Maroc	285,50	—
Calciphos*	98,50	—
Canadien Pacifique	78,10	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Coparex Inter.*	560	—
Cr.Universel (Cie)	461	—
Cycnos	5,80	—
CEAC.*	115,10	—
Fiat Fce nom.	150	—
Table France*	380,10	—
Lecteurs Monde *	194,10	—
Off.Com.Pharm. *	910	—
Olivetti Priv.	6,05	—
Oreal (CI)	990	—
Partic.Parcier *	207,30	—
Rorento	254,80	—
Safaa	115,50	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1750	—
Schlumberger Ind.*	830	—
SEPR *	1010	—
SPR "B" nom.	255	—
Waterman *	1300	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 1 #	456,90	450,10
Boisset (Ly)#	285	—
C.A. Paris IDF 1	885	884
Calberson	398	—
Cardif SA 1	730	710
CEGEP #	168	163
CFPI	256	255,90
C.N.I.M 1	852	852
Codetour	245	245
Creeks	104	103
Dauphin OTA	285,90	286
Devanlay 2	920	905
Labor.Dolisos	175	—
Editions Belfond	98	—
Europ Propulsion 2	276,10	276
Finabail 2	132,50	128
Finacor 2	142	144
GLM S.A.	387,90	390
Gravograph	169	175
I.C.C. 2	190	189
Idianova	68,50	—
Immob.Hotel. 2 #	192	191
Int. Computer #	142	145
IPBM 2	68	67,50
M6-Metropole TV 2	325	320
N.S.C Schlum.2 Ny	1012	1010
Rallye(Cathiard)Ly	163,50	167
Seribo 2	488	489
Sylea 2	458,60	455
Sofco (Ly)	170	170
Sopra 2	290	288,10
TF1-1	508	491,90
Thermador Hold(Ly)	382,50	382,50
Unilog 2	248	247
Viel et Cie #	185	185
Vilmorin et Cie#2	377,90	375

Sicav (sélection) 15 décembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34270,09	34270,09
Actimonétaire D	38742,31	38742,31
Améri-gan	7957,31	7651,26
Ampfie	107231,89	107231,89 ◇
Amplitude Monde D	729,84	708,39
Antigone Trésorerie	789507	789507
Arbitr. Court Terme	8732,96	8732,96
Associa Première	34539,42	34539,42
Associc	1141,78	1141,78
Atout Amérique	98,37	95,97
Atout Asie	103,05	100,54
Atout Emergent	1000,50	971,36 ◆
Atout Futur C	535,07	522,02
Atout Futur D	526,97	514,12
Aurecic	1539,67	1494,83
Avenir Alizes	1882,37	1845,46
Axa Capital	204,63	198,72
Axa Court Terme	9681,31	9681,31
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	992,38	963,48
Axa Ep.Fr.Ex Agepar	865,58	840,35
Axa Europe	128,81	125,06
Axa Investissements	115,41	112,05
Axa NPI	150,03	145,66
Axa Ob.Fr.Extrans.	152,56	148,12
Axa Ob.In.Ex Mo.U.Se	141,98	137,84
Axa Prem.Ex.Agepre	118,65	115,19
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	155,68	151,15
Axa Valeurs PER	151,60	147,18
Cadence 1	1036,50	1026,24
Cadence 2	1027,44	1017,27
Cadence 3	1016,68	1006,59
Capimonétaire	7472,01	7464,55
Capioblig	7379,83	7306,76
Capitacic	1527,34	1504,77
Cicamonde	1168,46	1134,43
Conxis	1547,12	1518,27
Comptavalor	4231,83	4225,49
Crédit Mutuel Capital	1459,28	1430,59
Créd.Mut.Ep.Cour.T	783,44	783,44
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	97,63	95,02
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	95,24	92,69
Créd.Mut.Ep.J	20826	20826
Créd.Mut.Ep.long.T	211,92	206,25
Créd.Mut.Ep.Monde	1141,74	1111,18
Créd.Mut.Ep.Quatre	1860,12	1831,75
Diezo	1594,85	1554,51
Drouot France	986	957,28
Drouot Sécurité	225,79	219,21
Ecocic	1185,43	1150,90
Ecupar	129,25	125,49
Ecur. Actions futur	195,39	189,70
Ecur. Capicourt	199,76	199,26
Ecur. Capitalisation	196,57	194,62
Ecur. Distrimonétaire	18078,04	18078,04
Ecur. Expansion	293475,42	292386,20
Ecur. Géovaleurs	2694,11	2615,64
Ecur. Investissement	163,09	158,34
Ecur. Monepremière	10135,71	10135,71
Ecur. Monétaire	11815,54	11815,54
Ecur. Trésorerie	290,74	290,74
Ecur. Trimestriel	1929,89	1910,78
Elanciel D	123,20	119,61
Elicash	848532,77	848532,77 ◇
Emergence Poste D	102,28	99,30
Energia	347,33	331,58
Eparcic	4373,81	4373,81
Epercourt-Sicav	203,04	202,53
Epargne-Unie	1447,86	1412,35
Euri Cash capi	9455,95	9455,95 ◆
Eurco Solidarité	1184,07	1172,35

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eurocic Leaders	1228,15	1192,38
Eurodyn	1402,65	1368,44
Euro Gan	7844,10	7542,40
Fonsicav	17556,70	17521,66
France-gan	13314,96	12882,85
France Garantie	260,85	260,33
France Obligations	458,69	454,06
Francic	504,29	489,60
Francic Pierre	116,53	113,14
Francic-Régions	1413,77	1372,59
GAN Rendement	5877,91	5802,87
Gestilion	17710,85	17710,85 ◆
Horizon	1510,79	1466,79
HLM Monétaire	16874,56	16874,56
Indicia	1135,48	1107,58 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1797,36	1788,42
Intensys D	107,35	107,08
Interepar	104253,40	101216,89
Interoblig	5644,50	5588,61
Intersélection Fce	544,68	531
Japacic	178,75	173,54
Jeunepargne	329,65	324,78
Latitude C	2693,11	2688,08
Lion Association	11358,46	11358,46
Lion Institution	35639,21	35550,33
Lionplus	1171,42	1148,45
Lion Trésor	2166,25	2144,88
Livret Bourse Inv.	605,79	588,15
Livret Portefeuil.	786,58	763,59
Méditerranée	215,24	208,97
Mensuel CIC	10104,08	10004,04
Monedon	82614,82	82614,02
Moné-Dis	10083	10083 ◇
Mone.J.	10794,04	10794,04 ◇
Monévalor	49619,01	49619,01
Mutualité dépôts	16271,56	16239,08
Natio Court Terme	38175	38060
Natio Court Terme2	345321	345321
Natio Epargne	21268,51	21057,93
Natio Ep. Capital	13074,66	12945,21
Natio Ep. Croissance	1959,27	1920,85
Natio Ep. Obligations	205,48	201,45
Natio Epargne Retraite	127,56	125,06
Natio Epargne Trésor	9277,58	9259,06
Natio Epargne Valeur	482,14	472,69
Natio France Index	1054,39	1033,72
Natio Immobilier	1256,06	1231,43
Natio Inter	1696,60	1663,33
Natio Monétaire	9993,14	9993,14
Natio Opportunités	144,43	141,60
Natio Patrimoine	1451,14	1422,69
Natio Perspectives	1202,94	1179,35
Natio Placements	71078,59	71078,59
Natio Revenus	1014,77	1004,72
Natio Sécurité	11400,40	11400,40
Natio Valeurs	927,90	909,71
Nippon-Gan	7029,71	6759,34
Nord Sud Dévelop.	1903,19	1899,39
Oblicic-Mondial	2976,75	2932,76
Oblicic-Régions	1077,17	1061,25
Oblidutor	3261,41	3206,80
Oblig. tres caté.	206,88	203,82
Oblilion	1628,35	1612,23
Oblisécurité Sicav	15637,35	15637,35
Oblitys D	518,33	503,28
Oraction	1507,11	1470,35
Pervalor	608,79	596,85
Plénitude D	149,83	145,47
Poste Croissance C	3244,24	3241
Poste Gestion C	39873,18	39873,18

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig. C	11647,56	11647,56
Première Oblig. D	10841,40	10835,98
Prévoy. Ecureuil	98,45	97,48
Priv'Associations	35282,90	35282,90
Proficius	912,37	895,36
Rentacic	782,75	760,34
Revenus Trimestr.	5159,45	5108,37
Revenu-Vert	1122,57	1101,64
St Honoré Vie & Santé	1142,13	1090,34
St Honoré Bons du Tr.	13458,03	13391,07
St Honoré Invest.	941,55	898,85
St Honoré Pacifique	799,25	763,61
St Honoré Real	18013,91	17942,14
Sécuricic	2072,45	2072,45
Sécuri-Gan	13170,60	12912,35
Sécuritaux	1684,63	1684,63
Sensivalor	31486,03	31486,03
SEVEA	106,05	103,48 ◆
SFI-CNP Assur	730,57	709,29
S.G. France opport. C	1451,83	1423,36
S.G. France opport. D	1438,61	1410,40
S.G. Monde opport. C	980,48	961,25
S.G. Monde opport. D	980,48	961,25
Sicav Associations	2201,87	2201,87
Sicav 5.000	483,49	470,55 ◆
S.I. Est	1308,11	1270,01
Silvafrance	768,64	748,07 ◆
Silvam	433,07	421,49
Silvarente	212,80	208,89
Silvaster	509,91	498,26 ◆
Sogenfrance C	1352,91	1326,38
Sogenfrance D	1286,38	1261,16
Sogépargne	296,57	293,63
Sogevar	1114,45	1092,60
Sogiinter	1584,59	1553,57
Soleil Investissements	674,37	648,43
Solstice D	2278,63	2272,95
State Street Act. Eur	12039,22	11745,58 ◆
State Street Act. Frce	11534,22	11252,90 ◆
St. Str. Act.Japon	1465,02	1429,29 ◆
State Street Emer. Mts	1897	1832,22 ◆
St.Street OAT Plus	12348,44	12218,26 ◆
Stratégie Actions	979,80	942,12
Stratégie Rendement	1611,25	1560,53
Synthesis	12901,23	12648,26
Techno-Gan	6473,28	6224,31
Thésora D	782,61	774,86
Trésor Plus	1532,95	1517,77
Trésor Trimestriel	1001,10	991,19
Trésoricic	158174,53	158174,53
Tribon	5031,64	4987,07
Uni-Associations	125,04	125,04 ◇
Uni-Foncier	1283,27	1251,97
Unifrance	612,54	597,60
Uni-Garantie C	1405,55	1379,34
Uni-Garantie D	1309,77	1285,35
Uni Régions	1486,19	1449,94
Univar	279,54	279,54 ◇
Univers Actions	1585,51	1527,33
Univers Obligations	1944,29	1908,04
Valorg	2395,67	2393,28 ◆
Valeal	32041,95	32025,94
Winterthur St-Honoré	248,71	238,39

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 15/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4220	5,4205	5,10	5,70
Ecu	6,5700	6,5895	—	—
Allemagne (100 dm)	344,8000	344,8200	331	355
Belgique (100 F)	16,7630	16,7850	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	307,8400	307,9500	286	317
Italie (1000 lires)	3,3100	3,3185	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	87,9100	87,9900	83	93
Irlande (1 iep)	8,3270	8,3260	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4585	8,4535	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2315	2,2315	1,95	2,45
Suisse (100 f)	408,1000	408,0200	394	418
Suède (100 krs)	71,5900	71,8200	67	77
Norvège (100 k)	78,9300	79,0400	73	82
Autriche (100 sch)	48,9880	48,9880	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,0945	4,1000	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3600	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9016	3,9109	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3993	5,4070	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 15/12
Or fin (kilo en barre)	65900	66100
Or fin (en lingot)	66000	66250
Napoléon (20f)	387	379
Pièce Fr (10 f)	420	378
Pièce Suisse (20 f)	382	381
Pièce Latine (20 f)	380	383
Souverain	481	483
Pièce 20 dollars	2530	2650
Pièce 10 dollars	1420	1325
Pièce 5 dollars	610	662,50
Pièce 50 pesos	2450	2485
Pièce 10 florins	396	400

Matif (Marché à terme international de France)

15 décembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 165 026

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	111,10	110,48	111,80
Précédent	111,24	110,54	111,94

CAC 40 A TERME
Volume : 15 150

Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1946	1965,50	1937
Précédent	1951,50	1961,50	1943

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Isabelle et Gabriel VILLADA
ont la joie d'annoncer la naissance de

Agathe,

le 12 décembre 1994, à Paris.

7, rue Le Brun,
75013 Paris.

Décès

– M. Léon et Mme Barbara Stern
ont la douleur de faire part de la disparition de leur chère amie.

Arlette AYCHE,
née Dumas,

survenue le 15 décembre 1994.

– Nicole Boumahdi,
son épouse.
Malik, Safia, Christophe,
ses enfants,
Elisabeth, Emmanuel,
ses petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Ali BOUMAHDI,

le 2 décembre 1994, à Brest.

Licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures d'anglais, auteur d'un récit autobiographique, *le Village des asphodèles*, et d'un roman, *l'Homme cigogne du Titteri*, principal du collège de Montfermeil, il a consacré les dix dernières années de sa vie à l'éducation et à l'intégration des enfants immigrés les plus défavorisés. Homme de cœur et de culture, sa disparition brutale laisse un grand vide chez tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Saint-Claude,
29470 Plougastel.

– Mme Elie Brunet,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Elie BRUNET (e.r.),
promotion Saint-Cyr « Général Frère » 1948-1950,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 13 décembre 1994, à soixante-sept ans.

Mme Elie Brunet,
83, avenue de Naugeat,
87000 Limoges.

– Claudine Dumoulin,
Olivier et Sandrine Dumoulin,
Isabelle et Camille,
Marie-Elisabeth Guinsbourg,
ses enfants, petites-filles,
sa nièce,
Toute sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Lise DUMOULIN,
née Gunsburg,

survenu le 13 décembre 1994, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, avenue du Père-Lachaise, Paris-20e, mardi 20 décembre, à 14 h 15.

26, avenue Dode-de-la-Brunerie,
75016 Paris.
22, rue Pierre-Mendès-France,
27400 Louviers.

– Jean Gergely,
son époux,
Nicolas Gergely,
Edith et Jean-Jacques Pirez,
ses enfants,
Matyas et Clara Pirez,
ses petits-enfants,
M. et Mme Robert Paris,
Mme Gilette Delage,
ses sœurs et beau-frère,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Eliane GERGELY,
née Delage,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 15 décembre 1994.

– Rennes.

Soraya Hamidou
a la douleur de faire part du décès de son père,

M. Lahcen HAMIDOU,
professeur de science économique.

Ses obsèques auront lieu le samedi 17 décembre 1994, à 11 heures, au cimetière de l'Est, à Rennes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

« J'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie afin de vivre. »
Dt. XXX, 19.

Mme Aline Bara-Cros,
M. et Mme Philippe Guglielmetti,
M. et Mme Eric Heidsieck,
M. et Mme Jean-Pierre Bourgain,
Mme Jean Bourgain,
Mme Sandrine Chenivesse,
M. et Mme Julien Chenivesse,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jacques BOURGAIN,

survenu à Paris, le 10 décembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 20 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris-14e, dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

180, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Le directeur de la Bibliothèque publique d'information
Et le personnel de l'établissement,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jacques BOURGAIN,
conservateur général des Bibliothèques,
directeur de la BPI de 1990 à 1993.

– Le directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques,
Le directeur,
Et le personnel du Centre national du catalogue collectif national,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques BOURGAIN,
conservateur général des Bibliothèques,
premier directeur du Centre national du catalogue collectif national.

– Marie-Dominique Heusse,
présidente de l'Association des directeurs de bibliothèques universitaires,
Les membres de l'association,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jacques BOURGAIN,
conservateur général des Bibliothèques,

survenu le 10 décembre 1994, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 20 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris-14e.

– Philippe Lagayette, président,
Et les membres du conseil d'administration,
Le directeur
Et les membres du comité scientifique,
Le personnel de l'Institut des hautes études scientifiques,
ont la tristesse de faire part du décès de

Nicolaas H. KUIPER,
chevalier de Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Lion néerlandais,
ancien directeur de l'Institut des hautes études scientifiques,

survenu à Heteren (Pays-Bas), le 12 décembre 1994, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Dieren (Pays-Bas), le 15 décembre.

Nicolaas H. Kuiper est né le 28 juin 1920 à Rotterdam (Pays-Bas). Après son doctorat ès sciences, il fut successivement professeur aux Pays-Bas et aux Etats-Unis, puis directeur de l'IHES, de 1971 à 1985. Membre de l'Académie des sciences des Pays-Bas, il était également membre correspondant de l'Académie des sciences du Brésil et membre du comité exécutif de l'Union internationale des mathématiciens (1970-1974). Il s'était acquis une réputation internationale dans les domaines de la géométrie différentielle et de la topologie différentielle.

IHES,
35, route de Chartres,
91440 Bures-sur-Yvette.

– Mme Paulette Picard,
son épouse,
Philippe et Claude Picard,
Martine et Jean Wilmet,
ses enfants,
Hervé Wilmet,
Sandrine et Yves Lachkar,
Marianne Wilmet,
Jean-Marc Elbaz,
ses petits-enfants,
Jonathan,
son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques PICARD,

survenu le 13 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

64, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le Père provincial
Et les Pères jésuites de la Communauté, 42, rue de Grenelle,
Ainsi que sa famille,
font part du décès du

Père Gonzague PIERRE,

à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ni fleurs ni couronnes.

– Les Amis de Laennec
ont la tristesse de faire part du décès du

Père Gonzague PIERRE s.j.,
directeur du centre Laennec de 1945 à 1975,
aumônier des Amis de Laennec,

survenu le 14 décembre 1994, à Paris.

Les obsèques seront célébrées le samedi 17 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres, Paris-6e.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Pierre SERIS,
professeur à l'UFR de philosophie.

Remerciements

– Les familles Guillaume, Guigues, Rochat, Vollaire, Cler,
vous remercient des témoignages d'amitié et de sympathie manifestés lors du décès de

Mlle Françoise GUILLAUME.

– M. Xavier Sallantin
remercie tous ceux qui lui ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès de son frère,

Christian SALLANTIN.

Avis de messes

– Un office religieux aura lieu à Notre-Dame-du-Folgouet, 9, passage Saint-Paul, Paris-4e, mardi 20 décembre 1994, à 19 heures, à la mémoire de

Jean-Louis GILBERT.

Pour tous ses amis, du Secours catholique, des Restos du cœur.

Pour tous ceux qui l'ont connu sur *le Jean-Bart, la Bourbonnais, le Clemenceau, le France.*

Anniversaires

– A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Fanny FRYDMAN,
née Grajewska,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Ses proches se retrouveront le dimanche 18 décembre 1994, à 12 heures, à l'entrée du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

– Le 18 décembre 1993, décédait le regretté

Georges MECATTAF,

à l'âge de soixante-douze ans.

Sa famille,
Ses amis,
pensent à lui.

– Le 16 décembre 1944, disparaissait

Arthur de MONTALEMBERT,
résistant,
déporté au camp de Mauthausen,
victime du nazisme.

Souvenez-vous de lui dans vos prières ou vos pensées ainsi que de ses deux oncles,

Eugène de GRUNNE,
mort sur le front belge en 1940,

Xavier de GRUNNE,
résistant,
déporté,
mort en déportation
au camp de Gross-Strelitz en 1945,

et de son cousin,

Rodolphe de GRUNNE,
aviateur dans la RAF,
mort au combat
en mer du Nord en 1941.

Une messe a été célébrée à leur intention, ainsi qu'à celle de toutes les victimes de toutes les guerres, le mercredi 14 décembre 1994, à 19 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

Soutenances de thèses

– Habilitation à diriger des recherches : Gérard Thiériot soutiendra ses travaux sur : « Le théâtre populaire critique en Allemagne, des années 20 aux années 80 du vingtième siècle », le mardi 20 décembre 1994, à 14 heures, en Sorbonne, salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin.

CARNET
Téléphone 40-65-29-94 — **Télécopieur 45-66-77-13**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 — PP. Paris DTN

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉCHECS

Alors que M. Campomanes est réélu à la tête de la FIDE

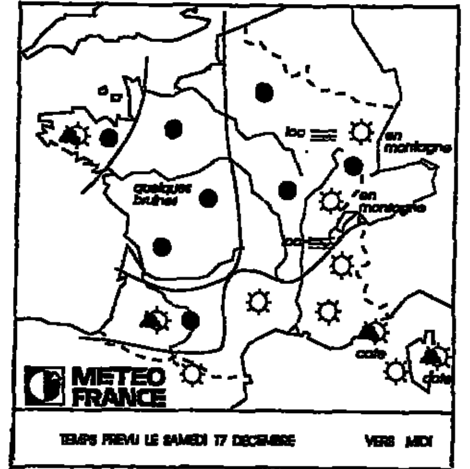
L'équipe de Russie de Garry Kasparov remporte les 31es Olympiades à Moscou

Emmenée par le champion du monde de la Professional Chess Association (PCA), Garry Kasparov, l'équipe A de Russie a remporté les 31es Olympiades d'échecs qui se déroulaient à Moscou. Composée de quatre joueurs classés, selon la PCA, parmi les quarante meilleurs du monde (Kasparov, 1er ; Kramnik, 9e ; Dreiev, 27e ; Tiviakov, 36e), la Russie, tenante du titre, a totalisé 37,5 points sur 56 possibles (1). Elle précède la Bosnie (35 points) et l'équipe B de Russie, qui ne comptait que des joueurs juniors (34,5 points). La France, avec le 12e joueur mondial, Joël Lautier, au premier échiquier, est nettement distancée avec 7 oints de retard sur la Russie A.

En marge de ces Olympiades, se tenait à Moscou le Congrès de la Fédération internationale des échecs (FIDE), dont le président, le Philippin Florencio Campomanes, a été réélu le 15 décembre pour un mandat de deux ans. M. Campomanes, qui avait d'abord indiqué qu'il n'était pas candidat, s'est représenté *in extremis* après sa réconciliation spectaculaire avec Garry Kasparov (*le Monde* du 7 décembre). Les deux hommes ont conclu un accord pour réunifier en 1996 le titre de champion du monde, actuellement possession de Kasparov pour la PCA et d'Anatoli Karpov pour la FIDE.

(1) Il faut noter que Garry Kasparov a été battu par le jeune Bulgare Topalov mais qu'il a pris sa revanche contre Joël Lautier qui, jusque là, comptait une victoire et deux nulles contre le champion du monde.

MÉTÉOROLOGIE



METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE SAMEDI 17 DECEMBRE VERS MIDI

LEGENDE : ENSOLEILLE – TRES NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – NUAGEUX COUVERTS ECLAIRCIES – NEIGE – SENS DE DEPLACEMENT

Samedi : nuages par l'ouest. – Du Nord à la Normandie, de l'Ile-de-France au Centre-Est jusqu'aux Alpes du Nord et à l'Alsace, les brouillards seront nombreux au lever du jour, localement givrants sur le Nord-Est. La grisaille aura beaucoup de mal à se dissiper en plaine tandis que le relief sera dégagé. Les nuages s'épaissiront en fin d'après-midi de l'Artois à la Normandie et à l'Ile-de-France. Du Languedoc-Roussillon à la région niçoise, les quelques nuages n'entameront pas l'impression de beau temps. Le ciel corse sera voilé par des nuages côtiers. Sur le quart Sud-Ouest, les nuages prédomineront le matin puis autoriseront les éclaircies l'après-midi. De la Basse-Normandie aux Pays de Loire et à la Bretagne, le ciel sera couvert dès le lever du jour, occasionnant localement quelques bruines. Quelques trouées se dessineront sur la pointe Bretagne dans l'après-midi.

La douceur se maintiendra sur la moitié ouest, avec un mercure compris entre 6 et 9 degrés le matin et 9 et 11 degrés l'après-midi, jusqu'à 13 degrés sur le Sud-Ouest.

Sur le quart Nord-Est et les Alpes, on observera des gelées en plaine jusqu'à – 2 degrés alors que les températures minimales avoisineront les 7 degrés sur le pourtour méditerranéen. L'après-midi, les températures s'étageront de 1 à 7 degrés sur la moitié est et jusqu'à 15 degrés sur le Midi, contre 9 degrés du Nord au Centre.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	18/8
BIARRITZ	12/9
BORDEAUX	14/7
BOURGES	7/-2
BREST	11/10
CAEN	8/3
CHERBOURG	7/5
CLERMONT-FER.	6/-4
DIJON	5/-4
GRENOBLE	7/3
LILLE	6/0
LIMOGES	10/5
LYON, BRON	4/-4
MARSEILLE	12/9
NANCY	3/-4
NANTES	8/5
NICE	16/10
PARIS	7/1
PAU	13/5
PERPIGNAN	15/8
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	7/6
ST-ETIENNE	5/-4
STRASBOURG	4/-1
TOULOUSE	10/8
TOURS	7/1
ÉTRANGER	
ALGER	18/10
AMSTERDAM	4/2
ATHÈNES	15/5
BANGKOK	35/25
BARCELONE	12/7
BELGRADE	5/-4
BERLIN	3/-3
BRUXELLES	5/0
COPENHAGUE	4/2
DAKAR	30/23
DUBLIN	10/2
GENÈVE	5/-2
ISTANBUL	8/3
JERUSALEM	12/4
LE CAIRE	20/14
LISBONNE	17/11
LONDRES	8/6
LOS ANGELES	14/9
LUXEMBOURG	2/-4
MADRID	8/2
MARRAKECH	22/7
MEXICO	21/11
MILAN	10/3
MONTRÉAL	-6/-8
MOSCOU	-12/-17
NAIROBI	23/13
NEW-DELHI	23/9
NEW-YORK	6/1
PALMA-DE-MAJ.	16/10
PÉKIN	-2/-11
RIO-DE-JANEIRO	28/25
ROME	14/0
HONGKONG	20/17
SÉVILLE	15/11
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	-2/-7
SYDNEY	28/18
TOKYO	14/5
TUNIS	19/13
VARSOVIE	2/-2
VENISE	9/0
VIENNE	2/-4

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-12-1994 à 6 heures TUC et le 16-12-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 18 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

TF 1

18.55 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Téléfilm : Honorin et la Loreleï. De Jean Chapot.
22.30 Magazine : J'y crois, j'y crois pas. Présenté par Tina Kieffer. Voyances et prémonitions. Invité : Jean-Pierre Pernaut.
0.10 Série : Agence tous risques. Soirée de détente, de John Peter Kousakis.

FRANCE 2

18.50 Studio Gabriel (et à 19.25). Invités : Philippe Léotard, Mgr Gaillot.
19.20 Flash d'information.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Série : Ferbac. Le Destin de miséricorde, de Christian Faure.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. La ronde des plaisirs. Invités : Henri Salvador *(Attention, ma vie)* ; Pierre Casamayor *(l'Or du vin)* ; Jean-Luc Hennig *(Dictionnaire littéraire érotique des fruits et légumes)* ; Macha Méril *(Moi, j'en riz)* ; Marc Veyrat *(Fou de saveurs)* ; Pascal Dibie *(Œuvres érotiques de Baffo)*.
23.35 Variétés : Taratata. Invitée : Liane Foly. Avec J. J. Cale, Texas, Michel Petrucciani.
0.45 Journal, Météo et Journal des courses.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Miroir des princes*, de Luc Jacob-Duvernet.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Cuba, une île entre deux mondes, de Thibault Romain et Robin Teboul.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Frédéric Dard. Grèce : les larmes de Chios ; Pakistan : le quai des laveurs ; France : la montagne de talc.
22.50 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Nimbus. La science fait la fête.
0.15 Court métrage : Libre court. Comme un frère, de Pascal Laethier.
0.30 Musique : Cadran lunaire (15 min).

M 6

19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer. L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Les Mamans cool.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : L'Homme Traqué. De Peter Markle.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.30 Magazine : Love me doux. Présenté par Difool. Une capote, sinon rien.
0.05 Magazine : Sexy Zap.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Culture rock (et à 6.10).

CANAL +

13.35 Cinéma : Sommersby. ■ ■ Film américain de Jon Amiel (1992).
15.25 Documentaire : John Ford. D'Andrew Eaton.
16.25 Cinéma : L'Enfant lion. ■ ■ Film français de Patrick Grandperret (1992).
18.00 Canaille peluche. Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Bernard Giraudeau et Gérard Lanvin.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : L'île aux mômes. De Caroline Huppert.

22.05 ▶ Documentaire : Culture hip-hop à New-York. De Claude Fléouter, Jean-François Vallée et Frédéric Variot.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Tout ça... pour ça ! ■ Film français de Claude Lelouch (1992).
1.05 Cinéma : Maris et femmes. ■ ■ ■ Film américain de Woody Allen (1992) (v.o.).

LA CINQUIÈME

14.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Les Inventeurs de la vie ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Questions de temps : Langue : espagnol, 2e leçon ; anglais, 2e leçon ; Le Journal du temps.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Le Corps humain, la merveilleuse machine.
18.30 Le Monde des animaux. Désastre des Galapagos.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.

19.30 Documentaire : La Vie de nomade. De Henning Stegmüller et Marie-José Van de Loo.
20.15 Documentaire : Clichés. 4. Disney-sur-Marne, de Catherine de Clippel et Elisabeth Kapnist.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Frères. D'Olivier Dahan.
21.45 Documentaire : Trop tôt dans la vie. De Hanni Vanhaiden.
22.30 Cinéma : Frida. ■ ■ Film mexicain de Paul Leduc (1984) (v.o.).
0.15 Documentaire : Préfaces, Tommaso Landolfi. De Jean-André Fieschi (35 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison. Il y a un an Frank Zappa. 5. Expériences contemporaines : Ecritures et interprétations.
20.30 Radio Archives. La marge.
21.32 Musique : Black and Blue. Joe Henderson : The Mileston Years. Avec Jean-Louis Chautemps.
22.40 Les Nuits magnétiques. Entre ciel et terre : Les Evangiles de pierres (4).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 21 octobre à Amsterdam) : Khamma, de Debussy ; Ballade pour piano et orchestre, Ballade pour saxophone et orchestre, de Martin ; Petrouchka, de Stravinsky, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly ; Ronald Brutigam, piano, Leo van Ooostrom, saxophone.
22.35 Soliste. José Van Dam.
23.00 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en ré mineur op. 7, de Schoenberg ; Märchenbilder pour alto et piano op. 113, de Schumann.
0.05 Jazz club. Par Claude Carrière. John Pizzarelli, guitare et chant, Ray Kennedy, piano et Martin Pizarelli, contrebasse.

Les interventions à la radio
France-Inter, 19 h 20 : « La fraude informatique » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Devant le portail

CETTE meute, à la porte de l'hôtel particulier de Bernard Tapie, c'est nous. Nous sommes là. Nous attendons. Quoi ? Peu importe. Nous attendons, sur toutes les chaînes. Le portail de l'hôtel particulier de Bernard Tapie est aujourd'hui l'épicentre de l'actualité. Hier, nous visitions l'intérieur. Aujourd'hui, nous sommes maintenus au portail. Mais nous restons. Si CNN était française, il est certain que CNN aurait installé son matériel d'émission en direct dans la rue des Saints-Pères, prête à prendre l'antenne à tout moment.

Il fait froid, mais nous sommes équipés. De toute manière, le temps joue pour nous. Si nous insistons, si nous résistons au froid, il est certain que nous finirons bien par entrevoir un événement, un incident, quelque chose. Et cela ne manque pas. Les événements surviennent. Quatre événements. Nous ne regrettons pas d'avoir attendu.

Par ordre d'importance croissante, voici d'abord le président de Radical, Jean-François Hory, celui que les Guignols de Canal Plus appellent parfois Jean-Paul, parfois Jean-Jacques, parfois Jean-Michel. Nous parvenons à lui extorquer trois mots à l'instant où il remonte dans sa voiture. Il estime que Tapie va contre-attaquer. Très bien. Enfin une information !

Ensuite, un Monsieur vient sonner – en vain – à l'interphone de Bernard Tapie. Très bon, coco, le Monsieur. Quinze secondes sur le Monsieur. Une des chaînes y va même d'un petit bout d'interview. Le Monsieur, croit-on saisir, souhaite se présenter à la présidentielle. On admire son intelligence de la communication. A qui désire passer à la télévision, aujourd'hui, il suffit de venir sonner à l'interphone de Bernard Tapie : quinze secondes assurées au « 20 heures ». Il faudrait faire passer le tuyau à Raymond Barre ou à Philippe de Villiers : pour annoncer votre candidature, c'est ici.

Après le Monsieur arrive un sapin de Noël. Plutôt grand. Ma foi ! Pour être en liquidation, ils n'en oublient pas de faire la fête, les Tapie ! Voici enfin, au volant de sa voiture de grosse cylindrée, le fils Tapie. Nous le connaissons bien. Plus précisément, sous sommes familiers de son logement. De « ses appartements », comme disaient les journaux de l'autre jour, qui les avaient visités. Nous savons qu'il a gardé ses meubles, lui. Nous pourrions presque lui adresser un petit signe de connivence, de sympathie. Mais il ne nous regarde même pas. Il se gare dans la cour pavée de l'hôtel de Cavoye (dont nous avons appris le nom dans le même journal, quelques jours plus tôt). Il sort de sa voiture. Il porte des jeans bleu clair. En pressant sur une clé, il clique quelque chose. Sont-ce les portières de la voiture ? Est-ce le portail, au nez de la France entière ? Le portail se referme. Et la France reste là, ébahie, badaude, paralysée, engourdie de froid et de séculaire curiosité.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

TF 1

8.55 Club Dorothée. Jem et les hologrammes ; Power Rangers ; Goldorak ; Jetman ; News ; Tests vidéo ; Jeux.
10.43 Météo (et à 12.18).
10.45 Ça me dit... et vous ? Avec les séries : Petite Fleur, La Maison en folie.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.53 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Dans le secret de Notre-Dame, de Jane Lagier et Jean-Michel Chappes.
13.50 Série : Sydney Police.
14.45 Série : Cannon.
15.45 Sport : Patinage artistique. Championnat de France en direct de Bordeaux.
17.05 Trente millions d'amis.
17.35 Série : 21, Jump Street.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés : Super nanas. Invitées : Maïté, Catherine Allégret, Chantal Goya. Jury : Olivier de Kersauson (président), Claude Brasseur, Karl Zéro, Pierre Douglas, Robert Castel.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Niclolas Hulot. Lefils de Sindbad, de Frédéric Handengue.
23.45 Sport : Karting indoor à Bercy.
0.35 Magazine : Formule foot. 21e journée du championnat de France de D1.

1.15 Journal et Météo.
1.25 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.45 TF 1 nuit (et à 3.25, 4.05).
1.55 Programmes de nuit. Documentaire : Constant Permecke ; 3.35, Série : Côté cœur ; 4.15, L'Aventure des plantes ; 4 40, Musique ; 5.00, Histoires naturelles.

FRANCE 2

8.50 Sam'di mat'. Les Tortues Ninja ; La Famille Addams ; Retour vers le futur.
10.10 Dessin animé : Warner Studio.
10.55 Expression directe. UPA.
11.10 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 5.05).
12.00 Hommage à Antoine Pinay : « Le bon sens contre l'inflation » (1983). Entretien réalisé par Pierre-André Boutang.
12.59 Journal.
13.00 Météo (et à 13.30).
13.35 Magazine : Savoir plus santé. Comment soigner tous ses petits maux.

14.30 Documentaire : Histoires sauvages. Le Groenland ; La saga des félins.
15.20 Magazine : Samedi sport. A 15.25, Tiercé, en direct de Vincennes ; à 15.35, Rugby passion ; Rugby : France-Canada, en direct de Besançon.
18.00 Série : Kung-fu.
18.45 INC.
18.55 Magazine : Chéri (e), j'ai un truc à te dire. Thème : SOS cadeaux. Invité : Thierry Lhermitte.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal et Météo.
20.50 Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents.
23.05 Hippie Birthday Woodstock. Présenté par Jean-Luc Delarue et Florian Gazan.
0.50 Journal, Météo et Journal des courses.
1.10 ▶ Magazine : La 25e Heure. Roméo et Juliette à Sarajevo, de John Zaritsky et Virginia Storring.
2.05 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 2.35, Taratata (rediff.) ; 3.40, Bouillon de culture (rediff.) ; 4.45, Dessin animé ; 4.55, Délire en l'air.

FRANCE 3

9.00 Magazine olympique.
9.30 Magazine : Rencontres à XV.
10.00 D'un soleil à l'autre. La betterave qui voulait devenir vanille ; Ferme, musique en Cerdagne.
10.30 Magazine : Top défense. En direct de l'Ecole interarmée des sports.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et 14.50, 16.45).
14.00 Série : Magnum.
17.45 Magazine : Montagne. Les Sculpteurs de montagnes, de Yann Layma.
18.20 Expression directe. CGPME.
18.25 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Petit Nicolas*, de Sempé et Goscinny.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : Saint-Exupéry, la dernière mission. De Robert Enrico, avec Bernard Giraudeau, Maria de Meideros.
22.40 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. L'an 2000 moins cinq. Invités : Emmanuel Todd *(le Destin des immigrés)* ; Michel Godet *(le Grand Mensonge)* ; Alain Minc *(la France de l'an 2000)*.
23.40 Météo et Journal.
0.05 Musique et compagnie. Présenté par Alain Duault. Limonaires, orgues de Barbarie, documentaire de Valérie Esposito.
1.05 Musique : Cadran lunaire. *Impromptu en ré bémol*, de Fauré, par Marielle Nordmann, harpe (15 min).

M 6

10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Magazine : Hit Machine. Présenté par Yves Noël et Ophélie Winter.
11.55 Série : Loin de ce monde.
12.25 Série : Mariés, deux enfants.
12.55 La Saga des séries. Invité : Philip Michael Thomas.
13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
14.10 Série : Tonnerre mécanique.
15.15 Série : Les Champions.
16.15 Série : Poigne de fer et séduction.
16.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.55 Série : Agence Acapulco.
18.40 Magazine : Love me doux. Présenté par Difool.
19.15 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Présenté par Isabelle Heurtaux.
20.45 Téléfilm : Confiance aveugle. De Paul Wendkos, avec Robert Urich, Joanna Kerns.
0.10 Six minutes première heure.
0.20 Série : Hongkong Connection. La Triade du fleuve d'Ivoire.
1.15 Magazine : Fréquenstar (et à 6.05).
3.00 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 3.25, Fax'O ; 3.50, Culture pub ; 4.15, Le Monde des hélicoptères (3) ; 5.10, L'Irlande, voyage au pays des Gaels.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

7.23 Le Journal de l'emploi.
7.30 Documentaire : Cent ans de cinéma américain. 8. En marge d'Hollywood.
8.20 Cinéma : Quand tu seras débloqué, fais-moi signe. □ Film français de François Leterrier (1981).
9.45 Le Journal du cinéma.
9.50 Cinéma : Justinien Trouvé ou le Bâtard de Dieu. ■ Film français de Christian Fechner (1992).

En clair jusqu'à 14.00

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Spécial info. La guerre cachée ou l'autre guerre d'Algérie.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Les anges dans nos campagnes.
14.00 Sport : Basket. Nancy-Limoges. Match de la 13e journée du championnat de France, en direct.
15.45 Documentaire : Rencontres au fil de la rivière. De Frank Riches.
16.10 Surprises.
16.25 Les Superstars du catch.

En clair jusqu'à 20.30

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Les Simpson.
18.40 Magazine : Tellement mieux. Présenté par Karl Zéro.
18.55 Flash d'informations.
19.00 Magazine : L'Hebdo. Présenté par Michel Field. L'Algérie et la France. Ceux qui partent, ceux qui restent.
20.25 Court métrage : Atrox, la suite. De Michel Welterlin.
20.30 Téléfilm : Une veuve de trop. De Peter Barber-Fleming.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot. Présenté par Thierry Gilardi. Buts et extraits des matches de la 21e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Alamo. ■ ■ Film américain de John Wayne (1960) (v.o.).
2.15 Cinéma : Etat de force. □ Film américain de Bruno Barreto (1991).
3.45 Cinéma : Noblesse oblige. ■ ■ ■ Film britannique de Robert Hamer (1949). Avec Dennis Price, Valerie Hubson, Joan Greenwood (v.o.).
5.30 Cinéma : L'Honneur de la tribu. □ Film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri (1992) (85 min).

LA CINQUIÈME

7.30 Magazine : Emploi. Présenté par Bernard Brunhes, Michel Godet, Bertrand Lobry, Michelle Fitoussi.
8.00 C'est pas normal !
8.30 Magazine : Au fil des jours. Les archives de Pathé : Question de temps ; Parlez-moi ; Allô la Terre : la naissance de l'écriture. 4 et 5.
10.00 Magazine : L'Œil et la main. Présenté par Emmanuelle Laborit et Daniel Abbou.
10.30 Magazine : Qui vive. Présenté par Michel Cymès. L'embryologie.
11.00 Magazine : Business humanum est. Présenté par Marc Autheman.
12.00 Jeunesse. Téléchat ; Animaux superstars ; Jeu ; Vraiment sauvages ; La Vie devant moi ; Le Journal du temps.
13.00 Jeu : Ça déméninge.
13.30 Documentaire : L'Age de la découverte. Christophe Colomb. 1. Le monde de Colomb.
14.30 Documentaire : Les Grandes Biographies. Les grands commandants : Alexandre le Grand.
15.30 Documentaire : Arts musique. Mozart. De Richard Baker.
16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Chambord (rediff.).
17.00 Documentaire : Cinéma.
18.00 Documentaire : A tous vents. A la recherche de l'or des pirates.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : L'Affaire Haarmann. Un scandale sous la République de Weimar (rediff.).
17.45 Court métrage : Armand ! Ma promenade ! De Marc Bodin-Joyeux (rediff.).
18.05 Magazine : Mégamix. Ruben Blades/Panama ; Chaka Demus & Pliers ; Nina Hagen ; McKoy ; Lefdup & Lefdup ; Les Kimbanguistes ; Peggy Lee ; Orchestre Obscur (rediff.).
19.00 Série : Mr. Bean.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Le Laos.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et américaines de la semaine du 17 décembre 1944, commentées par Marc Ferro et Klaus Wenger.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : La Loi de la route. D'Oliver Herbrich.
22.00 Téléfilm : Le Succès. De Franz Seitz, avec Bruno Ganz (3e partie).
23.30 Magazine : Snark. Le P'tit Bal, de Philippe Decouflé ; Nightclub, de Jonathan Hodgson ; L'Invincible (extrait), de Gusztav Hamos ; La Grande Revue Philips 1938, de George Pal ; Site Recite-A Prologue, de Gary Hill ; Aria, de Gianikian et Ricci-Lucchi.
0.10 Magazine : Intérieur nuit. Jeff Buckley ; Bibliothèque ; The Last Poets (40 min.).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Temps de la danse. Le concours de danse de la Ville de Paris.
20.30 Photo-portrait. Michel Ragon, écrivain et critique d'art.
20.45 Fiction. Renata, Josepha et les hommes, de Victor Haïm.
22.35 Musique : Opus. Tchaïkovski et Nadeja von Meck.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Isabelle Varey.

FRANCE-MUSIQUE

18.15 Opéra (donné le 25 juillet lors du Festival de Bayreuth) : Parsifal, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Giuseppe Sinopoli ; sol. : Bernd Welkl, Matthias Hoelle, Hans Sotin, Paul Elming, Franz Mazura, Uta Priew, Richard Brunner, Sandor Solyom-Nagy, Sarah Fryer, Jane Turnet, Helmut Pampuch, Peter Maus, Christiane Hossfeld, Joyce Guyer, Alexandra Bergmeister, Rebecca Littig, Marie-Claire O'Reirdan, Jane Turner.
23.00 Les Magiciens de la Terre. Par Daniel Caux. Argentine, Sénégal, Vietnam.
0.05 Musique pluriel. Par Cécile Gilly. Musique japonaise.

Les interventions à la radio
Radio Classique 101 FM, 12 heures : Jacques Dermagne, vice-président du CNPF (« Questions orales »).

Le Monde

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

Vive la reprise !

LA crise ! Quelle crise ? C'est reparti. Ou c'est tout comme. Ou cela devrait. Les chiffres sont têtus, les experts formels, les prévisionnistes prévoyants, les pessimistes optimistes : nous allons, sans le savoir et sans le voir, nous offrir une cure de croissance. Un bon petit 3,4 % de croisière au premier semestre de l'an 1995, juste pour se mettre en jambes. Et, derrière, vingt années de perspectives radieuses, *« une phase d'expansion longue »* comme disent les connaisseurs. 2014, odyssée de la Bourse. Le XXIe siècle, du moins en son début, sera euphorique *ou* il ne sera pas !

La peste soit des prévisionnistes et des prévisions qui nous prennent ainsi au dépourvu et à froid ! Nous étions préparés, à force d'entraînements, au pire : à la récession, au chômage, aux plans de rigueur, à un long et pesant hiver économique, à ne pas espérer entrevoir la fameuse et introuvable sortie du tunnel.

Nous étions disposés à tout voir et à tout croire, même un Chirac de gauche, même un Clinton lançant une solennelle déclaration des droits de la classe moyenne. Nous étions prêts à tout accepter : des diminutions de salaires, des diminutions d'effectifs, des diminutions d'espérances. Nous étions parés pour former des générations de chômeurs dans les meilleures écoles, pour jeter à la rue des milliers de personnes en éclaireurs de la grande armée des exclus. Nous étions même, c'est dire notre résignation, fondés à supporter l'ordre mondial des choses, des pays riches appelés à le rester et des pays pauvres condamnés à l'être davantage.

Et voilà qu'il nous faut réviser nos batteries. Ne plus crier *« Vive la crise ! »*, slogan, il est vrai, un peu passé de mode. Ne plus hurler *« A bas la crise ! »*, un peu ringard. Mais chanter, tous en chœur et tous de bon cœur, le grand air de l'espoir retrouvé *« Vive la reprise ! »*. Car avant que d'être affaire de chiffres l'idée d'un mieux, d'un meilleur des mondes économiques, est affaire de tête. Il suffit d'y croire, de faire de l'optimisme comme M. Jourdain de la prose.

Vingt ans de croissance ! Vingt ans d'avance sur reprise, d'espoirs sur salaires, vingt ans d'après l'avant, les comptes de Monte-Cristo, avec dividendes pour tout le monde. Ah ! il va nous en falloir, du bel et bon papier journal qui, lui, a anticipé la reprise dans ses coûts, un modeste plus 30 %, pour célébrer le nouvel âge d'or. A moins, évidemment, que pour cette modeste raison les journaux ne soient plus là pour le dire, morts guéris en pleine reprise.

Trêve de dérision. Il se peut que les prévisionnistes aient raison. Il se peut aussi qu'ils aient tort. Ce sont les risques et les aléas du métier d'augure. Mais, après tout, ce sont gens fort savants et fort prudents. Et leurs vœux, tout de courbes, de données, de chiffres, d'expériences, en valent bien d'autres. Noël en décembre, reprise en janvier !

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs ; L'avis du médiateur, par André Laurens : « S'il y a une leçon à retenir » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Les Etats-Unis confirment leur intention d'assister un éventuel retrait de la FORPRONU

Les ministres de la défense des pays membres de l'OTAN, réunis, jeudi 15 décembre, à Bruxelles ont décidé de se préparer au retrait de la FORPRONU de l'ex-Yougoslavie, au cas où cela deviendrait inévitable, tout en étudiant les moyens de renforcer sa mission. De son côté, William Perry, secrétaire américain à la défense, a confirmé que son pays était prêt à engager des hommes au sol pour assister ce retrait *(page 3)*.

POLITIQUE

M. Tapie n'exclut pas de parrainer une liste municipale à Marseille

A six mois des élections municipales, la mise en liquidation judiciaire personnelle de Bernard Tapie, entraînant son inéligibilité pour cinq ans bouleverse la donne politique à Marseille. S'il ne peut plus être candidat à la mairie, M. Tapie, selon ses proches, pourrait accorder son parrainage à une liste *(page 11)*.

CULTURE

Merce Cunningham, à Marseille

En décembre, l'événement chorégraphique est en province. Après Nîmes et Aix-en-Provence, le Théâtre du Merlan à Marseille accueille la Merce Cunningham Company. En total renouvellement de ses danseurs, elle s'offre une tournée dont les échos sont parvenus jusqu'à Paris *(page 18)*.

COMMUNICATION

L'audiovisuel européen se mobilise contre l'hégémonie hollywoodienne

La bataille du Gatt se poursuit : un an après la signature des accords, les professionnels européens de la télévision et du cinéma poursuivent la bataille sur deux fronts. Le premier est juridique, avec la directive « Télévision sans frontières », le second touche aux finances, avec la répartition de la taxe sur la copie privée *(page 23)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision » folioté de 1 à 40

Le numéro du « Monde » daté vendredi 16 décembre 1994 a été tiré à 540 516 exemplaires

Feu vert pour les navettes de tourisme à partir du 22 décembre

La traversée du tunnel sous la Manche coûtera de 390 à 1140 francs par véhicule

Les prix de lancement d'Eurotunnel sont extrêmement compétitifs. A partir du 22 décembre, le service « le Shuttle » permettant de transporter les automobiles dans les navettes va pouvoir démarrer. La traversée du tunnel sous la Manche s'élèvera de 390 à 1 140 francs pour les voitures quelque soit le nombre de passagers.

Les tarifs, valables jusqu'au 30 mars 1995, sont de 390 francs pour un billet aller-retour dans la journée par véhicule (290 francs pour les motos), de 620 francs (390 francs pour les motos) pour un séjour de moins de cinq jours et de 1 140 francs (640 francs pour les motos) pour un billet aller-retour normal. Seul le passage du véhicule est facturé quel que soit le nombre de passagers ou la taille du véhicule. On est loin des tarifs initialement annoncés qui s'échelonnaient de 1 200 à 2 800 francs par véhicule. Le service des navettes de tourisme fonctionnera 7 jours sur 7 de 9 heures à 21 heures, avec un départ par heure dans chaque direction, jusqu'au début du mois de janvier. Ensuite, il sera ouvert 24 heures sur 24 avec une fréquence accrue, indique le concessionnaire-exploitant. Eurotunnel a obtenu, jeudi 15 décembre, l'autorisation de la Commission intergouvernementale franco-britannique nécessaire à l'exploitation commerciale de son service commercial de navettes. Le Tunnel a fonctionné jusqu'à maintenant sur invitation. L'obtention de ce fameux certificat intervient une semaine après un incendie d'une voiture dans un wagon à l'arrêt. Une enquête sur les circonstances de l'accident avait permis de montrer que la sécurité du tunnel et des navettes n'était pas en cause.

M. L

En recul sur le marché allemand

Citroën a fait une bonne année en France

Jacques Calvet, président de PSA, a dressé, jeudi 15 décembre, un bulletin de santé optimiste de Citroën, dont les immatriculations devraient atteindre, en 1994, 713 000 véhicules dont 614 000 voitures particulières dans dix-sept pays de l'Europe de l'Ouest, France comprise. La hausse est de 11 % dans un marché en progression de 5 %. La part de Citroën passerait, ainsi, de 4,9 % à 5,2 % en un an.

Hors des frontières (406 000 véhicules dont 365 000 voitures particulières), les immatriculations ont stagné.

Elles ont cru dans les pays nordiques et en Italie, où le break ZX a reçu un accueil très favorable. Mais ces bons résultats ont été contrebalancés par un recul sur le marché allemand, difficile pour Citroën malgré le succès de la Xantia, alors que Renault, avec la Laguna, et Peugeot, avec ses 306, sont en progrès. Un effort commercial important sera donc fait outre-Rhin. Le président de PSA a évalué le marché français à 1 980 000 immatriculations en 1994, sur lequel Citroën devrait immatriculer 249 000 voitures particulières (+ 27 % en volume). Ce chiffre permet à la marque d'atteindre dans l'Hexagone 12,6 % de part de marché contre 11,4 % en 1993.

A propos de la voiture électrique, le président de PSA a estimé que mille Citroën AX et mille Peugeot 106 alimentées à ce type d'énergie devraient pouvoir être commercialisées en 1995, après les récentes déclarations de M. Balladur annonçant des mesures en faveur de l'usage des véhicules électriques au cœur des villes. Enfin, interrogé sur une éventuelle distribution de dividendes, le président de Peugeot-Citroën s'est contenté de répondre qu'il fallait attendre les résultats définitifs du groupe.

C. L.

Après son naufrage en mer Baltique

Le ferry-boat « Estonia » ne sera pas renfloué

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Le premier ministre suédois, Ingvar Carlsson, a annoncé, jeudi 15 décembre, que le ferry-boat *Estonia* qui a sombré dans la nuit du 27 au 28 septembre en Baltique ne sera pas renfloué. *« Le navire restera au fond de la mer »*, a-t-il notamment déclaré dans un discours empreint de gravité destiné, en particulier, aux familles et aux proches des quelque 900 victimes – dont plus de 600 Suédois – d'une catastrophe *« sans précédent dans l'histoire moderne de la Suède »*. Des familles qui étaient partagées : certaines considéraient que l'*Estonia* devait reposer à l'endroit où il gît, par soixante-dix mètres de fond, pour l'éternité ; d'autres, regroupées en associations, réclamaient, pour des raisons humaines ou religieuses, son renflouement, la récupération et l'identification des corps et une inhumation dans la dignité.

En théorie, l'opération de renflouement est techniquement réalisable, mais elle ne pourrait être menée à bien avant juin ou juillet de l'année prochaine. De plus, les experts émettent des doutes sur la possibilité de retrouver et d'identifier l'ensemble des victimes. En tranchant en faveur d'un *« cimetière marin »*, le gouvernement suédois a suivi les recommandations du Comité d'éthique qu'il avait désigné pour peser les avantages et les inconvénients d'un éventuel renflouement. Hormis les nouvelles douleurs qu'occasionneraient pour les familles les procédures d'identification de corps ayant séjourné pendant dix mois dans l'eau, le comité a également pris en considération la complexité et les dangers que présente l'opération ainsi que les conséquences *« psychologiques »* pour les équipes qui seraient chargées de remonter l'*Estonia* et de dégager les corps. Selon le comité, les centaines de millions de couronnes que le renflouement de l'épave aurait coûté devraient être affectées à un fonds d'aide aux enfants devenus orphelins.

L'*Estonia* demeurera au fond de la Baltique, mais sera assimilé officiellement à une sépulture, protégée par la loi et contre les pilleurs d'épave.

ALAIN DEBOVE

La Société des rédacteurs du « Monde » approuve les modalités de la recapitalisation de l'entreprise

Réunie, jeudi 15 décembre, en assemblée générale ordinaire à caractère extraordinaire, la Société des rédacteurs du *Monde* (SRM) a adopté les trois résolutions qui lui étaient présentées par son conseil d'administration. Sur les 1 010 parts détenues par les membres de la SRM, 858 parts étaient présentes ou représentées.

La première résolution, qui portait sur les modalités de la transformation de la SARL Le Monde en société anonyme (SA) dotée d'un directoire et d'un conseil de surveillance et sur les statuts de cette nouvelle société, a été approuvée par 77,72 % des parts présentes ou représentées (628 parts se sont exprimées en faveur de la résolution, 180 ont voté contre).

La deuxième résolution, qui définit le mécanisme permettant à la SRM de conserver la minorité de blocage au sein de la future SA, a été approuvée par 76,30 % des parts présentes ou représentées (612 parts se sont exprimées en faveur de cette résolution, 190 ont voté contre).

Enfin, la troisième résolution, qui concerne les modalités de recapitalisation de l'entreprise par le biais d'une augmentation de capital, a été approuvée par 68,58 % des parts présentes ou représentées (550 parts se sont prononcées en faveur de la résolution, 252 se sont exprimées contre). Cette résolution était assortie du préambule suivant : *« Conscient que* le Monde *engage un pari nécessaire, dont toutes les données et les conséquences ne sont pas, à ce jour, connues mais, afin de permettre à la direction de l'entreprise d'aller au bout de son projet, le conseil d'administration de la Société des rédacteurs a décidé, à l'unanimité, de demander à l'assemblée générale d'approuver la troisième résolution. »*

Forte majorité à la Société des employés

La Société des employés du journal *le Monde*, également réunie en assemblée générale jeudi 15 décembre, a voté à 91,86 % en faveur des projets présentés, le vote contre représentant 1,74 % et les abstentions 6,39 %. 172 parts étaient présentes ou représentées sur 278.

Accord de l'association Hubert Beuve-Méry

L'association Hubert Beuve-Méry – regroupant les successeurs des actionnaires qui, autour d'Hubert Beuve-Méry, ont fondé *le Monde* il y a cinquante ans –, s'est réunie en assemblée générale, jeudi 15 décembre. La transformation de la SARL *le Monde* en société anonyme, la minorité de blocage de la Société des rédacteurs du *Monde* et les modalités de recapitalisation ont été approuvés à une forte majorité (dix voix sur treize) de l'assemblée. Celle-ci a également décidé de *« signer avec la Société des rédacteurs du Monde (SRM) un pacte d'actionnaires confirmant la volonté de travailler en commun car ces deux entités partagent le même attachement à l'indépendance de l'entreprise »*.